

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



RAPPORT FINANCIER
ANNUEL 2025

SOMMAIRE

CHOIX DE MÉTHODE

Choix méthodologiques, périmètre et référentiels de reporting 6

BANK OF AFRICA, UN GROUPE PANAFRICAIN DE RÉFÉRENCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

BANK OF AFRICA en bref 10

Un groupe bancaire multi-métiers, au cœur des dynamiques économiques africaines 12

Plus de six décennies d'engagement pour le développement du Maroc et du continent 14

Vision 2030 : création de valeur et perspectives de croissance 16

Un modèle de création de valeur durable au service des économies africaines 18

Une base actionnariale solide, diversifiée et de référence 20

Une gouvernance solide, garante d'une performance durable et responsable 24

Une trajectoire de croissance solide portée par des fondamentaux renforcés 28

2025, une année de réalisations & de progrès 30

Nouveau modèle relationnel et de distribution « Réseau 2027 », pour une proximité renforcée avec la clientèle 32

Des engagements structurants alignés sur les référentiels internationaux les plus exigeants 34

Un rayonnement international confirmé par des distinctions de premier plan 36

LA DURABILITÉ AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ET DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

La durabilité, pilier structurant d'un modèle de création de valeur responsable 40

Maintenir des relations durables avec l'ensemble des parties prenantes 42

Notre approche de la matérialité 44

De la reconnaissance internationale à l'action : une performance ESG qui se traduit en impact 48

Une supervision structurée de la performance extra-financière 49

Vers la digitalisation du pilotage de la performance ESG à l'échelle du Groupe 50

ENGAGEMENTS CLIMATIQUES ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Engagement climatique en référence aux standards internationaux 54

Gouvernance climatique 55

Réduire l'empreinte environnementale du Groupe 56

Gestion des risques climatiques au service d'un pilotage renforcé 62

Processus de gestion des risques climatiques 65

Indicateurs & objectifs de BANK OF AFRICA pour une économie bas carbone 69

Gestion des ressources en eau 74

La gestion des déchets : de la conformité à l'ambition 76

Soutenir les initiatives de préservation et de restauration de la biodiversité 80

LE CAPITAL HUMAIN, MOTEUR DE LA TRANSFORMATION, DE L'INNOVATION ET DE LA PERFORMANCE DURABLE DU GROUPE

Une culture d'entreprise fédératrice pour une performance collective et responsable 85

Une culture managériale partagée, catalyseur d'engagement et de performance durable 86

La transformation et l'innovation au service de la cohésion et de la performance collective 88

La diversité, l'inclusion et l'égalité des chances, leviers de progrès et de performance 89

Développer les compétences et préparer les métiers de demain 94

Renforcer la santé, le bien-être et la qualité de vie au travail 96

Des solutions, des initiatives et des relations responsables pour accompagner le développement économique et sociétal 98

CONTRIBUTION À LA TRANSFORMATION ET L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES TERRITOIRES

Fondation BMCE BANK : un engagement historique au cœur de l'impact économique et social de BANK OF AFRICA 102

La Fondation BOA : un levier d'impact social au service du continent africain 112

DES SOLUTIONS, DES INITIATIVES ET DES RELATIONS RESPONSABLES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

BANK OF AFRICA, partenaire clé d'une inclusion financière au service du progrès économique et social 116

Accessibilité des services bancaires en faveur des clients à besoins spécifiques 117

Accompagner les Marocains Du Monde avec des solutions financières sécurisées, résilientes et fiables 119

Encourager l'innovation responsable pour répondre aux enjeux économiques et sociétaux de demain 122

Soutenir des initiatives structurantes pour dynamiser l'économie et favoriser l'investissement 123

Contribuer à une gestion responsable et durable de la ressource en eau 126

BANK OF AFRICA, un modèle de relations partenariales fondé sur la responsabilité, la confiance et la durabilité 128

Renforcement de la culture qualité et reconnaissance par les certifications internationales 130

Un dispositif de conformité en constante évolution 132

Achats responsables 135

UNE PERFORMANCE ROBUSTE PORTÉE PAR LA DYNAMIQUE COMMERCIALE AU SERVICE DE LA RÉSILIENCE DU GROUPE

Croissance soutenue des revenus du Groupe, tirée par des fondamentaux financiers renforcés et une activité commerciale dynamique 138

Résilience de l'activité au Maroc, en Afrique subsaharienne et en Europe 140

Une forte dynamique de la Banque d'Affaires 144

Services Financiers Spécialisés : une année d'accélération 145

UNE GOUVERNANCE SOLIDE, GARANTE D'UNE PERFORMANCE DURABLE ET RESPONSABLE

GESTION DES RISQUES

RAPPORT DE GESTION

COMPTES CONSOLIDÉS

COMPTES SOCIAUX



Choix

de méthode

Choix méthodologiques, périmètre et référentiels de reporting



Précurseur de la transparence extra-financière, BANK OF AFRICA s'inscrit depuis plus de deux décennies dans une démarche structurée de reporting en matière environnementale, sociale et sociétale. Dès 2005, le Groupe publiait son premier rapport de responsabilité sociale à destination des agences de notation et de l'ensemble de ses parties prenantes, affirmant ainsi un positionnement pionnier au sein du secteur bancaire marocain et africain.

Fidèle à cette tradition, BANK OF AFRICA poursuit une approche exigeante et évolutive, attentive aux transformations des cadres conceptuels et réglementaires du reporting de durabilité. Le Groupe figure aujourd'hui parmi les acteurs de référence dans l'intégration des principes de double matérialité, en rendant compte à la fois :

- des incidences de son environnement économique, social et naturel sur ses performances et son modèle de développement,
- ainsi que des impacts, directs et indirects, de ses activités, produits et services sur ses parties prenantes et sur les territoires où il opère.

Cette approche s'inscrit dans une dynamique d'alignement progressif avec les référentiels internationaux les plus structurants, notamment la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD) au sein de l'Union Européenne, ainsi que les standards de l'*International Sustainability Standards Board* (ISSB), dans le prolongement des recommandations de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (TCFD). À cet effet, le Groupe développe des matrices de correspondance visant à renforcer la cohérence et la comparabilité de ses informations extra-financières.

Engagé de longue date en faveur d'une finance responsable, BANK OF AFRICA a été, dès 2019, signataire fondateur des Principes pour une Banque Responsable des Nations Unies. Cette adhésion traduit la volonté du Groupe d'aligner ses activités sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) ainsi que sur les objectifs de l'Accord de Paris, tout en consolidant l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et éthiques au cœur de sa stratégie, de sa gouvernance et de ses offres.

Dans ce cadre, BANK OF AFRICA veille à inscrire ses pratiques en conformité avec les exigences des régulateurs nationaux, notamment Bank Al-Maghrib (BAM) et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), contribuant ainsi au renforcement de la transparence, de la résilience et de la crédibilité du secteur financier.

Le présent rapport s'appuie sur les principaux référentiels internationaux, notamment ceux de la *Global Reporting Initiative* (GRI) et de l'*International Integrated Reporting Council* (IIRC), afin de proposer une lecture intégrée des performances financières et extra-financières du Groupe. En articulant création de valeur économique, responsabilité sociétale et excellence opérationnelle, ce format vise à offrir une information claire, cohérente et utile à l'ensemble des parties prenantes, tout en soutenant le déploiement de la stratégie de durabilité de BANK OF AFRICA.

PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Les données extra-financières couvrent les indicateurs sociaux, environnementaux, sociétaux et de gouvernance de la Banque et du Groupe au Maroc, avec des mentions des filiales internationales.

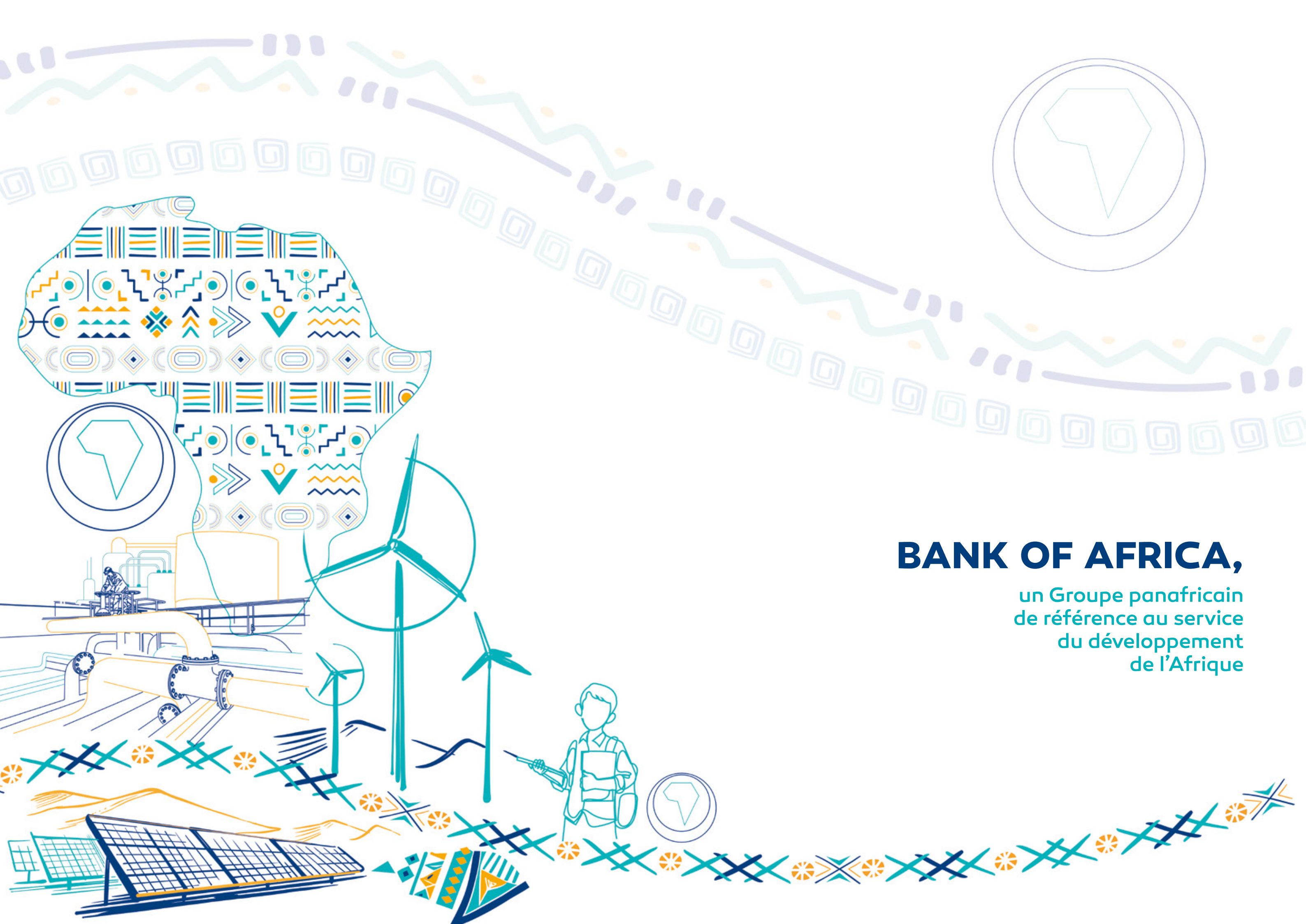
PÉRIODE DE REPORTING

Les indicateurs contenus dans le rapport couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025 et comprennent également les années de référence communiquées selon la disponibilité des données.

RÉFÉRENCES DU REPORTING

Ce rapport s'appuie sur la circulaire de l'AMMC du 20 février 2019 et sur les standards du Global Reporting Initiative - GRI. Les Objectifs de Développement Durable - ODD, Agenda 2030 - constituent un cadre référentiel complémentaire.

En ce qui concerne les référentiels internationaux, une inspiration anticipative est en progression à partir de référentiels récents, tels que la CSRD, avec une convergence avec les recommandations de la TCFD - dont l'ISSB, assurant ainsi un niveau d'inspiration continu afin de renforcer la comparabilité internationale, dans une logique d'anticipation des normes internationales.



BANK OF AFRICA,

un Groupe panafricain
de référence au service
du développement
de l'Afrique

BANK OF AFRICA en bref

Créée en 1959 par Dahir sous l'appellation de Banque Marocaine du Commerce Extérieur, BANK OF AFRICA s'est imposée, au fil des décennies, comme un groupe bancaire panafricain de référence. Initialement dédiée au financement du commerce extérieur, la Banque a conduit une transformation remarquable, bâtissant progressivement, depuis plus de 66 ans, un groupe financier multinational, universel et multi-métiers, au service des dynamiques économiques du continent et au-delà, dans une logique de création de valeur durable .

D'un établissement spécialisé, BANK OF AFRICA s'est affirmée en banque universelle, avant de devenir un acteur financier panafricain de premier plan, conjuguant expertise, capacité d'innovation et excellence opérationnelle. Cette trajectoire s'inscrit aujourd'hui dans une démarche intégrée, associant performance économique et responsabilité globale, à travers une intégration progressive des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans son modèle d'affaires. Cette évolution a trouvé son aboutissement en 2020 avec l'adoption de la dénomination BANK OF AFRICA, reflet d'une ambition continentale affirmée et d'un positionnement international consolidé.

Présent dans 32 pays répartis entre l'Afrique, l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord, le Groupe BANK OF AFRICA s'appuie sur un réseau de près de 2 000 points de vente et accompagne plus de 6,6 millions de clients à travers le monde. Fort de l'un des réseaux les plus denses du continent, BANK OF AFRICA joue un rôle structurant en tant que plateforme facilitant les échanges économiques, contribuant activement à l'intégration régionale et au développement des flux commerciaux et d'investissement, tout en soutenant l'accès aux services financiers et l'inclusion financière.

Depuis plus de six décennies, le Groupe n'a cessé de renforcer et de diversifier ses expertises, en développant des pôles complémentaires à son cœur de métier, notamment dans la banque commerciale, la banque d'affaires, la bancassurance et les services financiers spécialisés. À travers cette diversification maîtrisée, BANK OF AFRICA accompagne ses clients dans leurs trajectoires de croissance et de transformation, en proposant des solutions innovantes, incluant des offres de finance durable et de finance verte, contribuant ainsi au financement d'une économie plus résiliente et bas carbone.

Parallèlement, le Groupe valorise son capital humain et déploie des politiques de développement des compétences, de diversité et d'inclusion, renforçant son impact sociétal dans l'ensemble de ses territoires d'implantation.

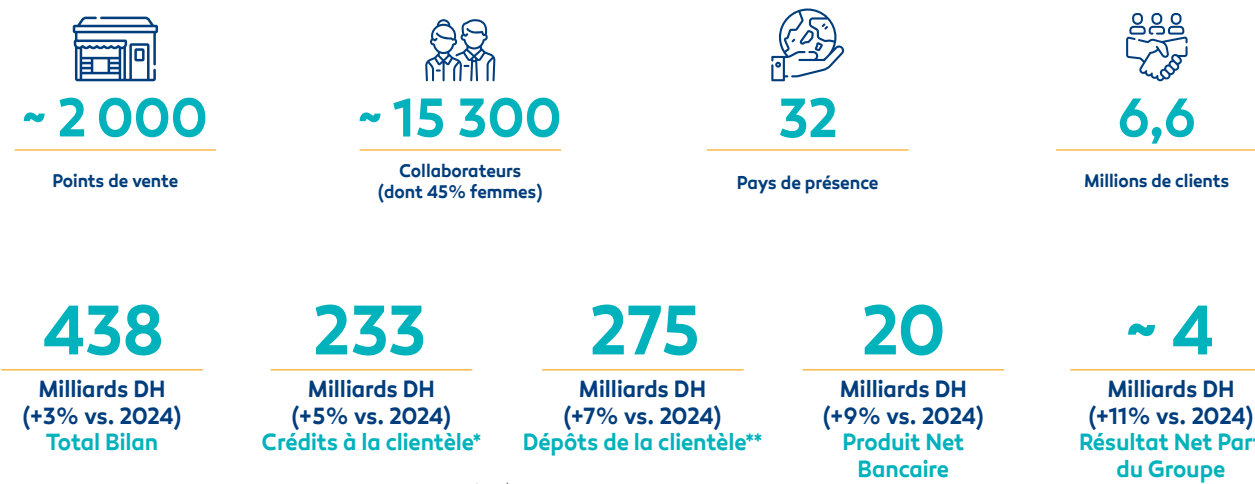
BANK OF AFRICA s'appuie sur un cadre de gouvernance structuré et exigeant, fondé sur les principes de transparence, d'éthique et de responsabilité. Le Conseil d'Administration assure une supervision active des orientations stratégiques et des enjeux ESG, garantissant un pilotage rigoureux et aligné avec les meilleures pratiques internationales.

À travers ce modèle intégré, BANK OF AFRICA affirme sa vocation à conjuguer performance financière, impact durable et contribution active au développement économique et social des territoires dans lesquels le Groupe opère.



BANK OF AFRICA - BMCE GROUP

Chiffres consolidés à fin décembre 2025



*Hors Resales / **Hors Repos

RATINGS



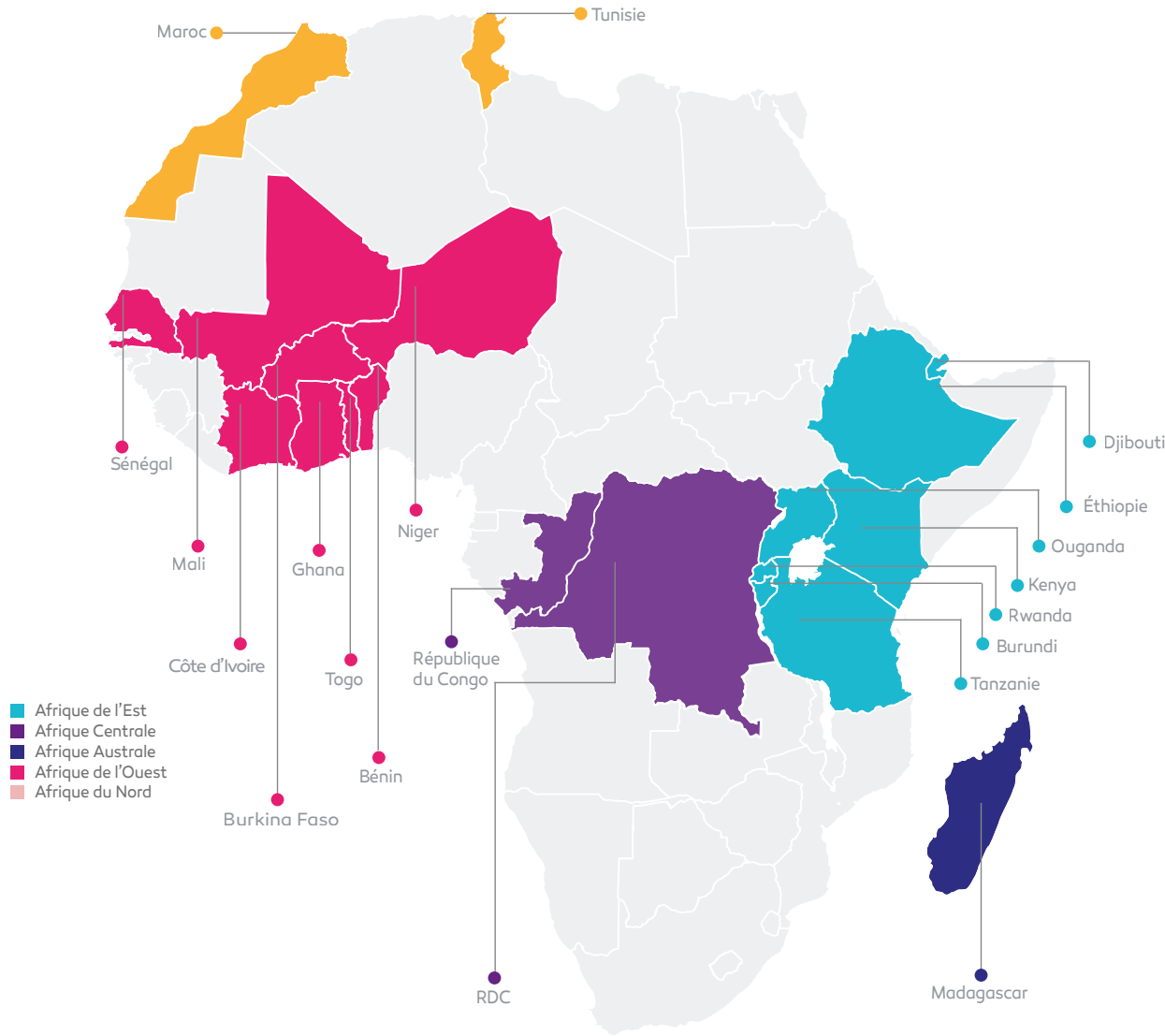
Un groupe bancaire multi-métiers, au cœur des dynamiques économiques africaines

Porté par une ambition africaine forte et structurante, et détenant 72,41% du capital de BOA Holding à fin 2025, le Groupe joue un rôle actif dans la construction d'économies résilientes, dynamiques et inclusives, dans une logique de création de valeur durable et d'impact positif.

Présent dans 20 pays en Afrique, le Groupe BANK OF AFRICA se positionne comme une plateforme bancaire panafricaine de référence, facilitant les flux d'investissements et d'échanges tout en renforçant l'accès et l'inclusion financière. Ancrée localement,

elle accompagne les grands projets de développement et déploie des solutions innovantes, notamment en finance durable et verte, intégrant progressivement les enjeux ESG.

Grâce à un modèle de banque universelle et à la complémentarité de ses filiales, le Groupe propose une offre complète de services financiers pour soutenir durablement ses clients. Il s'appuie enfin sur un cadre structuré de gestion des risques et une gouvernance rigoureuse, assurant un pilotage responsable à l'échelle panafricaine.



1^e

Banque marocaine à s'implanter en Afrique subsaharienne en 1989

2^e

Groupe panafricain par son rayonnement géographique: 20 pays et 5 zones économiques

608

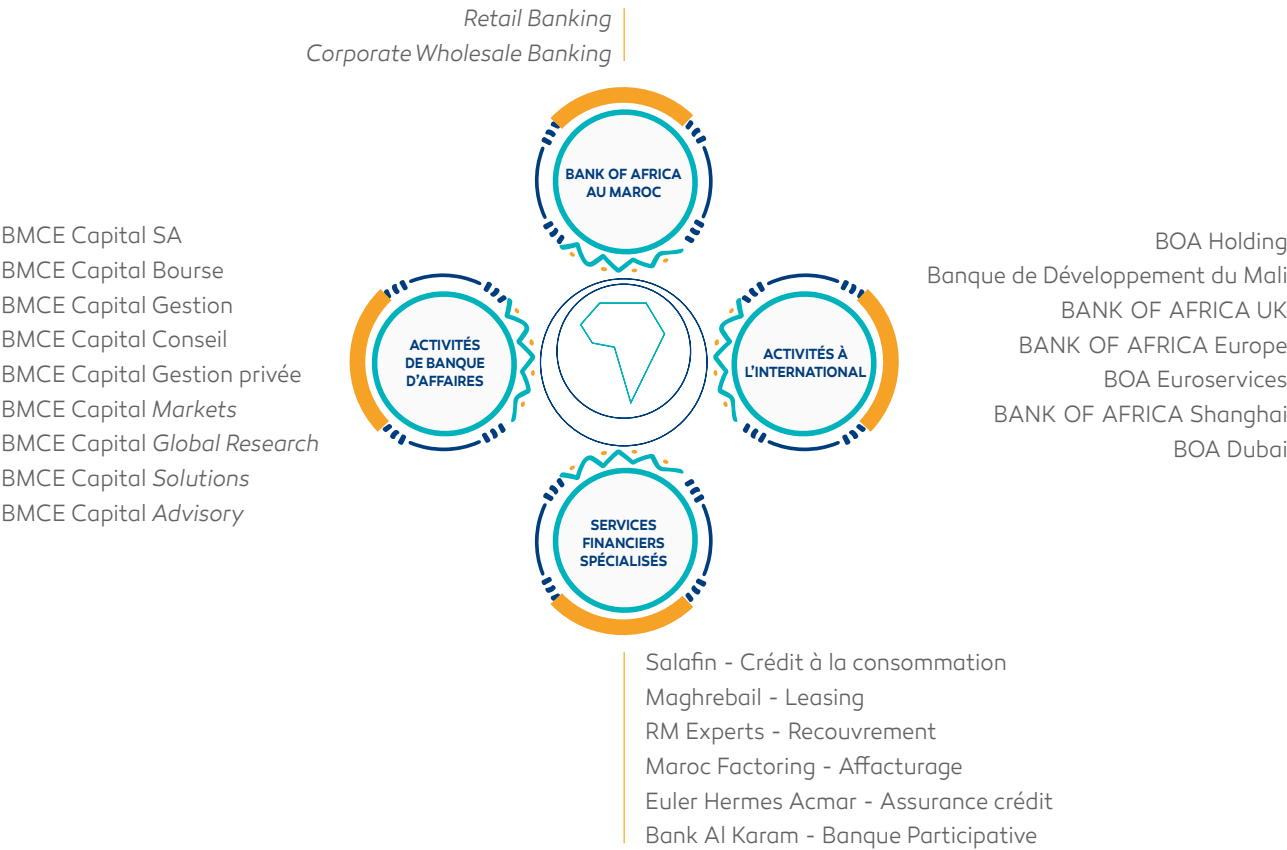
Agences bancaires - Hors Maroc -

8 059

Collaborateurs - Hors Maroc -

Fort de la complémentarité de ses enseignes et filiales, BANK OF AFRICA opère en tant que groupe bancaire universel, offrant une gamme complète de services couvrant la banque commerciale, la banque d'affaires,

ainsi que des métiers financiers spécialisés, notamment le leasing, le factoring, le crédit à la consommation et la banque participative



1^{ère}

société de leasing avec 21% de part de marché

2^e

Bancassureur

3^e

Banque en termes de total bilan
Part de marché crédits: 12,64%
Part de marché dépôts: 12,41%

3^e

Gestionnaire d'Actifs 12,7% de part de marché

Plus de six décennies d'engagement pour le développement du Maroc et du continent

BANK OF AFRICA, fondée il y a plus de 66 ans, est devenue un acteur majeur de l'économie marocaine et un groupe bancaire de référence à l'international, contribuant durablement au financement de l'économie et à la création de valeur. Elle a joué un rôle clé dans le développement des secteurs stratégiques et dans la

promotion de l'inclusion financière, en facilitant l'accès au financement pour divers segments, notamment les PME, les entrepreneurs et les populations sous-bancarisées. Depuis sa privatisation en 1995 et son intégration à O Capital Group, la Banque a accéléré sa transformation, renforcé son modèle de banque universelle et intégré

progressivement les enjeux ESG dans son modèle de développement. Présente dans plus de 30 pays, elle agit comme une plateforme d'intermédiation favorisant les échanges et investissements entre le Maroc, l'Afrique et le reste du monde.

Engagée dans la transition durable, BANK OF AFRICA développe des solutions de finance verte et durable, tout en intégrant les enjeux climatiques et de gouvernance, conciliant ainsi performance économique, responsabilité sociétale et développement inclusif.

1959-1994

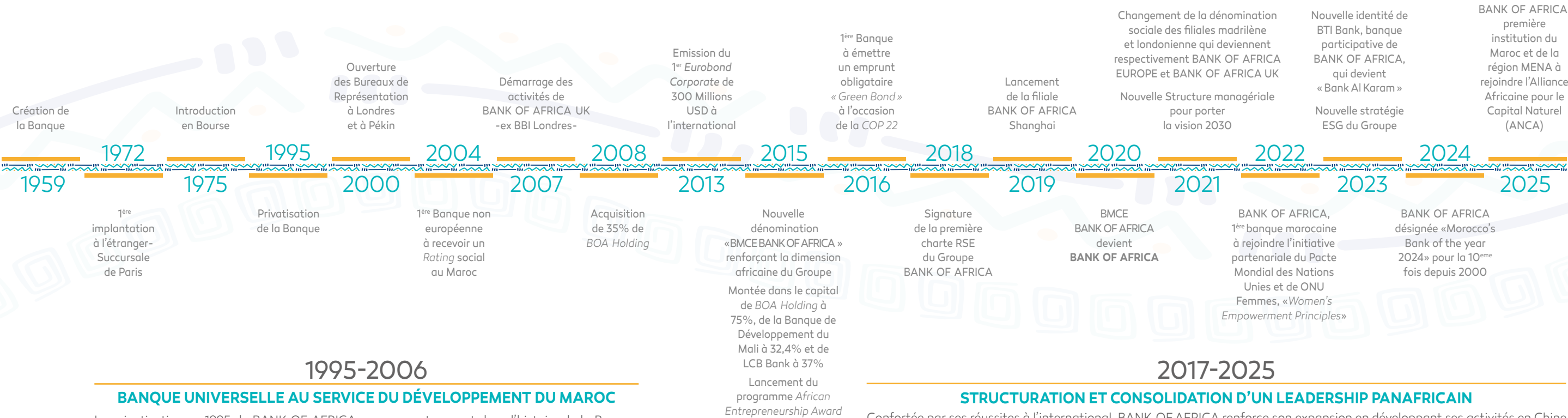
NAISSANCE D'UNE BANQUE OUVERTE SUR LE MONDE

Née en 1959, sous l'impulsion de Feu sa Majesté le Roi Mohammed V, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur a été fondée pour développer le commerce extérieur du Maroc.

2007-2016

NOUVEL ÉLAN, AMBITIONS PANAFRICAINES ET INTERNATIONALES

BANK OF AFRICA accélère son développement à l'international à travers de nombreuses filiales à la fois en Afrique et en Europe. Compte tenu des fortes potentialités du développement permanent du continent africain, BANK OF AFRICA concrétise ses ambitions de devenir une Banque panafricaine à caractère international. D'autres acquisitions s'en suivent et viennent confirmer l'engagement durable dans lequel s'inscrit le Groupe sur le continent.



1995-2006

BANQUE UNIVERSELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU MAROC

La privatisation en 1995 de BANK OF AFRICA marque un tournant dans l'histoire de la Banque et lui permet d'élargir son portefeuille d'activités. En s'appuyant sur son expertise de départ de Banque de commerce extérieur, BANK OF AFRICA développe une Banque universelle, s'imposant comme une référence dans le secteur bancaire national et devenant un acteur de premier plan dans le développement économique du Royaume.

2017-2025

STRUCTURATION ET CONSOLIDATION D'UN LEADERSHIP PANAFRICAIN

Confortée par ses réussites à l'international, BANK OF AFRICA renforce son expansion en développant ses activités en Chine et au service de l'Afrique. La Banque change de dénomination pour devenir naturellement «BANK OF AFRICA» et définit un plan stratégique qui s'appuie sur 4 axes de développement : La centricité client, la digitalisation des activités, l'accélération du développement en Afrique, et le renforcement de son positionnement dans la finance à impact.

Aujourd'hui, BANK OF AFRICA est un acteur économique et financier incontournable en Afrique, qui s'appuie sur un puissant réseau qui couvre 20 pays africains dans les 5 zones du continent.

Vision 2030 : création de valeur et perspectives de croissance



BANK OF AFRICA a pour ambition de devenir un Groupe panafricain présent dans plus de 25 pays, créateur de valeur, leader en termes de responsabilité sociale et environnementale, outil d'une finance à impact pour les échanges et les investissements dans le Continent et au service des Africains du monde.



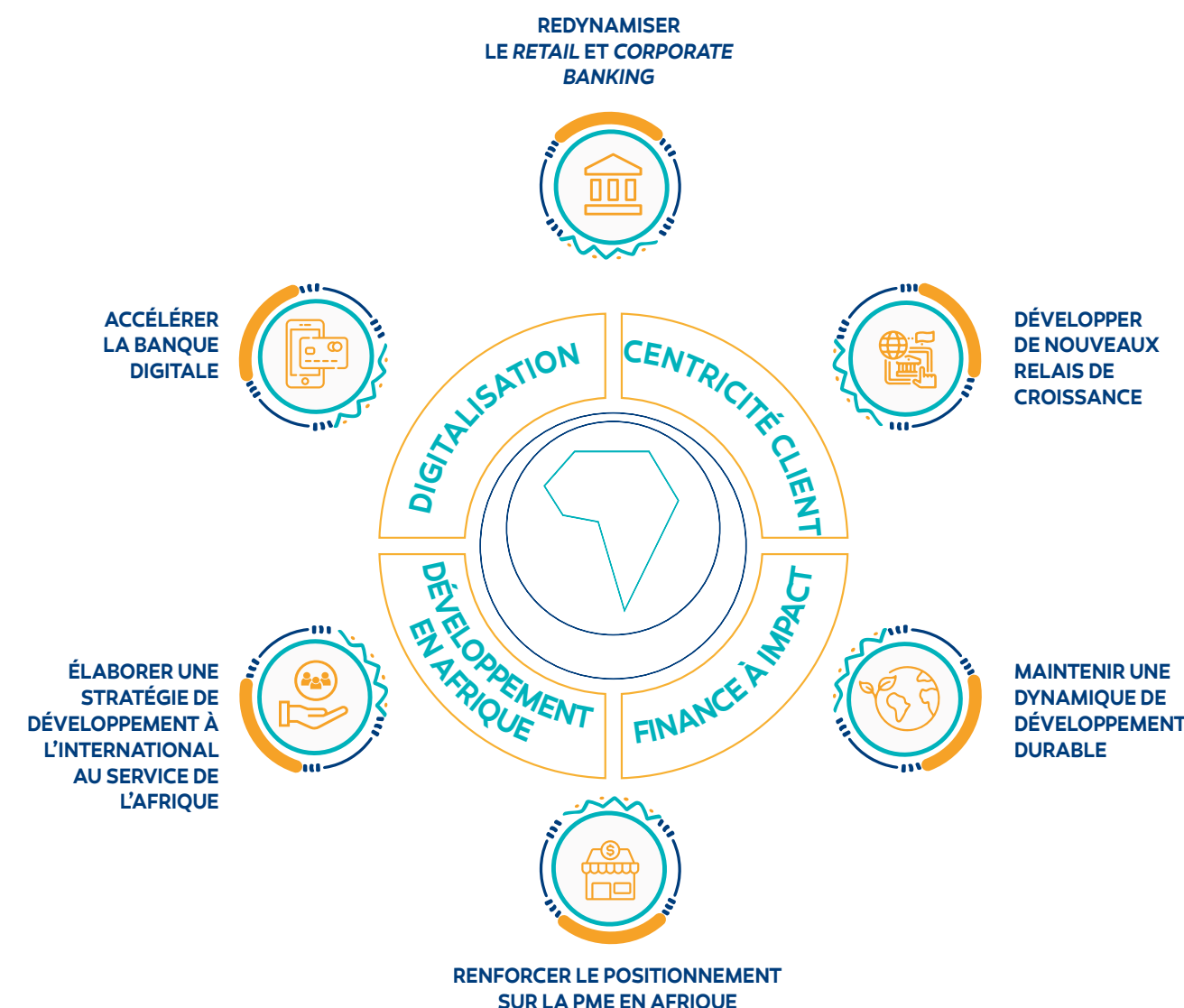
OTHMAN BENJELLOUN
Président Directeur Général
du Groupe BANK OF AFRICA

Forte d'un héritage de plus de 66 ans au service du développement du commerce extérieur et de l'économie nationale, BANK OF AFRICA s'inscrit aujourd'hui dans une nouvelle phase de croissance, portée par une ambition stratégique à l'horizon 2030, orientée vers une création de valeur durable. S'appuyant sur des fondations solides et un ancrage historique au Maroc, le Groupe entend renforcer son rôle de partenaire de référence des dynamiques économiques, en contribuant activement à la structuration des filières stratégiques, au financement des infrastructures et à la stimulation de l'investissement, dans une logique de développement inclusif et d'impact positif.

En 2025, BANK OF AFRICA a poursuivi le déploiement de sa feuille de route stratégique, définie dans le cadre de la Vision 2030. Celle-ci s'articule autour de piliers structurants visant à renforcer sa performance globale et sa création de valeur à long terme. Cette feuille de route s'appuie sur l'accélération de la transformation digitale, le redéploiement des activités de *retail* et de *corporate banking*, ainsi que le développement de nouveaux relais de croissance, en cohérence avec les dynamiques économiques des marchés où le Groupe opère. Elle intègre également une ambition affirmée en matière de finance durable, en consolidant l'intégration des enjeux

ESG dans les modèles d'affaires, les processus de décision et les offres commerciales. À travers le renforcement de son positionnement sur le segment PME et la structuration d'une stratégie de développement international au service du continent africain, BANK OF AFRICA contribue activement à l'inclusion financière et au financement des économies locales. Cette approche intégrée, fondée sur une gouvernance renforcée et un pilotage rigoureux de la performance, permet au Groupe de conjuguer croissance, résilience et impact positif.

À l'horizon 2030, BANK OF AFRICA ambitionne ainsi de consolider son positionnement en tant qu'acteur bancaire panafricain de premier plan, capable de générer une croissance durable, inclusive et créatrice de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, en conciliant performance économique, responsabilité sociétale et impact durable.



Un modèle de création de valeur durable au service des économies africaines

Au cœur de sa stratégie, BANK OF AFRICA affirme un modèle de développement fondé sur la création de valeur durable, conciliant performance financière, impact sociétal et contribution active à la transformation des économies africaines. S'appuyant sur des fondamentaux solides - capital humain, présence internationale,

expertise métier et solidité financière - le Groupe déploie une vision ambitieuse à l'horizon 2030, structurée autour de leviers de croissance tels que la digitalisation, la centricité client et la finance à impact.

Dans un environnement en mutation, BANK OF AFRICA renforce son efficacité opérationnelle et ses performances financières et commerciales, consolide ses dispositifs de gestion des risques et poursuit le développement de solutions innovantes au service de ses clients. Cette dynamique s'accompagne d'un engagement

concret en faveur des Objectifs de Développement Durable, traduisant la volonté du Groupe de générer une croissance inclusive, responsable et créatrice de valeur partagée à l'échelle panafricaine.

NOS RESSOURCES

NOTRE ALLOCATION DES RESSOURCES

NOTRE PERFORMANCE

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

CAPITAL HUMAIN

La diversité des collaborateurs de BANK OF AFRICA répartis dans ses 32 pays de présence est son atout majeur. Ils constituent la force motrice de son engagement envers ses clients et partenaires :

15 300

Collaborateurs

45%

Parité femme/homme

RÉSEAU INTERNATIONAL

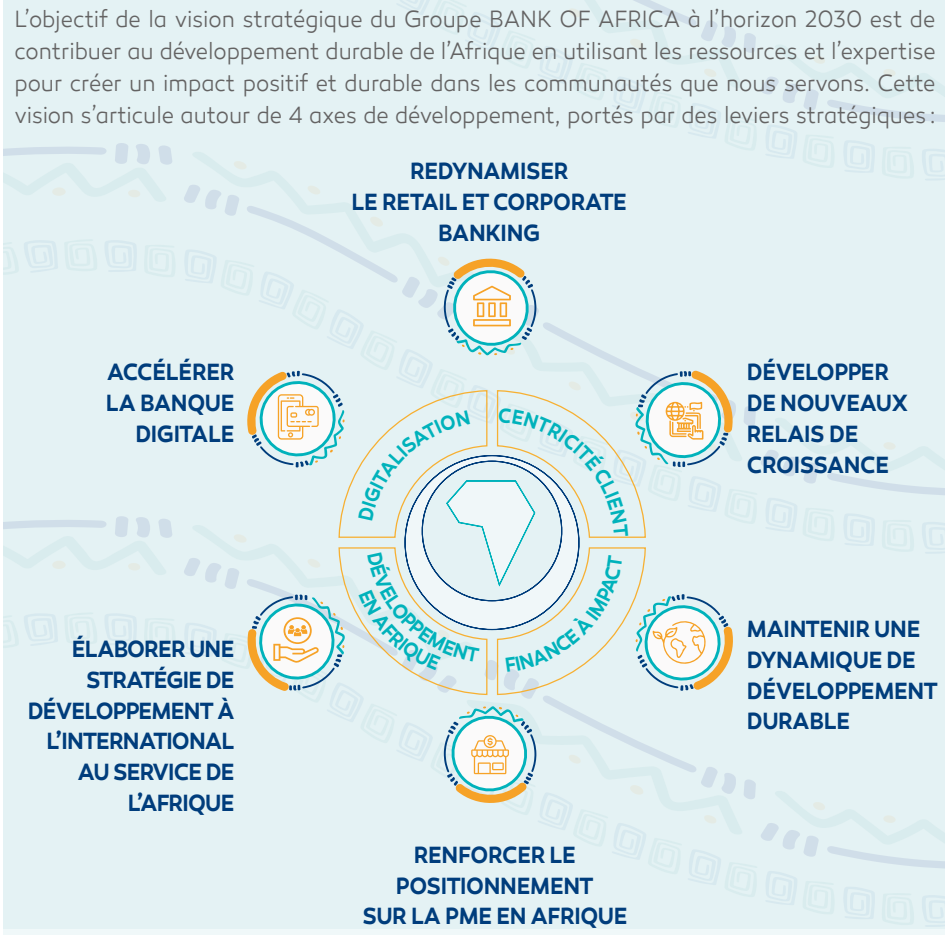
Le vaste réseau de BANK OF AFRICA compte près de 2 000 points de vente, assurant une accessibilité optimale à nos clients à travers plusieurs pays.

SOLIDITÉ FINANCIÈRE

BANK OF AFRICA est la 3^{ème} plus grande banque au Maroc, avec un total bilan de 438 milliards de dirhams et 2^{ème} bancassureur. Cette position renforce son positionnement en tant qu'institution financière fiable et solide, offrant à ses clients une confiance inégalée dans ses services.

SAVOIR-FAIRE LOCAL ET CONTINENTAL

Grâce à sa présence géographique étendue et à son positionnement diversifié, BANK OF AFRICA a consolidé son expertise reconnue dans le financement des particuliers et des entreprises, au niveau national et à l'échelle internationale.



AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

BANK OF AFRICA œuvre à améliorer de manière continue son efficacité opérationnelle à travers l'accélération de la transformation digitale ainsi que le renforcement de l'efficacité commerciale en créant de nouveaux produits.

REINFORCEMENT DES DISPOSITIFS DE GESTION DES RISQUES ET DE RECOURS

Les équipes de BANK OF AFRICA gèrent au quotidien différents risques et veillent au respect des directives légales et réglementaires afin d'assurer une gestion appropriée du portefeuille de BANK OF AFRICA.

PERFORMANCE COMMERCIALE - CRÉDITS & DÉPÔTS -

Groupe : Crédits à la clientèle - hors Resales - de 233 milliards DH, en augmentation de +5% et dépôts à la clientèle - hors Repos - à 275 milliards DH (+7% vs 2024).

BANK OF AFRICA SA : 149 milliards DH de crédits, en hausse de +5,4% et 133 milliards DH de dépôts.

PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE - PNB -

Groupe : 20,3 milliards DH, en hausse de +9% par rapport à 2024.

BANK OF AFRICA SA : 9,4 milliards DH, en hausse de +13%.

BOA Holding : 860 millions EUR de PNB, +10% vs. 2024.

GESTION DES RISQUES - RATIO DU COÛT DU RISQUE -

Groupe : 1,3% stable par rapport à 2024.

BANK OF AFRICA SA : 1,3% quasi-stable par rapport à 2024.

BOA Holding : 1,3% contre 0,7% en 2024

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (AGENDA 2030)

REGULATEURS & GOUVERNEMENT

BANK OF AFRICA s'est dotée d'une gouvernance solide et d'une gestion des risques efficace, en ligne avec les standards requis au niveau national, régional et international notamment :

- Dispositif de gouvernance aux normes internationales
- Dispositif LBC/FT
- Conformité loi FATCA
- Système de Management Anti-corruption
- 3,7 milliards DH d'impôts et taxes payés par le Groupe

CLIENTS

Grâce à sa culture d'innovation, BANK OF AFRICA développe des services et des produits qui répondent aux besoins de chaque catégorie de clients.

- « Crédit Daba » (crédit en ligne) et « Daba Pay » (application de paiement mobile)
- « Daba Transfer » : transfert d'argent en ligne
- Crédit Habitat : plateforme 100% en ligne de crédit habitat
- Agence Directe : service en ligne pour l'ouverture de comptes bancaires à distance
- BMCE Direct : gestion des différentes opérations bancaires
- « Dima Kayn L'hal » : portefeuille enrichi de produits et services
- « Business Online » : plateforme digitale pour la gestion de l'ensemble des opérations bancaires de la clientèle Entreprises
- « SCF by BOA » première plateforme 100% digitale et collaborative de Supply Chain Finance au Maroc

ENVIRONNEMENT & CLIMAT

Le Groupe se distingue en étant précurseur du financement de la transition énergétique et partenaire des principaux bailleurs de fonds internationaux.

- Green Value Chain pour financer des projets d'amélioration de l'empreinte environnementale des entreprises en partenariat avec la BERD
- Stratégie Climat de BANK OF AFRICA alignée à la TCFD/ISSB
- « Finance Durable by BOA » pour accompagner les entreprises dans leur transition écologique
- Certification ISO 14001 relative au Management Environnemental
- Certification ISO 5001 relative au Management de l'Energie
- Une stratégie climat alignée aux standards internationaux

COLLABORATEURS

Le Groupe accorde une attention particulière au bien-être et à l'épanouissement de ses collaborateurs et agit en faveur de la parité genre et de l'inclusion.

- 1^{ère} banque certifiée ISO 21001 pour la qualité de ses systèmes de management de la formation et ISO 45001 pour son système de management de la santé et de la sécurité au travail
- Feuille de route Diversité et Inclusion structurée en partenariat avec l'agence allemande de coopération internationale GIZ
- BANK OF AFRICA ACADEMY : Part des collaborateurs bénéficiant de formation : 96%
- Parité femme/homme : 45%
- Adhésion au *Women's Empowerment Principles*
- 4,5 milliards DH de masse salariale - y compris assurances et avantages sociaux.

SOCIÉTÉ

A travers la Fondation BMCE BANK et la Fondation BOA, le Groupe est engagé auprès des communautés en contribuant au développement de l'éducation et en assurant l'accès aux soins.

- 4% du Résultat Brut d'Exploitation dédié à la Fondation BMCE Bank
- La Fondation BMCE BANK : +69 écoles au Maroc et en Afrique subsaharienne avec 35 800 élèves scolarisés dont 50% de filles
- La Fondation BOA avec, chaque année, plus de 180 000 bénéficiaires des initiatives pour la santé et l'éducation

Une base actionnariale solide, diversifiée et de référence

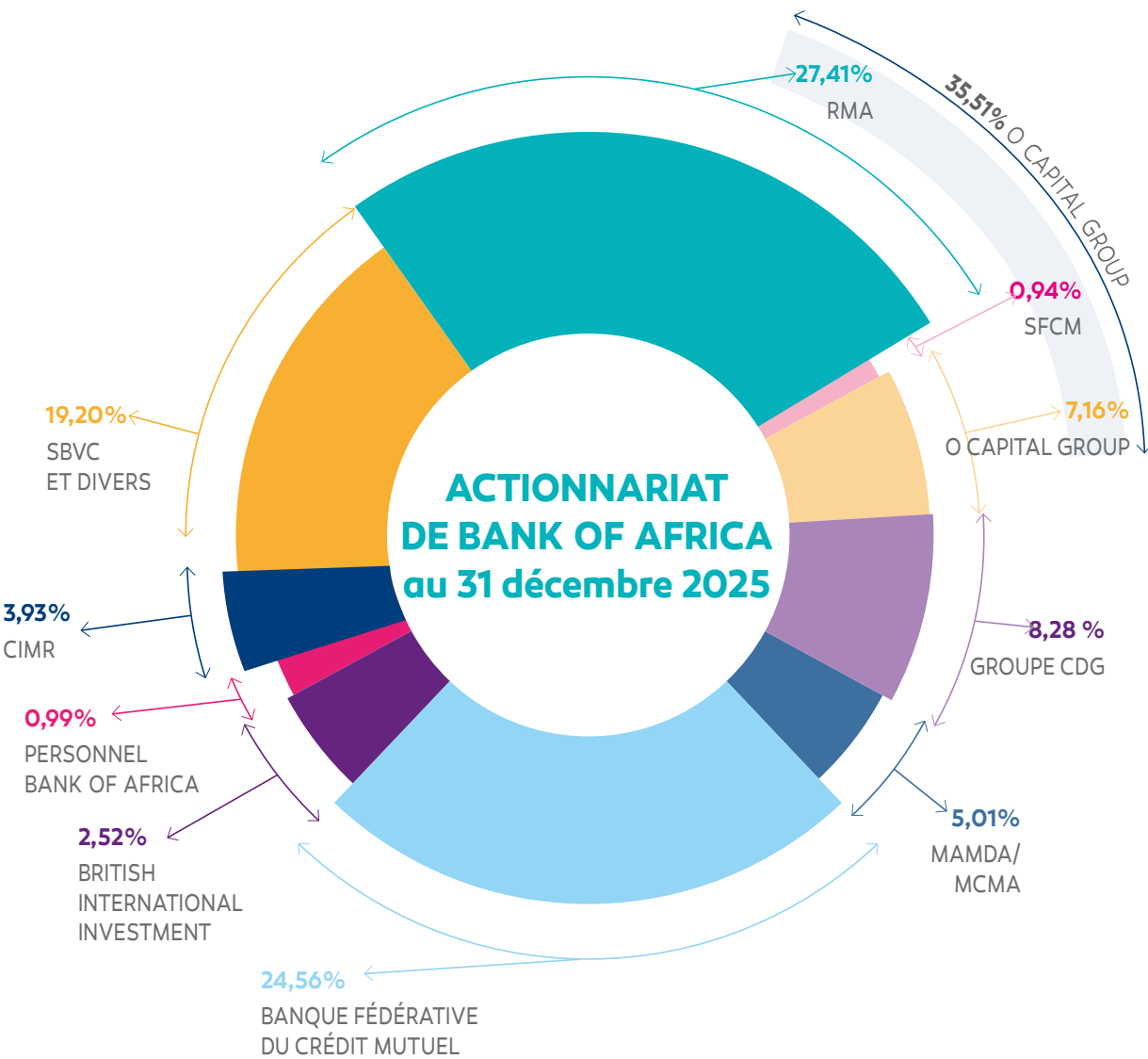
S'appuyant sur la clarté de sa stratégie, la robustesse de ses fondamentaux et la constance de son excellence opérationnelle, BANK OF AFRICA bénéficie de la confiance d'investisseurs institutionnels de premier plan, au Maroc comme à l'international, partageant une vision commune de création de valeur durable et de gouvernance responsable.

Aux côtés de son actionnaire de référence, O Capital Group, le Groupe a su fédérer des partenaires stratégiques de premier rang, engagés dans l'accompagnement de sa trajectoire de développement. Cette structuration de l'actionnariat repose sur des principes de transparence et d'équité, garantissant le respect des droits des actionnaires et la protection des intérêts des actionnaires minoritaires dans le cadre d'un dialogue actionnarial régulier.

Dès le début de sa transformation, une dynamique structurée de diversification de l'actionnariat a été

lancée, notamment avec l'entrée du Groupe Crédit Mutuel -CIC- puis par l'accroissement progressif de sa participation.

Cette dynamique a continué avec l'ouverture du capital en 2019, marquée par l'arrivée de *British International Investment* (anciennement CDC Group PLC), une institution de référence dans le financement du développement. Cela démontre l'attractivité du Groupe pour les investisseurs internationaux engagés dans la finance durable et l'investissement responsable. La structure de l'actionnariat de BANK OF AFRICA, caractérisée par sa stabilité et sa diversification, constitue un levier essentiel de solidité et de résilience. À travers la qualité, la diversité et la stabilité de son actionnariat, BANK OF AFRICA consolide durablement sa capacité à soutenir ses ambitions stratégiques et à accompagner, dans la durée, les dynamiques de croissance, de transformation et d'intégration économique dans ses zones d'intervention.



PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

O CAPITAL GROUP	RMA	GROUPE CDG	BFCM - GROUPE CRÉDIT MUTUEL-ALLIANCE FÉDÉRALE	BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT
Né de la fusion par absorption de FinanceCom par le Holding Benjelloun Mezian, courant 2021, O Capital Group est un Groupe industriel et financier marocain de premier plan opérant dans différents domaines d'activités à fort potentiel de croissance.	Compagnie d'assurances parmi les leaders en Afrique du Nord, s'appuyant sur un réseau de proximité et une innovation permanente.	Institution publique marocaine qui a pour mission d'investir et de soutenir des projets d'envergure pour renforcer le développement économique et les infrastructures du Maroc.	Groupe bancaire mutualiste de premier plan implanté en France et à l'international, regroupant des activités de banque de détail, de bancassurance et de monétique. Ses filiales couvrent également les domaines des services financiers spécialisés -crédit à la consommation, créditbail...- et de l'informatique.	Institution de financement du développement et d'investissement à impact du Royaume-Uni, elle œuvre à la promotion et au développement durable en matière économique, sociale et environnementale dans ses pays d'implantation, en investissant des capitaux pour soutenir la croissance et l'innovation du secteur privé.

A PROPOS DE O CAPITAL GROUP

Animé par une volonté de croissance saine appuyée par une stratégie d'innovation et d'ouverture sur les horizons, les secteurs et les métiers de l'avenir, O Capital Group a acquis une notoriété avérée et intervient dans plusieurs régions à travers le monde. Au niveau national et continental, O Capital Group est reconnu pour avoir œuvré à la réalisation de plusieurs grands projets structurants et pour sa puissante mobilisation, au service de plusieurs pans de l'économie, tels que le Port

Tanger Med, l'introduction du premier opérateur privé de téléphonie mobile au Maroc, le développement de la Cité Industrielle Mohammed VI Tanger Tech et la construction de la Tour Mohammed VI à Rabat. Au fil de sa trajectoire, O Capital Group s'est fixé pour cap de prendre des positions solides et d'avant-garde dans les secteurs porteurs, répondant aux besoins du développement économique et social et des intérêts des générations futures du Maroc et de l'Afrique. Essentiellement orienté vers les métiers de la Banque et de l'Assurance, O Capital Group a évolué en tant qu'investisseur pour le long terme et s'est diversifié dans de nouveaux secteurs à forte valeur ajoutée porteurs de synergies avec ses activités Core Business. Au-delà des frontières marocaines, O Capital Group s'est développé à travers une stratégie de croissance externe pour assurer sa diversification régionale et en capitalisant sur un réseau de partenaires de premier plan.

LES PÔLES DE O CAPITAL GROUP

CORE BUSINESS	RELAIS DE CROISSANCE	PRIVATE EQUITY	PATRIMOINE	INTERNATIONAL
RMA Deuxième compagnie du secteur marocain des assurances en termes de primes émises, née de la fusion entre la Royale Marocaine d'Assurances et Al Wataniya effective en janvier 2005.	MEDITELECOM (ORANGE) Opérateur sur la marché marocain des télécommunications créé en 1999, s'adressant aussi bien au marché des Particuliers qu'à celui des PME et des Grandes Entreprises, dont les produits et services sont brandés Orange depuis décembre 2016. En 2025, l'opérateur franchit une nouvelle étape technologique en déployant la 5G, offrant ainsi une connectivité ultra-rapide à ses clients.	FINATECH GROUP Acteur majeur de l'énergie et des technologies numériques de l'information et de la communication, créé en juin 2007. Intégrateur de référence qui offre des solutions et infrastructures globales depuis la conception, la réalisation jusqu'à la maintenance et l'exploitation.	ARGAN INVEST Société d'investissement dans les métiers de gestion immobilière, à travers Actif Invest et Colliers International Maroc.	O CAPITAL EUROPE (EX-FINANCECOM INTERNATIONAL) Société basée au Luxembourg spécialisée en stratégie patrimoniale et en investissement à destination de grands patrimoniaux.
BANK OF AFRICA Troisième Groupe bancaire privé marocain, présent dans une trentaine de pays et avec une forte implantation panafricaine notamment via le réseau BOA Holding.	CTM Société leader des secteurs du transport de voyageurs, de la messagerie, et du transport maritime et interurbain au Maroc, première société à être cotée à la Bourse de Casablanca en 1993.	AIR ARABIA MAROC Compagnie aérienne marocaine low-cost créée en 2009 en partenariat avec les Groupes Air Arabia et Holmarcom.	CAP ESTATE Filiale immobilière de O Capital Group.	O CAPITAL FRANCE (EX-FINANCECOM EUROPE) Entité de support et de coordination stratégique des principales Business Units pour le développement international en Afrique, Moyen Orient et Europe de O Capital Group.
	RANCH ADAROUCHE Plus grand élevage d'Afrique de bovins de type <i>Santa Gertudis</i> , évoluant notamment en mode de ranching extensif sur un domaine de plus de 11 000 hectares.		COLLIERS INTERNATIONAL MAROC Entité spécialisée dans la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, créée en partenariat avec Colliers International Group.	FCOMI-L GLOBAL CAPITAL Fonds européen de gestion multi-stratégies.
	GREEN OF AFRICA Opérateur spécialisé dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de centrales électriques opérant à base d'énergies renouvelables, né de la fusion absorption entre <i>Green of Africa Development</i> - absorbée- et <i>Green of Africa Investment</i> - absorbante- courant 2022. <i>Green of Africa</i> participe au consortium qui a remporté l'appel d'offres en 2023 pour la conception, la construction et l'exploitation de la station de dessalement de la région de Casablanca.		REVLY'S Société propriétaire de l'hôtel Amanjena, détenue à parts égales entre O Capital Group et AMAN RESORT.	
			RISMA Société cotée à la Bourse de Casablanca, principalement gestionnaire des hôtels de la chaîne Accor au Maroc de marque Sofitel, SuiteHotel Pullman, Novotel et Ibis	
			O TOWER Entité détenue conjointement par BANK OF AFRICA, RMA et O Capital Group portant le projet de la Tour Mohammed VI sur la vallée de Bouregrag à Rabat, inauguré en avril 2026.	
			VILLAJENA Société détenue conjointement et à parts égales avec le groupe AMAN, disposant d'une réserve foncière au sein du site resort golfique Amelkis qui est destinée à l'édification d'un projet immobilier prime brandé AMAN.	

Une gouvernance solide, garante d'une performance durable et responsable

UNE GOUVERNANCE DE RÉFÉRENCE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DURABLE ET DE LA CRÉATION DE VALEUR

BANK OF AFRICA s'appuie sur un dispositif de gouvernance structuré et exigeant, fondé sur les principes de transparence, d'éthique et de responsabilité, au service d'une création de valeur durable. Ce cadre de *gouvernance* s'inscrit en cohérence avec les meilleures pratiques internationales et vise à garantir un pilotage stratégique rigoureux du Groupe.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION STRUCTURÉ, INDÉPENDANT ET DIVERSIFIÉ

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA repose sur une composition équilibrée intégrant une proportion significative d'administrateurs indépendants, présents au sein du Conseil depuis moins de 6 ans, gage de la qualité et l'objectivité des décisions.

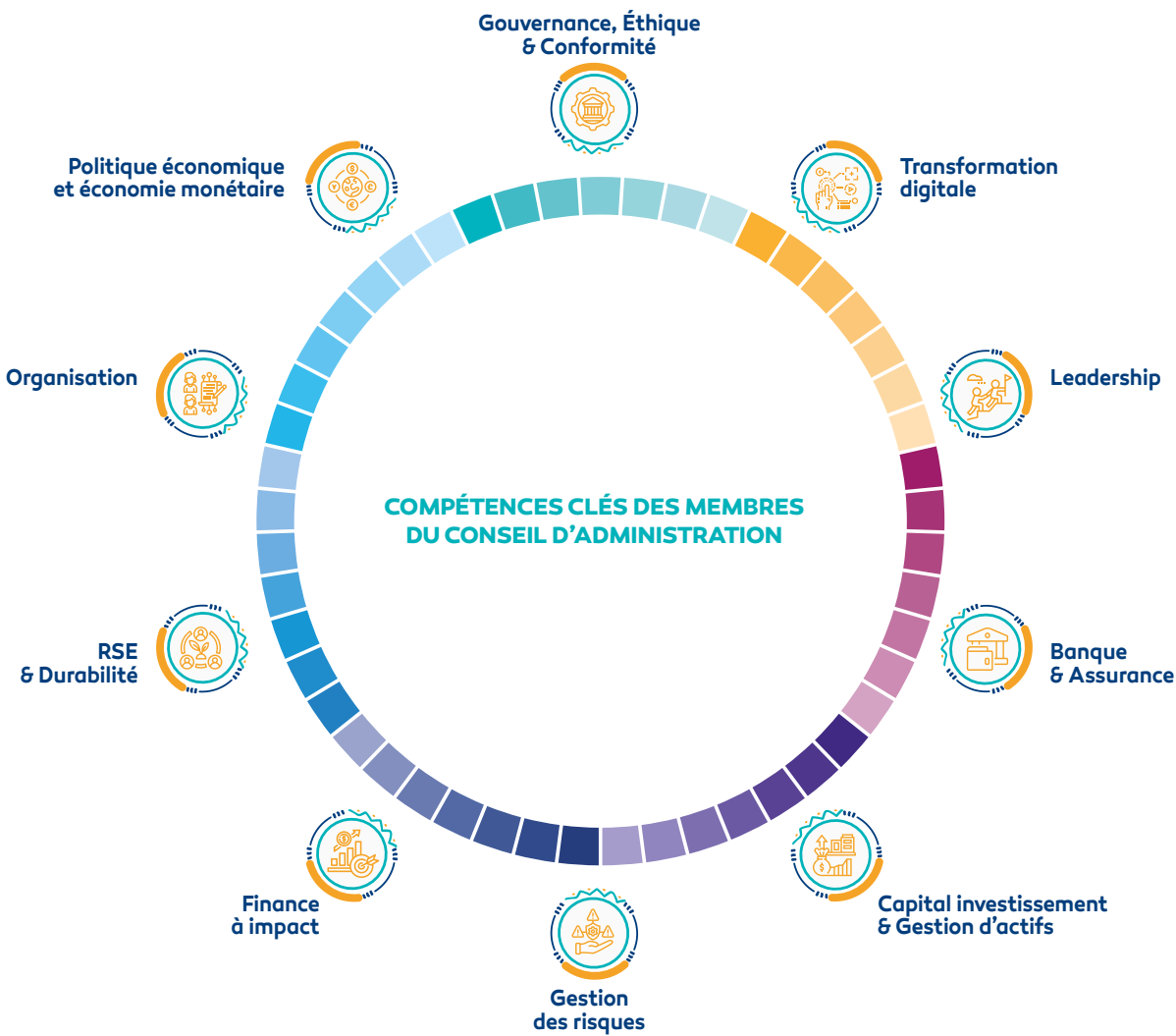
Le Conseil se distingue également par une diversité notable de ses Membres, notamment en matière de représentation féminine, ainsi que de la complémentarité des profils, des expertises et des expériences internationales. Il se réunit de manière régulière, avec un taux de participation élevé, assurant un suivi étroit des orientations stratégiques et des performances du Groupe.

DES COMITÉS SPÉCIALISÉS AU SERVICE D'UNE GOUVERNANCE RENFORCÉE

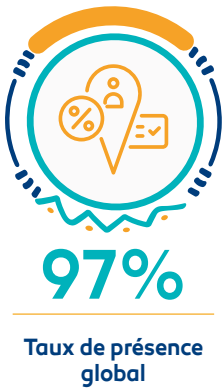
Afin d'assurer une gouvernance approfondie et efficace, le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA s'appuie sur des Comités Spécialisés, notamment le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations, le Comité des Risques Groupe, le Comité d'Audit et de Contrôle Interne et le Comité Stratégique, dont l'indépendance et l'expertise garantissent l'analyse approfondie et la formulation de recommandations pertinentes à la création de valeur pérenne pour le Groupe.

UNE DIRIGEANCE AU CŒUR DE L'EFFICACITÉ STRATÉGIQUE

Les organes de dirigeance contribuent, quant à eux, à l'alignement des orientations stratégiques avec les objectifs de performance globale et durable du Groupe.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BANK OF AFRICA EN CHIFFRES



UNE INTÉGRATION RENFORCÉE DES ENJEUX ESG AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE

BANK OF AFRICA a progressivement intégré les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses processus décisionnels. Le Conseil d'Administration assure une supervision de ces enjeux, appuyé par des instances dédiées et une organisation structurée.

Le Groupe s'est doté d'une stratégie ESG formalisée, assortie d'objectifs et d'indicateurs de performance, en cohérence avec les standards internationaux. Cette approche s'inscrit dans une logique de double matérialité, permettant de prendre en compte à la fois les impacts des activités du Groupe et les risques et opportunités liés à son environnement.

UNE GOUVERNANCE FONDÉE SUR L'ÉTHIQUE, LA CONFORMITÉ ET LA GESTION DES RISQUES

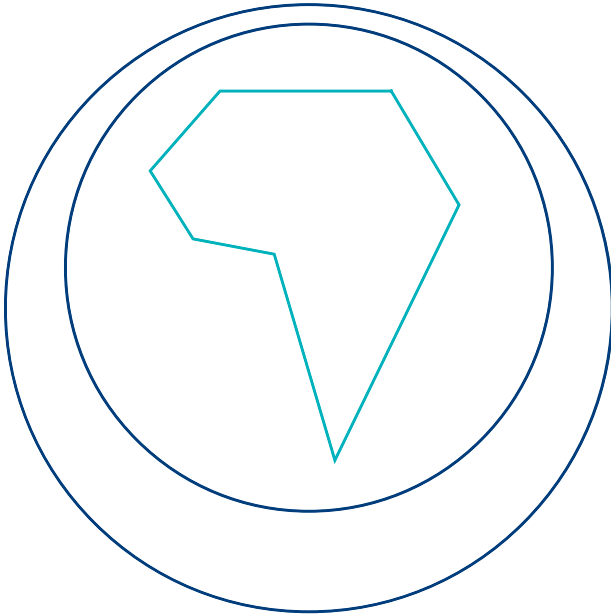
Le dispositif de gouvernance de BANK OF AFRICA est complété par un cadre robuste en matière d'éthique et de conformité, reposant sur un code de conduite et une politique de lutte contre la corruption, applicables à l'ensemble des collaborateurs et partenaires.

Le Groupe dispose par ailleurs d'un dispositif intégré de gestion des risques, couvrant notamment les risques ESG, et s'appuie sur des mécanismes de contrôle interne et d'audit assurant la fiabilité et la sécurité de ses opérations.

UNE TRANSPARENCE RENFORCÉE ET UNE VÉRIFICATION EXTERNE

Dans une logique de transparence accrue, BANK OF AFRICA publie une information financière et extra-financière en référence aux standards internationaux, en s'appuyant notamment sur les référentiels GRI, CSRD et ISSB. Le Groupe renforce la crédibilité de ses informations à travers des démarches de vérification externe.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. Othman Benjelloun,
Président Directeur Général



M. Azeddine Guessous,
Représentant permanent
de RMA et Administrateur
Intuitu Personae



M. Lucien Miara,
Représentant Permanent
de la Banque Fédérative
du Crédit Mutuel



M. Khalid Safir,
Représentant Permanent
de la Caisse de Dépôt et
de Gestion



M. Hicham El Amrani,
Représentant Permanent
de O Capital Group et
Administrateur Intuitu
Personae (*)



M. Mohamed Kabbaj,
Administrateur
Indépendant



Mme Nezha Lahrichi,
Administratrice
Indépendante



Mme Ngozi Edozien,
Administratrice
Indépendante



Mme Laureen Kouassi-Olsson,
Administratrice Indépendante



Mme Jinane Laghrari,
Administratrice
Indépendante



M. Brahim Benjelloun Touimi,
Administrateur Directeur
Général Délégué



Mme Myriem Bouazzaoui,
Administratrice Intuitu
Personae



Conseiller auprès de la Présidence,
M. Brian Mck Henderson

(*) Résolution soumise à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de ratifier la cooptation faite par le Conseil d'Administration du 27 mars 2026, de M. Hicham El Amrani, en remplacement de M. Abdou Bensouda démissionnaire.

Une trajectoire de croissance solide portée par des fondamentaux renforcés

En 2025, BANK OF AFRICA confirme la solidité de sa trajectoire de croissance et le renforcement de ses fondamentaux financiers, dans la continuité des performances enregistrées au cours des exercices précédents. Le Produit Net Bancaire consolidé progresse de +9%, porté par la dynamique soutenue du cœur de métier, tant sur la marge d'intérêt que sur les commissions, ainsi que par la contribution des activités de marché. Cette évolution s'inscrit dans une tendance de croissance régulière des revenus, appuyée par la diversification des sources de création de valeur.

La performance opérationnelle poursuit son amélioration, avec un coefficient d'exploitation ramené à 45,8%, grâce à une progression des revenus supérieure à celle des charges. Le Résultat Brut d'Exploitation atteint ainsi 11 milliards de dirhams, traduisant la capacité du Groupe à renforcer son efficacité tout en accompagnant le développement de ses activités.

Le Résultat Net Part du Groupe s'établit à 3,8 milliards de dirhams, en hausse de +11%, prolongeant la dynamique engagée en 2024, qui avait marqué un palier significatif dans la génération de résultat. Cette évolution s'inscrit dans une tendance de croissance soutenue, reposant sur la contribution équilibrée des différentes activités et géographies.

Le coût du risque évolue de manière maîtrisée à 3,3 milliards de dirhams, avec un ratio stable à 1,3%, illustrant la qualité du portefeuille et la discipline en matière de gestion des risques. Cette stabilité confirme la capacité du Groupe à accompagner la croissance de ses encours tout en maintenant un niveau de risque contenu.

Sur le plan bilanciel, les encours de crédits progressent de +5%, soutenus principalement par la dynamique du marché marocain, tandis que les dépôts de la clientèle augmentent de +7%, portés notamment par la croissance des dépôts à vue. Cette évolution contribue à l'amélioration de la structure de financement et à l'optimisation du coût des ressources.

Enfin, les capitaux propres part du Groupe atteignent 32 milliards de dirhams, en hausse de +9%, renforçant davantage la solidité financière de BANK OF AFRICA. Cette progression s'appuie notamment sur les opérations de renforcement des fonds propres réalisées au cours des derniers exercices.

Sur l'ensemble de la période récente, BANK OF AFRICA confirme ainsi une trajectoire de croissance rentable, fondée sur la solidité de son modèle économique, l'amélioration continue de son efficacité opérationnelle et une gestion rigoureuse des risques.

DIGITALISATION

+60%

des flux de la clientèle entreprises traités via les canaux digitaux

RATIOS PRUDENTIELS

11,6%

(Déc.2024: 11%)
Ratio Tier 1

GESTION DES RISQUES ET QUALITÉ D'ACTIFS

+3%

3,3 MMDH
Coût du Risque

+177%

Crédits à la consommation en ligne

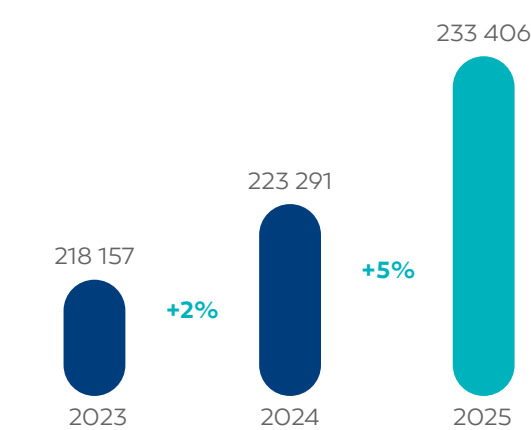
12,9%

(Déc.2024: 12,6%)
Ratio de solvabilité

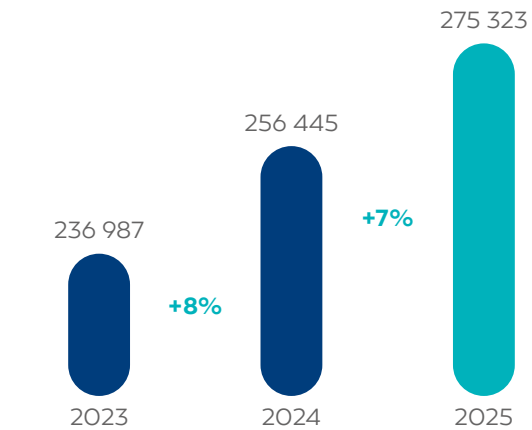
69,5%

(Déc.2024: 68,5%)
Taux de couverture

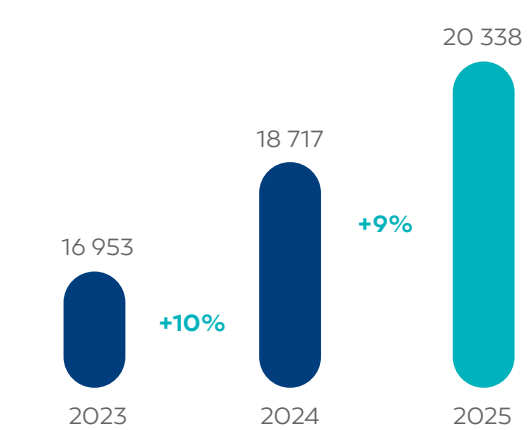
CRÉDITS DE LA CLIENTÈLE - HORS RESALES - EN MDH



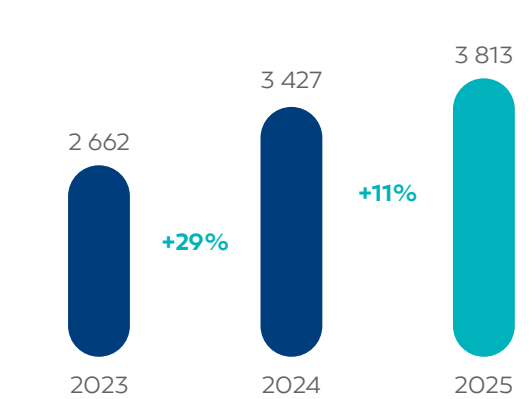
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE - HORS REPOS - EN MDH



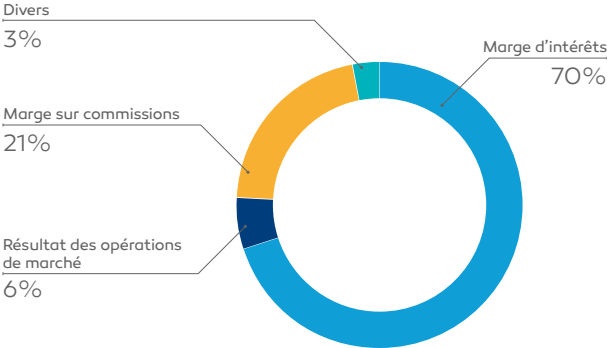
PRODUIT NET BANCAIRE - EN MDH



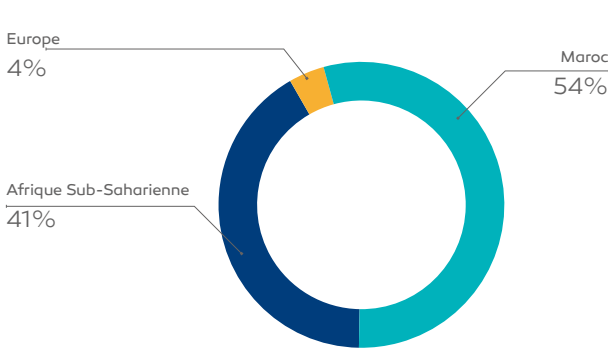
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE - EN MDH



STRUCTURE DU PRODUIT NET BANCAIRE EN 2025



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE EN 2025



2025, une année de réalisations & de progrès

FINANCEMENT DES GRANDS PROJETS STRUCTURANTS & PARTENARIATS STRATÉGIQUES

• Accompagnement et contribution au financement de divers projets : (i) valorisation du fluor issu des roches phosphatées marocaines à Jorf Lasfar, (ii) LGV Marrakech-Kénitra, (iii) station de dessalement du Grand Casablanca et (iv) construction et financement des contrats d'achat d'électricité du Programme Solaire Photovoltaïque Noor Atlas (Masen / ONEE).

• Conclusion d'un accord stratégique avec le groupe chinois *Jiangxi Geo-engineering Investment Group*, rappelant le rôle clé de BANK OF AFRICA en tant que passerelle entre l'Afrique et l'Asie.

• Partenariat entre la BAD et BOA Bénin / BOA Madagascar pour renforcer le financement du commerce et soutenir les entreprises locales les moins exposées aux risques environnementaux.



ACCOMPAGNEMENT DE LA PME ET DE L'ENTREPRENEURIAT

• Poursuite de l'engagement en faveur de la PME, avec +17% d'entrées en relation en 2025 et +221% des enveloppes accordées par rapport à 2024.

• Lancement de l'offre « *PME Invest by BOA* », dispositif intégré alliant financement, primes à l'investissement et accompagnement extra-financier en faveur des TPME.

• Organisation d'une série de Business Meetings régionaux (Fès, Tanger, Agadir) conjuguant accès facilité au crédit, instruments de partage de risques et assistance technique.



FINANCE DURABLE, ENGAGEMENT CLIMATIQUE & ENVIRONNEMENTAL

• Première banque marocaine à soumettre son Rapport Stratégie Climat à Bank Al-Maghrib (janvier 2025), aligné IFRS S2 / ISSB.

• Lancement de la nouvelle offre « CAP Transition Verte (GEFF III) », déclinée en quatre axes : CAP Économie Circulaire, CAP Efficacité Énergétique, CAP Eau et CAP Bâtiment Vert.

• Adhésion à l'Alliance Africaine pour le Capital Naturel (ANCA) à l'occasion de la Journée de la Terre, devenant le premier membre au Maroc et dans la région MENA.

• Déploiement du programme « Capacity Impact » et lancement du « Prix d'Excellence en Durabilité » par la Chaire Panafricaine de Durabilité et Finance à Impact, en partenariat avec six institutions académiques marocaines.

• BANK OF AFRICA investit dans l'énergie solaire et améliore l'efficacité énergétique des bâtiments et la production de l'Énergie propre.



INNOVATION DIGITALE, MARCHÉS DE CAPITAUX & SERVICES FINANCIERS

• Enrichissement des fonctionnalités digitales pour les clientèles Particuliers & Professionnels (Agence Directe, Crédit Habitat, Crédit Daba, BMCE Direct, Daba Transfer).

• Agrément Membre Négociateur sur le Marché à Terme (BMCE Capital Bourse).

• Lancement de l'activité d'acquisition monétique par Damane Cash (TPE fixes, mobiles, paiement en ligne).

Tenue de la 4^{ème} édition de l'Annual Investor Conference par BMCE Capital, renforçant la connexion entre marchés africains et investisseurs institutionnels internationaux.

INCLUSION FINANCIÈRE & ACCOMPAGNEMENT DES MAROCAINS DU MONDE

• Lancement de la gamme d'assurance inclusive « *Taaminate Damane* » (avec RMA) : décès, hospitalisation, primes accessibles.

• Mise en place d'un dispositif renforcé en faveur des Marocains du Monde, alliant événements phares et solutions adaptées.

• Organisation d'un forum dédié aux clients Marocains Citoyens du Monde de la région de Saïdia, en coordination avec le CRI de Fès, dans le cadre de la tournée « MDM Invest »

• BANK OF AFRICA, membre de la coalition marocaine pour l'inclusion financière de la femmes portée par la Bank Al Maghrib et le Ministère de l'économie et des Finances

ENGAGEMENT SOCIÉTAL & ÉDUCATION

• Poursuite de l'engagement de la Fondation BMCE Bank à travers son programme *Medersat.com*, avec 11 371 élèves bénéficiaires durant l'année scolaire 2025-2026 et 35 800 bénéficiaires au total depuis son lancement.



Nouveau modèle relationnel et de distribution « Réseau 2027 », pour une proximité renforcée avec la clientèle

Dans le prolongement de sa Vision 2030 et en réponse aux mutations profondes du secteur bancaire, marquées par l'accélération des innovations technologiques et l'évolution des attentes d'une clientèle toujours plus exigeante, BANK OF AFRICA engage une transformation structurante de son modèle commercial. À travers le programme « Réseau 2027 », le Groupe déploie un Modèle Relationnel et de Distribution renouvelé, conçu pour renforcer la proximité, la qualité de service et l'efficacité opérationnelle. Cette évolution repose sur plusieurs leviers clés : l'harmonisation des pratiques commerciales à l'échelle du Groupe, la mise en place d'une approche différenciée et segmentée de la relation client, la modernisation du maillage territorial, ainsi qu'une orchestration optimisée des canaux de distribution physiques et digitaux. Elle s'accompagne également d'une optimisation de l'allocation du temps commercial, au service d'une plus forte valeur ajoutée relationnelle, et d'une valorisation accrue du Capital Humain, au cœur de la performance durable du modèle. À travers cette démarche, BANK OF AFRICA affirme son ambition de construire une banque de référence, à la fois innovante, inclusive et résolument tournée vers l'avenir.



MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DEDIE COUVRANT TOUTES LES RÉGIONS

Dans le cadre du programme Réseau 2027, BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif pour son déploiement progressif à l'échelle des 7 Régions de la Banque. Ce dispositif s'appuie sur un parcours de formation structuré permettant aux équipes de se familiariser avec de nouvelles approches, de nouveaux outils et des postures managériales renouvelées.

Le lancement de ces pratiques commerciales et managériales vise à assurer une diffusion homogène de ces nouvelles pratiques à l'échelle du Réseau, à renforcer le rôle de chaque collaborateur en tant qu'acteur de proximité, et à accompagner l'évolution des méthodes de travail dans le but d'améliorer la performance commerciale et la qualité de service délivrée à la clientèle Entreprises de BANK OF AFRICA.



Des engagements structurants alignés sur les référentiels internationaux les plus exigeants

Inscrivant la durabilité au cœur de son modèle de développement, BANK OF AFRICA déploie, depuis plusieurs décennies, une approche structurée de la finance responsable et à impact. Le Groupe a progressivement intégré des standards élevés en matière d'éthique, de responsabilité sociale et environnementale, renforçant ainsi la cohérence entre sa stratégie, ses pratiques et ses engagements.

Cette trajectoire traduit la volonté de BANK OF AFRICA de contribuer activement au financement d'un développement durable, en accompagnant les transformations économiques et sociétales, tout en générant une valeur pérenne pour l'ensemble de ses parties prenantes.



BANK OF AFRICA premier signataire africain, en 2000, de la déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable du PNUE.



Mise en place d'un Système de Gestion Environnementale et Sociale des risques en partenariat avec IFC en 2008.



Adoption volontaire par BANK OF AFRICA des Principes de l'Equateur - EP - en mai 2010. Ensemble de normes visant à déterminer, évaluer et gérer les risques sociaux et environnementaux dans le domaine du financement de projets d'un montant supérieur à 10 millions USD.



Le Groupe BANK OF AFRICA, adhérant aux Principes pour une banque responsable (PRB) des Nations unies en septembre 2019, s'est engagé à aligner sa stratégie commerciale aux exigences des dits Principes par une intégration progressive au sein de ses opérations. Dans ce sens, la Banque a publié son 3^{ème} rapport appuyé par une évaluation dite pour répondre aux prescriptions des PBR à l'attention des évaluateurs externes.



1^{ère} Banque africaine à soutenir l'initiative chinoise Green Investment Principles for the Belt & Road - GIP. Elle en assure la Coprésidence du Bureau Afrique.



BANK OF AFRICA engagée au sein du réseau Africa pour la diversité, à travers la signature de la Charte Entreprise «Gender Diversity», élaboré par We4She dans le cadre du Africa CEO Forum.



BANK OF AFRICA, 1^{ère} Banque Marocaine à rejoindre l'initiative partenariale du Pacte mondial des Nations Unies et de ONU Femmes «Women's Empowerment Principles»



Membre fondateur du «African Business Coalition du Global Compact» -ABLC-, coalition panafricaine pionnière du secteur privé engagée en faveur d'un avenir durable en Afrique.



Adhésion au programme mondial pour les normes de durabilité, les rapports intégrés et la réflexion intégrée.



1^{ère} Banque africaine à adhérer au Task force on Climate -related Financial Disclosures - TCFD en 2018.



Adhésion au Global Compact en apportant son soutien à ses dix Principes, relatifs au respect des droits de l'Homme, des normes de travail, de protection de l'environnement, ainsi qu'à la lutte contre la corruption. Mise en ligne, en octobre 2017 du 1^{er} rapport «Communication On Progress» et obtention du statut «Global Compact Advanced COP's» en 2020.



Engagement en faveur du climat en rejoignant l'initiative «Mainstreaming Climate Action within Financial Institutions» – ou «l'Intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières».USD.



BANK OF AFRICA est devenue la première banque commerciale africaine membre de l'African Financial Alliance on Climate Change (AFAC).



BANK OF AFRICA est devenue, fin 2023, nouveau membre du comité consultatif de la PRB Academy, l'académie de formation dédiée aux Principes Bancaires Responsables -PRB- Principles for Responsible Banking-.



Partenariat de BANK OF AFRICA avec la Financial Alliance For Women - FAFW, principal réseau d'organisations financières membres dédié à la défense de l'économie féminine



BANK OF AFRICA est devenue en 2025 la première institution du Maroc et de la Région MENA à rejoindre l'Alliance Africaine pour le Capital Naturel

Un rayonnement international confirmé par des distinctions de premier plan

BANK OF AFRICA affirme son positionnement parmi les acteurs bancaires de référence à l'échelle internationale, une reconnaissance consacrée par sa présence dans les principaux classements mondiaux ainsi que par l'obtention de certifications de haut niveau.

À travers ces reconnaissances de premier plan, BANK OF AFRICA confirme la pertinence de ses orientations stratégiques, sa capacité à conjuguer performance, innovation et impact durable, ainsi que son ambition de demeurer un acteur bancaire panafricain de référence, engagé au service d'une croissance durable et inclusive.

Nos standards



Certification **PCI DSS - Payment Card Industry Data Security Standard**, attestant des normes élevées pour la sécurité des systèmes d'information de la Banque et en matière de sécurité des données pour les transactions par carte de paiement.



Renouvellement de la certification du Système de Management Intégré - SMI, couvrant pour l'efficacité énergétique (**ISO 50001**), la gestion environnementale (**ISO 14001**) et pour la santé et la sécurité au travail (**ISO 45001**) du Groupe.



BANK OF AFRICA Academy : Première banque marocaine à obtenir la certification **ISO 21001**, renouvelée avec succès en 2025, témoignant de l'engagement pour l'excellence pédagogique et le développement des compétences.



BMCE Capital : Label « **RSE Engagé – Niveau Exemple** » décerné par AFNOR, confirmant l'engagement en matière de responsabilité sociétale et environnementale.



BMCE Capital Conseil : Certification **ISO 9001** version 2015 témoignant de son engagement envers la **qualité et l'amélioration continue des services**.



BMCE Capital Gestion : solidité du dispositif de **contrôle interne** et la **sécurité de l'environnement de travail** avec le renouvellement de la certification internationale ISAE 3402 Type II.



BANK OF AFRICA et Eurafric Information: Obtention par le Data Center de BANK OF AFRICA d'une double certification **ISO 50001**, une première au Maroc et en Afrique, par **Bureau Veritas** et **IMANOR**, témoignant des engagements du Groupe et de sa filiale Eurafric Information en faveur de solutions innovantes et durables.



Operation Global Services : Certification PCI DSS - *Payment Card Industry Data Security Standard* - du dispositif selon les normes de sécurité internationale pour la **protection des données des cartes bancaires**.



AfricTrust : Premier **Prestataire de Confiance** au Maroc, avec l'approbation officielle de la DGSSI- Direction générale de la Sécurité des Systèmes d'Information



Renouvellement de la certification **ISO 37001** version 2025 du Système de Management **Anti-Corruption -SMAC-** de BANK OF AFRICA.

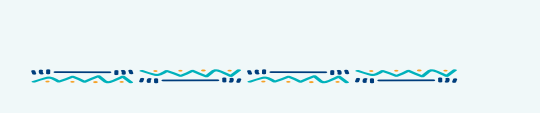
Nos distinctions



« **Morocco's Bank of the Year 2025- Banque Marocaine de l'Année 2025** » pour la 11^{ème} fois depuis 2000.
The Banker - Financial Times



Double récompense « **Morocco's Best Bank – Meilleure Banque au Maroc** » et « **Morocco's Best Bank for SMEs – Meilleure Banque au Maroc pour les PME** »
Euromoney Awards for Excellence



« **Meilleure Banque pour les PME au Maroc pour l'année 2026 – Best SME Bank in Morocco for 2026** ».
Global Finance Magazine



Parmi les trois meilleures banques du Maroc, reconnaissant la confiance et l'attachement des clients à la marque.
Love Brand Awards 2025



« **Most Admired Moroccan Financial Brand** » lors de la 5^{ème} édition marocaine de Brand Africa 100 - Morocco's Best Brands organisée par Brand Africa 100 et Integrate Consulting.
Brand Africa 100



« **Outstanding service** » lors de la réunion plénière 2025 tenue à Hong Kong, des **Green Investment Principles- GIP** – pour « **l'Initiative Ceinture et Route** » mettant en avant l'engagement de la Banque envers la finance durable.
Green Investment Principles



Meilleur Rapport de Développement Durable dans le secteur financier pour la 3^{ème} année consécutive, selon les nouvelles normes internationales de Reporting en matière de Développement Durable.



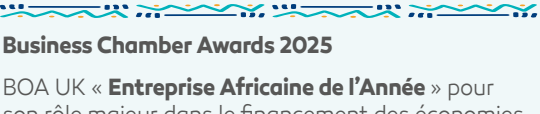
« **Banque Partenaire la Plus Active en 2024** » dans le cadre du programme « **Trade Facilitation Programme** » dédié à l'aide aux échanges commerciaux.



Eurafric Information : « **Top Employer 2025** » pour la 6^{ème} année consécutive, illustrant l'excellence organisationnelle et l'engagement envers les collaborateurs.



BANK OF AFRICA Academy : « **Prix de la Formation Continue** » aux RH Awards 2025, pour la 2^{ème} année consécutive.



Business Chamber Awards 2025
BOA UK « **Entreprise Africaine de l'Année** » pour son rôle majeur dans le financement des économies africaines et son rayonnement croissant depuis le Royaume-Uni.



BANK OF AFRICA Academy
2^{ème} prix mondial dans la catégorie « **Best Innovative Organization - Private Sector** »
GIMI Innovation Awards 2025



La durabilité

au cœur de la stratégie et du
modèle de développement du
Groupe

La durabilité, pilier structurant d'un modèle de création de valeur responsable

Au cœur de sa stratégie, BANK OF AFRICA inscrit la durabilité comme un levier d'équilibre entre performance économique, responsabilité sociétale et création de valeur à long terme. Cette orientation se traduit par une intégration progressive et structurée des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans l'ensemble de ses activités, de ses métiers et de ses processus de décision. Elle reflète une conviction forte du Groupe : la capacité à générer une croissance pérenne repose désormais sur la maîtrise des impacts, l'anticipation des risques et la contribution active au développement des écosystèmes dans lesquels il opère.

Dans un environnement en mutation, le Groupe place la gestion des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au fondement de sa résilience et de sa performance durable. Cette approche intégrée lui permet d'anticiper les risques, notamment climatiques et sociaux, de saisir de nouvelles opportunités de développement et de renforcer son positionnement en tant qu'acteur bancaire panafricain de référence.

Engagée de longue date en faveur du développement durable, BANK OF AFRICA a initié dès 1995, à travers la Fondation BMCE Bank, des actions structurées en matière d'éducation, d'inclusion sociale et de développement humain. Cet engagement pionnier a été précédé par l'adhésion de BANK OF AFRICA aux principes du Programme des Nations Unies pour l'Environnement en 2000, traduisant une intégration précoce des enjeux environnementaux et sociétaux dans ses pratiques.

Dans une démarche d'amélioration continue et d'alignement sur les standards internationaux les plus exigeants, le Groupe a consolidé son cadre de référence à travers une Charte de Responsabilité Sociétale régulièrement actualisée. La stratégie ESG de BANK OF AFRICA, approuvée par le Conseil d'Administration en juin 2023, marque une étape structurante en renforçant l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à l'ensemble des activités, notamment dans les politiques de financement et d'investissement.

Cette stratégie, alignée à la Vision 2030 du Groupe, repose sur une analyse approfondie des risques et des opportunités, incluant les risques climatiques – tant physiques que de transition – ainsi que les risques sociaux et opérationnels. Elle s'appuie également sur une évaluation structurée des impacts environnementaux et sociétaux des activités du Groupe, permettant une meilleure anticipation des enjeux et un pilotage renforcé de la performance extra-financière.

BANK OF AFRICA structure ainsi son dispositif de suivi autour d'indicateurs clés couvrant l'ensemble des dimensions ESG :

- Sur le plan environnemental, le Groupe pilote de manière rigoureuse sa consommation d'énergie, œuvre pour l'amélioration de son efficacité énergétique, développe le recours aux énergies renouvelables et assure le suivi de ses émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de ses périmètres. Il renforce également la gestion durable de ses ressources en eau, optimise la gestion des déchets et encourage l'innovation environnementale ainsi que le développement de solutions de finance verte.
- Sur le plan social, BANK OF AFRICA œuvre au renforcement de la diversité et de l'inclusion, à l'amélioration continue des conditions de travail, de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs, ainsi qu'au développement de leurs compétences. Le Groupe veille également au respect des

droits humains et contribue activement au développement des territoires, notamment à travers ses actions en faveur de l'inclusion financière et du progrès social.

- Sur le plan de la gouvernance, le Groupe s'appuie sur une organisation solide et équilibrée, favorisant l'indépendance, la diversité et la complémentarité des instances dirigeantes. Il veille à l'alignement des politiques de rémunération avec les objectifs de performance durable, au respect des droits des actionnaires et à l'intégration effective des enjeux ESG dans les travaux du Conseil et de ses comités.

Par ailleurs, BANK OF AFRICA renforce en continu ses dispositifs en matière de protection des clients, de qualité et de responsabilité des produits et services, ainsi que de sécurité des données, dans un environnement de plus en plus digitalisé.

Alignée avec les 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, la stratégie de durabilité de BANK OF AFRICA s'articule autour de cinq axes structurants visant à maximiser l'impact positif du Groupe, à renforcer la résilience de ses activités et à soutenir une croissance inclusive et durable.

En inscrivant la durabilité au cœur de son modèle, BANK OF AFRICA consolide un modèle de création de valeur responsable, fondé sur la performance durable, l'innovation et la confiance de ses parties prenantes, au service du développement des économies dans lesquelles elle opère.



1 Intégration proactive de la durabilité à la Gouvernance du Groupe et au pilotage de ses performances

- Effectivité de l'indépendance du Conseil d'administration et respect des droits des actionnaires,
- Intégration des facteurs ESG au périmètre de revue des risques (réputation, légaux, opérations, crédits, liquidité...)
- Auto-évaluation des performances de durabilité du Groupe et reporting régulier
- Déploiement universel du Système de gestion des risques environnementaux et sociaux dans les activités de crédit, d'investissement et les partenariats de financement
- Respect strict de l'éthique des affaires et des exigences des autorités de contrôle et de régulation : prévention de la corruption, de la fraude, du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme; pratiques anti-compétitives...
- Achats et relations d'affaires responsables : définition et déploiement structuré du devoir de vigilance sur l'ensemble de la chaîne d'activité (Droits humains, environnement, santé dans la chaîne d'approvisionnement et à travers les filiales)

2 Offres et services innovants pour la résilience au changement climatique et la transition environnementale

- Développement de produits et de services et des capacités d'adaptation des clients aux effets du dérèglement climatique
- Atténuation de l'empreinte environnementale des activités de la Banque sur les 3 scopes
- Développement d'Investissements Socialement Responsables (ISR) & verts
- Développement de la R&D sur des produits bancaires structurés sur critères de durabilité (sustainability, green et social linked loans et bonds).

4 Confiance, satisfaction des clients et croissance des parts de marché

- Développement continu de services digitalisés et de produits innovants et accessibles au plus grand nombre
- Sécurité des informations et protection des données personnelles
- Fidélisation des clients et augmentation des parts de marché
- Respect des règles de la saine concurrence
- Prévention du surendettement

3 Confiance dans le capital humain et création de valeur avec les talents du Groupe

- Non-discrimination, diversité et égalité des chances
- Amélioration continue et reconnaissance des compétences; gestion proactive des transformations technologiques et accompagnement individualisé des mobilités et des choix de carrières
- Santé, sécurité, prévention, bien-être et qualité de vie au travail
- Effectivité et efficacité de la négociation collective et du dialogue social

5 Acteur du développement humain et territorial

- Développement de services et de prestations accessibles aux Jeunes, aux Femmes, aux TPE-PME
- Financement à impact positif : éducation, entrepreneuriat social et féminin, inclusion financière et soutien à la microfinance et l'éducation financière
- Contribution aux causes d'intérêt général et à l'accès aux arts, à la culture et aux savoirs
- Dialogue permanent avec les parties prenantes

Maintenir des relations durables avec l'ensemble des parties prenantes

BANK OF AFRICA inscrit ses relations avec ses parties prenantes — clients, collaborateurs, investisseurs, partenaires, régulateurs et communautés — dans une logique de dialogue structuré, fondé sur la transparence, l'éthique et la responsabilité. Le Groupe veille à intégrer de manière proactive leurs attentes dans ses processus de décision, en s'appuyant sur des dispositifs de concertation réguliers et des mécanismes de remontée d'information permettant d'identifier les enjeux prioritaires.

Cette approche contribue à renforcer la qualité des relations, à mieux anticiper les risques — notamment en matière de conformité, de protection des clients et de responsabilité des produits et services — et à consolider la confiance dans la durée. Elle s'accompagne d'une attention particulière portée à la sécurité des données, à la protection des intérêts des parties prenantes et au respect des standards en matière de gouvernance et de conduite responsable.

En structurant ainsi son engagement avec ses parties prenantes, BANK OF AFRICA favorise une meilleure prise en compte des enjeux ESG dans ses activités, tout en soutenant une dynamique de création de valeur durable, partagée et alignée avec les meilleures pratiques internationales.

BOA Côte d'Ivoire renforce sa stratégie RSE et son engagement pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durables - ODD, à travers l'organisation d'une série de formations et de sensibilisations autour de la norme ISO 26000, avec une participation de plus de 200 collaborateurs, en présentiel et en ligne, à ces ateliers animés par des experts, en présence du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et la Transition Ecologique et divers partenaires.



Notre approche de la matérialité

BANK OF AFRICA applique depuis 2023 une analyse en double matérialité pour identifier, hiérarchiser et rendre compte de ses enjeux de durabilité. La matérialité financière mesure l'effet des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sur la performance économique du Groupe. La matérialité d'impact apprécie les effets des activités de la Banque sur la société et sur l'environnement. Cette approche s'inscrit dans la Charte de Responsabilité Sociétale et Environnementale, déclinée en cinq axes et vingt-trois objectifs au service de la Vision 2030, sous le pilotage du Comité Environnemental, Social et de *Soutenabilité* (Comité ESS) et de son Président.

PRINCIPES

La démarche repose sur quatre principes complémentaires. La preuve : chaque facteur ESG retenu s'appuie sur des éléments documentés (donnée quantitative, événement(s), procédure, indicateur de tendance), dans une logique *evidence based*. L'opposabilité normative : sont primordialement retenus les enjeux rattachables à un cadre de référence reconnu (exigence réglementaire, standard international, code de place), afin d'assurer la pertinence et la comparabilité des conclusions. L'écoute des parties prenantes : identification des vulnérabilités et des attentes issues du dialogue avec collaborateurs, clients, régulateurs, investisseurs, agences de notation, fournisseurs, société civile et communautés d'implantation. La densité des risques et des opportunités : chaque facteur est apprécié sur plusieurs horizons de temps et articulé avec la cartographie des risques consolidée de la Banque.

UNE DÉMARCHE EN CINQ ÉTAPES

Nous procédons d'abord à un inventaire des facteurs de risques et opportunités de la banque, dans une perspective de double matérialité, au regard du contexte marocain et panafricain du Groupe, des évolutions réglementaires locales et transnationales, et des meilleures pratiques recommandées par les Institutions financières et les réseaux partenaires (*Principes d'Equateur, UNEPFI*). Puis nous procédons à la pondération de chaque facteur à l'aide d'une grille d'évaluation assortie d'un outil de calcul développé en interne.

				Thématique	Névralgique	Très important	Important	Essentiel	
 Offres et services innovants pour la résilience au changement climatique et la transition environnementale				Changement climatique	Offre de produits et de services verts	Stratégie environnementale, atténuation et adaptation Climat (réduction des émissions GES, risques physique et de transition, adaptation)			
				Pollution					
				L'eau et les ressources marines		Protection des ressources hydriques			
	ESRS E4	IFRS S2		Biodiversité et écosystèmes			Protection de la biodiversité		
	ESRS E5	IFRS S2		Economie circulaire			Maîtrise et amélioration de la gestion des déchets	Maîtrise des niveaux de pollutions locales	
 Acteur du développement humain et territorial				Main d'œuvre propre à l'entreprise	Non-discrimination et promotion de l'égalité		Amélioration continue des conditions d'hygiène, de sécurité et du bien-être au travail	Respect et aménagement du temps de travail	
						Gestion responsable des restructurations	Promotion de la formation et de l'employabilité des collaborateurs		
						Promotion de la participation des salariés	Qualité des systèmes de rémunération		
							Qualité du dialogue social et effectivité de la négociation collective		
						Amélioration continue des conditions et contenu du dialogue social			
	 Confiance, satisfaction des clients et croissance des parts de marché				Travailleurs sur la chaîne de valeur	Prévention des atteintes et respect des droits humains fondamentaux	Contribution à l'élimination du travail des enfants et élimination des formes de travail prosrites	Achats responsables	
								Orientation Responsable des contrats	
						Communautés affectées		Contribution au développement local (PME, TPE, Jeunes, Femmes..)	
	 Intégration proactive de la durabilité à la Gouvernance du Groupe et au pilotage de ses performances						Contribution au développement humain, économique et territorial		
							Inclusion financière et accessibilité des produits et services présentant un caractère d'intérêt général		
 Conduite des affaires				Utilisateurs et consommateurs finaux		Complétude et intégrité de l'Information aux clients	Gestion responsable de l'intelligence artificielle		
							Qualité services clients (assistance, réclamations, prévention du surendettement)		
							Intégration proactive des facteurs ESG aux risques management	Assurance de traitement équitable des actionnaires	Transparence et intégrité des stratégies et pratiques d'influence
						Amélioration de l'étendue et de la profondeur des mécanismes d'audit et de contrôle interne	Intégration des objectifs de long terme dans les critères de rémunérations des dirigeants		
					Prévention de la corruption et du blanchiment des capitaux				

Cet outil permet d'attribuer un score à chaque enjeu selon trois dimensions : sa force normative au regard des standards applicables ou anticipés ; l'intensité des attentes des parties prenantes, pondérée aussi bien par leur vulnérabilité que par leur pouvoir d'influence ; la densité des risques et des opportunités, alignée sur l'échelle de la matrice de risques du Groupe. Cette triangulation est conçue pour assurer une hiérarchisation homogène, reproductible et *auditable* des facteurs de risques, des performances du Groupe et de ses impacts de durabilité.

La matrice de matérialité est ensuite discutée en *focus groups* réunissant des parties prenantes internes (directions métiers, risques, conformité, finance, ressources humaines, filiales africaines) et externes (clients, investisseurs, bailleurs de fonds, société civile). Cette étape permet d'affiner les pondérations, y compris en s'attachant à identifier les « signaux faibles », les attentes et les thèmes émergents, tels que les risques et les leviers de création de valeur et de services liés aux innovations, les enjeux de *cybersécurité*, les inflexions normatives. Elle est revue par la Direction des Risques, qui vérifie sa cohérence avec la cartographie consolidée du Groupe et les stress tests climatiques. Les conclusions sont présentées au Comité ESS, puis validées par la Direction Générale et soumises au Conseil d'Administration.

ALIGNEMENT AVEC LES MEILLEURS STANDARDS

La démarche s'inspire des normes ISSB (IFRS S1 et S2) de l'IFRS Foundation et des standards européens ESRS issus de la CSRD

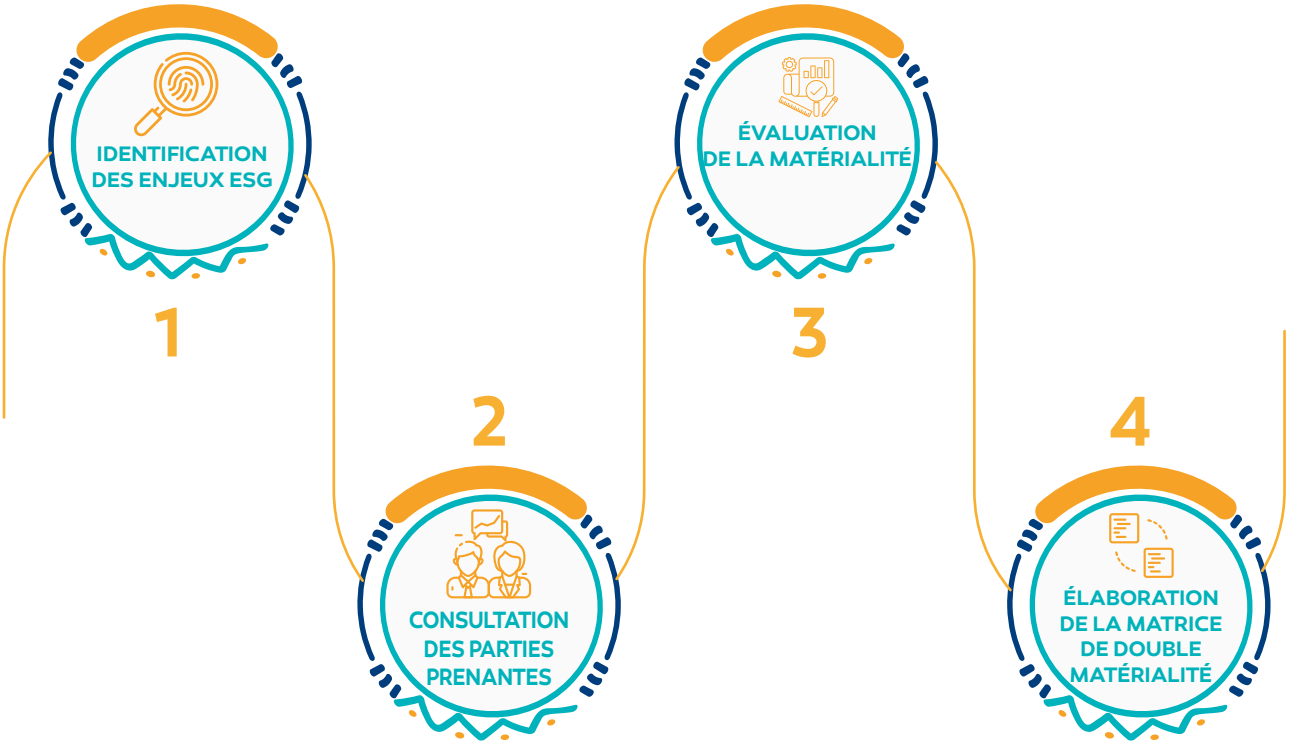
COMPRENDRE LA DOUBLE MATÉRIALITÉ

La double matérialité constitue un principe central des référentiels européens et internationaux en matière de reporting de durabilité. Elle vise à appréhender les enjeux ESG selon une double lecture complémentaire.

- La matérialité d'impact : elle évalue les effets — positifs ou négatifs — des activités du Groupe sur l'environnement et la société (climat, ressources naturelles, biodiversité, capital humain, droits humains, territoires, etc.) ;
- La matérialité financière : elle analyse les risques et opportunités susceptibles d'affecter la performance financière, la situation financière et la création de valeur à long terme du Groupe, notamment en lien avec les évolutions réglementaires, climatiques, technologiques ou sociétales.

et de ses évolutions dans le cadre du paquet Omnibus. Elle prolonge l'héritage de la TCFD pour les risques climatiques et de la GRI pour la matérialité d'impact, et s'appuie sur les Principes pour une Banque Responsable (UNEP FI). Elle est enrichie par le dialogue avec les agences de notation extra-financière (LSEG) et les investisseurs institutionnels.

MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE POUR RÉALISER LA MATRICE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ



De la reconnaissance internationale à l'action : une performance ESG qui se traduit en impact

DES INITIATIVES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET L'INTÉGRATION DES ENJEUX ESG

BANK OF AFRICA confirme son positionnement de référence en matière de durabilité et de transition bas-carbone, à travers une reconnaissance internationale fondée sur la qualité et la transparence de sa performance extra-financière.

L'évaluation réalisée par *LSEG Data & Analytics*, en partenariat avec la Bourse de Casablanca, positionne le Groupe sur le podium des sociétés cotées au Maroc. Cette distinction repose sur une analyse approfondie d'un large ensemble d'indicateurs couvrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance, incluant notamment la gestion des émissions, l'efficacité dans l'utilisation des ressources, la qualité du capital humain, la responsabilité sociétale, ainsi que la solidité des dispositifs de gouvernance.

Avec un score ESG de B+, BANK OF AFRICA se classe parmi les 10% des entreprises les mieux notées à l'échelle mondiale, sur un univers de près de 16 000 sociétés évaluées, illustrant la robustesse de ses pratiques en matière de gestion des risques, de performance durable et de création de valeur à long terme.

Dans la continuité de cette dynamique, le Groupe a renforcé son engagement en faveur de la finance durable et de la préservation du capital naturel, en devenant, à l'occasion de la Journée de la Terre, le premier acteur au Maroc et dans la région MENA à rejoindre l'Alliance Africaine pour le Capital Naturel – ANCA- en avril 2025. Portée par la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique et FSD Africa, cette initiative vise à promouvoir l'intégration des enjeux liés à la biodiversité, aux ressources naturelles

et aux risques environnementaux dans les stratégies et les décisions financières.

Par ailleurs, soucieuse de contribuer activement au développement de l'écosystème africain de la finance durable, BANK OF AFRICA a lancé en 2023 la Chaire Panafricaine de Durabilité et Finance à Impact en partenariat avec six institutions académiques marocaines, dédiée à la production de connaissances, au développement de l'expertise et à la diffusion des meilleures pratiques en matière de finance responsable.

Dans le prolongement de cette initiative, la Chaire Panafricaine de Durabilité et Finance à Impact joue un rôle structurant dans le développement des compétences et la diffusion des meilleures pratiques en matière de durabilité. En 2025, elle a déployé le programme « *Capacity Impact* », conçu pour accompagner les entreprises dans l'intégration opérationnelle des enjeux ESG. À travers des sessions de formation dédiées, ce programme vise à renforcer les capacités sur des thématiques clés telles que la gestion des risques climatiques, la performance extra-financière, la finance durable et l'innovation responsable.

En outre, en février 2026, la Chaire Panafricaine de Durabilité et Finance à Impact de BANK OF AFRICA a lancé le « Prix d'Excellence en Durabilité » dans le but de mettre en avant la recherche innovante et les initiatives à impact mesurable répondant aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques du continent.

Top 10% Mondial

Score LSEG Data & Analytics de BANK OF AFRICA

141

Classement mondial de BANK OF AFRICA dans le secteur des services bancaires (sur un total de 1 145 banques)

Une supervision structurée de la performance extra-financière

Le suivi de la performance extra-financière s'inscrit au cœur des dispositifs de pilotage de BANK OF AFRICA, en lien étroit avec ses enjeux de gestion des risques, de conformité et de transparence. Dans un contexte d'exigence croissante en matière de *reporting* ESG, le Groupe renforce ses outils et ses méthodes afin de disposer de données fiables, comparables et directement exploitables dans ses processus de décision.

Depuis 2023, BANK OF AFRICA a fait évoluer son organisation afin d'assurer un suivi plus structuré des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Des sous-comités dédiés - couvrant notamment les dimensions Business & Risques, Ressources Humaines et Filiales - se réunissent trimestriellement pour analyser les indicateurs clés, suivre les

plans d'action et assurer une meilleure coordination à l'échelle du Groupe.

Ce dispositif complète le Comité Environnemental, Social et de *Soutenabilité* – ESS, présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué, qui assure le déploiement du plan d'action Environnemental, Social & Genre, veille à l'efficacité des pratiques de gestion des risques E&S et supervise les indicateurs de performance relatifs à la Finance à Impact et des engagements globaux en matière de développement durable et RSE.

Cette évolution contribue à renforcer la lisibilité de la performance extra-financière, à structurer le dialogue avec les parties prenantes et à accompagner l'intégration progressive des enjeux ESG dans les pratiques de pilotage du Groupe.

COMITÉ ESS

Administrateur Directeur Général Délégué
Directrice Générale Adjointe du Pôle Gouvernance & RSE Groupe
Directeur Général Adjoint du Capital Humain Groupe
Directrice Générale Adjointe des Partenariats & Développement Groupe
Responsables Risques Groupe
Responsable de l'Intelligence Économique & Développement Durable
5 représentants de la Direction Générale Exécutive Maroc & CIB (Corporate / PME / Investissement / International / Particuliers & Professionnels)
Responsable de la Diversité & Inclusion Groupe
Secrétaire Général, BOA Group
Responsable Groupe des Risques Environnementaux et Sociaux, BOA Group
Responsable en charge de la Responsabilité Sociale & Environnementale, British International Investment

Réunions trimestrielles
Suivi au niveau Groupe du déploiement du plan d'action Environnemental, Social & Genre
Veille sur l'efficacité des pratiques de gestion des risques E&S au sein du Groupe
Développement et supervision des indicateurs de performance relatifs à la Finance à Impact
Supervision des engagements globaux en matière de développement durable et RSE.

Coordination, méthodologie surveillance & Reporting

- Équipe DD RSE
- Référents DD RSE Pays
- Manager Risques ES BOA
- GAP RSE / Entités centrales BANK OF AFRICA
- Auditeurs internes RSE

Mise en œuvre et Monitoring du système de gestion des risques ES

- Équipe ES
- Pôle Analyses des Engagements -PAE-
- Comité Risques Crédits
- Réseau Entreprise
- Réseau Clientèle Privée

- Mise en œuvre sur le terrain du SGES
- Monitoring du SGES

Assurer un déploiement homogène de la Charte RSE au sein des filiales
Accompagner et soutenir les filiales dans leur progression
Consolider les résultats DD RSE au niveau du Groupe
Développer la mise en place des lignes de financements durables
Coordonner le déploiement de la Charte au niveau des filiales
Reporting des résultats DD RSE au niveau des filiales
Assurer les évaluations semestrielles par rapport au référentiel RSE
Élaborer et suivre la mise en œuvre des plans d'actions à partir des résultats des évaluations internes, externes et des Benchmarks
Élaborer, alimenter et partager le tableau de bord DD RSE lié à l'engagement
Préparer les éléments de Reporting extra-financier

Vers la digitalisation du pilotage de la performance ESG à l'échelle du Groupe

BANK OF AFRICA s'appuie sur un dispositif de suivi structuré pour évaluer la progression de ses engagements en matière environnementale, sociale et de gouvernance, et en assurer le pilotage dans la durée. Ce dispositif repose sur un monitoring régulier des indicateurs clés, permettant de disposer d'une vision consolidée et actualisée de la performance extra-financière à l'échelle du Groupe.

Chaque année, des évaluations formalisées sont conduites afin d'analyser la mise en œuvre des initiatives ESG et d'en mesurer les résultats. Elles mobilisent l'ensemble des entités du Groupe et s'inscrivent dans un processus de dialogue continu entre les équipes opérationnelles et les instances de gouvernance, favorisant une meilleure remontée de l'information, une lecture partagée des enjeux et une prise de décision éclairée.

LA FIABILITÉ DES DONNÉES DEVIENT DÉCISIVE : QUALITÉ, TRAÇABILITÉ ET COHÉRENCE DES INFORMATIONS PÈSENT D'AVANTAGE

Parallèlement, le déploiement d'une plateforme numérique de reporting extra-financier est en cours. Celle-ci permettra

de centraliser et d'harmoniser la collecte des données ESG, d'assurer la fiabilité des données, ce qui est décisif pour le suivi des indicateurs relatifs aux principales dimensions environnementales, sociales et de gouvernance, assurant ainsi l'amélioration de la qualité, la traçabilité et la cohérence des informations consolidées.

Cette organisation permet d'assurer un suivi cohérent des risques et des opportunités ESG, tout en renforçant l'alignement des actions avec les orientations stratégiques du Groupe. Elle s'appuie sur des indicateurs harmonisés et des référentiels communs, garantissant la comparabilité des données, la qualité du reporting et la fiabilité des analyses.

En structurant ainsi le pilotage de la performance extra-financière, BANK OF AFRICA renforce sa capacité à identifier les axes d'amélioration, à ajuster ses plans d'action et à diffuser les bonnes pratiques au sein de ses différentes entités, contribuant à l'ancrage progressif d'une culture de la performance durable à tous les niveaux de l'organisation.

UNE GOUVERNANCE ESG INSPIRÉE DES MEILLEURES PRATIQUES

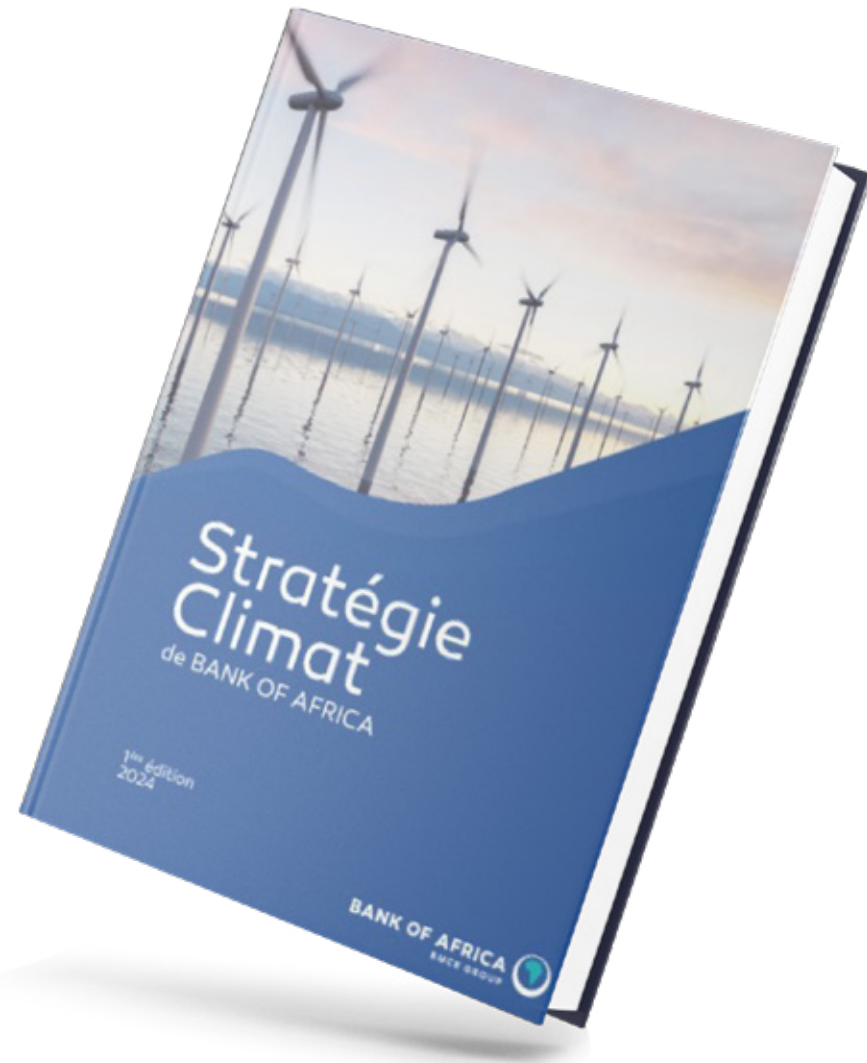




Engagements climatiques

et transition environnementale

Engagement climatique en référence aux standards internationaux



Depuis la signature, en 2000, de la déclaration sur l'environnement et le développement durable du PNUÉ - Programme des Nations Unies pour l'Environnement, BANK OF AFRICA a placé le développement durable au centre de ses préoccupations. En 2018, le Groupe s'est ainsi engagé dans la lutte contre le changement climatique en adoptant les recommandations de la TCFD - *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* -, désormais intégrés dans les normes définies par l'ISSB - *International Sustainability Standards Board* - et développées dans le cadre de l'IFRS - *International Financial Reporting Standards*. Cet engagement a été renforcé en 2021 avec la directive N° 5/W/2021 de Bank Al Maghrib, qui a conduit BANK OF AFRICA à intégrer les risques climatiques dans sa politique de gestion des risques et dans la cartographie des risques liés aux crédits.

En juin 2023, BANK OF AFRICA a constitué le Groupe de Travail « Climat », afin de démarrer l'analyse des risques et opportunités liés au climat pour son compte et pour ses clients.

En janvier 2025, BANK OF AFRICA a franchi une étape déterminante en devenant la première banque marocaine à soumettre son Rapport « Stratégie Climat » à Bank Al-Maghrib, traduisant une démarche proactive d'alignement avec les exigences émergentes des normes IFRS S2, portées par l'ISSB.

S'inscrivant dans la continuité des recommandations de la TCFD, ce rapport repose sur une approche méthodologique rigoureuse, fondée sur la mobilisation coordonnée des entités clés du Groupe. Cette méthodologie combine, comptabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre GES, analyse des risques climatiques, identification des risques de transition et des risques physiques, ainsi que le recours à des analyses de scénarios climatiques permettant d'évaluer la résilience du modèle d'affaires du Groupe face à différentes trajectoires de transition.

En 2025, l'empreinte carbone a été mesurée, les risques climatiques cartographiés et prêts à être intégrés dans les décisions de crédit. Quatre chantiers prioritaires sont désormais engagés : (i) fiabiliser et digitaliser les données carbone et financières, (ii) renforcer la précision des stress tests, (iii) former et mobiliser l'ensemble des équipes, et (iv) renforcer la gouvernance dédiée pour un meilleur pilotage de la transition.

A cet effet, les informations présentées ci-après sont ordonnées suivant les recommandations de la TCFD et la directive N° 5/W/2021 de Bank Al Maghrib.

Gouvernance climatique

COMITÉ ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET DE SOUTENABILITÉ

Le Comité Environnemental, Social et de Soutenabilité — ESS — a pour objectif de surveiller et de superviser la mise en œuvre et l'actualisation des objectifs climatiques du Groupe. Il veille également à l'efficacité des pratiques de gestion des risques climatiques au sein de BANK OF AFRICA.

Le cadrage du projet de mise en place de la stratégie climat et du dispositif d'analyse des risques climatiques a fait l'objet d'un suivi régulier par le Comité ESS depuis son lancement en 2023.

La gouvernance climatique de BANK OF AFRICA repose sur trois niveaux complémentaires :

- les organes de gouvernance, qui assurent la supervision stratégique des engagements climatiques et de leur intégration progressive dans les orientations du Groupe ;
- le Comité ESS, qui assure le pilotage, le suivi et la revue des principaux chantiers climatiques ;
- la Commission Business & Risques, émanant du Comité ESS, qui coordonne la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie climat avec les métiers concernés.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

La gestion de la stratégie Climat chez BANK OF AFRICA est coordonnée par la Commission Business & Risques, qui émane du Comité ESS, garantissant un alignement stratégique avec les engagements globaux de responsabilité sociale et environnementale de la banque et jouant un rôle crucial dans l'harmonisation des efforts de la Banque pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions et d'adaptation aux changements climatiques.

Définition et Révision des Objectifs :

La Commission Business & Risques contribue à la définition d'objectifs de réduction des émissions de GES, en cohérence avec les exigences réglementaires, les standards internationaux de référence et les orientations stratégiques du Groupe.

Ces objectifs sont revus périodiquement afin de tenir compte des évolutions réglementaires, économiques, sectorielles et méthodologiques. Ils font l'objet d'un reporting régulier auprès des instances de gouvernance concernées.

Coordination des Actions :

La Commission Business & Risques coordonne les actions relatives à la stratégie climat à travers les différentes lignes métiers de la Banque. Elle veille à ce que les enjeux de réduction de l'empreinte carbone, d'adaptation climatique et de gestion des risques climatiques soient progressivement intégrés dans les processus opérationnels.

Suivi et Reporting :

La commission assure le suivi des performances par rapport aux objectifs fixés et reporting régulier aux organes de direction et d'administration ainsi qu'aux parties prenantes externes. Ce suivi inclut notamment les reportings liés aux engagements souscrits par le Groupe et aux exigences des régulateurs et organismes de référence, notamment Bank Al-Maghrib, l'AMMC et les cadres internationaux auxquels BANK OF AFRICA adhère.

Engagement des Parties Prenantes :

La Commission Business & Risques contribue également à l'engagement des parties prenantes internes et externes, incluant les collaborateurs, les clients, les investisseurs, les régulateurs et les partenaires institutionnels, afin de favoriser une compréhension partagée des enjeux climatiques et de renforcer la coopération autour des solutions de transition.

Formation et Sensibilisation :

BOA Academy œuvre avec l'appui du Pôle Gouvernance & RSE Groupe à la promotion de la formation et la sensibilisation aux enjeux climatiques à tous les niveaux du Groupe. Les collaborateurs de BANK OF AFRICA sont ainsi progressivement sensibilisés à leur rôle dans la mise en œuvre des objectifs climatiques et dans l'intégration des enjeux environnementaux au sein de leurs métiers.

Réduire l’empreinte environnementale du Groupe



COMPTABILISATION DES ÉMISSIONS CARBONE DE BANK OF AFRICA

L’engagement climat de BANK OF AFRICA comprend la mesure des émissions de gaz à effet de serre sur ses périmètres opérationnels et financiers, selon leur importance, leur matérialité et la disponibilité des données.

Cette mesure constitue un préalable essentiel au pilotage de la stratégie de décarbonation du Groupe et à la contribution de BANK OF AFRICA à l’objectif de neutralité carbone à horizon 2050.

Les émissions opérationnelles traduisent l’empreinte directe du fonctionnement de la Banque, tandis que les émissions financées reflètent l’impact carbone des activités économiques soutenues par ses financements. Pour une institution financière, les émissions financées — Scope 3 catégorie 15 — constituent un levier majeur de contribution à la transition bas carbone.

Mesurer pour agir - périmètre opérationnel

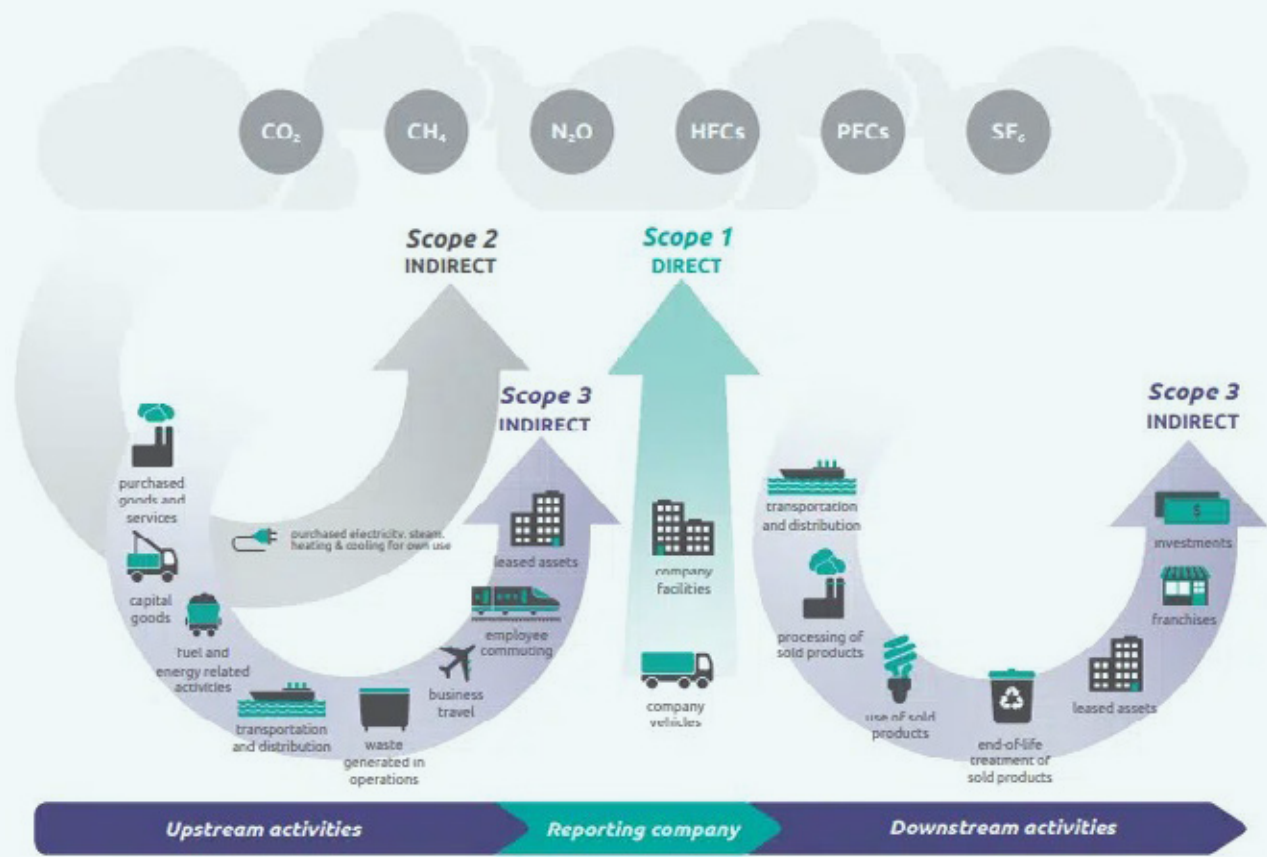
Depuis 2016, BANK OF AFRICA s’engage activement dans la lutte contre le changement climatique en effectuant un bilan biennal des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour évaluer et optimiser l’impact de ses actions d’atténuation. L’engagement climat de BANK OF AFRICA comprend la mesure des émissions de gaz à effet de serre sur ses périmètres opérationnels et financiers, selon leur importance, leur matérialité et la disponibilité des données.

Cette mesure constitue un préalable essentiel au pilotage de la stratégie de décarbonation du Groupe et à la contribution de BANK OF AFRICA à l’objectif de neutralité carbone à horizon 2050.

Les émissions opérationnelles traduisent l’empreinte directe du fonctionnement de la Banque, tandis que les émissions financées reflètent l’impact carbone des activités économiques soutenues par ses financements. Pour une institution financière, les émissions financées — Scope 3 catégorie 15 — constituent un levier majeur de contribution à la transition bas carbone.

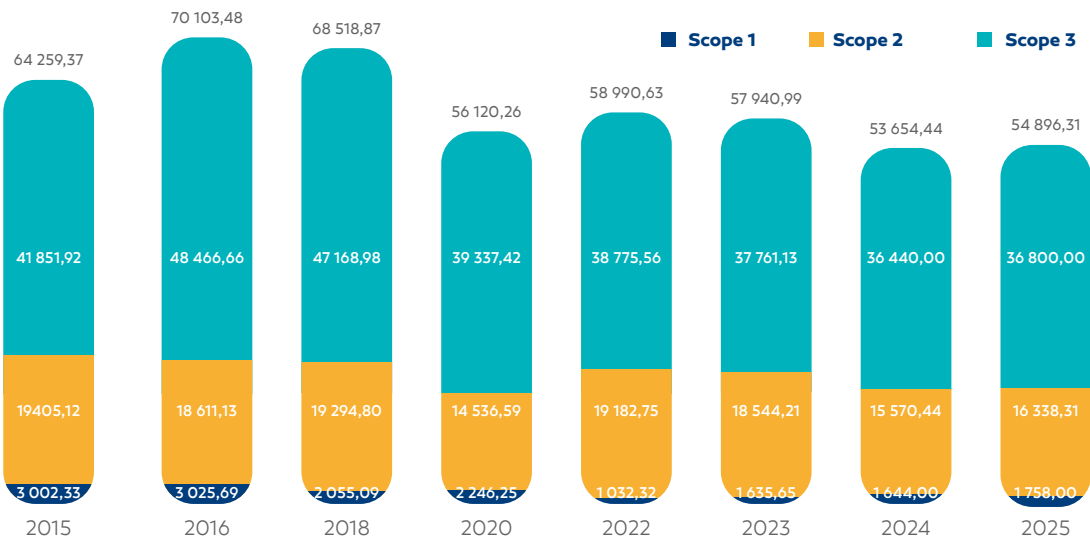
LA MÉTHODOLOGIE D’ÉVALUATION DE L’EMPREINTE CARBONE À BANK OF AFRICA

Pour son périmètre opérationnel, la Banque s’appuie sur l’outil développé par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l’Environnement, conforme à la norme ISO 14064 et à la méthode Bilan carbone de l’ADEME.



RÈGLES DE COMPTABILITÉ CARBONE NORME DE COMPTABILITÉ GHG PROTOCOL®

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS GES DU PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL



Indicateurs GES hors portefeuille	2025	Unité
INTENSITÉ Carbone par m² tCO ₂ e / m² (sièges et agences)	0.320	tCO ₂ e/m²
INTENSITÉ Carbone par Employé tCO ₂ e / ETP	12.859	tCO ₂ e/ETP
INTENSITÉ Carbone par Agence tCO ₂ e / agence	105.825	tCO ₂ e/agence
Emissions Scope 1 et 2 / MWh consommés	0.714	tCO ₂ e/MWh
Émissions Scope 1	1 758.000	tCO ₂ e
Émissions Scope 2	16 338.000	tCO ₂ e
Réductions d'émissions réalisées (tCO ₂ e) cumulé depuis 2015	-9 363.000	tCO ₂ e
Consommation électricité 2025	24807 533.036	Kwh
Électricité auto-produite (solaire PV) 2025	435 000.000	Kwh
Consommation d'énergie totale produite et achetée 2025	25 242 533.036	Kwh
Emissions GES - Déplacements professionnels 2025	713.044	tCO ₂ e
Facteurs d'émission et sources	FM6E - ADEME - GHG Protocol	
Année de référence		2015
Cible de réduction annuelle des émissions GES		-5%

VERS LA GÉNÉRALISATION DES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUE AU NIVEAU DES SITES LES PLUS ÉNERGIVORES

Deux projets phares témoignent de cet engagement : (i) l'installation de panneaux photovoltaïques sur le campus de *Bouskoura* et (ii) au Club BANK OF AFRICA. Ces initiatives combinées permettent une réduction substantielle des émissions de CO2, avec une économie annuelle totale de 970 tCo2e . Sur le campus de *Bouskoura*, la phase 1 du projet de l'installation photovoltaïque de 269 kWc couvre environ 35% des besoins énergétiques des bâtiments, hors Data Center, réduisant ainsi les émissions de CO2 de 901 tCo2e par an. Au Club, l'installation de 52 kWc permet une réduction de 25% de la facture énergétique et diminue les émissions de 69 tCo2e de CO2 annuellement. Cette démarche proactive réduit non seulement les coûts opérationnels à long terme, mais renforce également la résilience et la compétitivité de la banque face aux défis du changement climatique, tout en améliorant continuellement son empreinte carbone.

DES CERTIFICATIONS INTERNATIONALES POUR CONFIRMER LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET ÉNERGÉTIQUES

BANK OF AFRICA s'est engagé depuis 2011 dans une démarche environnementale, et a certifié l'ensemble de son périmètre d'activité selon les standards internationaux ISO 14 001 – Système de Management de l'Environnement. En 2016, la Banque a fait évoluer sa démarche dans le cadre d'un système de management intégré par l'adoption d'un système de management de l'énergie selon la norme spécifique ISO 50 001, couvrant ainsi l'ensemble de son périmètre opérationnel. Dans le cadre de cette démarche intégrée, plusieurs projets ont été menés.

- Gestion systématique des impacts environnementaux dans le cadre d'une démarche proactive pour identifier, contrôler et réduire les risques environnementaux au niveau de chaque métier de la Banque.
- Amélioration Continue de l'Efficacité Énergétique, en promouvant l'utilisation des meilleures technologies disponibles et en réduisant les coûts opérationnels liés à l'énergie.
- Promotion des pratiques durables, par l'adoption d'une culture durable des collaborateurs et chez les partenaires, via l'intégration critères dans les processus d'achat et de logistique.
- Responsabilisation et Formation continue des employés sur les enjeux environnementaux et climatiques, Cela garantit que tous les niveaux de l'organisation sont impliqués et responsabilisés pour atteindre les objectifs fixés.

Et afin de répondre à ses propres besoins énergétiques et conformément à la loi 82-21, BANK OF AFRICA envisage de mettre en place des fermes photovoltaïques. Ces installations solaires permettront non seulement à la banque de produire de l'énergie propre pour son usage interne et décarbonner ainsi sa consommation énergétique, mais aussi de renforcer son engagement envers le développement durable et la réduction de l'empreinte carbone nationale. Avec une production cumulée depuis la démarche des centrales photovoltaïque allons jusqu'à 756 880 kWh d'énergie propre pour alimenter ses sites, la Banque a pu éviter 500 tCo2e .

Cette stratégie s'inscrit dans un effort plus large pour exploiter les infrastructures énergétiques du Maroc, en profitant des avantages offerts par la législation nationale sur l'autoproduction d'énergie.

COMPTABILISATION DES ÉMISSIONS DU PORTEFEUILLE BANK OF AFRICA – SCOPE 3 CATÉGORIE 15

MESURER POUR PILOTER

Méthodologie d'évaluation et de traitement des émissions financées

Dans le cadre de son engagement en faveur du climat et de la transition vers une économie durable, BANK OF AFRICA s'est appuyé sur une approche méthodologique structurée pour mesurer l'empreinte carbone de son portefeuille et analyser les risques et opportunités climatiques associés à activités.

Au-delà de la réponse aux exigences réglementaires, BANK OF AFRICA inscrit la mesure des émissions financées dans une logique de pilotage stratégique de sa contribution à la transition bas carbone.

Cette démarche repose sur la quantification des émissions de son portefeuille et sur la définition de trajectoires de réduction à horizon 2030 et 2050, en cohérence avec les objectifs de l'Accord de Paris et les orientations de la Stratégie Nationale Bas Carbone — SNBC.

La méthodologie retenue repose sur plusieurs composantes : Collecte et analyse des données : les données nécessaires relatives aux activités financées ont été collectées afin de calculer l'empreinte carbone du portefeuille, en tenant compte des émissions directes, indirectes et des émissions associées à la chaîne de valeur des entreprises financées.

Références et standards : pour la comptabilisation des émissions liées aux activités de prêt et d'investissement, ainsi que pour la définition des objectifs d'alignement, BANK OF AFRICA

s'appuie sur les principes du PCAF — Partnership for Carbon Accounting Financials.

Portée de l'étude : le périmètre choisi couvre plusieurs secteurs clés à forte intensité carbone, au sein des portefeuilles Grande Entreprise, PME et Société de Gestion. À ce titre, 90 % des engagements Entreprises et Société de Gestion, en valeur, du Groupe BANK OF AFRICA sont couverts.

Année de référence : 2023.

Secteurs inclus : agriculture, aluminium, ciment, charbon, immobilier commercial et résidentiel, fer et acier, pétrole et gaz, production d'électricité, transports, ainsi que d'autres secteurs. En cohérence avec son engagement climat, BANK OF AFRICA ne finance plus le charbon.

Qualité des données : afin d'intégrer la quasi-totalité des entreprises en portefeuille dans le périmètre de l'évaluation des émissions de GES, cinq niveaux de qualité de données ont été définis. Cette approche permet de tenir compte des limites de disponibilité des données pour certaines entreprises. La qualité des données est décroissante de 1 à 5.

L'exercice repose encore sur une combinaison de données clients, de données financières et d'estimations sectorielles. BANK OF AFRICA poursuit ainsi l'amélioration progressive de la granularité, de la fiabilité et de la qualité des données, notamment à travers la collecte d'informations clients plus détaillées, la digitalisation des données carbone et l'intégration progressive des informations climatiques dans les processus d'octroi et de suivi du crédit.

Données brutes (unités)

X

Facteurs d'émissions (kgCO₂e/unité)

=

Emissions de GES (tCO₂éq)

Attribution des émissions à BoA

Emissions de GES (tCO₂éq)

X

Facteur d'attribution (%)*

=

Emissions financées (tCO₂éq)

Attribution des émissions à BoA

* Calculá on foriction de la classe d'actif selon la méthodologio PCAF



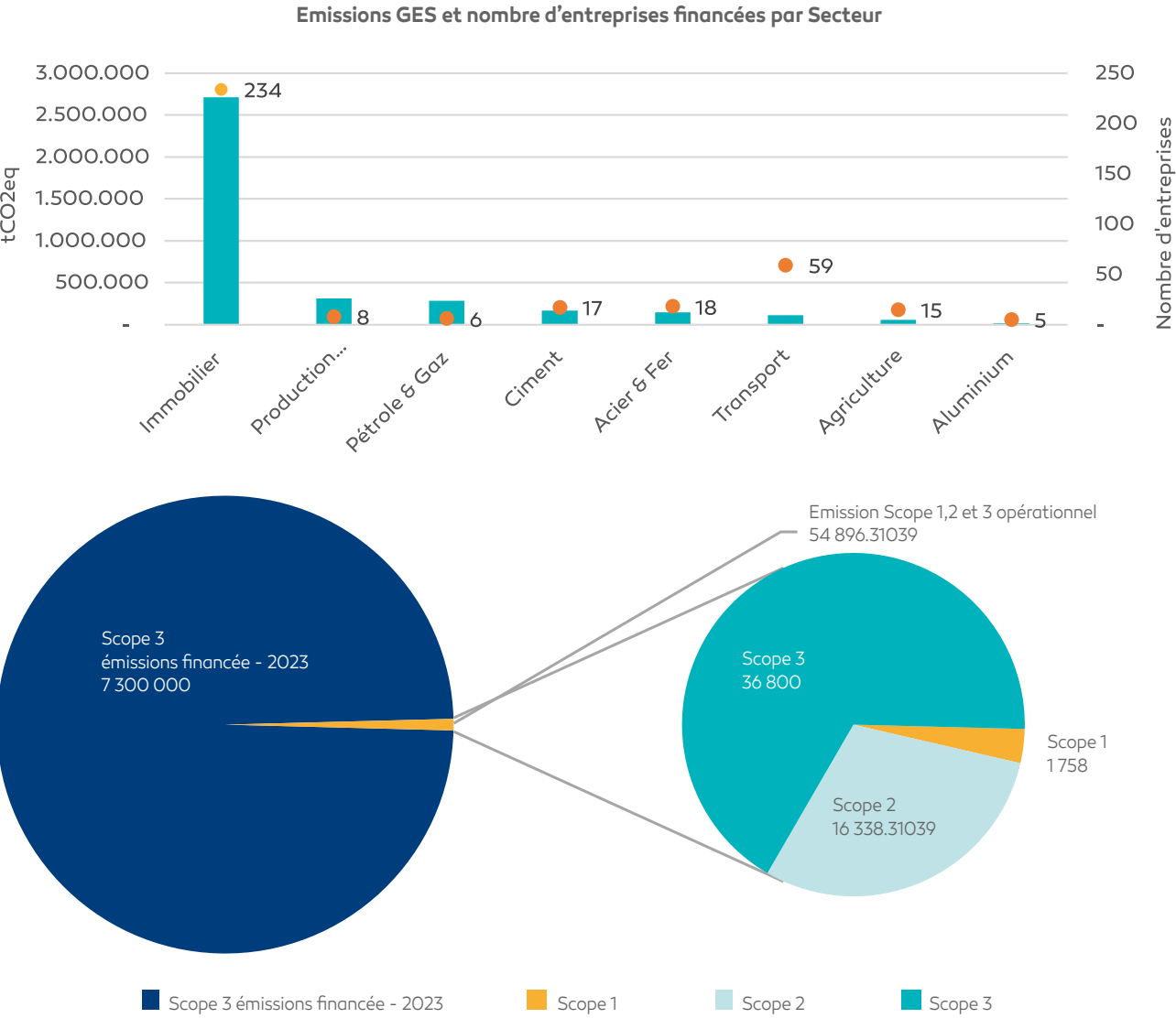
Score de la Qualité des données		Portefeuilles			
		BKG	GE	PME	Répartition
1	Les informations essentielles et additionnelles sont disponibles	2%	3%	18%	23%
2	Les informations essentielles et quelques informations additionnelles sont disponibles	1%	5%	40%	47%
3	Les informations essentielles sont disponibles	0%	0%	0%	1%
4	Le chiffre d'affaires n'est pas disponible : il est supposé que la valeur de l'entreprises = chiffre d'affaires	0%	1%	3%	4%
5	Facteur d'attribution fixé à 100% par défaut	2%	3%	20%	25%
Total général		6%	13%	82%	100%

Sur les cinq niveaux de qualité de données, 96 % des entreprises du portefeuille analysé sont traitables.

RÉSULTAT DE LA COMPTABILISATION DES ÉMISSIONS

En 2023, les émissions financées de BANK OF AFRICA s’élèvent à environ 7,3 MtCO₂e sur le périmètre analysé, contre près de 54 900 tCO₂e pour les émissions liées aux activités opérationnelles de la Banque.

Ces émissions financées résultent principalement des financements accordés à plusieurs secteurs économiques à forte intensité carbone, notamment l’immobilier, le pétrole et gaz, les industries lourdes — ciment, acier, aluminium — ainsi que la production d’électricité.



MESURE DES ÉMISSIONS DU PORTEFEUILLE DES ENTREPRISES LES PLUS ÉMETTRICES PAR SECTEUR

Secteur	Part des émissions	Intensités sectorielles par chiffre d'affaires	Intensités sectorielles par expositions	Nombre d'entreprise	Emissions financées tCO2e	
Immobilier	37%	42	176	234	2 713 521	Il s'agit du secteur le plus émetteur en carbone, concentrant le plus grand nombre de contreparties. La majorité des émissions provient des activités de construction immobilière.
Production d'électricité	4%	104	208	8	312 849	Les 8 entreprises du secteur financées par BOA concentrent 4% des émissions financées couvertes
Pétrole & Gaz	4%	94	302	6	281 906	Les émissions du secteur Pétrole & Gaz proviennent principalement des activités liées à la chaîne de valeur des hydrocarbures, incluant la distribution et les services associés.
Transport	2%	28	58	59	112 158	Les émissions liées au Transport représentent seulement 2% des émissions financées de BOA. La majorité des entreprises financées sont des entreprises de fret routier (marchandises et matériaux de construction).
Ciment	2%	66	80	16	163 476	Les émissions liées à la fabrication de Ciment représentent 2% des émissions financées. Quatre contreparties concentrent 85% des émissions.
Acier & Fer / Aluminium	2%	89/79	111/68	21	159 503	Les émissions liées aux métaux (Acier & Fer, Aluminium) représentent 2% des émissions financées.
Agriculture	1%	28	88	15	53 544	L'agriculture est un secteur carbo-intensif provenant des activités de cultures et d'élevages. Ce secteur représente 1% des émissions financées de BOA.

Gestion des risques climatiques au service d'un pilotage renforcé

BANK OF AFRICA intègre les risques climatiques dans son dispositif global de gestion des risques ESG et financiers.

Concernant les risques climatiques, BANK OF AFRICA évalue les impacts environnementaux et financiers liés au changement climatique, notamment à travers l'actualisation de la cartographie des risques climatiques. Celle-ci couvre les risques physiques aigus et chroniques, ainsi que les risques de transition réglementaires, technologiques, de marché et de réputation.

Ce processus permet d'identifier les secteurs les plus exposés aux aléas climatiques et aux évolutions liées à la transition bas carbone, tout en renforçant la capacité de la Banque à anticiper les impacts potentiels sur son portefeuille.

REVUE DES RISQUES CLIMATIQUES & CARTOGRAPHIE D'EXPOSITION

BANK OF AFRICA intègre les risques climatiques dans son dispositif global de gestion des risques ESG et financiers.

Concernant les risques climatiques, BANK OF AFRICA évalue les impacts environnementaux et financiers liés au changement climatique, notamment à travers l'actualisation de la cartographie des risques climatiques. Celle-ci couvre les risques physiques aigus et chroniques, ainsi que les risques de transition réglementaires, technologiques, de marché et de réputation.

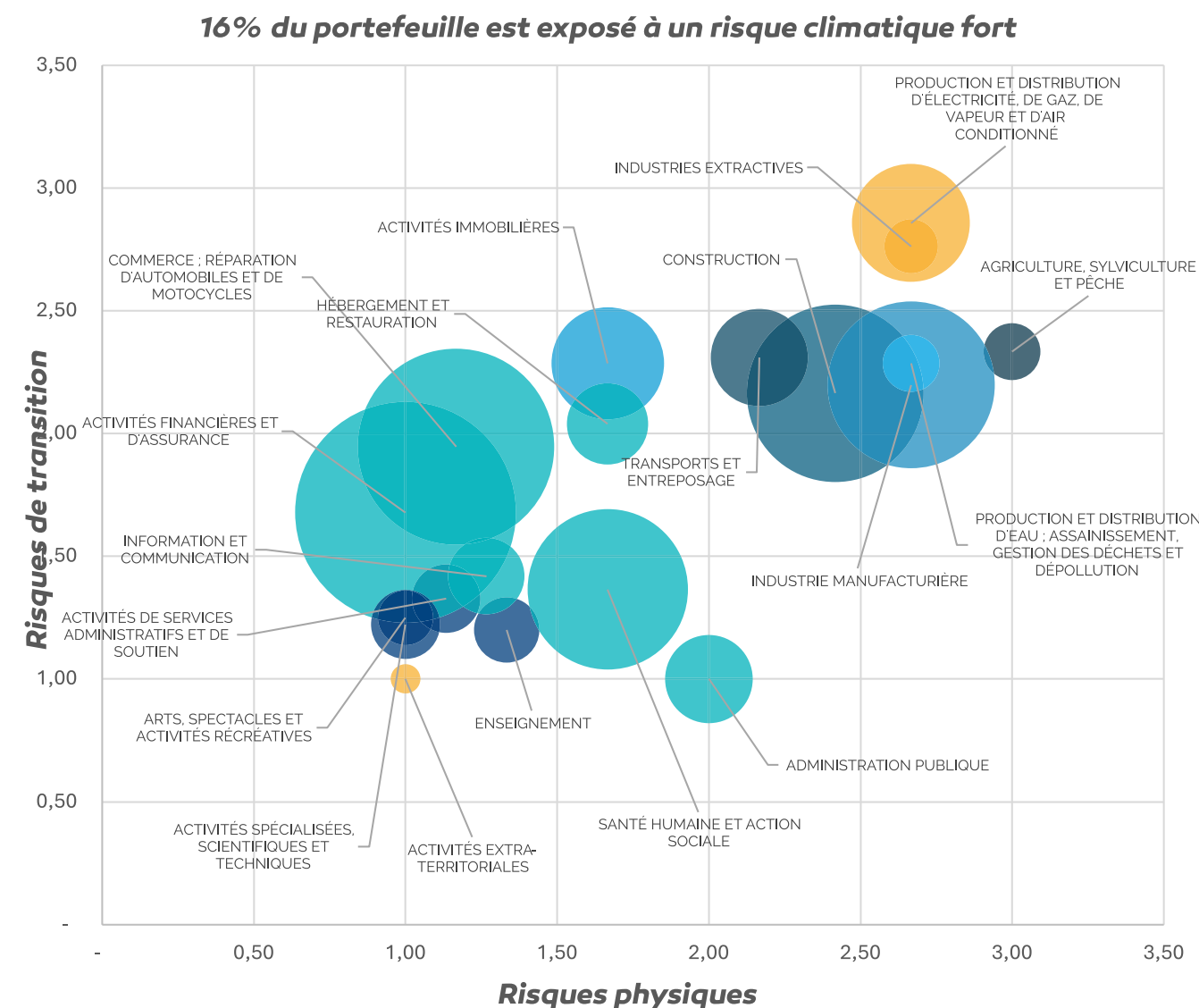
Ce processus permet d'identifier les secteurs les plus exposés aux aléas climatiques et aux évolutions liées à la transition bas carbone, tout en renforçant la capacité de la Banque à anticiper les impacts potentiels sur son portefeuille.

LE DÉPLOIEMENT DE CETTE FEUILLE DE ROUTE EST BASÉ SUR QUATRE CHANTIERS:



PROCESSUS D'IDENTIFICATION ET DE GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Méthodologie	Approche
Evaluation qualitative de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques	L'approche évalue les risques physiques (inondations, incendies, sécheresses, tempêtes, stress hydrique et thermique) et les risques de transition (régulations, réputation, impacts technologiques, variations du marché).
Evaluation qualitative de la vulnérabilité du secteur aux risques de transition	La méthodologie de scoring des risques de transition évalue les impacts sectoriels selon trois niveaux (faible, moyen, élevé) en utilisant des critères comme les émissions directes, la réglementation, les impacts environnementaux, la surveillance par les parties prenantes, les risques de greenwashing, les ruptures technologiques, la maturité des technologies bas carbone, et l'importance des critères environnementaux dans les décisions d'achat.
Evaluation qualitative de la vulnérabilité du secteur aux risques physiques	La méthodologie évalue les risques physiques liés aux événements météorologiques extrêmes, au stress hydrique et thermique, en utilisant des critères comme la dépendance sectorielle aux activités sur site, les pertes économiques potentielles dues aux événements extrêmes, le prélèvement et la consommation d'eau, et les conditions de travail (extérieures ou intérieures).



BOA a établi les matrices des risques globales et par portefeuille avec en abscisse le risque physique (1 à 3), et en ordonnée le risque de transition (1 à 3). L'aire des points représente l'encours. Cf. matrice de la cartographie des Risques climatiques – Physique et de transition

Cette cartographie concerne les 22 secteurs avec une granularité NMA niveau 2. Un risque sectoriel global a été calculé à partir d'un score de risque de transition et d'un score de risque physique.

16% du portefeuille est exposé à un risque fort, c'est-à-dire à une vulnérabilité globale supérieur ou égal à 5 sur 6.

Parmi les 15 secteurs à risque fort, les plus importants en termes d'encours sont :

- La construction de bâtiment qui représente 7,38% du portefeuille du fait des risques physiques liés au stress thermique et aux événements extrêmes ainsi qu'aux risques de transition réglementaires et de marché
- La production d'électricité qui représente 3,96% du portefeuille du fait des risques physiques liés au stress hydrique et aux événements extrêmes ainsi qu'aux risques de transition réglementaires et de marché
- La fabrication d'autres produits minéraux non métalliques qui représentent 1,15% du fait des risques physiques liés au stress hydrique et aux événements extrêmes ainsi qu'aux risques de transition réglementaires et technologique.

Cette analyse permet de dégager un aperçu de la vulnérabilité et de la résilience des secteurs tels que les industries extractives, la production et distribution d'énergie, la gestion des ressources en eau et des déchets, l'industrie manufacturière, l'agriculture, ainsi que la construction.

Processus de gestion des risques climatiques

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Suite logique de la Cartographie des Risques Climatiques auxquels est exposé le portefeuille du Groupe BANK OF AFRICA, l'intégration de l'analyse des risques climatiques dans le processus d'octroi de crédit capitalise sur le Système de Gestion des risques Environnementaux et Sociaux SGES fondé initialement sur la matérialité d'impact. La nouvelle version du SGES intégrera ainsi progressivement l'analyse des risques climatiques axée sur le principe de la matérialité financière.

L'exercice mené en 2025 a été réalisée sur les deux volets recommandés par la TCFD :

- **Risque physique** : aigu et chronique ;
- **Risque de transition** : réglementaire, marché, technologique, réputation.

Pour quantifier le risque, BOA se base sur la définition du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat GIEC — selon laquelle le risque résulte de la combinaison entre l'exposition, la vulnérabilité et l'impact potentiel.

Les projets présentant à la fois un niveau élevé d'émissions de GES et un niveau élevé de risque climatique font l'objet d'une

attention renforcée dans le cadre du processus d'analyse. La grille d'analyse se compose de plusieurs parties :

- **Exposition** : cette partie est propre au secteur et évalue avec un score de 1 à 3 le niveau d'importance du risque pour le secteur ;
- **Vulnérabilité** : cette partie est propre à l'entreprise. Lorsque la donnée est manquante pour évaluer la vulnérabilité, le niveau maximal de score est requis ;
- **Enjeu** : évalue avec un score de 1 à 3 le niveau d'importance du risque pour l'entreprise ;
- **Capacité d'adaptation** : évalue avec un score de 0 à 2 les mesures mise en place par l'entreprise pour faire face au risque.

En 2025, la procédure d'octroi de crédit a été renforcée pour intégrer une analyse des risques climatiques, en ligne avec les exigences de la Banque Centrale. Ce dispositif évalue l'exposition des clients aux risques physiques et de transition, à travers une grille spécifique et des outils adaptés par secteur, mis à disposition des chargés d'affaire. Cette intégration vise à renforcer le dialogue avec les clients, à identifier les mesures d'atténuation et d'adaptation pertinentes, et à orienter progressivement les financements vers des trajectoires plus résilientes.



MAÎTRISE DES EXPOSITIONS SENSIBLES

Le cadre d'exclusion constitue un levier complémentaire de maîtrise des risques. À fin 2025 :

- Le taux d'exposition aux activités tolérées (boissons alcoolisées, tabac, armes et munitions, jeux d'argent et casinos) est limité à 0,22%, très en deçà du seuil autorisé de 10 ;
- L'exposition au charbon est nulle au Maroc, en cohérence avec les engagements de transition du Groupe.

Ces résultats illustrent une gestion prudente du portefeuille visant à renforcer sa résilience face aux risques environnementaux, sociaux et climatiques.

SYSTÈME DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Intégré au cadre global de gestion des risques depuis 2019, le SGES de BANK OF AFRICA est conforme aux meilleures pratiques internationales et s’aligne avec les standards de l’IFC, les Principes de l’Equateur et les objectifs de développement durable des Nations Unis.

Ce dispositif repose notamment sur une évaluation systématique des impacts environnementaux et sociaux, et une catégorisation des projets selon leur niveau de risque (A, B, C), ainsi que la mise en place de mesures de mitigation adaptées, le cas échéant, via des recommandations ou plans d’action environnementaux et sociaux.

Les indicateurs présentés ci-dessous couvrent l’ensemble des dossiersLes indicateurs présentés ci-dessous couvrent l’ensemble des dossiers analysés à travers la cotation environnementale et sociale en 2025.

- 220 dossiers ont fait l’objet d’une cotation E&S.
- 34% des dossiers ont fait l’objet d’analyses approfondies.
- La répartition des dossiers par niveau de risque s’établit comme suit : 7 en catégorie A, 124 en catégorie B, 88 en catégorie C.

STRESS TEST

Objectif et méthodologie

BANK OF AFRICA inscrit ses travaux de stress tests climatiques dans une logique de renforcement progressif de son dispositif ICAAP et d’anticipation des orientations prudentielles relatives à la prise en compte des risques climatiques.

L’élaboration d’un dispositif interne de stress test permet à BANK OF AFRICA d’évaluer son exposition financière potentielle, de renforcer la sensibilisation aux risques financiers associés au changement climatique, d’améliorer ses capacités d’évaluation des risques climatiques et d’éclairer la gestion des risques.

Le dispositif de stress test vise à traduire un aléa climatique en impact financier. Cet impact est évalué à travers deux canaux :

Canal 1 : le premier canal permet de traduire l’aléa (exemple : sécheresse) en un impact économique pour le secteur (exemple : perte de rendement des cultures). Aucune guidance institutionnelle ou consensus dans la littérature scientifique ne permettent de simuler ce premier canal. Ainsi, le dispositif intègre les données du Network for Greening the Financial System1 (NGFS) et du Climate Impact Explorer2 pour certains aléas et certains secteurs vulnérables.

Canal 2 : le second canal permet de traduire l’impact économique pour le secteur en impact financier pour la contrepartie. Ce canal nécessite dans l’idéal de reconstruire la performance financière des contreparties ou d’utiliser les modèles de probabilité de défaut de BANK OF AFRICA pour y insérer un choc climatique. Ces modèles n’étant pas disponibles à date, le Canal 2 a été simplifié en un impact linéaire au niveau sectoriel (analyse de sensibilité).

Les scénarios du Network for Greening the Financial System (NGFS) ont été retenus pour le dispositif de stress-test. Ainsi, les scénarios Current Policies, Delayed Transition et Net Zero 2050 ont été retenus pour le dispositif.

Les résultats des stress tests doivent être interprétés comme des analyses de sensibilité fondées sur des hypothèses de scénarios, et ne doivent, en aucun cas, être lu comme des prévisions.

5 GRANDES ÉTAPES COMPOSENT CE TEST DE SENSIBILITÉ:



Indicateurs & objectifs de BANK OF AFRICA pour une économie bas carbone

Quadrant	Scenario	Physical risk	Transition risk			
		End of century (peak) warming (model averages)	Policy reaction	Technology change	Carbon dioxide removal	Regional policy variation
Orderly	Low Demand	1.1 °C (1.6 °C)	Immediate	Fast change	Medium use	Medium variation
	Net Zero 2050	1.4 °C (1.7 °C)	Immediate	Fast change	Medium-high use	Medium variation
	Below 2 °C	1.8 °C (1.8 °C)	Immediate and smooth	Moderate change	Medium use	Low variation
Disorderly	Delayed Transition	1.7 °C (1.8 °C)	Delayed	Slow/Fast change	Medium use	High variation
Hot house world	Nationally Determined Contributions (NDCs)	2.3 °C (2.3 °C)	NDCs	Slow change	Low use	Medium variation
	Current Policies	3.0 °C (3.0 °C)	None – current policies	Slow change	Low use	Low variation
Too-little-too-late	Fragmented World	2.4 °C (2.4 °C)	Delayed and Fragmented	Slow/Fragmented change	Low-medium use	High variation

Colour coding indicates whether the characteristic makes the scenario more or less severe from a macro-financial risk perspective ^A

- Lower risk
- Moderate risk
- Higher risk

RÉSULTAT DU STRESS TEST

Les encours sains sur le périmètre Social (GE, PME et filiales) ont été retenus sur les secteurs couverts par le stress-test.

Les encours du portefeuille ont été retenus à hauteur du taux de détention de BANK OF AFRICA sur les secteurs couverts par le stress-test. Afin d’estimer les encours sains sur le périmètre BKG, la part d’encours sains du périmètre Social est appliquée par secteur aux encours de BKG. On suppose donc que le taux de sinistralité est identique sur le périmètre Social et sur les encours BKG par secteur.

Les résultats du capital économique sont présentés par scénario conjointement pour les sécheresses et les inondations. Ainsi, les projections du capital économique sont consolidées sur le périmètre Risques physiques d’une part et sur le périmètre Risque de transition d’autre part.

Risques physiques (sécheresses et inondations) :

L’impact potentiel sur le capital économique pourrait atteindre 2,2 milliards MAD vers 2035 dans un scénario de transition retardée. Les autres scénarios montrent un impact moins élevé mais toujours significatif, traduisant la vulnérabilité du portefeuille aux aléas climatiques.

Risques de transition (taxe carbone – MACF) :

L’impact le plus important est observé dans le scénario Net Zero 2050, avec 3,4 milliards MAD à l’horizon 2050, en raison de l’exposition de 19 % du portefeuille à la taxe carbone aux frontières.

OBJECTIFS DE BANK OF AFRICA POUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS FINANCÉES

BANK OF AFRICA vise une réduction moyenne de 30 % de ses émissions globales de GES à horizon 2030, calculée sur la base de ses émissions opérationnelles et de ses émissions financées, et inscrit cette trajectoire dans une ambition de contribution à la neutralité carbone à horizon 2050.

Les émissions globales de GES couvrent les émissions opérationnelles — Scope 1, Scope 2 et Scope 3 hors émissions financées — ainsi que les émissions financées — Scope 3 catégorie 15.

ALIGNEMENT DES PORTEFEUILLES BANK OF AFRICA

BANK OF AFRICA s’appuie sur les scénarios de référence de l’Agence Internationale de l’Énergie — AIE — et sur les approches méthodologiques utilisées par la SBTi pour définir des trajectoires sectorielles indicatives. Ces trajectoires constituent un cadre interne de pilotage et n’ont pas fait l’objet, à ce stade, d’une validation formelle par la SBTi.

Deux métriques ont été retenues pour le suivi des trajectoires du portefeuille :

- une métrique en intensité monétaire : émissions financées / expositions en MMAD ;
- une métrique de réduction des émissions absolues



Métrique: émissions financées absolues

Unité : tCO₂e

Objectif court-terme (2030): -4,2% / an en absolu

Objectif long-terme (2050): -90% en absolu par rapport à l’année de référence

Métrique: intensité économique → émissions Financées / expositions

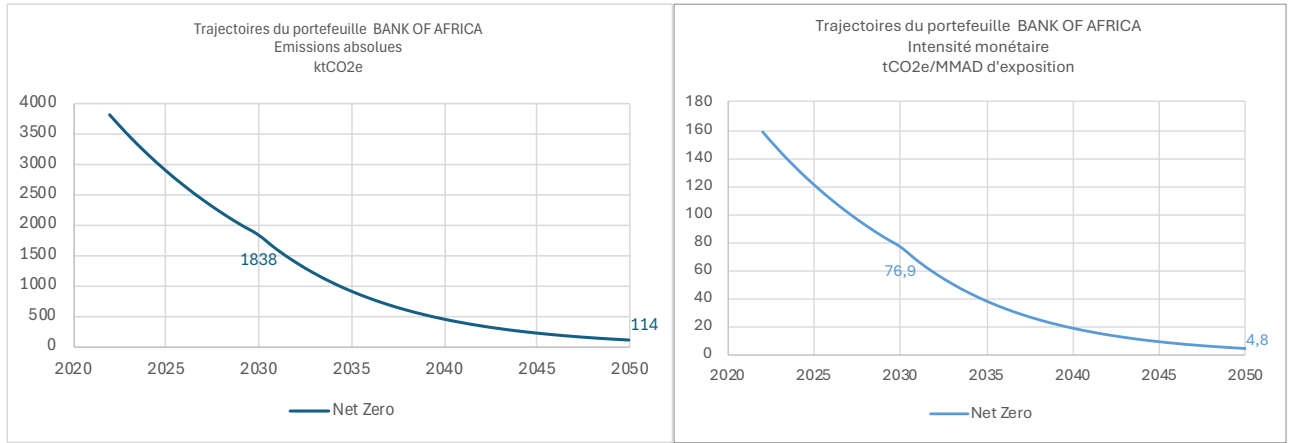
Unité: tCO₂e/MMAD d’encours

Objectif court-terme (2030): -7% / an en intensité

Objectif long-terme (2050): -97% en intensité par rapport à l’année de référence



Une trajectoire Net Zero indicative a ainsi été élaborée pour chacune de ces métriques.



Objectifs Net Zéro	Emissions absolues	Intensité monétaire
2030	-42%	-52%
2050	-90%	-97%

En lien avec ses engagements climat, BANK OF AFRICA s'attache à analyser de manière continue les secteurs les plus contributifs à son empreinte carbone financée :

Immobilier : efforts concentrés sur l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, la promotion de matériaux durables et l'accompagnement de pratiques constructives moins émissives ;

Pétrole & Gaz : accompagnement progressif des acteurs vers des solutions moins carbonées, dans une logique de transition énergétique et de sécurité d'approvisionnement ;

Industries lourdes : soutien à la décarbonation des procédés de production, à l'efficacité énergétique et à l'innovation technologique ;

Production d'électricité : promotion de la production et du transport d'électricité renouvelable, afin de réduire progressivement la dépendance aux combustibles fossiles ;

Transport : accompagnement des acteurs vers des solutions de mobilité et de logistique plus sobres en carbone ;

Agriculture : prise en compte des enjeux d'adaptation, de stress hydrique et d'efficacité des ressources.

- 42%

Objectif Net Zéro
2030 en émissions
absolue

- 52%

Objectifs Net Zéro
2030 en intensité
monétaire

OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES ET
ACCOMPAGNEMENT DE LA TRANSITION

Au-delà de la maîtrise des risques, la stratégie climat ouvre des opportunités de développement pour BANK OF AFRICA, notamment à travers le financement de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de la mobilité durable, de la construction bas carbone, de l'adaptation climatique et de l'accompagnement des entreprises exposées aux nouvelles exigences carbone, en particulier les exportateurs concernés par le MACF.

Cette approche permet à BANK OF AFRICA de renforcer son rôle d'accompagnement des entreprises dans leur transition, en combinant financement, conseil, sensibilisation et intégration progressive des critères climat dans le dialogue client.

La stratégie climat contribue ainsi à orienter les financements vers des modèles économiques plus résilients, tout en soutenant les priorités nationales en matière de transition énergétique, de décarbonation industrielle, de compétitivité des entreprises et d'adaptation aux effets du changement climatique.

ACCOMPAGNER LA TRANSITION DES CLIENTS ET PARTENAIRES

Face à l'évolution des exigences environnementales et sociétales, la transition vers une économie durable s'impose comme un levier stratégique de compétitivité pour les entreprises marocaines. BANK OF AFRICA se positionne comme un partenaire de référence dans cette transformation, en mobilisant plus d'une décennie d'expertise pour accompagner les PME et les grandes entreprises dans l'intégration de pratiques responsables au cœur de leur modèle économique.

Dans cette dynamique, le Groupe renforce son dispositif de finance durable, conçu comme un levier structurant pour répondre aux enjeux de performance, de conformité aux standards internationaux et de création de valeur à long terme. Cette approche s'articule autour de priorités clés : l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'optimisation de la consommation des ressources, notamment de la consommation d'eau et de l'intensité hydrique, ainsi que le développement de modèles d'économie circulaire.

Pionnière au Maroc, BANK OF AFRICA a initié dès 2012 des solutions innovantes visant à faciliter l'intégration de la durabilité dans les stratégies d'investissement des entreprises. À travers des offres dédiées telles que BOA *ENERGICO*, *Cap Énergie I*, *Green INVEST* ou *Cap Industrie Verte*, le Groupe soutient le développement de produits et services environnementaux, permettant aux entreprises d'améliorer leur performance environnementale, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de renforcer leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

Au-delà du financement, BANK OF AFRICA déploie une démarche proactive de sensibilisation visant à promouvoir les bénéfices concrets des solutions durables. Cette dynamique contribue à faciliter l'accès à de nouveaux marchés, à répondre aux attentes croissantes des investisseurs en matière de critères ESG et à renforcer l'attractivité des entreprises engagées dans des trajectoires de transition.



L'accompagnement proposé repose sur une approche personnalisée, combinant expertise sectorielle et solutions sur mesure. Les entreprises bénéficient ainsi de dispositifs adaptés pour optimiser leur consommation énergétique (*total energy consumption*), améliorer leur intensité énergétique (*energy intensity*), réduire leur empreinte hydrique et renforcer la gestion durable de leurs déchets, contribuant ainsi à une meilleure maîtrise de leurs impacts environnementaux.

Afin d'amplifier son impact, BANK OF AFRICA s'appuie sur un écosystème de partenaires de premier plan, notamment Maroc PME, *TAMWILCOM* et plusieurs institutions financières internationales. Ces collaborations permettent de proposer des solutions intégrées, combinant financement, assistance technique et partage d'expertise, en faveur du développement d'une économie plus verte et plus résiliente.

Le renforcement des compétences constitue également un pilier clé de cette stratégie. À travers des programmes de formation et de certification développés en partenariat avec des organismes spécialisés tels que Bureau Veritas, BANK OF AFRICA consolide l'expertise de ses équipes pour accompagner efficacement les entreprises, en particulier les PME, dans leur transition vers des modèles bas carbone.

À travers cet engagement structuré, BANK OF AFRICA affirme son rôle de leader de la finance durable au Maroc. En accompagnant activement les entreprises dans l'intégration des enjeux environnementaux au cœur de leurs stratégies, le Groupe contribue à la construction d'un modèle de croissance conciliant performance économique, responsabilité environnementale et création de valeur durable à long terme.

GREEN INVESTMENT PRINCIPLES : BANK OF AFRICA DISTINGUÉE POUR SON ENGAGEMENT EN FINANCE DURABLE



BANK OF AFRICA a été distinguée à Hong Kong lors de la réunion plénière 2025 des *Green Investment Principles* (GIP) pour l'initiative *Belt and Road*, en recevant le prix « *Outstanding Service* » pour son engagement en faveur de la finance durable.

Cette distinction consacre le rôle actif du Groupe dans la promotion de pratiques d'investissement intégrant les enjeux climatiques et environnementaux, notamment en matière de financement de la transition, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement de produits et services environnementaux adaptés aux économies émergentes.

Membre fondateur et première institution africaine à siéger au

Secrétariat du GIP, BANK OF AFRICA *coprécide* le Chapitre Afrique et contribue à la diffusion des standards ESG, au renforcement de la gouvernance durable et à la structuration de solutions alignées avec les enjeux de résilience climatique et d'adaptation.

Portée par la vision de son Président-Directeur Général, M. Othman Benjelloun, et l'implication de son top management, la Banque s'affirme comme un acteur de référence dans la construction de passerelles entre les marchés africains et internationaux, favorisant une allocation des capitaux orientée vers une croissance bas carbone, inclusive et durable.

FINANCE DURABLE ET FINANCEMENT À IMPACT

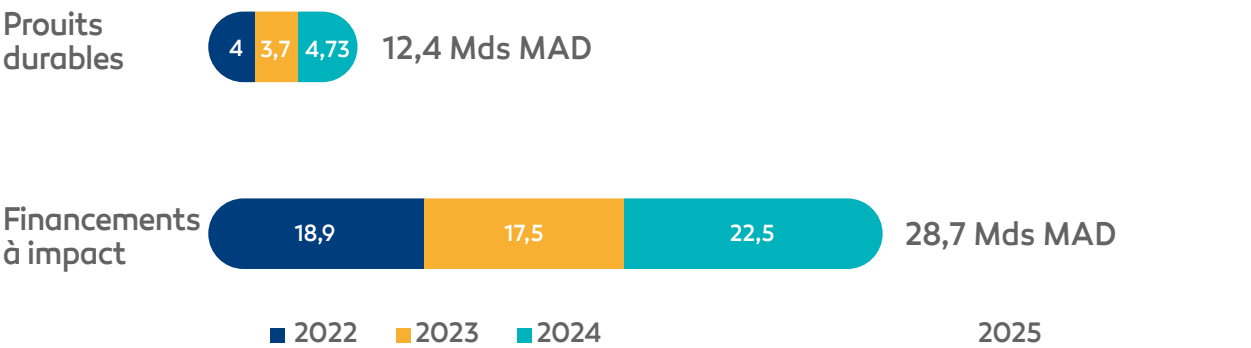
Au titre de l'exercice 2025, le Groupe confirme l'ancrage de la durabilité au cœur de sa stratégie de financement. Le montant total des financements qualifiés de « durables », au sens du Sustainable Finance Framework interne, s'établit à MAD 28,7 milliards, témoignant d'une dynamique soutenue en faveur de la transition écologique et du développement durable.

Parmi ces encours, MAD 5,5 milliards sont spécifiquement alloués au financement de projets d'énergies renouvelables — solaire, éolien et hydraulique —, reflétant l'engagement concret

du Groupe dans l'accompagnement de la décarbonation de l'économie nationale.

L'évolution des indicateurs clés sur la période 2022-2024 illustre la montée en puissance progressive de l'offre de produits durables et des financements à impact dans le portefeuille Entreprises. Le volume des produits durables est passé de MAD 4 milliards en 2022 à MAD 4,73 milliards en 2024, tandis que les financements à impact ont atteint MAD 22,5 milliards, représentant désormais 40 % du portefeuille concerné, contre 32,5 % en 2022.

BILAN « FINANCE DURABLE » (2022-2025)



Au titre de l'année 2025, l'encours des financements durables (périmètre crédits d'investissement Grandes Entreprises et Petites et Moyennes Entreprises) s'élève à 26 milliards de dirhams, sur la base du référentiel interne.

Gestion des ressources en eau

BOA structure, *monitore* et chiffre ses performances. En appui sur sa démarche certifiée ISO 14001, la banque *surperforme* ses objectifs de réduction de ses consommations et engage la revue fine de l'exposition et des performances de ses actifs en mobilisant le WRI Aqueduc, outil de pilotage avancé.

La Banque a réussi à réduire sa consommation d'eau de 12 % en 2024, bien au-delà de son objectif annuel de 5 %, réalisant une économie de 14 845 m³ soit 200 414 MAD. Cette performance, doublée d'une réduction de 26 % aux

sièges social en 2025 (11 524 m³ économisés) tandis que le Club de BOA, l'un des sites les plus consommateurs d'eau à réussi l'économie de 30% par rapport à 2024, générant par la suite une économie de 105 504 MAD soit 5 462 m³, positionne BOA comme un acteur bancaire de référence dans la gestion responsable de la ressource hydrique au Maroc dans son secteur.

Cette cartographie de stress hydrique couvre pour le moment, le périmètre Maroc dans l'objectif de couvrir l'ensemble des filiales Maroc et Afrique.



RÉSULTATS CERTIFIÉS ISO 14001 – DÉTAIL DES ÉCONOMIES RÉALISÉES

Année	Périmètre	Réduction	m³ économisés	Économie MAD	Levier principal
2024	Réseau des agences	-12 %	14 845	200 414	Sensibilisation + contrôle des fuites · ISO 14001
2025	Réseau des agences	-5 %	3 154	42 583	Équipements économes · suivi continu SMI
2025	Club BOA	-30%	5 462	105 504	Équipements économes · suivi continu SMI – Contrôle des fuites
2025	Siège social	-26 %	11 524	155 579	Programme intensive siège · audit consommation – détection des fuites
Total	Réseau + Siège	> -5 %/an	34 985	504 080	Objectif 5 %/an dépassé en 2024 · 2024 : +2,4× l'objectif

CONTEXTE DE RISQUE HYDRIQUE | WRI AQUEDUCT 4.0 – CARTOGRAPHIE NATIONALE DES 566 AGENCES

Direction Régionale	Ag.	Score WRI	Initiatives mises en place par BANK OF AFRICA
Souss-Massa – Provinces du Sud	53	3,96	Programme eau prioritaire · audit consommation enclenché · 2025 : -5 % intégré cumulé depuis 2024 : -17%
Centre Méridional	83	3,75	Sensibilisation sécheresse · suivi SMI renforcé · équipements économes
Grand Casa	192	3,66	Réduction conso 2025 intégrée · PCA inondation activé · siège -26 %
Région Centre	66	3,57	PCA bassin Sebou opérationnel · monitoring consommation annuel
Centre Atlantique	74	3,39	Plan sobriété eau Rabat–Salé · suivi ISO 14001
Oriental	45	3,18	Gestion variabilité · plan maintenance préventive
Nord Méditerranée	53	3,06	Score le plus bas du réseau · surveillance standard ISO 14001
RÉSEAU TOTAL	566	3,56	Certification ISO 14001 opérationnelle · Objectif annuel -5 % · 2024 : -12 % réalisés -5% en 2025

ANALYSE DES RÉSULTATS ET TRAJECTOIRE

La certification ISO 14001 déployée sur l'ensemble des infrastructure et site de la Banque a démontrée en 2024 une efficacité opérationnelle qui dépasse les prévisions : avec une réduction de 12 % de la consommation d'eau du réseau — soit 2,4 fois l'objectif annuel de 5 % —, la Banque confirme que le Système de Management Intégré génère des résultats tangibles et mesurables. Cette performance n'est pas le fruit d'une conjoncture favorable mais d'actions ciblées : identification et correction des fuites, sensibilisation des équipes réseau, mise en place de compteurs par site, et suivi des consommations dans le tableau de bord SMI. Le volume économisé de 14 845 m³ en 2024 représente l'équivalent de la consommation annuelle en eau de plus de 50 ménages marocains, une contribution concrète à la préservation de la ressource hydrique nationale.

Les sièges, site pilote exemplaire : -26 % en 2025

La performance des sièges en 2025 — -26 % de consommation d'eau, soit 11 524 m³ et 155 579 MAD d'économies — illustre le potentiel de réduction accessible lorsqu'un programme d'audit approfondi est conduit sur un site concentré.,le Club de BOA, l'un des sites les plus consommateurs d'eau à réussi l'économie de 30% par rapport à 2024, générant par la suite une économie de 105 504 MAD soit 5 462 m³,

Ce résultat, cinq fois supérieur à l'objectif annuel de 5 %, valide la démarche de déploiement progressif des bonnes pratiques du siège vers le réseau. Il démontre également qu'une fraction significative de la consommation d'eau des agences était liée à des usages non-optimisés identifiables et corrigeables, offrant un gisement de réduction encore exploitable dans les prochains exercices.

La cartographie des risques Stress hydrique : WRI Aqueduct - un outil de pilotage contribue à renforcer la résilience hydrique.

La cartographie des 566 agences (score moyen réseau : 3,56/5) ne révèle pas une fragilité propre à BOA, mais quantifie avec précision le contexte hydrique national marocain, partagé par l'ensemble des acteurs économiques opérant sur le territoire. Le Maroc figure structurellement parmi les pays à plus fort stress hydrique — un facteur externe qui ne peut être influencé qu'à la marge par l'action individuelle d'un acteur bancaire. La valeur de cette cartographie est ailleurs : elle a permis à BOA de prioriser ses investissements de sobriété là où ils sont les plus urgents et priorisé des actions pour baisser d'avantage la consommation d'eau - Souss-Massa (BWS = 4,64, 53 agences), Centre Méridional (DR = 4,08, 83 agences) —, et de démontrer aux parties prenantes une gouvernance hydrique documentée et proactive, en avance sur les exigences réglementaires.

TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION – 2024→2030

Année	Base	-5 %/an	Réalisé
2024	100	95	88 ✓
2025	100	90	85 ✓
2026	100	86	—
2027	100	81	—
2028	100	77	—
2030	100	74	—

2024 : 88 vs objectif 95 → dépassé de +7 pts 2025 siège : 74 vs objectif 95 → -26 %

La gestion des déchets : de la conformité à l’ambition

BANK OF AFRICA a fait le choix d’aller bien au-delà de la conformité réglementaire minimale. La démarche déployée dans le cadre du SME certifié ISO 14001 repose sur un principe clair : réduire d’abord, valoriser ensuite, éliminer en dernier recours. Ce principe de hiérarchie des déchets, inscrit dans les meilleures pratiques internationales (GRI 306), structure l’ensemble de la politique déchets de la banque.

LES DÉCHETS DANGEREUX — 100 % EN FILIÈRE AGRÉÉE, -25 % DE VOLUME

L’ensemble des déchets dangereux produits par BANK OF AFRICA — fluides frigorigènes issus des climatiseurs, huiles usagées et des déchets de maintenance, piles et batteries, déchets d’équipements électriques et électroniques (DEEE), produits chimiques de nettoyage industriel — sont traités à 100 % par des prestataires disposant de toutes les autorisations réglementaires requises pour leur transport, leur traitement et leur élimination. Pas un gramme de déchet dangereux ne quitte les sites de la banque sans traçabilité documentée. Cette exigence, vérifiée lors de chaque audit terrain, est non négociable.

Au-delà de la conformité, les volumes ont été réduits de 25 % à fin 2025 par rapport à la même période de 2024 dont l’objectif est de traiter 100% des déchets dangereux.Cette

Cette performance spectaculaire est directement liée à deux facteurs complémentaires. D’un côté, l’assainissement des stocks de déchets accumulés réalisé en 2024, la capacité des équipes formés et sensibilisées en interne a permis aussi de creuser d’avantages dans la sélections et l’identifications des déchets de la Banque, ce qui a considérablement augmenté le volume traité en 2025. De l’autre, la meilleure planification des opérations d’évacuation — résultat direct des réunions de sensibilisation conduites avec l’ensemble des prestataires — a évité les pics d’accumulation qui génèrent des coûts de traitement élevés et des risques de stockage prolongé.

Les déchets issus des opérations de nettoyage et d’entretien des sites — emballages, chiffons souillés, produits ménagers usagés — reculent de 17 % à fin 2025, dont l’objectif est de traiter 100% des déchets de nettoyages. Ce résultat, obtenu sur un périmètre couvrant 100 % des agences du réseau, est le fruit d’une démarche de fond : réunions de sensibilisation régulières avec les prestataires de nettoyage, contrôles terrain systématiques vérifiant le respect des procédures de tri et de stockage, et intégration des exigences de gestion des déchets dans les critères d’évaluation des fournisseurs (grille d’évaluation RSE PALG). La discipline ne se décrète pas : elle se construit, contrat par contrat, réunion par réunion, contrôle par contrôle.

Indicateur GRI 306	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Résultat annuel
Déchets dangereux maintenance (Réseau + Sièges)	-32 %	-41 %	-1 %	+22 %	-13 % global
↳ Cible de réduction et Objectif 2025	-5 %	-5 %	-5 %	-5 %	Dépassée
↳ Filière de traitement agréée	100 %	100 %	100 %	100 %	✓ 100 % — Conformité totale
Déchets non dangereux maintenance (Réseau + Sièges)	-93 %	-84 %	-72 %	-29 %	↓ Réduction majeure
↳ Cible de réduction et objectifs 2025	-5 %	-5 %	-5 %	-5 %	✓ ✓ Très dépassée
Déchets nettoyage (Réseau + Sièges, en kg)	-14 %	-24 %	-12 %	+52 %	+0 % net (pic T4)
Taux couverture traitement déchets — maintenance	100 %	100 %	100 %	100 %	✓100 % — Objectif atteint
↳ Taux couverture déchets nettoyage	100 %	100 %	100 %	100 %	✓ 100 % — Objectif atteint

LES ARCHIVES RECYCLÉES — LE PAPIER A UNE SECONDE VIE

Le recyclage des archives — documents bancaires en fin de cycle, papiers confidentiels, dossiers archivés — est l’un des flux de déchets les plus emblématiques du secteur bancaire. BANK OF AFRICA a structuré ce flux autour d’une filière de recyclage certifiée, garantissant la destruction sécurisée

des documents confidentiels et leur valorisation en matière première recyclée. En 2025, les volumes d’archives recyclées augumenté de 4 % sur le Réseau et de 29 % sur les Sièges et entités centrales — directement corrélé à la réduction de la consommation de papier documentée par ailleurs. Ce lien de causalité entre réduction à la source et réduction des déchets est précisément ce que le principe de hiérarchie des déchets cherche à établir.

Indicateur — Archives recyclées (GRI 306-4)	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	Résultat annuel
Archives recyclées — Réseau (évol. vs N-1)	-7 %	-2 %	-3 %	-29 %	-10 % annuel
Archives recyclées — Sièges (évol. vs N-1)	-20 %	-25 %	-41 %	-100 %*	-29 % annuel
↳ Cible de réduction 2025 (Sièges)	-3 %	-3 %	-3 %	-3 %	✓ ✓×9 la cible
Taux couverture du circuit recyclage	100 %	100 %	100 %	100 %	✓Circuit sécurisé

LE SUIVI MENSUEL — LA TRAÇABILITÉ COMME OUTIL DE PILOTAGE

Une réalisation majeure de 2025 est la mise en place d’un suivi mensuel structuré des déchets par prestataire, par type de déchet, et par code CMD (Catalogue Marocain des Déchets). Ce système de traçabilité granulaire, qui distingue chaque flux selon sa nature et son mode de traitement, permet désormais d’identifier les prestataires sous-performants, de détecter les dérives de volume, et d’orienter les actions correctives avec précision

LES SIÈGES ET ENTITÉS CENTRALES — UNE PERFORMANCE DIX FOIS SUPÉRIEURE À L’OBJECTIF

C’est sur les Sièges et Entités centrales que l’impact est le plus saisissant et, à bien des égards, le plus révélateur. La consommation de papier recule de 29 % en 2025 — pour une cible fixée à -3 %. Une performance dix fois supérieure à l’objectif affiché.La dématérialisation documentaire a progressé de manière décisive sur les processus internes les plus générateurs de flux papier : rapports de gestion, comptes-rendus de réunions, diffusions de circulaires, procédures internes. La discipline collective de réduction à la source s’est progressivement ancrée dans les pratiques quotidiennes des équipes centrales, portée par les actions de sensibilisation SMI (communication interne, flashes digitaux, affichage dans les espaces de travail). Et la révision des processus d’impression — paramétrage des imprimantes en recto-verso par défaut, suppression des impressions automatiques non sollicitées, centralisation des parcs d’impression — a mécaniquement réduit les volumes produits sans effort supplémentaire des collaborateurs.

Ce résultat illustre un principe fondamental de la performance environnementale : les gains les plus importants ne viennent pas toujours des technologies les plus sophistiquées, mais souvent de l’organisation, de la sensibilisation et de la mesure rigoureuse. La réduction de 29 % ne nécessite pas d’investissement majeur. Elle nécessite de la méthode, de la constance, et la conviction partagée que chaque geste compte.

LES IMPRIMÉS — UN NOUVEL INDICATEUR DE PILOTAGE POUR UNE VISION COMPLÈTE

Un troisième indicateur vient enrichir et compléter la lecture de la performance papier 2025 : la consommation d’imprimés — supports de communication institutionnels, formulaires clients préimprimés, documents contractuels — recule de 15 % sur l’ensemble des sites, réseau et sièges confondus.

Cet indicateur, introduit comme nouvel outil de pilotage en 2025, permet désormais de distinguer avec précision le papier consommé en interne (impressions de travail) du papier produit à destination des clients (imprimés commerciaux et contractuels), et d’identifier les leviers de réduction spécifiques à chacun des deux flux.

La réduction de 15 % des imprimés traduit une rationalisation des commandes de supports physiques au profit de formats digitaux (emails, applications mobiles, espaces clients en ligne), une révision des quantités commandées ajustées aux besoins réels des agences, et une logique de sobriété dans la production de supports de communication qui va de pair avec la montée en puissance des canaux numériques.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS — PAPIER ET IMPRIMÉS 2025

Indicateur	Cible et objectif 2025-2026	Résultat 2025	Appréciation
Papier - Réseau d'agences	- 3%	-4%	Dépassé
Papier - Sièges & Entités cen- trales	- 3%	-29%	Très largement dépassé
Imprimés - Tous sites	- 5%	-15%	Très largement dépassé

Environnement	2023	2024	2025	2024/2023	2024/2025
Consommation d'énergie en KWH	24.652.180,78	23.587.807,54	24 908 186,47	-4%	6%
Consommation d'eau (m3)	327.445,14	433.405,22	384 159,17	32%	-11%
Emission CO2 relatives a la consommation d'electricité	17.777,50	15.167,00	16 338,31	-15%	8%

Bilan déchets					
Papier et archives (tonne)	146 180	115,61	23%	-36%	
Matériel informatique (unités)	174 1.704	595,00	879%	-65%	
Huiles de cuisson (kg)	190	258	325,00	36%	26%
Cartouche (kg)	2.500	2.640	2 028,00	6%	-23%
Maintenance (kg)	1.358	23.625	6 387,00	1640%	-73%

BLOC 1 — ÉMISSIONS FONDAMENTALES

Indicateur	2015	2016	2018	2020	2022	2023	2024	2025
Émissions totales GES (tCO ₂ e)	26.904,9	26.806,3	27.474,9	20.652,4	24.879,8	24.628,8	22.470,5	24.646,0
Scope 1 – Émissions directes (tCO ₂ e)(Sources de combustion fixe et mobile)	243,3	201,3	198,7	135,7	346,6	122,7	131,6	128,8
Scope 1 – Émissions directes (tCO ₂ e) (Reseau) climatisation						518,0	487,4	532,0
Scope 1 – Émissions directes (tCO ₂ e) (Siege) climatisation						498,0	1.025,6	1.097,0
Scope 2 – Électricité (tCO ₂ e)	19.405,1	18.611,1	19.294,8	14.536,6	19.182,7	17.488,9	15.570,0	16.338,3
Scope 2 – Électricité (tCO ₂ e) (Reseau)						6.293,0	6.055,0	6.871,8
Scope 2 – Électricité (tCO ₂ e))						11.196,0	9.515,0	11.014,5
Part Scope 1 (%)	27,90%	30,60%	29,80%	29,60%	22,90%	29%	31%	26%
Part Scope 2 (%)	72,10%	69.4%	70.2%	70.4%	77.1%	71%	69%	66%

BLOC 2 — ÉNERGIE & EFFICACITÉ

Indicateur	2023	2024	2025	Variation
Conso. électrique totale (kWh)	27.309.817,59	24.215.296,00	24.830.721,00	+3.0%
Data Center Siège B (kWh)	2.000.881,02	2 037 117	2.461.255,00	+20.8%
Data Center BSK (kWh)	2.937.091,95	3 111 014	3.053.615,00	-1.8%
Réseau agences & régions (kWh)	17.411.417,43	14.797.916,00	15.276.624,00	+7.8%
Campus Bouskoura – total (kWh)	1.317.926,05	1 595 663	695.607,00	-56.4%
Production photovoltaïque (kWh)	43.466,00	322.594,87	434.268,00	111.673
Part énergie renouvelable (%)	0,00	0,01	0,02	+1.75pt
Émissions évitées PV (tCO ₂ e/an)	27,86	208,11	280,15	72tCO2
Émissions évitées cumulées (tCO ₂ e)	1.722,00	3.880,00	3.783,00	—
FE électricité ONEE (kgCO ₂ e/kWh)	0,64	0,65	0,65	

UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE STRUCTURÉE SUR 8 OBJECTIFS PRIORITAIRES

1. Se conformer aux exigences réglementaires relatives à l’environnement et l’énergie

• Assurer la conformité des actifs de BANK OF AFRICA à la réglementation environnementale et énergie en vigueur.

2. Prendre en compte les critères environnementaux dans les activités de financement

- Assurer la conformité à nos engagements institutionnels, notamment UNEP-FI, IFC et Principes de l’Equateur.
- Accompagner les clients dans la mise en œuvre des recommandations et dans l’atténuation des impacts environnementaux négatifs liés aux projets financés.

3. Promouvoir la Finance Durable dont le Green Business

- Concevoir et développer des « produits verts ».
- Promouvoir des « investissements verts » dans les métiers du développement durable.

4. Prévenir et limiter la pollution sur l’environnement et la consommation de ressources naturelles

- Diminuer les dégagements de CO2 liés aux déplacements professionnels

- Augmenter le taux des déchets recyclés
- Organiser le circuit de gestion des déchets
- Réduire nos consommations d’eau
- Réduire nos consommations de papier

5. Améliorer en continue les performances énergétiques

- Améliorer la gestion des usages énergétique significatifs (UES)
- Améliorer la performance énergétique des UES
- Améliorer la surveillance de l’approvisionnement énergétique

6. Développer la culture et le comportement « durable » des collaborateurs

- Renforcer la pratique des éco-gestes par le personnel
- Développer la communication interne dans le domaine de l’environnement et de l’énergie
- Renforcer les compétences du personnel en relation avec les UES et les enjeux environnementaux.

7.Promouvoir les achats responsables et économes en énergie

- Développer la sensibilité environnementale de nos prestataires.
- Être engagé pour intégrer des exigences environnementales et énergétiques dans tous les nouveaux contrats.

8. Promouvoir « la construction durable »

- Prendre en compte les critères environnementaux et énergétiques dans la conception, la réalisation, la maintenance et la rénovation des bâtiments.

Soutenir les initiatives de préservation et de restauration de la biodiversité

Consciente du rôle déterminant de la biodiversité dans la résilience des systèmes économiques et environnementaux, BANK OF AFRICA inscrit la préservation du capital naturel au cœur de son approche de durabilité, en soutenant des initiatives à fort impact sur les écosystèmes.

Le Groupe intègre progressivement les enjeux liés à la biodiversité dans ses décisions de financement, en évaluant l'empreinte environnementale des projets et en favorisant le développement de solutions environnementales contribuant à la conservation des ressources naturelles, à la lutte contre la dégradation des écosystèmes et à la restauration des milieux.

Dans cette dynamique, une attention particulière est portée aux secteurs à fort impact, notamment à travers la promotion de pratiques permettant de limiter les pressions sur les ressources, de préserver les sols et de renforcer la gestion durable des ressources naturelles. Cette approche s'inscrit dans une logique de réduction des risques liés à la perte de biodiversité et à la dégradation des écosystèmes.

BANK OF AFRICA mobilise également ses expertises et ses partenariats pour accompagner des projets contribuant à la transition vers des modèles plus responsables, tout en renforçant la sensibilisation de son écosystème aux enjeux de préservation du vivant et de protection de l'environnement.

À travers cet engagement, le Groupe affirme sa contribution à l'émergence d'une économie plus durable et *régénérative*, conciliant performance économique, préservation des écosystèmes et création de valeur à long terme.



BANK OF AFRICA REJOINT L'ALLIANCE AFRICAINE POUR LE CAPITAL NATUREL

BANK OF AFRICA est devenue la première institution du Maroc et de la région MENA à rejoindre l'Alliance africaine pour le capital naturel (ANCA), une plateforme de premier plan dédiée à la promotion de la croissance économique et du développement financier dans le continent.

Sous l'égide de son président Othman Benjelloun, cette adhésion réaffirme l'engagement pionnier de BOA pour la finance durable, notamment à soutenir des économies africaines « nature-positive » et à renforcer la reconnaissance des risques et opportunités liés à la nature au sein du secteur financier, souligne un communiqué.

L'ANCA, fondée en 2022 par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) en partenariat avec FSD Africa, agit comme un forum de collaboration dirigé par les parties prenantes en Afrique pour mobiliser la réponse de la communauté financière aux risques et opportunités liés à la nature à travers le continent. La plateforme réunit des institutions financières, des organismes de réglementation et des organisations de développement.

Dans cette dynamique, la biodiversité n'est plus un sujet périphérique éclipsé par la question climatique uniquement ; elle s'impose comme un pilier stratégique. Ce basculement est dicté par une réalité économique : le PIB national dépend directement du bon fonctionnement de la nature et de la biodiversité (eau, pollinisation, régulation thermique, matières premières, etc.).



Le Capital Humain,

moteur de la transformation, de
l'innovation et de la performance
durable du Groupe

OTHMAN BENJELLOUN
Président Directeur Général
du Groupe BANK OF AFRICA

*L'avenir, il ne s'agit pas seulement
de le prévoir mais de le construire.
Construisons-le ensemble.*



1ère
Banque au Maroc à
obtenir le label
Safe Guard d'excellence par
Bureau Veritas Group



1ère
Banque certifiée
ISO 45001 relative au système
de management de la santé et
de la sécurité au travail



15 055
Jours /Homme
de formation en 2025



45%
de femmes
dans l'effectif



96%
Part des collaborateurs
bénéficiant
d'au moins une formation



1ère
Banque marocaine certifiée
ISO 21001

Une culture d'entreprise fédératrice pour une performance collective et responsable

Au cœur du modèle de BANK OF AFRICA, le capital humain constitue un levier déterminant de création de valeur durable. La Banque s'appuie sur un engagement fort de ses collaboratrices et collaborateurs pour accompagner, avec exigence et proximité, les projets de l'ensemble de ses clientèles – particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels.

Convaincue que la performance repose sur la qualité de l'expérience collaborateur, BANK OF AFRICA développe un environnement de travail structurant, fondé sur des pratiques responsables de gestion des talents, favorisant la montée en compétences, la mobilité interne et la construction de parcours professionnels durables. La Banque veille également à garantir des conditions de travail sûres et sécurisées, contribuant au bien-être et à la fidélisation des équipes.

L'attention portée à la diversité, à l'inclusion et à l'égalité des chances s'inscrit au cœur de la politique sociale du Groupe. BANK OF AFRICA promeut un cadre équitable, respectueux des droits humains, dans lequel chaque collaborateur peut pleinement exprimer son potentiel et contribuer à la dynamique collective. Dans le prolongement de ses engagements en matière d'éthique et de conduite responsable, la Banque déploie une culture

fondée sur la responsabilité, la confiance et la coopération. Cette culture se traduit par des modes de fonctionnement favorisant la transversalité, la responsabilisation et l'innovation collective. Dans le cadre de sa Vision 2030, BANK OF AFRICA a engagé une transformation culturelle ambitieuse visant à renforcer l'alignement entre ses valeurs, ses pratiques managériales et ses objectifs stratégiques. Le diagnostic mené en 2022 auprès de 6 200 collaborateurs à l'échelle internationale a permis d'identifier des leviers d'amélioration structurants. Sur cette base, une démarche participative a été déployée, donnant lieu à la *co-construction* d'une feuille de route globale intégrant des actions concrètes en matière de culture, de management et d'engagement. Dans le cadre de cette transformation culturelle, une deuxième phase de diagnostic a été menée en 2025 auprès de 8 filiales, avec un taux de participation global de 78%.

À travers cette dynamique, BANK OF AFRICA affirme sa volonté de consolider un modèle social responsable, créateur de valeur pour ses collaborateurs, ses clients et l'ensemble de ses parties prenantes.

Le diagnostic a permis d'identifier six familles de valeurs comportementales et six axes d'amélioration.



Une culture managériale partagée, catalyseur d'engagement et de performance durable

Dans le prolongement du Programme de Transformation Culturelle engagé en 2022, BANK OF AFRICA a poursuivi, en 2025, le déploiement d'une dynamique structurante visant à ancrer durablement ses valeurs au cœur des pratiques managériales. Après une première phase consacrée à la définition des fondamentaux culturels du Groupe et à l'identification des leviers de transformation, une nouvelle étape a été engagée, avec une attention particulière portée à l'évolution des modèles de management.

Conduite en partenariat avec des expertises externes, cette démarche s'appuie sur une approche participative visant à recueillir les perceptions des collaborateurs sur les pratiques existantes et à identifier les axes de progrès permettant de renforcer l'engagement des équipes, la cohésion collective et l'efficacité opérationnelle. Elle s'inscrit dans un contexte d'intégration renforcée du Groupe, marqué par une volonté d'harmonisation des pratiques et de diffusion d'une culture managériale commune.

Ce chantier constitue une étape déterminante dans la consolidation d'un modèle de leadership aligné avec les ambitions stratégiques de BANK OF AFRICA, fondé sur la responsabilisation, la collaboration et l'agilité. Il vise à doter le Groupe de référentiels partagés, capables d'accompagner les transformations en cours tout en renforçant la capacité des managers à mobiliser durablement leurs équipes.

Parmi les réalisations structurantes issues des travaux conduits ces dernières années, le Manuel de leadership constitue un livrable clé. Véritable cadre de référence, il traduit les valeurs du Groupe en compétences clés et en comportements attendus, offrant ainsi aux managers et aux collaborateurs des repères communs pour guider leurs pratiques. En favorisant l'alignement des modes de management avec la culture d'entreprise, ce dispositif contribue à inscrire la transformation du Groupe dans une dynamique cohérente, pérenne et créatrice de valeur.



Ce Manuel de leadership s'inscrit en complémentarité avec le Code de conduite du Groupe, qui constitue le socle de référence en matière d'éthique, de saine gouvernance et de professionnalisme. Ensemble, ces deux référentiels structurent les pratiques individuelles et collectives, en articulant exigences comportementales et principes d'action. Le Code de conduite vise notamment à préserver la réputation de l'institution, à renforcer la maîtrise des risques et à garantir la conformité aux cadres réglementaires en vigueur, en particulier en matière de lutte contre la corruption et de protection des données.

PRINCIPES CLÉS DU CODE DE CONDUITE BANK OF AFRICA :

- **Éthique et Gouvernance :** Engagement à respecter les meilleures pratiques de gouvernance, la transparence et la responsabilité sociétale.
- **Conformité et Intégrité :** Le Groupe applique une politique stricte de conformité (lutte anti-blanchiment, prévention de la corruption).

La dynamique de transformation culturelle a été, en 2025, activement soutenue par la mobilisation d'une communauté de Facilitateurs du changement, formés aux principes du change management. Véritables relais de la transformation au sein des entités du Groupe, ces facilitateurs ont contribué à ancrer les évolutions culturelles au plus près des équipes, en favorisant l'appropriation des nouveaux référentiels et des pratiques managériales. La conduite d'ateliers collaboratifs, conjuguée à l'implication croissante de cette communauté, témoigne d'un engagement collectif structurant, à la fois mobilisateur et durable, au service de la réussite des transformations engagées.



La transformation et l'innovation au service de la cohésion et de la performance collective

Dans un environnement en constante évolution, BANK OF AFRICA place l'innovation au cœur de son modèle de développement, en s'appuyant sur l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs et sur une culture favorisant la créativité, l'initiative et l'intelligence collective. À travers la mise en place d'espaces collaboratifs et de dispositifs de partage des connaissances, la Banque encourage l'émergence d'idées nouvelles et la diffusion des bonnes pratiques à l'échelle du Groupe.

Cette dynamique s'inscrit dans une approche structurée de gestion du capital humain, visant à offrir à chaque collaborateur un cadre propice à l'expérimentation, à l'apprentissage continu et au développement des compétences. En valorisant les initiatives individuelles et collectives, BANK OF AFRICA renforce l'employabilité de ses équipes et soutient leur contribution active aux projets de transformation.

L'intégration d'outils numériques collaboratifs constitue un levier clé de cette transformation. Le déploiement de plateformes digitales et de modes de travail agiles permet de fluidifier les échanges, d'accélérer la prise de décision et de renforcer la transversalité entre les équipes. Ces dispositifs contribuent également à améliorer l'expérience collaborateur et à consolider le sentiment d'appartenance au Groupe.

Soucieuse d'accompagner ces évolutions dans une logique responsable et inclusive, BANK OF AFRICA a mis en place des dispositifs structurés de conduite du changement, intégrant formation, communication transparente et écoute active. Cette approche favorise l'adhésion des équipes, réduit les résistances au changement et garantit une transformation progressive et partagée, respectueuse des équilibres humains.

En conjuguant innovation, développement des compétences et engagement collectif, BANK OF AFRICA œuvre à la construction d'un environnement de travail stimulant, fondé sur la diversité, la collaboration et l'égalité des chances. Cette dynamique contribue à renforcer durablement la cohésion interne et la performance globale du Groupe.

Dans cette perspective, BANK OF AFRICA Academy joue un rôle central dans l'accompagnement de la transformation digitale et culturelle. À travers son programme D-CULTURE, conçu comme un écosystème d'acculturation innovant, la Banque

déploie des parcours dédiés à l'intelligence artificielle, des *Digital Days* et des cycles *certifiants* en innovation. Ce dispositif structurant permet de développer les compétences digitales, de diffuser une culture de l'innovation à tous les niveaux de l'organisation et de soutenir l'efficacité opérationnelle au service d'une performance durable.

Dans le prolongement de cette dynamique, la Banque renforce ses investissements en matière de développement des compétences à travers un dispositif de formation structuré et inclusif. Ainsi, 2 561 collaborateurs ont bénéficié de programmes de formation, représentant un volume global de 132 380 heures pour un budget annuel de 21 millions de dirhams. Cet engagement soutenu illustre la volonté de l'institution de promouvoir l'apprentissage continu et d'accompagner l'évolution des métiers.

Par ailleurs, une attention particulière est portée à l'équité dans l'accès à la formation, avec une moyenne de 26,95 heures de formation pour les collaborateurs masculins et de 30,66 heures pour les collaboratrices. Cette répartition témoigne de l'engagement de la Banque en faveur de l'égalité des chances et du renforcement du capital humain, levier essentiel d'une performance durable.

NEXT GEN EMPLOYER: BANK OF AFRICA ACADEMY DISTINGUÉE

BANK OF AFRICA continue de s'engager pour un capital humain épanoui, agile et tourné vers l'avenir. Cet engagement a une nouvelle fois été salué par la communauté académique et professionnelle lors des *RH Awards 2025*. Un an après avoir reçu le Prix de la Formation Continue, BANK OF AFRICA Academy a été récompensée par le *Label Next Gen Employer* dans la catégorie Bien-être au travail.

Le *Label Next Gen Employer distingue* les entreprises qui adoptent une stratégie RH visionnaire, inclusive et responsable. Il valorise particulièrement le bien-être au travail, la formation continue, l'innovation, l'intégration des jeunes talents et la promotion d'une marque employeur durable et attractive.

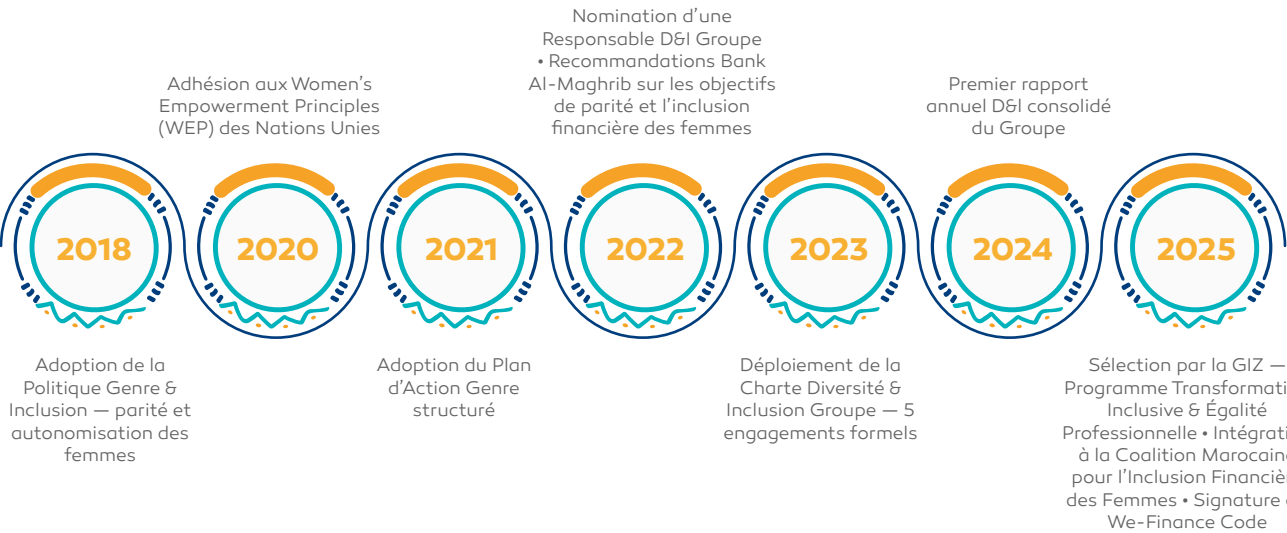
La diversité, l'inclusion et l'égalité des chances, leviers de progrès et de performance

« Notre stratégie de Diversité & Inclusion est une démarche globale qui repose sur le déploiement d'une culture inclusive et sur le respect et l'acceptation des différences. Elle traduit la volonté du Groupe BANK OF AFRICA de valoriser le capital humain dans toute sa diversité. »

— Mot du Président, Charte D&I, décembre 2023

L'engagement du Groupe en matière de diversité et d'inclusion s'est construit par étapes successives depuis 2018, reflet d'une volonté de long terme plutôt que d'une réponse conjoncturelle. Chaque jalonnement formel représente un approfondissement délibéré de la démarche, portée au plus haut niveau de l'organisation. Le Groupe s'attache à offrir à chaque collaborateur un environnement de travail équitable, fondé sur l'égalité des chances et le respect des différences, indépendamment du genre, de l'origine, du parcours ou de la fonction. Sa politique sociale repose ainsi sur une approche responsable du capital humain, garantissant l'absence de discrimination et la valorisation des talents dans toute leur diversité.

La Charte Diversité & Inclusion, publiée en décembre 2023, constitue le document de référence de cet engagement. Elle repose sur cinq piliers : assurer l'égalité des chances tout au long du cycle de vie professionnel et promouvoir les principes D&I dans les instances de gouvernance ; favoriser la conciliation entre travail et vie personnelle et garantir des conditions décentes pour les collaborateurs en situation de handicap ; soutenir des solutions financières sensibles à la D&I et l'accessibilité aux services pour les clients à besoins spécifiques ; former et sensibiliser l'ensemble des parties prenantes ; enfin, communiquer, piloter et remonter les *reportings* D&I aux instances de gouvernance du Groupe.



APPROCHE GENRE ET ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

L'approche genre constitue l'axe prioritaire de la politique D&I. Elle ne se résume pas à la représentation statistique des femmes : elle couvre l'intégralité du cycle de vie professionnel, de l'accès à l'emploi jusqu'à l'accès aux plus hautes responsabilités, en passant par la formation, l'évaluation et l'équité salariale.



WE-FINANCE CODE : BANK OF AFRICA, PREMIÈRE INSTITUTION MAROCAINE SIGNATAIRE

BANK OF AFRICA est la première banque marocaine à avoir signé le *We-Finance Code*, faisant du Groupe un pionnier de l’inclusion financière des femmes entrepreneures au Maroc.

Lancé au Maroc en juin 2025, le *WE Finance Code* s’inscrit dans une dynamique internationale visant à réduire les inégalités d’accès au financement entre les femmes et les hommes. Cette initiative, portée par Bank Al-Maghrib, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Société financière internationale, mobilise les acteurs financiers autour d’un cadre commun pour soutenir le développement des entreprises dirigées par des femmes.

Le *WE Finance Code* repose sur plusieurs objectifs structurants : améliorer la collecte et l’analyse de données genrées afin de mieux comprendre les écarts de financement, encourager la mise en place de produits et services financiers adaptés aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures, et promouvoir une culture d’inclusion financière au sein des institutions. Il vise également à renforcer la transparence et le suivi des engagements pris par les signataires, contribuant ainsi à une meilleure allocation des ressources en faveur de l’entrepreneuriat féminin.

Dans ce contexte, BANK OF AFRICA se distingue en étant la première institution financière signataire du *WE Finance Code* au Maroc. Cet engagement traduit une volonté affirmée de jouer un rôle moteur dans la réduction du gap de financement des femmes, à travers le développement d’offres dédiées, l’accompagnement des porteuses de projets et l’intégration des enjeux d’égalité dans sa stratégie globale.

RENFORCER L’ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET LA DIVERSITÉ

Pour BANK OF AFRICA, l’inclusion ne constitue pas une simple exigence réglementaire, mais un choix structurant qui participe pleinement à la transformation de l’organisation. L’année 2025 marque à cet égard un tournant, avec le passage d’une logique de sensibilisation à une phase d’institutionnalisation des politiques de diversité et d’inclusion.

Cette évolution s’est notamment traduite par l’élargissement du périmètre de l’entité dédiée, désormais structurée autour de la fonction Change RH – Diversité & Inclusion, affirmant ainsi la volonté du Groupe d’ancrer durablement ces enjeux dans son fonctionnement.

Dans ce cadre, un partenariat stratégique avec la GLZ a permis de conduire un diagnostic organisationnel approfondi, ouvrant la voie à un plan d’action structuré et cohérent. Parallèlement, le lancement du programme « *Bank of Diversity* » et du podcast « La Voie de l’Inclusion » a contribué à libérer la parole, à valoriser les parcours et à renforcer la culture inclusive au sein du Groupe.

Cet engagement s’inscrit également dans une dynamique internationale, à travers la participation au programme *Target Gender Equality* du Pacte Mondial des Nations Unies et l’adhésion aux *Women’s Empowerment Principles*. L’évaluation réalisée via le questionnaire *WEP* a permis de mesurer les progrès accomplis et d’identifier des axes d’amélioration concrets.

Les résultats obtenus témoignent de l’impact de cette stratégie. En 2025, les femmes représentent 45% des effectifs au Maroc, contre 40% cinq ans auparavant, et occupent 32% des postes de management. Leur présence au sein du Conseil d’Administration atteint désormais un tiers des membres, en conformité avec les exigences réglementaires, illustrant une progression significative vers une gouvernance plus inclusive.

UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT ÉQUITABLE, TRANSPARENTE ET INCLUSIVE

Dans un contexte de forte concurrence sur les talents, au Maroc comme à l’international, BANK OF AFRICA déploie une politique de recrutement responsable, visant à attirer, sélectionner et fidéliser des profils diversifiés. Les processus de recrutement reposent sur des critères objectifs et transparents, en conformité

avec les cadres réglementaires et les meilleures pratiques internationales, garantissant l’égalité des chances et excluant toute forme de discrimination liée notamment à l’âge, au genre ou à l’origine.

Dans ce cadre, le Groupe assure un suivi régulier des indicateurs clés, notamment :

Objectif	Horizon	Indicateur de suivi	Statut 2025
50% de femmes dans l’effectif global	2030	Part femmes effectif total	45% - en cours
Parité dans le réseau commercial	2030	Part femmes opérations réseau	43% - en cours
> 50% femmes dans les recrutements	Annuel	Taux féminisation recrutements	59% / Atteint
Plan d’action GLZ co-construit	Juin 2026	Livraison plan d’action	En cours
Publication ratio salarial F/H	2026	GRI 405-2 - données SIRH révisé	Engagement

TABLEAU DE BORD GENRE 2025 ET OBJECTIFS 2030

Indicateur	2025	Objectif 2030
Part femmes - effectif global	45%	50%
Part femmes — réseau opérationnel	43%	50%
Part femmes - recrutements	59%	> 50%
Part femmes - stagiaires	69%	> 50%
BOA Leal for Meta-Leaders	40%	> 45%
BOA Leal for Transformers	50%	> 50%
BOA Leal for Performers	42%	> 45%
Programme Excellence Réseau 20.30	32%	> 40%
Femmes déléguées du personnel	28,5%	Progression visée

Les analyses menées mettent en évidence un écart de rémunération maîtrisé et en amélioration continue, traduisant l’engagement du Groupe à garantir une rémunération équitable et alignée sur les responsabilités exercées et les compétences, indépendamment du genre.

Au-delà du recrutement, le Groupe accorde une attention particulière à l’intégration des nouveaux collaborateurs, considérée comme un levier essentiel d’engagement et de fidélisation. À cet effet, BANK OF AFRICA a structuré des parcours d’intégration favorisant l’appropriation des valeurs, des pratiques et de la culture du Groupe. Cette démarche contribue à renforcer l’expérience collaborateur et à créer les conditions d’une intégration durable et épanouissante.

BOA Côte d’Ivoire consacrée suite à son engagement pour l’inclusion et l’égalité en tant que la Première banque ivoirienne certifiée Label BLAMO’O, certification Genre 4 étoiles qui valorise son soutien au leadership féminin



RENFORCER L’ÉGALITÉ ET LA MIXITÉ PROFESSIONNELLE À L’ÉCHELLE DU GROUPE

Présent dans 32 pays et fort de plus de 15 300 collaborateurs, BANK OF AFRICA inscrit la diversité et l’inclusion au cœur de sa stratégie sociale. Cette démarche globale vise à promouvoir un environnement inclusif, fondé sur le respect des droits humains, la reconnaissance des singularités et la valorisation du potentiel de chacun.

Dans ce cadre, le Groupe déploie des actions concrètes en faveur de l’égalité professionnelle et de la mixité, contribuant à renforcer l’équilibre des représentations et à favoriser l’accès des femmes aux postes de responsabilité. En cohérence avec ses engagements en matière de responsabilité sociétale et de développement durable, BANK OF AFRICA a adhéré aux *Women’s Empowerment Principles* (WEPs) et signé la Charte de la Diversité de Genre de We4She, affirmant ainsi sa volonté de promouvoir un modèle social équitable, inclusif et créateur de valeur pour l’ensemble de ses parties prenantes.

35%

Part des Femmes dans le Conseil d'Administration de la Banque

45,2%

Part des Femmes au sein de BANK OF AFRICA Maroc

54%

Part des Femmes au niveau du siège de BANK OF AFRICA

59%

Part des femmes dans les recrutements en 2025



EURAFRIC INFORMATION CERTIFIÉE TOP EMPLOYER 2025 POUR LA 6ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Eurafric Information, la filiale IT du Groupe BANK OF AFRICA, RMA et Crédit Mutuel Alliance Fédérale, a reçu la certification *Top Employer 2025* pour la sixième année consécutive. Cette distinction internationale, décernée aux entreprises qui se démarquent par leurs pratiques exceptionnelles en gestion des ressources humaines, met en lumière l'engagement constant de la société pour l'épanouissement de ses collaborateurs et l'amélioration continue de ses processus internes.

UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOYABILITÉ

La responsabilité sociale de BANK OF AFRICA s'exprime également à travers son engagement en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. En 2025, cet engagement s'est matérialisé par le recrutement de plus de 400 nouveaux collaborateurs, dont une large majorité de profils juniors, allant de jeunes diplômés à des talents disposant de deux années d'expérience.

Dans le prolongement de cette dynamique, la Banque a accueilli plus de 900 stagiaires au cours de l'année, dont 69% de femmes, confirmant sa volonté de préparer activement la relève. Sa présence sur une quarantaine de forums, tant au Maroc qu'à l'international, témoigne d'une démarche proactive visant à établir des passerelles durables avec les talents de demain et à leur offrir un cadre propice à l'expression de leur potentiel.

QUATRE NOUVELLES DIRECTRICES GÉNÉRALES ADJOINTES POUR RENFORCER LE TOP MANAGEMENT

Le Président de BANK OF AFRICA, Othman Benjelloun, a procédé à la nomination de quatre nouvelles Directrices Générales Adjointes, issues de la promotion interne. En consacrant quatre talents féminins aux plus hautes fonctions, BANK OF AFRICA franchit une nouvelle étape dans sa stratégie d'inclusion.

La nomination de ces quatre dirigeantes témoigne de la confiance placée dans les talents internes et de la détermination de la Banque à promouvoir une gouvernance inclusive et équilibrée.

UN CADRE SOCIAL FONDÉ SUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS ET L'ÉQUITÉ

Le respect des droits humains fondamentaux constitue un socle intangible de la politique de gestion des ressources humaines de BANK OF AFRICA. L'ensemble des pratiques s'inscrit dans le strict respect du cadre légal national, de la convention collective et du règlement intérieur, tout en s'alignant sur les standards internationaux, notamment ceux de l'Organisation Internationale du Travail et des Nations Unies.

La Banque a structuré son approche autour d'un dispositif global permettant d'identifier, de prévenir et de traiter les risques potentiels liés aux droits humains. Ces risques, qui concernent notamment la discrimination, le travail forcé, la santé et la sécurité au travail ou encore la liberté syndicale, sont appréhendés à travers des processus RH formalisés et un dialogue social régulier avec les représentants du personnel.

Afin de garantir un accès effectif aux droits et une capacité d'expression des collaborateurs, plusieurs canaux de remontée et d'alerte ont été mis en place. Une procédure dédiée est accessible via la plateforme interne *Pixis*, tandis qu'un dispositif d'alerte éthique, piloté par la fonction Conformité, permet de signaler tout manquement et d'assurer un traitement approprié des situations.

UNE POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION TOURNÉE VERS L'ÉQUITÉ ET LA RECONNAISSANCE

En 2025, BANK OF AFRICA a poursuivi le renforcement de ses dispositifs en matière d'équité salariale et de reconnaissance de la performance. Le système d'évaluation annuelle, fondé sur une auto-évaluation complétée par un entretien formalisé, permet un suivi rigoureux des situations individuelles et alimente des analyses régulières des écarts de rémunération, notamment à travers l'étude des moyennes et des médianes par catégorie socioprofessionnelle.

Dans cette logique, le système de rémunération variable, en particulier au sein du réseau commercial, a été révisé afin d'intégrer une composante individuelle venant compléter la dimension collective. Cette évolution, construite en concertation avec les différentes régions et les partenaires sociaux, vise à renforcer la transparence et à mieux reconnaître la contribution de chacun.

Cet engagement s'est traduit par un effort financier significatif, avec une augmentation de +20% de l'enveloppe consacrée à la rémunération variable.



UN DIALOGUE SOCIAL STRUCTURANT, AU SERVICE DE LA COHÉSION

La qualité du dialogue social constitue un facteur clé de stabilité et de performance collective. En 2025, les relations avec les partenaires sociaux se sont inscrites dans un climat apaisé et constructif, fondé sur la transparence et la concertation.

Les représentants du personnel ont été étroitement associés aux réflexions et aux décisions relatives aux principaux sujets RH, notamment l'évolution des dispositifs de rémunération, les politiques de gestion des carrières, les initiatives en matière d'égalité professionnelle, ainsi que les bilans de formation et des prestations sociales. Le partage régulier du bilan social a permis de renforcer la visibilité sur les indicateurs clés et de nourrir un dialogue de qualité.

DIALOGUE SOCIAL STRUCTURÉ ET ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS SYNDICAUX

Les représentants du personnel sont associés aux réflexions et aux décisions relatives aux principaux sujets RH, telles que l'évolution des dispositifs de rémunération, les politiques de gestion des carrières, les initiatives en matière d'égalité professionnelle, ainsi que les bilans de formation et prestations sociales. Le partage régulier du bilan social permet de renforcer la visibilité sur les indicateurs clés et de nourrir un dialogue de qualité.

BANK OF AFRICA a inscrit un engagement formel en faveur de la liberté syndicale et l'exercice du droit de la négociation collective dans le Code d'éthique du Groupe. Cela se reflète à travers le respect du droit des collaborateurs à intégrer des syndicats et participer à :

- La négociation collective.
- Respect et protection de la liberté d'association et du droit d'organisation (OIT C87)
- Respect du droit à la négociation collective (C98 de l'OIT)
- Respect et protection des représentants des travailleurs (C135 de l'OIT)
- Prévention de toute discrimination à l'encontre des représentants des travailleurs
- Garantie de l'exercice effectif des droits syndicaux sur le lieu de travail
- Le Respect du droit à la négociation collective (Convention n° 98 de l'OIT)
- Le respect et protection des représentants des travailleurs (Convention n° 135 de l'OIT)

Développer les compétences et préparer les métiers de demain



BANK OF AFRICA place le développement des compétences et la valorisation de son capital humain au cœur de sa stratégie, afin d'accompagner les transformations du secteur bancaire et de répondre aux évolutions des métiers. Cette dynamique d'apprentissage continu vise à concilier les aspirations des collaborateurs avec les besoins de performance et d'adaptation du Groupe.

Accessible à l'ensemble des collaborateurs, cette approche repose sur des dispositifs diversifiés favorisant l'acquisition et le renforcement des compétences, en cohérence avec les exigences de chaque fonction et les priorités stratégiques. Elle s'appuie notamment sur des formations professionnelles, des dispositifs de mentorat, des échanges de bonnes pratiques, ainsi que des expériences apprenantes en situation de travail, contribuant à renforcer l'employabilité et les perspectives d'évolution.

Dans ce contexte, la mobilité interne s'affirme comme un levier majeur d'engagement et de fidélisation. Le taux de mobilité a atteint 26% en 2025, en progression de trois points, traduisant la capacité du Groupe à offrir des perspectives d'évolution concrètes à ses collaborateurs.

UNE DÉMARCHE REPOSANT SUR PLUSIEURS AXES COMPLÉMENTAIRES

• Acculturation digitale et montée en compétence sur l'IA

L'Academy déploie des dispositifs visant à sensibiliser et former les collaborateurs aux enjeux du digital et de l'intelligence artificielle, en combinant compréhension des fondamentaux, appropriation des usages et développement de cas d'usage métiers. Cette approche est notamment renforcée par l'organisation d'ateliers *Discovery IA*, permettant d'identifier des opportunités concrètes d'automatisation et de développement d'outils adaptés aux besoins des métiers.

• Transformation des pratiques pédagogiques et innovation dans les outils

L'Academy poursuit la modernisation de ses dispositifs en intégrant des formats digitaux, hybrides et *expérientiels*, tout en développant des outils innovants au service de l'expérience apprenant. Cette dynamique se traduit notamment par la digitalisation des dispositifs d'évaluation, avec la suppression progressive du papier au profit de solutions digitales - QR codes, collecte automatisée des *feedbacks*, centralisation des données, permettant un pilotage plus efficace et plus *data-driven* de la formation.

• Développement du e-learning et dynamisation des usages via le LMS

L'Academy a engagé une dynamique de développement de son catalogue e-learning, avec l'enrichissement progressif des contenus disponibles et la structuration de parcours digitaux accessibles à l'ensemble des collaborateurs. Afin de favoriser l'adoption de ces dispositifs, des mécanismes d'engagement ont été mis en place, notamment à travers des approches de *gamification*, contribuant à renforcer la participation, la récurrence des connexions et l'implication des collaborateurs dans leur parcours d'apprentissage.

• Acceleration LAB : Structurer et accélérer l'innovation utile

À travers la mise en place de son *Acceleration LAB*, l'Academy structure une démarche visant à identifier, prioriser et déployer rapidement des cas d'usage à forte valeur ajoutée pour les métiers. Ce dispositif est renforcé par le développement de certifications, notamment la certification GIMI, permettant d'ancrer durablement les compétences en innovation et en transformation au sein des équipes.

• Déploiement du Sustainability Institute

Le lancement du *Sustainability Institute* constitue un pilier structurant de la stratégie de l'Academy, avec pour objectif de diffuser un socle commun de connaissances ESG à l'ensemble des collaborateurs et de développer des parcours métiers adaptés aux enjeux de durabilité. Ce dispositif s'inscrit dans une logique de montée en compétence progressive, combinant *e-learning*, formations ciblées et interventions d'experts.

• Accompagnement du changement et alignement avec les priorités du Groupe

L'Academy joue un rôle central dans l'accompagnement des transformations du Groupe en structurant des parcours de formation alignés avec les priorités stratégiques, en facilitant l'appropriation des nouvelles pratiques et en contribuant à diffuser une culture d'adaptation, d'innovation et de responsabilité.

Sur le plan organisationnel, cette démarche s'appuie sur une mobilisation coordonnée des équipes internes - *Factory, Front Line, Tour de Contrôle*, l'implication d'experts métiers et de partenaires externes, la structuration progressive de processus de cadrage, de priorisation et de déploiement des initiatives, la mise en place d'outils de pilotage permettant le suivi des actions, des indicateurs et des impacts.

BANK OF AFRICA Academy, entité dédiée au développement des compétences, joue un rôle central dans le déploiement de cette stratégie. Elle propose un écosystème de formation complet, combinant formations présentielles et distancielles, programmes métiers, parcours de leadership et dispositifs d'accompagnement au changement. À travers la plateforme *Digi'Talent Learning*, les collaborateurs ont accès à un large catalogue de contenus favorisant l'autoapprentissage et l'adaptation continue des compétences.

Les résultats obtenus en 2025 témoignent de la montée en puissance de BANK OF AFRICA Academy en tant qu'acteur clé de la transformation du Groupe, à la fois en matière d'excellence pédagogique, d'innovation et d'impact sur les collaborateurs. Ils se traduisent notamment par :

- La certification ISO 21001:2018, confirmant l'engagement de BOA Academy en faveur de l'excellence pédagogique et de la qualité de ses systèmes de management de la formation, renouvelée en 2025 suite à un audit sans non-conformité, et couvrant l'ensemble de l'offre de formation - métiers bancaires, leadership, programmes certifiants.

- L'obtention du Label *Next Gen Employer 2025* - catégorie Bien-être au travail, attribué par un jury académique et professionnel de haut niveau, récompensant une stratégie RH engagée, inclusive et responsable, et consacrant le positionnement de l'Academy comme un espace d'apprentissage, d'épanouissement et de développement des talents.

- L'obtention du 2^{ème} prix mondial "*Best Innovative Organization - Private Sector*" aux GIMI Innovation Awards 2025 à Rio de Janeiro, consacrant le modèle de "*Learning & Innovation*" de l'Academy et sa contribution au développement d'une culture d'innovation durable au sein du Groupe.

En 2025, le maintien de ces reconnaissances confirme la capacité de BANK OF AFRICA à inscrire le développement des compétences dans une logique d'amélioration continue, en lien avec les exigences croissantes du secteur et les attentes de ses collaborateurs. À travers cette dynamique, la Banque renforce son positionnement en tant qu'employeur responsable, engagé en faveur du développement durable des compétences et de la création de valeur à long terme pour l'ensemble de ses parties prenantes



132 380

Heures de formation en 2025
96% des collaborateurs bénéficiant
d'au moins une formation en 2025

Renforcer la santé, le bien-être et la qualité de vie au travail

BANK OF AFRICA place la santé et le bien-être de ses collaboratrices et collaborateurs au cœur de sa politique sociale, considérant qu'un environnement de travail sûr, équilibré et inclusif constitue un levier essentiel de performance durable. Le Groupe s'attache ainsi à promouvoir des conditions de travail respectueuses de la santé, favorisant l'engagement des équipes, leur épanouissement et la qualité de vie au travail. L'année 2025 a été marquée par le lancement d'un projet structurant dédié à la qualité de vie au travail (QVT) et à la prévention des risques psychosociaux (RPS). Ce chantier, dont le déploiement opérationnel interviendra à partir de 2026, vise à renforcer durablement le bien-être des collaborateurs et à accompagner les transformations organisationnelles.

Parallèlement, une enquête dédiée à la culture d'entreprise et aux pratiques managériales a été initiée, afin d'identifier les axes d'amélioration et de promouvoir des styles de management plus inclusifs et plus respectueux.

Dans le cadre de son dispositif médico-social, BANK OF AFRICA déploie chaque année un programme structuré de suivi et de prévention, dont bénéficient plus de 93% des populations cibles, contribuant à la détection précoce des risques et à l'accompagnement des collaborateurs. Le Groupe mène également des actions de sensibilisation aux enjeux de santé publique, à travers des campagnes d'information et de prévention à fort impact, portant notamment sur le dépistage du cancer du sein ou la prévention du diabète, en lien avec la promotion de modes de vie sains.

Soucieuse de prévenir les risques professionnels, BANK OF AFRICA a renforcé ses initiatives en matière d'ergonomie et de prévention des troubles musculosquelettiques. Des ateliers de sensibilisation ont été organisés à destination des collaborateurs du Siège et du Réseau, visant à identifier les facteurs de risque, diffuser les bonnes pratiques et encourager l'adaptation des postes de travail. Ces actions s'accompagnent de recommandations personnalisées, intégrant notamment

l'amélioration des postures, la gestion des temps de pause et l'optimisation des environnements de travail.

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe s'appuie sur un Observatoire de la santé permettant de suivre les indicateurs clés, d'évaluer l'efficacité des dispositifs déployés et d'adapter les actions en fonction des besoins identifiés. Cette démarche structurée contribue à renforcer la prévention, à soutenir durablement les collaborateurs et à inscrire la politique de santé et de bien-être dans une dynamique responsable et pérenne.

Guide des TMS : Le guide des TMS est dédié à la prévention des troubles musculo-squelettiques - TMS.

Guides des expatriés : Destiné à accompagner les collaborateurs dans leur mobilité internationale et missions à l'étranger, visant à donner des informations essentielles et précautions à prendre, ainsi que des recommandations en santé et sécurité.

Guides de sensibilisation à la prévention du cancer de sein : Conçu dans une démarche de sensibilisation à la prévention du cancer du sein.

Guides des psychopathologie liés à l'enfant : Conçu pour les enseignants des écoles de la Fondation BMCE Bank à repérer précocement les signes de troubles psychologiques chez l'enfant, favorisant l'orientation vers les professionnels compétents

UN SOCLE CONTRACTUEL EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (ACCORD 2014)

L'accord signé le 6 octobre 2014 entre le Pôle Capital Humain et les partenaires sociaux constitue le socle de la politique d'égalité professionnelle de BANK OF AFRICA. Il formalise des engagements structurés en matière de non-discrimination, d'équité salariale et d'égalité des opportunités tout au long du parcours professionnel.

Ce cadre repose sur quatre principes fondamentaux : équité dans le recrutement, égalité d'accès à la formation, gestion des carrières sans discrimination et équité salariale. Il s'appuie sur une gouvernance dédiée, à travers la Commission mixte « Gestion des Carrières », chargée d'assurer un suivi régulier via l'élaboration d'un rapport annuel sur la situation comparée des femmes et des hommes.

Dans une logique d'amélioration continue, cet accord prévoit la mise en œuvre de mécanismes de pilotage et d'évaluation fondés sur des indicateurs clés de performance, notamment en matière d'écarts de rémunération, d'évolution de carrière et d'accès aux opportunités. Il garantit par ailleurs la neutralité des congés de maternité sur les trajectoires professionnelles et impose la résorption prioritaire de tout écart salarial objectif.

À travers ce dispositif, BANK OF AFRICA inscrit durablement ses engagements en matière de diversité, d'équité et d'inclusion dans un cadre contractuel exigeant, aligné sur les meilleures pratiques internationales en matière de performance ESG.

UN CADRE SOCIAL STRUCTURÉ AUTOUR DES DROITS HUMAINS ET DE L'ÉQUITÉ

La Banque déploie un dispositif structuré de gestion des risques sociaux visant à identifier, prévenir et traiter les risques liés aux droits humains. Ces risques couvrent notamment la non-discrimination, la prévention du travail forcé, la santé et sécurité au travail ainsi que le respect de la liberté syndicale. Ils sont intégrés dans des processus RH formalisés et font l'objet d'un suivi régulier, appuyé par un dialogue social structuré avec les partenaires sociaux.

Dans une logique de transparence et d'accès effectif aux recours, BANK OF AFRICA a mis en place plusieurs dispositifs d'alerte et de remontée. Une procédure dédiée est accessible via la plateforme interne *Pixis*, complétée par un dispositif d'alerte éthique piloté par la fonction Conformité, garantissant la confidentialité, le traitement diligent des signalements et la mise en œuvre de mesures correctives appropriées.

À travers ce cadre, la Banque renforce son engagement en matière de responsabilité sociale et d'environnement de travail éthique, en cohérence avec les meilleures pratiques ESG et les référentiels d'analyse extra-financière, notamment LSEG.

Des solutions, des initiatives et des relations responsables pour accompagner le développement économique et sociétal

ENACTUS : UN LEVIER D'ENTREPRENEURIAT SOCIAL SOUTENU PAR BANK OF AFRICA

En 2025, Enactus a poursuivi le déploiement de son modèle d'entrepreneuriat social en mobilisant un large écosystème d'étudiants, d'enseignants et de partenaires économiques, contribuant à l'émergence de projets innovants à fort impact social et environnemental.

BANK OF AFRICA, en tant que partenaire et contributeur majeur, accompagne activement cette dynamique en soutenant les programmes de formation, d'incubation et de passage à l'échelle des projets à impact. Cet engagement s'inscrit dans une logique de développement des compétences des jeunes et de promotion de l'innovation social.

À travers ses dispositifs, Enactus renforce l'employabilité et l'esprit entrepreneurial des jeunes, tout en favorisant la création de solutions durables dans des domaines clés tels que l'économie verte, l'inclusion sociale et le développement territorial. Les projets accompagnés contribuent à une création de valeur inclusive, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable.



La participation aux compétitions nationales et internationales, notamment l'*Enactus World Cup*, illustre la capacité des équipes à porter des initiatives à fort potentiel et à rayonnement international, renforçant ainsi le positionnement du Maroc en matière de leadership entrepreneurial.

À travers ce partenariat structurant, BANK OF AFRICA réaffirme son engagement en faveur de l'éducation entrepreneuriale, du développement des compétences et de l'émergence de leaders responsables, en alignement avec les priorités ESG du Groupe et les référentiels d'analyse extra-financière,

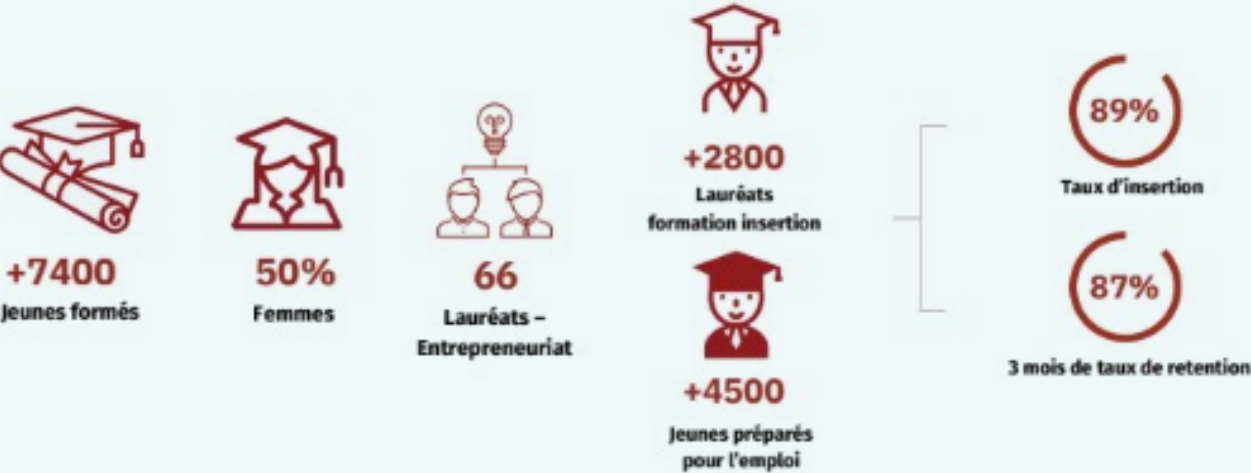
INDICATEURS DU CAPITAL HUMAIN DE BANK OF AFRICA MAROC

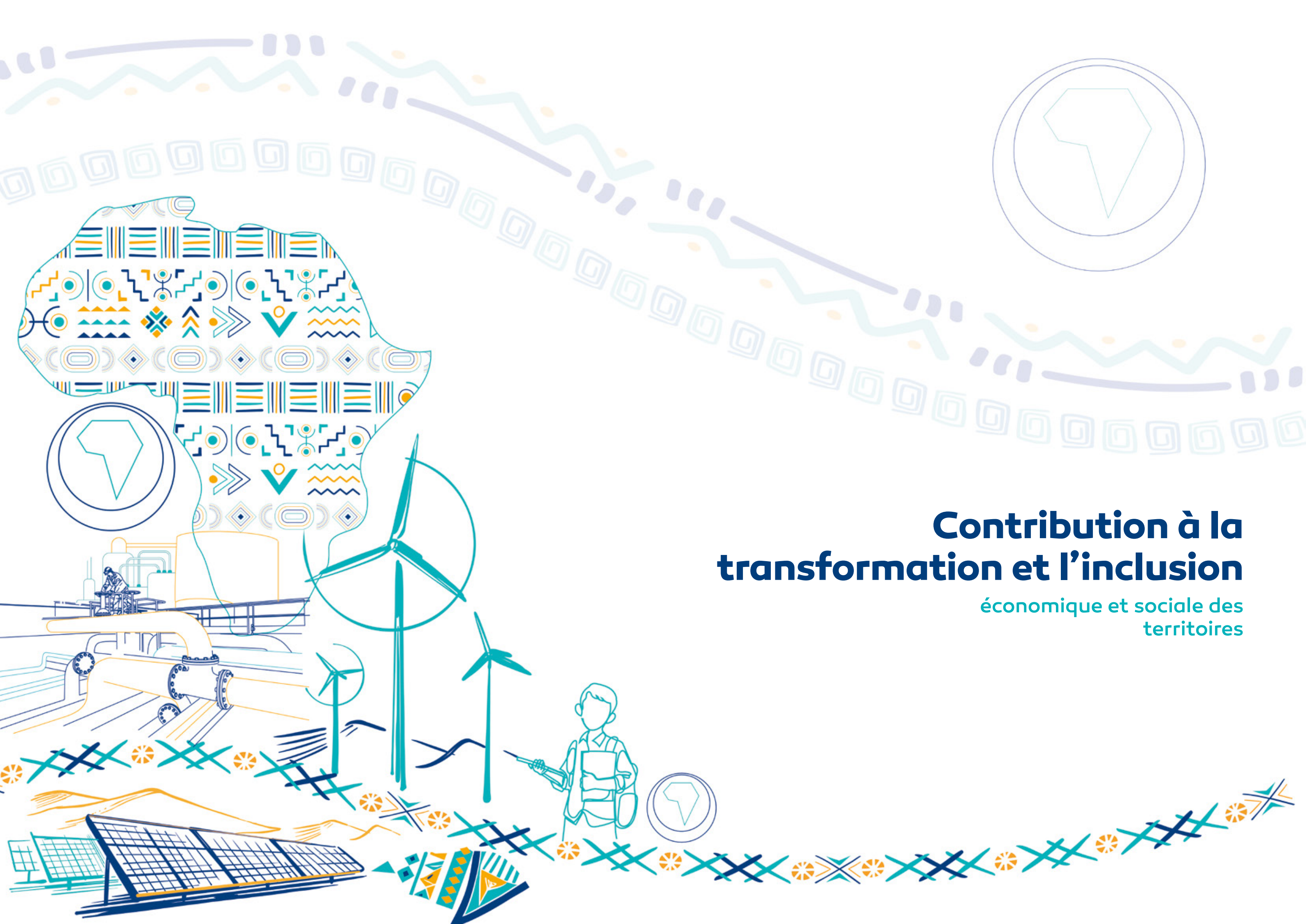
Année	2022	2023	2024	2025
Effectifs	4.671	4.650	4.666	4658
Dont femmes	1.940	1.978	2.044	2105
PAR NATURE DES CONTRATS				
CDI	4.574	4.638	4.266	4433
CDD	97	282	400	225
PAR CATÉGORIE				
Cadres	3.124	3.131	3.155	3118
Gradés	1.073	901	762	750
Employés	57	157	227	194
Hors classe	417	461	522	596
PAR ANCIENNETÉ				
Inférieur à 5 ans	13,6%	13,3%	18,1%	20,9%
Entre 5 et 10 ans	17,3%	19,7%	15,3%	10,3%
Entre 10 et 20 ans	50,0%	46,6%	41,6%	41,1%
Supérieur à 20 ans	19,0%	20,4%	25,0%	27,7%
RECRUTEMENTS ET DÉPARTS				
Recrutements	59	379	408	413
Démissions	207	251	252	247
Licenciements	18	22	15	20
Litiges sociaux	10	31	13	28
DIALOGUE SOCIAL				
Nombre de jours de grève	0	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	171	159	159	159
Titulaires	87	79	79	79
Suppléants	84	80	80	80
SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL				
Nombre d'accidents de travail	63	30	26	35
Formation Budget en % de la masse salariale	0,60%	1,12%	1,28%	1,61%
PARITÉ BANK OF AFRICA				
Administratrices - Banque		29%	33%	35%
PARITÉ BANK OF AFRICA MAROC		43%	44%	45%
Parité au niveau du siège BANK OF AFRICA		54%	54%	55%
Part des femmes dans les recrutements		55%	58%	59%
Parité BANK OF AFRICA Groupe		45%	45%	45%

AGIR POUR L'EMPLOI DES JEUNES AVEC EFE MAROC

La Fondation Marocaine de l'Éducation pour l'Emploi (EFE-Maroc) est une association de droit marocain fondée en 2008 et reconnue d'utilité publique, dédiée à l'insertion

professionnelle des jeunes. Elle agit pour répondre au défi majeur du chômage des jeunes au Maroc en rapprochant les compétences des chercheurs d'emploi des besoins réels du marché du travail.





Contribution à la transformation et l'inclusion

économique et sociale des
territoires

Fondation BMCE BANK : un engagement historique au cœur de l'impact économique et social de BANK OF AFRICA

La Fondation BMCE Bank pour l'Éducation et l'Environnement, créée en 1995, affirme l'engagement citoyen du Groupe BANK OF AFRICA à travers ses actions concrètes en faveur du développement économique et social du continent Africain. Ses actions se déploient notamment à travers son programme *Medersat.com*, fondé sur un modèle éducatif intégré combinant qualité pédagogique, innovation et ancrage local, et un réseau d'écoles novateur visant à favoriser l'égalité des chances et à accompagner le développement socio-économique des territoires ruraux.

Au fil de son développement, la Fondation BMCE Bank a élargit son périmètre d'intervention au Maroc et dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, à travers un réseau d'établissements scolaires intégrant le préscolaire, l'enseignement multilingue, ainsi que des initiatives en matière de digitalisation et de sensibilisation environnementale. Dans cette dynamique, la Fondation BMCE Bank renforce son impact social en s'appuyant sur des partenariats institutionnels et une approche intégrée, au service de l'éducation, de l'environnement et du développement communautaire.



Feue Docteur Leila Mezian Benjelloun,
Présidente de la Fondation BMCE Bank



La Fondation BMCE Bank pour l'Éducation et l'Environnement s'engage depuis plus de vingt ans dans des actions en faveur des populations les plus démunies du Maroc. Dans notre modèle d'écoles, nous pensons l'éducation comme levier du développement non seulement économique mais aussi social et culturel. Nous sommes convaincus qu'une société où il a été donné à chacun la possibilité d'y trouver sa place, ne peut que grandir. C'est pourquoi nous avons choisi de soutenir les pouvoirs publics dans la lutte contre l'analphabétisme, le décrochage scolaire, et la non scolarisation des filles, sachant que nous luttons ainsi contre les résultantes inévitables des inégalités scolaires que sont l'isolation et la paupérisation des communautés rurales, à l'aune de la transformation digitale.

HOMMAGES RENDUS À FEUE DR. LEILA MEZIAN BENJELLOUN

Au cours de l'année 2025, deux cérémonies officielles ont honoré la mémoire de Feue Dr. Leila Mezian Benjelloun, Présidente de la Fondation BMCE Bank pour l'Éducation et l'Environnement, disparue en juillet 2024.



L'ONG belge Actions@Village a salué l'héritage humaniste et l'influence internationale de Feue Dr. Leila Mezian Benjelloun au cours d'une cérémonie réunissant de nombreuses personnalités du monde de la culture, de l'éducation et de la diplomatie.



Lors de la 30^{ème} édition du Salon International de l'Édition et du Livre, un hommage a été rendu par M. Mohamed Mehdi Bensaid, Ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication. Un prix symbolique a été décerné à titre posthume et remis à M. Brahim Benjelloun Touimi, en reconnaissance de l'engagement exceptionnel de Feue Dr. Leila Mezian Benjelloun en faveur de l'éducation, de la culture et du patrimoine.

La Fondation BMCE Bank pour l'Éducation et l'Environnement poursuit sa mission en 2025 pour une éducation inclusive et de qualité pour tous. La Fondation BMCE Bank a été fondée en 1995 avec deux priorités essentielles : la promotion de l'éducation en milieu rural au profit des enfants démunis et la

protection de l'environnement. Elle s'appuie sur des solutions novatrices et concrètes pour relever les défis de l'éducation dans les régions rurales du Maroc et dans plusieurs pays africains où le Groupe opère. Les engagements sociaux de la Fondation BMCE Bank s'articulent autour de 8 axes stratégiques.



MEDERSAT.COM : ÉDUCATION INCLUSIVE ET IMPACT DURABLE

Programme emblématique de la Fondation, *Medersat.com* constitue un levier structurant en faveur de l'accès à une éducation préscolaire et primaire de qualité au sein des écoles communautaires rurales. À travers cette initiative, la Fondation contribue activement à la réduction des inégalités scolaires et au renforcement du capital humain dans les territoires les plus vulnérables, générant ainsi un impact social durable et mesurable.

Fidèle à sa vision d'une éducation inclusive et ouverte, la Fondation a fait du multilinguisme un pilier central de son modèle pédagogique. Dès le préscolaire, les élèves bénéficient d'un enseignement en arabe, en français et en amazigh, favorisant l'inclusion culturelle et linguistique. Dans une logique d'ouverture internationale et de préparation aux compétences du futur, l'apprentissage du mandarin a été introduit à partir de 2014 en 5ème et 6ème année du primaire, en partenariat avec l'Institut Confucius. Aujourd'hui, cette discipline est déployée dans 10% des écoles du réseau, bénéficiant à plus de 2 560 élèves et contribuant à l'élargissement de leurs horizons culturels et académiques.

En cohérence avec les exigences de l'école du XXI^e siècle, la Fondation intègre également des approches pédagogiques innovantes, notamment à travers le déploiement de la robotique éducative dans l'ensemble des écoles du Réseau, au bénéfice de plus de 4 500 élèves. Cette orientation

contribue au développement des compétences numériques et à l'employabilité future des futures générations.

Par ailleurs, la Fondation s'appuie sur des partenariats structurants, tant au niveau national avec le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, qu'à l'international, afin de favoriser le partage de bonnes pratiques, l'amélioration continue de la qualité éducative et l'introduction de dispositifs innovants au service de l'excellence et de l'inclusion éducative.

Ainsi, depuis son lancement, le programme *Medersat.com* a bénéficié à plus de 35 800 élèves, dont 50% de filles, illustrant son impact éducatif et social durable en matière d'égalité d'accès à l'éducation.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, les performances académiques du programme *Medersat.com* ont de nouveau confirmé l'efficacité de son modèle pédagogique, avec un taux de réussite exceptionnel de 99,65% au Certificat d'Études Primaires. En 2025, la 14^e cohorte de bacheliers, composée de 461 élèves - dont 65,5% de filles - a enregistré un taux de réussite de 91%, confirmant la contribution du programme à la réussite scolaire et à l'autonomisation des jeunes filles.

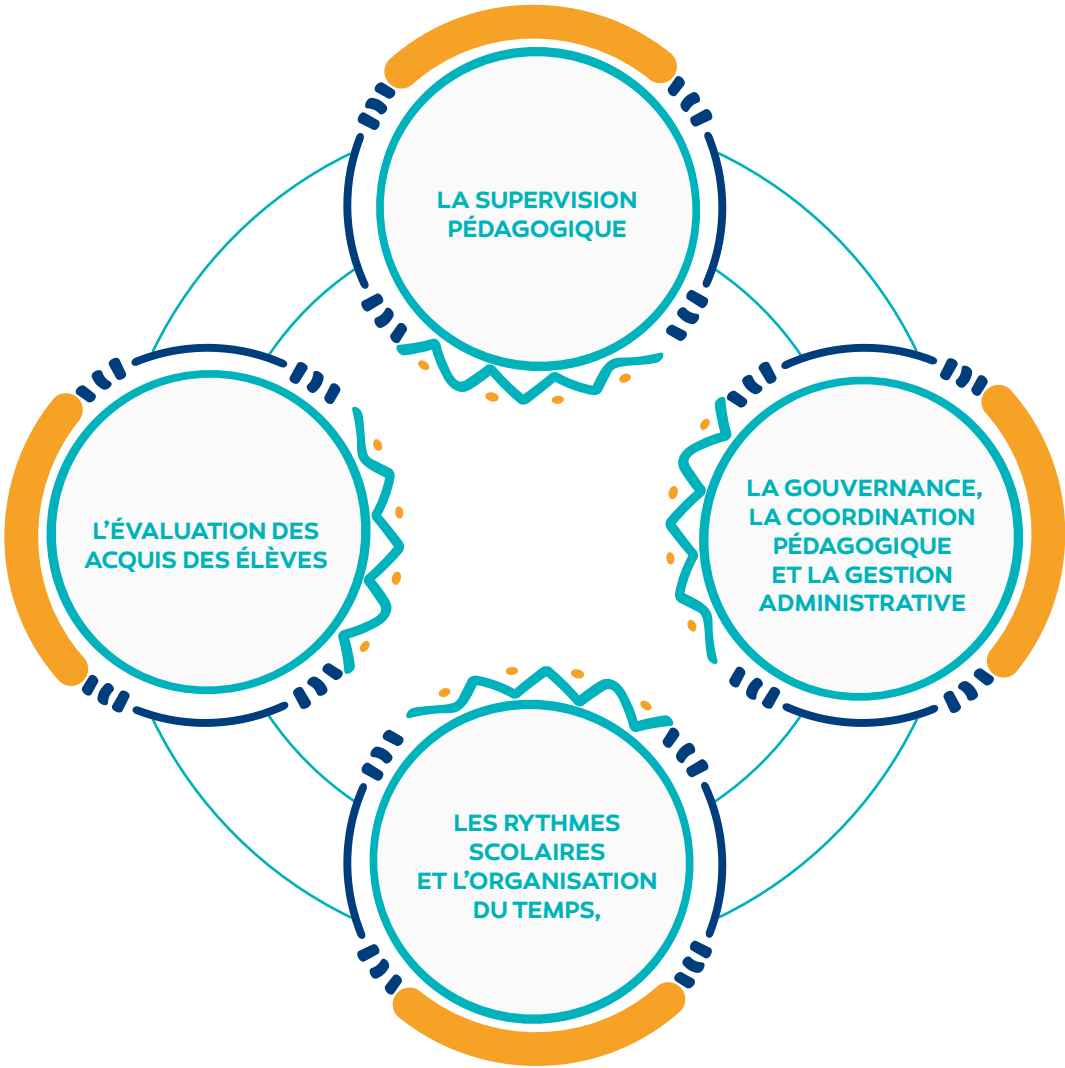
Le programme *Medersat.com* a ainsi accompagné un total de près de 11 371 élèves au titre de l'année scolaire 2024-2025 au sein de ses 63 écoles au Maroc, illustrant la dimension panafricaine de l'engagement de la Fondation.



Depuis plus de 25 ans, la Fondation BMCE Bank affirme son engagement en faveur d'une éducation inclusive et durable, en développant et en perfectionnant en permanence ses programmes. Fidèle à une logique d'amélioration continue, elle conduit régulièrement des audits internes et met en œuvre des initiatives structurantes destinées à renforcer l'efficacité de l'enseignement, à améliorer les pratiques pédagogiques et à consolider la gouvernance ainsi que les infrastructures scolaires. Ces actions s'inscrivent dans une vision intégrée combinant des mesures correctives immédiates, des initiatives

à moyen terme et des projets stratégiques à long terme. Dans ce cadre, la Fondation a sollicité l'expertise de la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE Rabat) pour conduire une étude approfondie du modèle éducatif *Medersat.com*. L'objectif est d'évaluer la cohérence, l'efficacité et la capacité d'adaptation du modèle *Medersat.com*, en tenant compte des réformes en cours et des standards internationaux. Ce travail ouvre également la voie à un renforcement de son impact et de sa pérennité, au service des communautés bénéficiaires

UNE ÉTUDE DU MODÈLE ÉDUCATIF MEDERSAT.COM AUTOUR DE QUATRE AXES PRIORITAIRES :



DES ACTIONS DE SCOLARISATION AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS RURALES

En cohérence avec les orientations de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, la Fondation BMCE Bank inscrit son action éducative dans une approche élargie de développement communautaire. Au-delà de l'accès à l'éducation, les écoles *Medersat.com* constituent de véritables leviers de transformation locale, à travers la mise en œuvre de projets structurants tels que les activités génératrices de revenus, l'accès à l'eau potable ou encore l'électrification au bénéfice des communautés rurales.

Le modèle architectural des écoles, issu d'un concours international et enrichi par les contributions des populations locales, reflète une démarche participative et durable. Il repose notamment sur la mobilisation prioritaire des ressources humaines et matérielles locales, la formation des acteurs communautaires aux techniques de construction adaptées,

la valorisation du patrimoine architectural et culturel, ainsi que la prise en compte des spécificités environnementales des territoires.

Cette approche intégrée s'accompagne du déploiement de projets de développement co-construits avec les parties prenantes locales, dans une logique de coordination et de création de valeur partagée.

Par ailleurs, afin d'assurer un cadre d'apprentissage sûr et de qualité pour les élèves et les équipes pédagogiques, la Fondation a mis en place un dispositif rigoureux de maintenance et de suivi des infrastructures scolaires. Dans cette dynamique, l'année 2025 a été marquée par la réhabilitation de six écoles ainsi que par l'extension et l'équipement de six établissements supplémentaires, permettant la création de neuf nouvelles salles de classe, en réponse à la pression démographique et aux besoins croissants des territoires.



Medersat.com Boukana - Nador, première école inaugurée par feu Dr. Leila Mezian Benjelloun le 1er octobre 2000.





Les écoles du Réseau *Medersat.com* participent au programme « Eco-Ecole » de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement qui récompense les établissements pour leurs bonnes pratiques et initiatives respectueuses de l'environnement. Chaque année, plusieurs écoles *Medersat.com* obtiennent la labellisation « Eco-Ecole » et à fin 2025, 44 écoles sont déjà labellisées.



9 « ÉCOLES PIONNIÈRES »
DANS LE RÉSEAU MEDERSAT.COM

Le programme « Écoles Pionnières » au Maroc, pilier de la feuille de route 2022-2026, du Ministère de l'Éducation pour une école de qualité pour tous, vise à transformer l'école publique en améliorant les apprentissages fondamentaux Basé sur l'enseignement explicite et l'approche *TaRL*, il réduit le décrochage scolaire et renforce les compétences de base. Lancé en 2023, il s'étend au secondaire après une phase pilote concluante au primaire.

DES PARTENARIATS STRUCTURANTS AU
SERVICE DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE

En complément de sa collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports, la Fondation BMCE Bank développe un écosystème de partenariats de référence, à l'échelle nationale et internationale, afin de renforcer la qualité des apprentissages et d'encourager l'innovation pédagogique. Ces coopérations favorisent le partage d'expertises, l'amélioration continue des pratiques éducatives et l'expérimentation de solutions adaptées aux contextes locaux.

Dans ce cadre, le partenariat avec l'Institut Français du Maroc contribue activement au renforcement des compétences pédagogiques et linguistiques des enseignants du réseau *Medersat.com*. Des actions de formation ciblées sont ainsi déployées chaque année, participant à l'élévation du niveau d'excellence éducative.

Enfin, la coopération renforcée avec la Fondation *ProFuturo*, acteur de référence dans le domaine de l'éducation numérique, traduit l'engagement de la Fondation en faveur de la digital inclusion et du développement des compétences du futur. À travers l'organisation de rencontres régionales et d'espaces d'échange entre experts internationaux, la Fondation favorise le partage de connaissances, l'amélioration continue des pratiques pédagogiques et l'adaptation des modèles éducatifs aux environnements multilingues et aux territoires à forte vulnérabilité.

Dans cette dynamique, le déploiement de la robotique éducative s'inscrit pleinement dans une approche de promotion des *STEM* éducation et de renforcement des capacités des élèves. Cet enseignement a bénéficié à 4 528 élèves, contribuant à réduire les inégalités d'accès aux compétences numériques et à préparer les jeunes générations aux enjeux des économies digitales. Une extension est envisagée dès la 4^e année du primaire.

Par ailleurs, la 2^e édition du Prix Dr. Leila Meziane de Robotique constitue un levier de valorisation des talents et d'encouragement à l'innovation, en mettant en lumière les acquis technologiques des élèves et en renforçant leur employabilité future dans un environnement en mutation.

VALORISER LE PATRIMOINE POUR
RENFORCER L'IMPACT ÉDUCATIF
ET CULTUREL

Convaincue du lien étroit entre éducation et patrimoine culturel, la Fondation BMCE Bank inscrit son action dans une démarche visant à valoriser la transmission des savoirs et des identités. L'éducation constitue en effet un levier essentiel de préservation du patrimoine, tandis que ce dernier enrichit les apprentissages en offrant aux élèves des repères culturels et historiques à explorer, comprendre et transmettre.

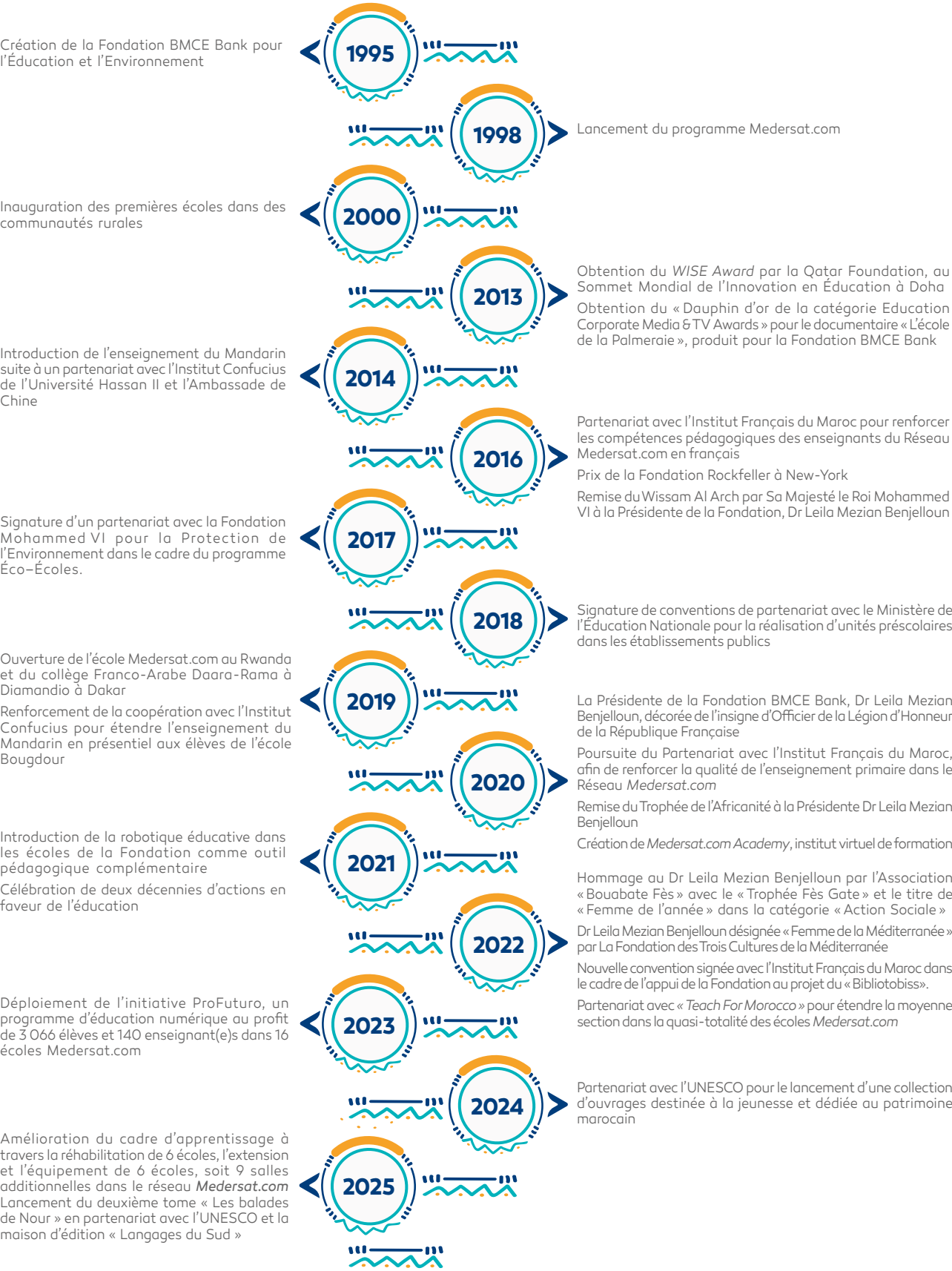
À ce titre, un partenariat a été conclu en 2024 entre la Fondation BMCE Bank et l'UNESCO, en vue de promouvoir la richesse du patrimoine architectural et culturel du Maroc inscrit au patrimoine mondial. Cette collaboration s'est traduite par la coédition d'une collection d'ouvrages pédagogiques destinés aux enfants.

Après un premier ouvrage de la série dédié à la Kasbah d'Aït Ben Haddou, le deuxième opus de la collection illustrée « Les balades de Nour », consacré à la ville de Rabat en tant que site du patrimoine mondial de l'UNESCO, est publié en trois langues — arabe, français et amazigh — et diffusé au sein des écoles du réseau *Medersat.com*, contribuant ainsi à une éducation inclusive et ancrée dans les réalités culturelles.

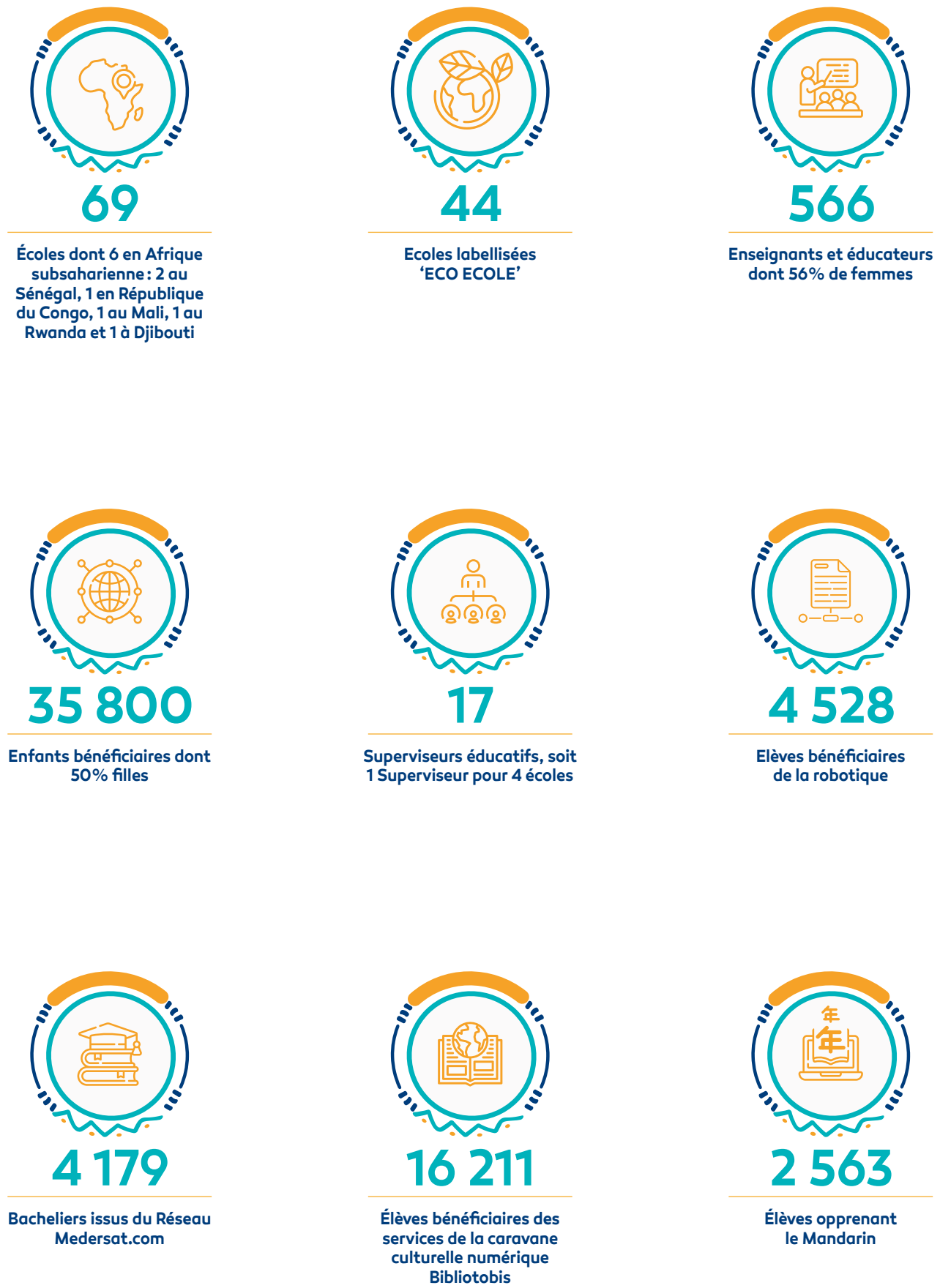
Ainsi, en 2025, à l'occasion de la 30^{ème} édition du Salon International de l'Édition et du Livre - SIEL, le lancement du deuxième tome « Les balades de Nour » a été annoncé par la Fondation BMCE Bank, en partenariat avec l'UNESCO et la maison d'édition « Langages du Sud ».

Le projet « *Les balades de Nour* » illustre ainsi une coopération exemplaire entre acteurs nationaux et internationaux, au service de la transmission intergénérationnelle, de la valorisation du patrimoine et du renforcement de l'impact éducatif auprès des jeunes générations.

HISTORIQUE DE LA FONDATION BMCE BANK



CHIFFRES CLÉS DE LA FONDATION BMCE BANK



La Fondation BOA : un levier d'impact social au service du continent africain

Créée en 1999, la Fondation BOA s'inscrit dans une dynamique panafricaine structurée, reposant sur un réseau de fondations locales actives et engagées, coordonnées par une instance centrale assurant cohérence stratégique et partage de bonnes pratiques.

Présente dans sept pays du continent, la Fondation BOA concentre ses interventions sur des domaines à fort enjeu sociétal. Elle intervient prioritairement dans les champs de l'éducation et de la santé, tout en allouant une partie de ses ressources à des initiatives de solidarité ciblées en faveur des populations les plus vulnérables, notamment les enfants en situation de précarité, les personnes déplacées et les personnes en situation de handicap.

Ancrée au cœur des territoires, la Fondation BOA tire sa force de sa proximité avec les communautés locales, de l'implication bénévole et continue de ses membres, ainsi que de sa capacité à déployer ses actions à large échelle, en s'appuyant notamment sur le maillage du réseau bancaire du Groupe. Plus de 100 000 personnes bénéficient ainsi chaque année des actions de la Fondation, en particulier des enfants, des femmes, des familles vulnérables et des populations rurales.

Ainsi, chaque année, la Fondation BOA réalise une centaine de projets dans l'amélioration des infrastructures, de donations matérielles et financières pour un budget d'environ 3 millions d'Euros, réalisés dans le respect des critères de transparence, d'intégrité, et d'efficacité.



Présence dans 7 pays



Mali
Sénégal
Burkina Faso
Niger
Bénin
Côte d'Ivoire
Madagascar



Éducation pour tous



Solidarité



Santé

FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION

L'accès à l'éducation demeure un enjeu structurant à l'échelle du continent, malgré les avancées significatives enregistrées au cours de la dernière décennie. Les freins restent multiples : insuffisance des infrastructures de base, accès limité à l'eau et aux installations sanitaires, pénurie d'enseignants et de matériels pédagogiques, éloignement des établissements ou encore contraintes financières pour les familles.

Face à ces défis, la Fondation BOA mobilise ses ressources pour améliorer durablement l'accès à l'éducation et aux savoirs. Au-delà de la contribution à un droit fondamental, cette action s'inscrit dans une logique de réduction des inégalités et de lutte contre les déterminants structurels de la pauvreté.

A ce titre, la Fondation BOA a déployé, en 2019, le programme « Ma Belle École », mené par l'ensemble des Fondations du groupe et qui vise à réhabiliter et équiper les écoles publiques en milieux urbains et périurbains. En 2025, dans le cadre du programme « Ma belle école », BOA Sénégal a construit cinq salles de classe dans une école de la ville de Dahra Joloff et équipé chaque salle d'équipements fabriqués à partir de plastique recyclé.



AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS

L'accès à la santé et au bien-être constitue un droit humain fondamental, dont la non-réalisation affecte directement les conditions de vie des populations et, à plus long terme, le développement économique et social des territoires.

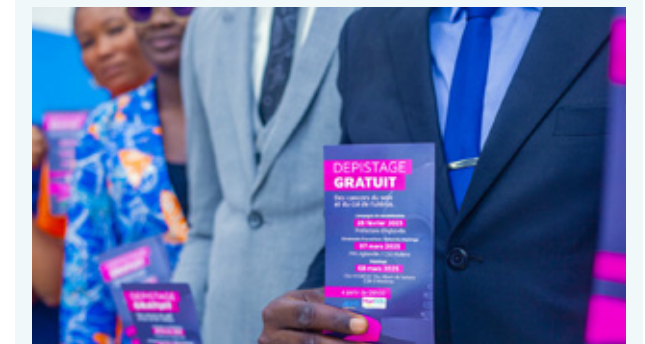
Dans ce contexte, la Fondation BANK OF AFRICA déploie des actions visant à renforcer à la fois l'accessibilité et la qualité des soins, en particulier au bénéfice des populations les plus vulnérables et des zones insuffisamment couvertes.

Dans le cadre de ses actions en faveur de la santé, les Fondations BOA déploient des campagnes régionales de dépistage de l'acuité visuelle en partenariat avec l'opticien LAPAIRE, ayant permis de tester plus de 7 500 élèves au Bénin, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. En 2025, la campagne « Vision » à Bamako, organisée par la Fondation BOA a permis de dépister 2 213 élèves, dont 192 diagnostiqués de troubles visuels.

Par ailleurs, l'année 2025 a également été marquée par l'action du Groupe BOA et ses Fondations à travers son action conjointe dans le cadre de la 4^{ème} édition du programme NASMAA, initiative de la Fondation Lalla Asmaa, ayant accompagné l'implantation cochléaire de 87 enfants depuis 2022, dont 68 opérés dans 14 pays Africains en 2025.

DÉPISTAGE DES CANCERS FÉMININS EN CÔTE D'IVOIRE

Organisée le 7 mars 2025, la 10^{ème} édition de la campagne de dépistage des cancers du col de l'utérus et du sein, organisée avec la Jeune Chambre Internationale Abidjan Ivoire et l'ONG Hope Life, a visé la sensibilisation et le dépistage de plus de 700 femmes à Agboville et Rubino. A cette occasion, la Fondation BOA a mené des actions de prévention, des consultations gratuites ainsi que la mise à disposition d'équipements médicaux adaptés.



OEUVRES DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES POPULATIONS VULNÉRABLES

Au-delà de ses interventions en Éducation et dans la Santé, la Fondation BOA consacre une part de ses ressources à des actions de solidarité ciblant les populations les plus vulnérables. À ce titre, des programmes d'accès à l'eau potable ont permis

la réalisation de 18 forages au Burkina Faso depuis 2015 et de 23 infrastructures hydrauliques au Bénin, contribuant à la prévention des maladies, à la réduction des inégalités économiques.



Des solutions, des initiatives

et des relations responsables pour
accompagner le développement
économique et sociétal

BANK OF AFRICA, partenaire clé d’une inclusion financière au service du progrès économique et social

BANK OF AFRICA inscrit l’inclusion financière au cœur de son modèle de développement, avec une ambition claire : élargir l’accès aux services financiers à l’ensemble des populations, tout en proposant des solutions adaptées aux spécificités économiques et sociales des territoires.

Cette ambition se traduit par une stratégie combinant proximité physique, innovation digitale et diversification des offres.

Le renforcement du rôle de Damane Cash illustre cette dynamique. Avec plus de 4 200 points de service couvrant l’ensemble du territoire, y compris les zones les plus reculées, la filiale constitue un levier majeur d’inclusion. Le lancement de son activité d’acquisition monétique marque une évolution stratégique, en permettant aux commerçants et professionnels d’accéder à des solutions complètes d’acceptation des paiements électroniques, incluant TPE fixes et mobiles ainsi que des solutions de paiement en ligne. Cette évolution accompagne la transformation des usages, tout en contribuant à la formalisation de l’économie et à la sécurisation des transactions.

Par ailleurs, la synergie entre Damane Cash et Bank Al Karam permet de rapprocher les services de financement participatif des citoyens, en facilitant l’accès à des solutions Mourabaha à

travers un réseau étendu. Cette approche contribue directement à démocratiser l’accès au financement, notamment pour les populations non bancarisées ou sous-bancarisées.

Dans une logique complémentaire, le lancement de la gamme d’assurance inclusive « *Taaminate Damane* », en partenariat avec RMA, apporte une réponse concrète aux besoins de protection des populations les plus vulnérables. Grâce à une souscription simplifiée, des primes accessibles et des délais d’indemnisation réduits, ces produits couvrent des risques essentiels tels que le décès ou l’hospitalisation, renforçant ainsi la résilience financière des ménages.

À l’échelle du continent, cette dynamique se prolonge à travers des initiatives portées par les filiales du Groupe. Au Bénin, le lancement d’un service interopérable entre comptes bancaires et mobile money facilite l’accès aux services financiers via le téléphone mobile. À Madagascar, l’ouverture de plus de 700 comptes lors d’une opération ciblée témoigne de la capacité de mobilisation du réseau. En Tanzanie, au Sénégal, au Mali ou encore au Togo, les actions menées en faveur de l’entrepreneuriat féminin, des jeunes et des PME contribuent à structurer des écosystèmes économiques inclusifs.

Accessibilité des services bancaires en faveur des clients à besoins spécifiques

L’inclusion financière est, pour BANK OF AFRICA, une dimension constitutive de sa raison d’être en tant que Banque Responsable. Le Groupe se reconnaît une responsabilité particulière vis-à-vis des populations insuffisamment desservies par le système financier, responsabilité que la Charte Diversité & Inclusion formalise explicitement dans son engagement n°3 : soutenir des solutions financières sensibles à la D&I et garantir l’accessibilité aux services bancaires pour les clients à besoins spécifiques.

L’accessibilité des services bancaires pour les Personnes en Situation de Handicap constitue également une priorité de la stratégie d’inclusion financière de BANK OF AFRICA. En 2025, les actions structurantes menées dans le cadre de la Charte interbancaire PSH de Bank Al-Maghrib ont produit des résultats concrets et mesurables.

RÉSULTATS 2025 — CHARTE INTERBANCAIRE PSH DE BANK AL-MAGHRIB

- 126 agences physiquement accessibles aux personnes en situation de handicap — déploiement progressif dans le réseau territorial.
- Intégration progressive des fonctionnalités d’accessibilité au niveau des GAB (Guichets Automatiques Bancaires).

- Site institutionnel désormais conforme aux normes d’accessibilité numérique (WCAG).
- Lancement de campagnes de sensibilisation interne pour faire de chaque collaborateur un acteur de l’accueil inclusif.

La stratégie en faveur des personnes en situation de handicap repose sur trois dimensions complémentaires. L’accessibilité physique garantit l’accueil des personnes à mobilité réduite dans 126 points de contact conformes aux standards de la Charte interbancaire. L’accessibilité numérique — GAB et site institutionnel — assure que la transition vers le digital ne crée pas de nouvelles formes d’exclusion pour des publics qui en bénéficieraient pourtant le plus. La sensibilisation interne, enfin, traduit l’engagement institutionnel en comportements individuels adaptés, condition indispensable à une inclusion financière réelle et vécue.

IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CONTRIBUTION AUX ODD

L’inclusion financière est un levier de développement économique et humain dont les effets se mesurent à l’échelle des individus, des familles, des entreprises et des territoires. La contribution de BANK OF AFRICA s’inscrit dans plusieurs Objectifs de Développement Durable, que les initiatives SNIF, Coalition et PSH adressent de manière complémentaire.

ODD	Intitulé	SNIF · Coalition · WFC	PSH · accessibilité
	Pas de pauvreté	Inclusion financière ménages vulnérables · épargne accessible · microcrédit	Accès aux services bancaires de base pour PSH
	Égalité des genres	Autonomisation économique des femmes · We-Finance Code · Coalition ·	—
	Travail décent	Financement MPME · crédit entrepreneuriat féminin · emplois de qualité	Emploi inclusif · conditions équitables
	Réduction des inégalités	Accès équitable selon genre, zones rurales et jeunes	Accessibilité PSH · réseau territorial
	Partenariats	Co-construction SNIF · Coalition CGAP · Bank Al-Maghrib · WFC	Charte interbancaire PSH

Accompagner les Marocains Du Monde avec des solutions financières sécurisées, résilientes et fiables

BANK OF AFRICA déploie une stratégie dédiée aux Marocains Résident à l'Étranger (MRE), reposant sur une offre intégrée couvrant les besoins de transfert, d'investissement, de financement et d'assistance.

Le partenariat avec *TapTap Send* constitue une innovation majeure dans ce dispositif. En permettant des transferts d'argent en temps réel, sans frais et accessibles 24h/24, cette solution répond aux attentes d'une diaspora exigeante, en quête de rapidité, de transparence et de compétitivité.

Les Marocains Résident à l'Étranger - MRE - contribuent significativement à l'économie marocaine avec plus de 5,8 milliards de dirhams de transferts annuels, une évolution de (+20%) par rapport à 2024. BANK OF AFRICA accompagne 220 000 clients

MRE via une offre dédiée, le Pack *EDG DAWLI* - version *Blue* commercialisée en ligne, la Pack premium *FIRST*, des formules de financement des biens immobiliers : *SALAF DARI* et une formule *DAMANE*, le produit d'assistance offrant des prestations de garanties dans le monde *ASSAKANE* et une offre complète des solutions de transfert par le biais de la filiale du Groupe, BOA Euroservices.

En 2025, l'encours crédits immobiliers MRE est de 3 956 millions de dirhams, soit une évolution de +9%, et le volume des dépôts des Marocains du Monde -MDM- atteint 26 106 millions de dirhams, en hausse de +2%. Par ailleurs, 350 Marocains du Monde ont été accompagnés dans la création d'entreprises au Maroc, contribuant ainsi au développement régional et à la création d'emploi.

DAMANE CASH, ACTEUR CLÉ DE L'INCLUSION FINANCIÈRE ET DE LA DIGITALISATION DES PAIEMENTS

Forte d'un maillage national de plus de 4 200 points de service, Damane Cash renforce son positionnement en tant qu'acteur de référence dans l'accompagnement des commerçants et professionnels en solutions de paiement électronique. À travers une offre intégrée d'acceptation des paiements – incluant Terminaux de Paiement Électronique (TPE) fixes et mobiles ainsi que solutions de paiement en ligne – l'établissement facilite l'accès à des services monétiques sécurisés, conformes aux standards internationaux et adaptés aux besoins des différents segments de clientèle.

Présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones les plus éloignées, Damane Cash s'appuie sur une proximité opérationnelle et une qualité de service reconnue pour garantir des parcours de paiement fluides et performants. En démocratisant l'accès aux paiements digitaux, elle contribue activement à l'inclusion financière, à la formalisation de



l'économie et au renforcement de la compétitivité des acteurs économiques.

+ 4 200

Points de service
Réseau Damane Cash

Solutions de paiement
électronique accessibles aux
commerçants

1 300

Agences
Financement participatif
disponible via Damane Cash

LA BAD ET BOA BÉNIN S'ALLIENT POUR RENFORCER LE FINANCEMENT DU COMMERCE

BOA Bénin et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont signé en mai 2025, un accord de garantie de 15 millions d'euros. La facilité de garantie est destinée à l'accès au financement des entreprises béninoises, notamment dans les secteurs de

l'agro-industrie et de l'industrie manufacturière légère. Elle permettra de couvrir les opérations liées à l'importation de biens essentiels à la production, tels que les intrants, les équipements industriels ou encore les matériels de télécommunication.

800 MMAD

Volume transferts
(+20% vs. 2024)

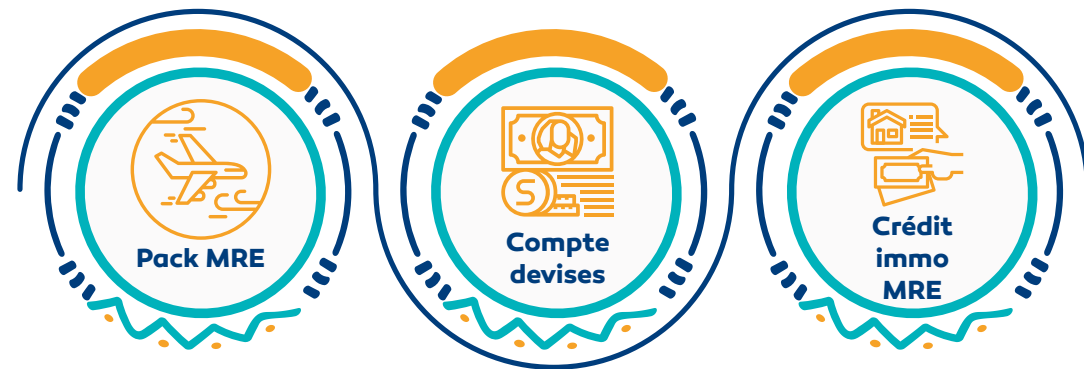
26 MMAD

Volume des dépôts
(+2% vs. 2024)



Au-delà des solutions digitales, la Banque a mis en œuvre un dispositif terrain particulièrement structuré à l'occasion de la campagne estivale 2025. Ce dispositif, déployé sur plusieurs pays européens et au Maroc, s'est appuyé sur des actions concrètes à forte visibilité : distribution de 300.000 flyers en partenariat avec Orange, installation de zones d'accueil « AL KHAYMA PARK » sur les principaux axes routiers en Espagne, ainsi que présence à bord des navires reliant Tanger Med à Algésiras via des desks de change. Ces dispositifs ont permis non seulement de renforcer la proximité avec les MRE, mais également de consolider le traitement commercial immédiat.

Par ailleurs, l'offre *Salama Europe*, développée par BOA Euroservices en partenariat avec RMA Assistance et *Mutuaide*, apporte une couverture complète (médicale, technique, juridique et assistance décès), accessible 24h/24 au Maroc comme à l'étranger, renforçant ainsi la dimension sécuritaire et rassurante de la relation client. La participation des différentes entités du Groupe à des roadshows internationaux et à des événements communautaires (notamment autour de la Marche Verte) permet de renforcer le lien avec la diaspora, tout en valorisant l'offre de la Banque.



LES SOLUTIONS BANK OF AFRICA POUR LES MRE

BANK OF AFRICA propose une offre dédiée aux Marocains Résidents à l'Étranger (MRE), comprenant notamment le *Pack MRE*, le compte en devises ainsi que des solutions de financement immobilier adaptées.

La Banque met également à disposition des *offres packagées* telles que le *Pack EDG DAWLI*, incluant une version digitale «*Blue*» commercialisée en ligne, ainsi que le *Pack Premium FIRST*. Ces deux packs intègrent des cartes VISA internationales, un compte en dirhams ou en dirhams convertibles, ainsi qu'une *forfaitisation* des opérations courantes (tenue de compte, virements, prélèvements au Maroc). Ils se distinguent également par la gratuité des transferts reçus et l'accès aux services digitaux via BMCE Direct.

OFFRE ASSISTANCE

BANK OF AFRICA met à la disposition de sa clientèle une offre d'assistance à dimension internationale, couvrant des prestations médicales, techniques et juridiques.

Cette offre inclut également des services d'accompagnement en cas d'événements majeurs, notamment le rapatriement et les prestations associées.

FORMULES DE FINANCEMENT DES BIENS IMMOBILIERS

BANK OF AFRICA propose des solutions de financement immobilier adaptées aux différents profils de clientèle.

L'offre *SALAF DARI* repose sur une formule classique intégrant un apport personnel, tandis que la solution *DAMANE ASSAKANE*, adossée à la garantie de *TAMWILCOM*, permet un financement élargi pouvant couvrir la totalité du projet immobilier. Cette offre s'adresse notamment à une clientèle diversifiée incluant salariés en CDD, indépendants et pensionnés, favorisant ainsi une approche plus inclusive de l'accès à la propriété.

E-BANKING

L'application BMCE Direct constitue un canal central de la relation client, permettant l'accès à une large gamme de produits et services.

Elle offre la possibilité de s'équiper en cartes monétiques, en produits d'épargne ou en solutions d'assistance, tout en assurant la gestion des opérations bancaires courantes.

BMCE DIRECT: Déploiement d'une nouvelle version de plateforme MRE proposant un parcours d'entrée en relation optimisé. Ce parcours a permis de capter 18% des nouvelles entrées en relations digitales en 2025.

SOLUTIONS DE TRANSFERT

BANK OF AFRICA propose une offre complète de solutions de transfert à destination de sa clientèle nationale et internationale.

Ces solutions s'appuient sur BOA *Euroservices*, permettant des transferts en ligne via différents canaux (débit de carte via l'application *DABA TRANSFER*, prélèvement automatique, virement, TPE ou chèque en euros), ainsi que sur un réseau de partenaires offrant des services de transfert instantané ou classique à l'international.

Transfert Instantané: Déploiement du transfert instantané en provenance de *TAPTAP SEND*, de Thunes et de Dirham Express vers les comptes BANK OF AFRICA et confrères. Cette évolution a permis de faire évoluer le volume drainé vers la Banque de +20% en 2025.

DABA TRANSFER: Intégration d'un nouveau parcours de transfert au niveau de l'application *DABA TRANSFER* dédié aux non clients de BANK OF AFRICA leur permettant d'initier des transferts à partir de l'application pour créditer leurs comptes au Maroc.

INNOVATION DIGITALE :

BANK OF AFRICA s'est engagée dans une stratégie ambitieuse de digitalisation pour mieux servir les Marocains du Monde, en mettant l'accent sur une relation bancaire entièrement accessible à distance.

Ainsi, la Banque développe des solutions digitales adaptées à sa clientèle pour l'ouverture de comptes, la gestion quotidienne et les interactions clients sans contrainte géographique, à travers notamment le renforcement des capacités en matière de transferts d'argent via des partenariats internationaux, mettant à disposition à sa clientèle des transactions fluides, sécurisées et alignées sur les standards globaux.

Par ailleurs, BANK OF AFRICA déploie des initiatives visant à encourager l'investissement des Marocains du Monde et à maintenir un lien actif avec la diaspora.

Cette transformation s'inscrit dans une approche omnicanale, combinant digital et présence terrain, pour garantir une expérience client cohérente et à forte valeur ajoutée.

Encourager l’innovation responsable pour répondre aux enjeux économiques et sociétaux de demain

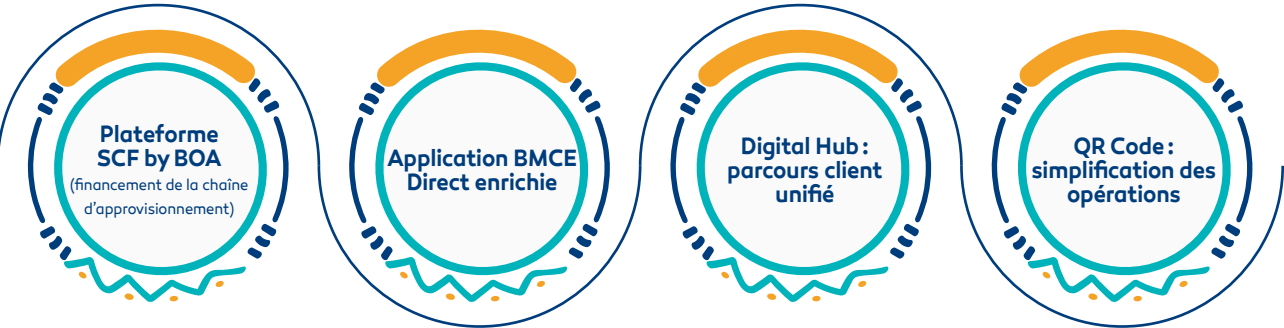
L'évolution de l'application BMCE Direct illustre la dynamique d'innovation continue à travers l'intégration de fonctionnalités telles que l'ouverture de comptes titres ou la souscription aux OPV en ligne permet désormais aux clients d'effectuer l'ensemble de leurs opérations d'investissement sans se déplacer. Par ailleurs, l'introduction du QR Code pour l'ajout de bénéficiaires simplifie les virements et réduit significativement les risques d'erreur liés à la saisie manuelle.

La création du Digital Hub, intégrant le parcours d'ouverture de compte directement sur le site institutionnel, constitue une avancée majeure dans la centralisation de l'écosystème digital, offrant un point d'accès unique et optimisé.

Dans le domaine des entreprises, la plateforme SCF by BOA marque une rupture importante. En digitalisant l'ensemble de la chaîne de financement des fournisseurs, elle permet d'améliorer la trésorerie des entreprises, d'optimiser les délais de paiement et de renforcer la transparence des flux.



INNOVATION & TRANSFORMATION



Le programme « Réseau 2027 » vient compléter cette transformation, en repensant le modèle relationnel de la Banque autour de six principes fondateurs :

- prise en charge différenciée des clients ;
- modernisation du réseau ;
- meilleure orchestration des canaux de distribution ;
- renouvellement des pratiques commerciales et managériales ;
- libération du temps commercial ;
- valorisation du Capital Humain.

BMCE Capital, la Banque d’Affaires du Groupe BANK OF AFRICA a organisé, en 2025, CAP’AI by BK, un programme d’OPEN Innovation dédié à l’intelligence artificielle au service de la finance.

L’année 2025 a également été marquée par la mise en place d’un projet d’Intelligence Artificielle -IA- par l’entité juridique de BANK OF AFRICA, qui vise l’encadrement des prestations ordinaires, non complexes et répétitives, le développement d’outils d’analyse contractuelle et d’assistance de prestations simples et itératives. Ces outils permettront de recentrer l’activité juridique de la banque sur l’analyse, le conseil et la stratégie.

Soutenir des initiatives structurantes pour dynamiser l’économie et favoriser l’investissement

BANK OF AFRICA joue un rôle central dans le financement de l’économie, en particulier à travers son engagement en faveur des PME. En 2025, les performances enregistrées traduisent la solidité de cette dynamique, avec une progression des encours de crédits et une augmentation significative des nouvelles entrées en relation.

Au-delà de ses performances commerciales, la Banque a enrichi son offre en lançant des programmes structurants axés sur la transition durable. Le programme *CAP Transition Verte*, qui comprend plusieurs volets (énergie, eau, économie circulaire, bâtiment), ainsi que *MidGEFF*, soutiennent des projets à fort impact environnemental. Par ailleurs, la Banque, en partenariat avec la BEI, fournit une assistance technique pour identifier et structurer des projets d’économie circulaire, renforçant la capacité des PME à être accompagnées. De

plus, les initiatives *Cap Hospitality* et *Cap Access* illustrent l’engagement de la Banque dans des secteurs clés, notamment le tourisme, en lien avec les grands événements internationaux à venir. Par des initiatives comme *Elevator Pitch*, les Rencontres d’affaires régionales ou les campagnes pour les TPE, BANK OF AFRICA joue un rôle actif dans la promotion de l’entrepreneuriat et la dynamisation de l’économie.

BANK OF AFRICA encourage les initiatives entrepreneuriales féminines à travers la mise à disposition des femmes entrepreneurs un pack dédié «Pack Femme entrepreneur» gratuit la première année avec un palier illimité d’opérations courantes, lui permettant ainsi de de gérer sereinement son compte au quotidien.

ELEVATOR PITCH : RÉVÉLER ET ACCOMPAGNER LES TALENTS ENTREPRENEURIAUX

Convaincue que chaque idée mérite d’être valorisée, BANK OF AFRICA déploie le programme Elevator Pitch, un format agile inspiré des meilleures pratiques internationales pour détecter et accompagner les porteurs de projets. Ouvert à tous les entrepreneurs, en milieu urbain comme rural, le dispositif repose sur une sélection à partir de candidatures digitales et de vidéos de présentation. Le Marché des PRO et TPE et l’expertise monétique et mobile payment, en collaboration avec Mastercard, ont

lancé en juillet 2025 le concours « Elevator Pitch », une initiative citoyenne pour valoriser les idées innovantes et soutenir les porteurs de projets. Avec plus de 200 candidatures reçues cette 1^{ère} édition dont 10 candidats ont été retenus pour suivre un programme d’accompagnement intensif et ont eu la possibilité de pitcher devant un jury. Les 3 meilleurs projets ont bénéficié d’une dotation financière atteignant 100 KDH destinée à soutenir le développement de leurs projets . Un 4^{ème} gagnant a été désigné par vote du public sur les réseaux sociaux.

BANK OF AFRICA,
PARTENAIRE ENGAGÉ
AU SERVICE DE
L'ENTREPRENEURIAT

Dans un contexte national marqué par une mobilisation renforcée en faveur des TPE, BANK OF AFRICA déploie une campagne affirmant son rôle de partenaire de référence des entrepreneurs marocains. Inscrite dans la dynamique impulsée par les institutions nationales, cette initiative traduit l'engagement du Groupe à soutenir le développement du tissu entrepreneurial et la création de valeur en accompagnant les entrepreneurs à chaque étape de leur parcours et de la création à la croissance.



CHIFFRES CLÉS DE LA PERFORMANCE DE LA BANQUE DES PME

+3,6%

Encours crédits

+17,2%

Nouvelles relations

CAP Hospitality	Programme ciblant spécifiquement les établissements d’hébergement touristique classés, dans un contexte de préparation aux grands événements internationaux, notamment la CAN 2025 et la Coupe du Monde 2030, à travers un mécanisme de financement conjoint combinant dette senior et dette subordonnée, le programme, destiné à renforcer la structure financière des projets de rénovation, d’extension et de mise à niveau.
CAP Access	CAP Access accompagne les entreprises dans la concrétisation de leurs projets d’investissement, en facilitant leur accès au financement. Ensemble, ces dispositifs contribuent à dynamiser l’investissement productif et à renforcer la compétitivité des secteurs clés de l’économie nationale.
CAP TRANSITION VERTE	Déployée dans le cadre du programme GEFF III en partenariat avec la BERD, cette offre est articulée autour de quatre axes : efficacité énergétique, gestion de l’eau, économie circulaire et bâtiment durable. Elle permet de financer des projets à fort impact environnemental tout en améliorant la performance opérationnelle des entreprises.
MIDGEFF	Le programme s’adresse aux entreprises de taille intermédiaire et aux grandes entreprises engagées dans des projets structurants liés à la transition écologique. Développé en partenariat avec la BERD, ce dispositif vise à financer des investissements d’envergure, notamment dans les domaines de l’efficacité énergétique, de la décarbonation industrielle et de l’adaptation au changement climatique.
ELEVATOR PITCH	Lancé en partenariat avec Mastercard, le programme Elevator Pitch illustre l’engagement de BANK OF AFRICA en faveur de l’entrepreneuriat et de l’innovation. Ce dispositif propose aux porteurs de projets un parcours structuré incluant sélection digitale, accompagnement intensif, coaching personnalisé et mise en relation avec des experts. Il vise à aider les entrepreneurs à formaliser leur projet, structurer leur modèle économique et valoriser leur proposition de valeur.
BUSINESS MEETINGS RÉGIONAUX	BANK OF AFRICA a déployé une série de Business Meetings régionaux, en partenariat avec ses filiales spécialisées, notamment Maroc Factoring, BMCE Capital Markets et Bank Al Karam, organisées sous forme de workshops thématiques, ces rencontres ont permis d’offrir aux PME un accompagnement ciblé et concret.

INDICATEURS QUALITÉ & RÉSULTATS
DE SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE
DES ENTREPRISES

CASH MANAGEMENT

90%

Taux de satisfaction
des prélèvements digitalisés

86,7%

Taux de satisfaction
pour le parcours de virement

CENTRE DE RELATION
CLIENTÈLE ENTREPRISE
(CRCE)

100%

Taux de satisfaction auprès
des grandes entreprises

84%

Taux de satisfaction
auprès des PME

TRADE FINANCE

94%

Taux de satisfaction pour la
disponibilité et la réaction des
conseillers Affaires/Cash & Trade
Specialist

75%

Taux de satisfaction pour
les délais de traitement

INDICATEURS QUALITÉ DE SERVICES
AUX CLIENTS PARTICULIERS ET
PROFESSIONNELS

7,9/10

score global Accueil
(vs. 7,7/10 en 2024)

100%

Taux de satisfaction clientèle
privée pour la nouvelle
organisation

88,5%

taux de satisfaction
globale du CRC

Contribuer à une gestion responsable et durable de la ressource en eau

BANK OF AFRICA place la gestion durable de l'eau au cœur de sa stratégie environnementale, en déployant des solutions de financement et d'accompagnement visant à optimiser la gestion des ressources hydriques, à maîtriser les prélèvements en eau et à améliorer l'intensité hydrique.

À travers son offre dédiée Cap Bleu, le Groupe soutient le développement de solutions environnementales favorisant l'économie, la valorisation et la réutilisation de l'eau, notamment dans les secteurs agricoles et industriels, contribuant ainsi à une meilleure efficacité de l'utilisation de l'eau.

En parallèle, BANK OF AFRICA renforce l'exemplarité de ses propres opérations à travers le renouvellement de la certification ISO 14001, attestant d'une maîtrise renforcée de ses impacts environnementaux, notamment en matière de gestion de l'eau et de consommation des ressources.

Le Groupe contribue également au financement de projets structurants d'approvisionnement en eau potable, répondant aux enjeux croissants de sécurisation des ressources. Ces projets intègrent des solutions innovantes telles que le dessalement de l'eau de mer, couplé à des dispositifs d'énergies renouvelables permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à la production d'eau.

Ils incluent également la mise en place de systèmes d'irrigation performants, conçus pour optimiser l'utilisation de l'eau sur plusieurs milliers d'hectares, ainsi que des infrastructures d'adduction reliant les unités de dessalement aux réseaux de distribution. À titre d'illustration, BANK OF AFRICA a accompagné le financement de projets majeurs, dont une station de dessalement d'une capacité de 300 millions de m³ par an, contribuant significativement à la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable dans les zones à forte pression hydrique.

À travers cet engagement, BANK OF AFRICA affirme son rôle d'acteur clé dans la préservation des ressources naturelles



et la construction de territoires plus résilients, conciliant performance environnementale, développement économique et création de valeur durable.

INVESTISSEMENTS INNOVANTS

Une infrastructure stratégique au service de la sécurité hydrique et de la transition énergétique

BANK OF AFRICA accompagne le financement de la station de dessalement de Casablanca, infrastructure majeure d'une capacité de 300 millions de m³ par an, destinée à sécuriser l'approvisionnement en eau pour plus de 7,5 millions d'habitants et à soutenir les usages agricoles.

Ce projet va contribuer à une gestion optimisée des ressources hydriques, à travers la maîtrise des prélèvements en eau et l'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau, répondant ainsi aux enjeux croissants de stress hydrique.

Alimentée par un parc éolien de 360 MW, l'infrastructure s'appuie sur des énergies renouvelables, favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'optimisation de la consommation énergétique. Elle illustre une approche intégrée conciliant performance opérationnelle, résilience territoriale et transition bas carbone.



BANK OF AFRICA, un modèle de relations partenariales fondé sur la responsabilité, la confiance et la durabilité

MOBILISATION DE FINANCEMENTS STRUCTURANTS AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE RÉELLE

BANK OF AFRICA s'appuie sur un modèle *partenarial* robuste, fondé sur la confiance, la complémentarité des expertises et une vision partagée du développement durable. Ce positionnement lui permet de jouer un rôle d'intermédiaire stratégique entre les marchés financiers internationaux et les économies locales.

Dans un contexte marqué par des besoins croissants en financement, notamment pour accompagner la transition économique et environnementale, la Banque a significativement renforcé en 2025 ses relations avec les institutions financières internationales.

La signature de deux accords de prêt avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), pour un montant global de 70 millions d'euros dans le cadre des programmes *GEFF III* et *MidGEFF*, illustre cette dynamique. Ces dispositifs visent à soutenir les investissements verts des entreprises, en facilitant le financement de projets liés à l'efficacité énergétique, à la gestion des ressources et à l'adaptation climatique.

Dans le prolongement de cette mobilisation, l'accord de partage de risques signé avec la Banque Africaine de Développement (BAD), d'un montant de 50 millions d'euros, constitue un levier majeur pour le développement du commerce intra-*africain*. En renforçant les capacités de financement des banques locales et en facilitant leurs relations avec les correspondants internationaux, ce partenariat devrait générer près de 200 millions d'euros d'échanges commerciaux, au bénéfice des PME opérant dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie ou les télécommunications.

Par ailleurs, la signature d'un accord avec SANAD – Finance in Motion, à hauteur de 15 millions d'euros, vient compléter ce dispositif en ciblant spécifiquement les *TPME*, segment essentiel du tissu économique, en leur offrant un accès élargi à des financements adaptés à leurs besoins de développement.

En 2025, le montant des financements « durables » en référence au *Sustainable Finance Framework* interne s'élève à MAD 28,7 milliards, dont MAD 5,5 milliards dédiés au financement des projets d'énergies renouvelables.

BANK OF AFRICA, MOTEUR DANS LA STRUCTURATION DE LA FINANCE DURABLE EN AFRIQUE

Au-delà de la mobilisation de ressources financières, BANK OF AFRICA s'affirme comme un acteur engagé dans la structuration des cadres de la finance durable à l'échelle du continent.

En tant que co-présidente du bureau Afrique des *Green Investment Principles (GIP)*, aux côtés de *Ninety One*, la Banque contribue activement à la définition des référentiels de la finance de transition dans les marchés émergents. Les travaux menés dans ce cadre, notamment en partenariat avec le Policy Center for the New South et la *Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)*, ont permis d'identifier les principaux freins au développement de la finance de transition en Afrique — perception élevée du risque, manque de projets bancables, déficit de données fiables — tout en formulant des solutions concrètes, telles que le recours à la finance mixte, le développement de taxonomies adaptées ou encore le renforcement des capacités locales.

Dans cette même dynamique, BANK OF AFRICA joue un rôle central dans l'élaboration d'une taxonomie ESG panafricaine, dans le cadre de l'*Africa Financial Alliance on Climate Change (AFAC)*, sous l'égide de la BAD et de l'Union Africaine. En contribuant à la définition d'un cadre commun couvrant une large majorité des critères ESG, la Banque participe à orienter les flux financiers vers des activités réellement durables, tout en renforçant la crédibilité du continent sur la scène internationale et en limitant les risques de *greenwashing*.

La participation active de BANK OF AFRICA à des événements internationaux majeurs - tels que l'Assemblée annuelle de la BERD, l'*Africa Investment Forum (AIF)*, l'*Africa Financial Industry Summit (AFIS)* ou encore le *Regional Green Economy Forum* de Tanger- renforce également son positionnement en tant qu'acteur de référence dans les débats stratégiques liés au financement du développement durable. À travers la modération de panels et le partage de retours d'expérience, la Banque contribue à faire émerger des solutions adaptées aux réalités africaines.



PARTENARIAT STRATÉGIQUE AU SERVICE DE LA TRANSITION VERTE

Au titre du programme de décarbonation et de résilience climatique du Maroc (pfev+), BANK OF AFRICA a reçu un prêt de 70 Millions d'euros de La BERD, de l'Union Européenne, du Fonds Vert pour le climat et du Canada pour encourager les investissements verts dans le secteur privé marocain.

UN LEVIER STRUCTURANT POUR DIFFUSER LES PRATIQUES DURABLES EN AFRIQUE

Lancée en décembre 2023, la Chaire Panafricaine en Durabilité et Finance à Impact constitue une initiative stratégique de BANK OF AFRICA visant à structurer un écosystème d'expertise autour des enjeux de durabilité et d'impact positif, au Maroc et à l'échelle du continent africain.

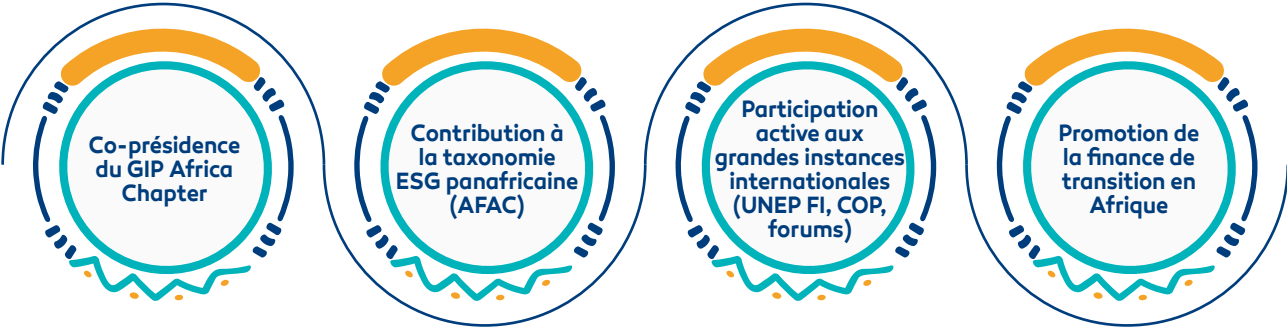
S'appuyant sur un partenariat académique de haut niveau, réunissant plusieurs institutions de référence (Université Euro-méditerranéenne de Fès, ISCAE, EHTP, Universités *Cadi Ayyad* et *Ibn Zohr*, FSJES Casablanca), la Chaire développe une approche intégrée combinant recherche appliquée, formation et collaboration avec les acteurs économiques. Elle ambitionne ainsi de produire des outils, des référentiels et des solutions opérationnelles permettant aux entreprises d'intégrer les enjeux ESG au cœur de leurs stratégies.

Sur le plan opérationnel, la Chaire déploie des programmes de renforcement des capacités, notamment à travers l'initiative « Capacity Impact », visant à accompagner les entreprises et institutions dans la compréhension et l'appropriation des enjeux de durabilité. En favorisant la sensibilisation, le transfert de compétences et l'émergence de projets concrets, cette initiative contribue à positionner BANK OF AFRICA comme un acteur de référence dans la finance à impact et la transition vers des modèles économiques durables.

UNE OFFRE DE FINANCEMENTS STRUCTURANTS

70 M€	50 M€	15 M€	BEI
BERD (GEFF III & MidGEFF)	BAD (Accord de partage de risques)	SANAD (TPME)	Assistance technique économie circulaire

LEADERSHIP EN FINANCE DURABLE



Renforcement de la culture qualité et reconnaissance par les certifications internationales

REVUE DE LA POLITIQUE QUALITÉ GROUPE

Sous l'égide de Monsieur le Président et un sponsorship fort du Senior Management, un nouvel élan a été donné à la dimension qualité au sein du Groupe, par l'instauration d'une politique à dimension Groupe, articulée autour de principes fédérateurs en faveur (i) d'une meilleure qualité de service en termes d'accueil de la clientèle notamment, (ii) d'une amélioration continue des processus, et (iii) d'une écoute active des clients et ce, tout en garantissant les impératifs liés à la gestion des risques, la continuité d'activité ainsi que les principes de durabilité.

Certification ISO 9001 du Conseil Juridique Régional

La Direction Conseil et Assistance Juridique Réseau Commercial du Pôle Juridique Groupe a été certifiée pour la première fois ISO 9001 V 2015. Cette distinction inédite dans le secteur bancaire, marque une étape majeure dans la démarche qualité et confirme l'engagement constant de la Banque en faveur de l'amélioration continue, de la performance et de la satisfaction de toutes les parties prenantes.

C'est une reconnaissance internationale de l'engagement Qualité délivrée par l'organisme international Bureau Veritas Certification, centré sur l'amélioration continue des prestations, la gestion des risques et la satisfaction des parties prenantes.

Cette Certification marque un point de départ vers de nouveaux

défis et un engagement à long terme s'inscrivant dans une dynamique d'excellence durable et un renforcement de la confiance de toutes les parties prenantes.

Audit de suivi de la Certification ISO 9001 version 2015

Mené par le Cabinet Bureau Veritas Certification l'engagement constant de la Banque juin 2025, et couvrant l'ensemble des entités relevant du périmètre certifié, l'audit de suivi de la Certification ISO 9001 version 2015 a attesté la maturité des pratiques déployées et la conformité du Système de Management Qualité aux standards internationaux.

Cet exercice d'audit a été réalisé sur la base d'entretiens avec les collaborateurs, aussi bien dans les sites centraux que régionaux, et de l'analyse d'un panel représentatif de documents et d'éléments du système.

Certification ISO 22301, un levier pour la résilience et la continuité d'activité

Dans un environnement bancaire en constante évolution, où les risques opérationnels, technologiques et réglementaires sont omniprésents, garantir la résilience et la continuité d'activité constitue une priorité stratégique. C'est dans cette optique que la Banque s'est engagée dans une démarche ambitieuse de certification ISO 22301, référence internationale en matière de Système de Management de la Continuité d'Activité (SMCA).

La norme ISO 22301 définit un cadre structuré permettant à la Banque d'identifier les activités critiques, d'anticiper les risques et de mettre en place des plans de continuité efficaces. Elle repose sur plusieurs principes fondamentaux :

- Identification des menaces potentielles et analyse de leur impact sur les processus ;
- Développement de plans de continuité permettant une reprise rapide des activités ;
- Tests et simulations régulières pour s'assurer de l'efficacité des dispositifs en place.

La capacité à assurer la continuité ainsi activités en période de crise, grâce à un plan de continuité structuré permettant de répondre efficacement à ces situations, est devenue un facteur clé de compétitivité et de pérennité.

Le SMCA a pour finalité de contribuer à la stabilité de la



Banque en anticipant, gérant et répondant de manière efficace aux perturbations potentielles (telles que les catastrophes naturelles, les pannes technologiques, les incidents de sécurité...), permettant ainsi d'assurer les services essentiels même en cas d'événements indésirables et de favoriser le retour à une situation normale.

Les principaux objectifs attendus de la mise en place de ce référentiel sont :

- Contribuer au renforcement de la résilience de la Banque ;
- Renforcer sa réputation et sa crédibilité auprès des clients et de toutes les parties prenantes (Banque centrale, prestataires & fournisseurs, partenaires ...) ;
- Renforcer la maîtrise proactive des risques et traiter les vulnérabilités opérationnelles ;
- Réduire les coûts liés aux perturbations ;
- Faciliter la reprise des activités ;

La norme ISO 22301 est un atout différenciant qui positionne la Banque comme un acteur fiable et un levier de performance durable.

Certification ISO 27001, système de management de la sécurité de l'information

Dans le secteur bancaire, la sécurité de l'information est d'une importance capitale. Les banques collectent, stockent et traitent des données sensibles sur leurs clients, telles que les informations financières et les données personnelles. Il est essentiel de mettre en place des mesures de sécurité adéquates pour protéger ces informations contre les menaces internes et externes.

L'adoption d'un SMSI certifié ISO 27001 permettrait ainsi à BANK OF AFRICA de démontrer son engagement envers la sécurité des informations tout en renforçant la confiance de ses clients et ses partenaires vis-à-vis de ses produits et services. Les avantages de la mise en place d'un SMSI ISO 27001 sont nombreux, parmi lesquels :

- L'amélioration de la sécurité des informations ;
- Le renforcement de la confiance des clients ;
- La réduction des coûts : et l'amélioration de l'efficacité des opérations ;
- L'amélioration de la conformité réglementaire.



Un dispositif de conformité en constante évolution

Dans un environnement réglementaire en constante évolution, BANK OF AFRICA poursuit la consolidation de son dispositif de conformité, au service de la maîtrise des risques, de la protection des intérêts de ses clients, de l'intégrité de ses activités et de la confiance de ses parties prenantes.

Le Pôle Compliance Groupe assure le pilotage et la coordination des dispositifs de conformité à l'échelle de la Banque, de ses filiales marocaines et de ses implantations internationales. Son action s'inscrit dans une logique d'harmonisation des standards, d'accompagnement des métiers et d'ancrage d'une culture conformité commune au sein du Groupe.

Les dispositifs déployés couvrent notamment la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les sanctions internationales et embargos, la connaissance client, la transparence fiscale, la protection des données à

caractère personnel, l'éthique et la déontologie, l'intégrité des marchés, la protection des intérêts de la clientèle ainsi que la conformité au droit de la concurrence.



Lutte contre le blanchiment, financement du terrorisme et connaissance client

Au cours de l'exercice 2025, BANK OF AFRICA a poursuivi la consolidation de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, à travers le renforcement de ses capacités de vigilance, de surveillance et d'analyse, dans une approche fondée sur les risques. En matière de sanctions internationales et d'embargos, BANK OF AFRICA continue de renforcer ses dispositifs de contrôle afin de prévenir les risques liés aux personnes, entités, pays ou territoires faisant l'objet de restrictions applicables, dans le respect des exigences réglementaires et des standards internationaux.



Intégrité des marchés

BANK OF AFRICA continue de renforcer son dispositif relatif à l'intégrité des marchés, notamment à travers la prévention des abus de marché, la sensibilisation des collaborateurs concernés et le respect des obligations réglementaires applicables.



Transparence fiscale

BANK OF AFRICA poursuit la consolidation de son dispositif de conformité aux exigences internationales en matière de transparence fiscale, notamment au titre de la réglementation FATCA. Les travaux menés en 2025 ont porté sur le renforcement des procédures, l'amélioration de la qualité des données déclaratives et la sécurisation des processus d'identification et de suivi des clients concernés.



Droit de la concurrence

L'exercice 2025 a également été marqué par le lancement d'un dispositif de conformité au droit de la concurrence, avec l'élaboration d'une politique dédiée visant à structurer la gouvernance, la prévention, la détection et le traitement des risques concurrentiels. Cette démarche s'inscrit dans le renforcement continu du cadre normatif de la Compliance Groupe et dans la volonté d'ancrer les principes d'une concurrence loyale dans les processus de décision, les pratiques commerciales et les interactions avec l'écosystème de marché.



Éthique, déontologie et prévention de la corruption

BANK OF AFRICA inscrit l'éthique, la déontologie et la prévention de la corruption au cœur de son cadre de gouvernance. La Banque poursuit le développement de son système de management anti-corruption, certifié selon le référentiel ISO 37001, dont le renouvellement en 2025 témoigne de son engagement dans une démarche structurée, contrôlée et inscrite dans l'amélioration continue. Le Groupe accompagne également ses filiales dans la mise en conformité et la consolidation progressive de leurs dispositifs anti-corruption, à travers la mise en place de cadres dédiés, l'intégration des exigences d'intégrité dans les processus de gouvernance et la sensibilisation des collaborateurs en conformité avec les exigences des régulateurs nationaux et internationaux.



Intégration de la conformité dans les projets et nouvelles activités

Le Pôle Compliance Groupe accompagne les entités de la Banque et du Groupe dans l'analyse des risques de conformité liés aux nouveaux produits, services, partenariats, activités et évolutions technologiques. Cette approche vise à intégrer les exigences de conformité dès la conception des projets, dans une logique de prévention, de sécurisation et de création de valeur durable.



Protection de la clientèle et des données personnelles

La protection des intérêts de la clientèle demeure un axe structurant du dispositif de conformité de BANK OF AFRICA. La Banque veille à promouvoir une information claire, loyale et transparente, ainsi qu'un traitement équitable des clients dans la commercialisation de ses produits et services. En matière de protection des données à caractère personnel, BANK OF AFRICA s'appuie sur un dispositif robuste qu'elle continue de perfectionner, en coordination avec les entités concernées du Groupe. Les travaux engagés visent à renforcer la gouvernance, la maîtrise des traitements de données et l'intégration des nouvelles exigences et recommandations des régulateurs compétents.



Ressources et Culture Conformité

Dans le cadre de son développement, BANK OF AFRICA a engagé un renforcement notable de ses équipes dédiées à la conformité, afin d'assurer une meilleure maîtrise des exigences réglementaires et une plus grande fiabilité des processus internes. Cette dynamique s'accompagne d'une synergie accrue entre les entités du Groupe, grâce à la mutualisation des ressources technologiques et à une organisation plus intégrée. L'adoption progressive de nouvelles solutions, notamment l'intelligence artificielle, vient soutenir et optimiser les dispositifs de conformité. En 2025, la Compliance Groupe, en étroite collaboration avec BOA Academy, BANK OF AFRICA et les entités du Groupe, a poursuivi le déploiement d'actions de formation et de sensibilisation couvrant l'ensemble des domaines de la conformité. Ces initiatives ont permis de renforcer les capacités des collaborateurs d'identifier, prévenir et traiter les risques de non-conformité, tout en consolidant une culture commune fondée sur l'intégrité, la vigilance et la responsabilité commune.

En 2025, BANK OF AFRICA a opté pour un dispositif de cybersécurité de plus en plus renforcée, étant un pilier central de sa résilience opérationnelle et de la confiance de ses parties prenantes.

Le pilotage de la cybersécurité adossé aux meilleures pratiques internationales couvrant la généralisation de dispositifs de protection et d'authentification, la conduite de campagnes

de sensibilisation afin de développer la culture de vigilance numérique tant des collaborateurs que des clients.

A travers ses diverse approche, BANK OF AFRICA assure en capacité à améliorer sa maitrise des risque cyber, protéger les données sensibles ainsi à maintenir la bonne continuité et ses services dans un environnement numérique en constante évolution.

Achats responsables

BANK OF AFRICA poursuit le renforcement de sa démarche d'achats responsables, avec l'objectif de consolider un dispositif plus structuré, piloté et mesuré. Cette démarche vise à intégrer les principes de responsabilité sociétale, d'éthique, de performance environnementale et de maîtrise des risques dans l'ensemble du cycle d'achat, depuis l'expression du besoin jusqu'au suivi de la relation fournisseur.

Formalisée à travers la Politique Achats Groupe, cette approche repose sur l'intégration de critères RSE dans les processus de sélection, d'évaluation et de suivi des fournisseurs, en complément des critères techniques, financiers et opérationnels. Elle contribue à promouvoir des pratiques d'achat transparentes, équitables et responsables, tout en favorisant la qualité de service, la continuité opérationnelle et la compétitivité des prestations délivrées aux lignes métiers.

Dans ce cadre, BANK OF AFRICA accorde une attention particulière au soutien du tissu économique national, à travers la promotion des fournisseurs locaux et l'inclusion des PME/PMI dans son portefeuille achats. Cette orientation permet de contribuer au développement économique et social des territoires, tout en diversifiant les sources d'approvisionnement et en limitant les risques de dépendance excessive vis-à-vis de certains fournisseurs.

La Banque veille également à sensibiliser ses fournisseurs aux exigences RSE, notamment en matière d'éthique des affaires, de respect des normes sociales, de santé et sécurité au travail, de protection de l'environnement et de conformité réglementaire. Les fournisseurs engagés dans des démarches certifiées, notamment ISO 14001 pour le management environnemental et ISO 45001 pour la santé et sécurité au travail, sont ainsi valorisés dans les processus d'achat concernés.

Afin d'améliorer le pilotage opérationnel de cette démarche, BANK OF AFRICA poursuit la digitalisation et l'automatisation

du suivi des demandes d'achat, notamment à travers l'utilisation continue du module « Achats » de l'outil GLPI. Ce dispositif permet de renforcer la traçabilité, le monitoring des demandes, le suivi des délais et l'amélioration continue de la qualité des services de Facility Management au bénéfice des lignes métiers.

En 2025, la démarche d'achats responsables a été renforcée à travers plusieurs avancées structurantes : l'extension du périmètre d'évaluation des prestataires et métiers, l'intégration des critères RSE dans les appels d'offres et marchés des familles d'achats des métiers de la Logistique et du Bâtiment, l'amélioration du calcul des indicateurs de suivi, ainsi que la révision des cibles selon les spécificités de chaque famille d'achats. Une attention particulière a également été portée à l'évolution des délais de paiement fournisseurs, dans une logique de relation commerciale responsable et équilibrée.

FAITS MARQUANTS 2025

- Priorisation des fournisseurs engagés dans des pratiques éthiques et conformes aux exigences de santé, sécurité et environnement, notamment ISO 45001 et ISO 14001.
- Intégration progressive des critères RSE dans les appels d'offres et marchés des familles d'achats.
- Extension du périmètre évalué aux prestataires et métiers concernés.
- Optimisation du calcul des indicateurs de suivi, notamment l'exhaustivité des réclamations et le taux de respect des délais de règlement fournisseurs, réglementaires et contractuels.
- Évolution positive des délais de paiement fournisseurs.
- Révision des cibles de suivi selon l'activité et la criticité de chaque famille d'achats.
- Maintien de l'intégration des engagements RSE dans l'exercice quotidien de l'activité achat.

Indicateur	Résultat 2025
Part des actes d'achats intégrant des critères RSE spécifiques à la famille d'achats concernée	100%
Taux de PME/PMI dans le portefeuille actif achats	43%
Cible relative au taux de PME/PMI dans le portefeuille actif achats	50%

Ces indicateurs traduisent la volonté de BANK OF AFRICA de renforcer l'intégration effective des critères RSE dans ses processus d'achat, tout en poursuivant ses efforts en matière d'inclusion des PME/PMI dans son portefeuille fournisseurs.

La Banque entend maintenir cette dynamique à travers un meilleur pilotage des familles d'achats, une évaluation élargie des prestataires et une amélioration continue des pratiques de règlement fournisseurs.



Une performance robuste

portée par la dynamique
commerciale au service de la
résilience du Groupe

Croissance soutenue des revenus du Groupe, tirée par des fondamentaux financiers renforcés et une activité commerciale dynamique

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe a poursuivi avec rigueur la mise en œuvre de sa feuille de route stratégique, en s'appuyant sur la solidité de ses fondamentaux financiers, la diversification de ses activités et le renforcement de sa dynamique commerciale.

Les résultats obtenus témoignent de la pertinence des orientations stratégiques adoptées et de la capacité du Groupe à assurer une croissance durable tout en renforçant sa résilience face à un environnement international toujours incertain. Tous les métiers et zones d'implantation ont contribué à cette trajectoire positive, en soutenant à la fois la croissance des revenus, l'amélioration des indicateurs de rentabilité et le renforcement de la structure financière.

UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE FAVORABLE

L'économie mondiale a fait preuve d'une résilience notable en 2025, en témoigne la croissance enregistrée dans les principales puissances économiques.

Aux États-Unis, la croissance a affiché un taux de 2,1% en 2025, raffermie par le soutien budgétaire, la baisse des taux et l'atténuation des effets des barrières commerciales. En zone euro, la croissance demeure modérée à 1,4% en 2025, alimentée par la hausse des dépenses publiques, notamment en Allemagne, et par les bonnes performances de l'Espagne et de l'Irlande. En Chine, le PIB affiche 5,0% en 2025, porté par les relances économiques et la baisse des droits de douane américains.

L'année 2025 fut, en revanche, une année de tensions inflationnistes, avec un taux d'inflation mondiale de 4,1% en 2025, néanmoins prévu de ralentir à 3,8% en 2026 puis à 3,4% en 2027, marquant ainsi un retour progressif à sa valeur cible dans la majorité des grandes économies.

Au Maroc, la croissance s'est consolidée, soutenue par la bonne orientation des secteurs clés, notamment les phosphates, l'automobile, le tourisme et le BTP, ainsi que par la préparation de projets structurants, à l'image de la Coupe du Monde 2030. Dans ce contexte, l'assouplissement monétaire engagé par Bank Al-Maghrib, avec une baisse du taux directeur de +3% à +2,25%, a contribué à soutenir le financement de l'économie et la dynamique de la demande intérieure.

DES PERFORMANCES FINANCIÈRES EN PROGRESSION SOUTENUE

En 2025, BANK OF AFRICA affiche une évolution favorable de ses indicateurs financiers, traduisant la solidité de son modèle multi-pays et la bonne exécution de son plan stratégique. Les performances enregistrées dépassent les objectifs initiaux, tant au niveau consolidé que dans les principales zones d'implantation.

Le Produit Net Bancaire consolidé progresse de +9% à 20,3 milliards de dirhams, soutenu notamment par la contribution du Maroc, portée par la croissance des marges d'intérêt et des commissions, ainsi que par la bonne tenue des activités de marché.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'établit ainsi à 11 milliards de dirhams, en progression de +10%. La poursuite de la maîtrise des charges a permis une amélioration du coefficient d'exploitation, qui s'établit à 45,8%. Pareillement, les efforts continus de provisionnement, ont permis de renforcer le taux de couverture consolidé à 69,5%. Ainsi, le Résultat Net Part du Groupe atteint 3,8 milliards de dirhams, en hausse de +11% par rapport à 2024.

Pour sa part, le total bilan s'élève à 438 milliards de dirhams, en progression de 3,4%. Les crédits à la clientèle atteignent 233 milliards de dirhams, en hausse de 5%, portés par la dynamique au Maroc. Les dépôts progressent de +7% pour s'établir à 275 milliards de dirhams. Les capitaux propres part du Groupe atteignent 32 milliards de dirhams, renforcés par des émissions de fonds propres additionnels au cours de l'exercice.

DES LEVIERS DE PERFORMANCE FAVORISANT LA CROISSANCE DU GROUPE

Les performances enregistrées en 2025 s'appuient sur l'activation de leviers structurants, combinant développement commercial, diversification des activités, discipline opérationnelle et gestion maîtrisée des risques, dans une logique de consolidation continue des fondamentaux financiers du Groupe.

Une dynamique commerciale en accélération sur l'ensemble des segments : l'activité commerciale demeure bien orientée sur l'ensemble des segments. La progression des crédits à l'équipement au Maroc (+18%) traduit l'engagement du Groupe dans le financement des investissements productifs, tandis que la croissance des dépôts non rémunérés (+11%) reflète la confiance de la clientèle et l'efficacité des dispositifs de collecte.

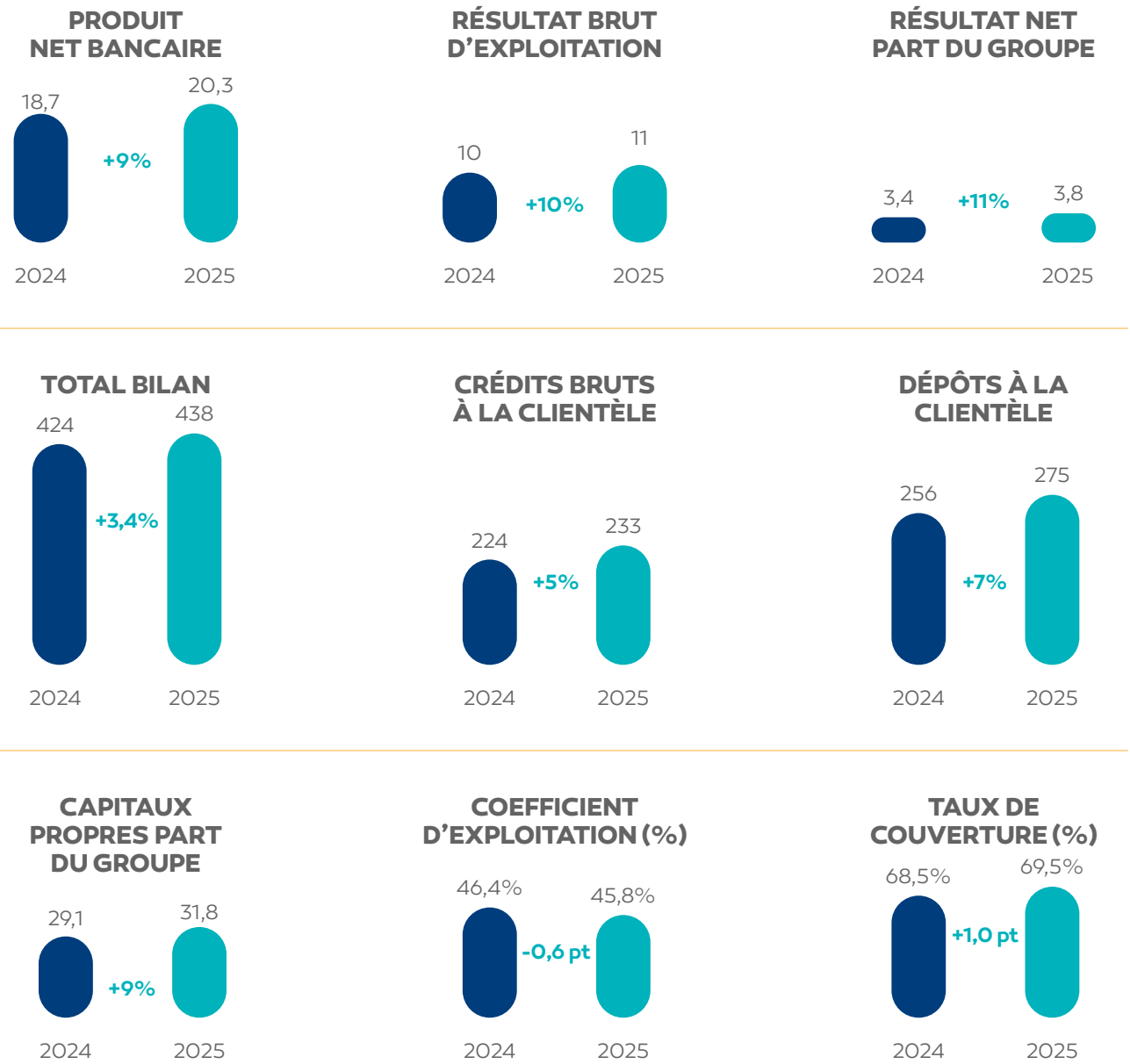
En outre, la diversification géographique amplifie la performance. Le modèle multi-pays, articulé autour du Maroc, de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe, contribue de manière significative à la formation du résultat, les activités à l'international représentant +45% du Résultat Net Part du Groupe.

De même, l'efficacité opérationnelle est en nette accélération et ce, malgré la poursuite des investissements technologiques et de transformation digitale. Les charges demeurent maîtrisées à +7% au niveau consolidé et +6% au niveau social. Cette discipline, conjuguée à la croissance du PNB, permet d'améliorer le coefficient d'exploitation à 45,8% en consolidé et à 42% en social (contre +45% un an plus tôt).

Par ailleurs, la gestion du risque est renforcée et plus proactive avec un coût du risque consolidé qui progresse de +3% à 3,3 milliards de dirhams, une évolution qui s'est accompagnée d'un renforcement notable du taux de couverture.

Le renforcement de la structure financière se poursuit par l'émission de 2 milliards de dirhams, en fonds propres supplémentaires, ce qui contribue à la diversification des ressources et à la consolidation des ratios prudentiels du Groupe.

INDICATEUR (EN MILLIARDS DE DIRHAMS)



Résilience de l'activité au Maroc, en Afrique subsaharienne et en Europe



ACTIVITÉ AU MAROC : UNE DYNAMIQUE COMMERCIALE SOUTENUE

En 2025, les revenus de BANK OF AFRICA SA s'inscrivent en hausse de +13,5% pour atteindre 9,4 milliards de dirhams. Cette évolution repose sur la performance du cœur de métier, marquée par une progression de +12% de la marge d'intérêt globale, soutenue par l'augmentation de +11% des dépôts à vue moyens non rémunérés et la croissance de +5,4% des encours moyens de crédits. Les commissions enregistrent également une hausse de +12%, tandis que les activités de marché affichent une progression de +9%.

Les efforts engagés en matière d'efficacité opérationnelle se traduisent par une évolution maîtrisée des charges générales d'exploitation, en hausse de +6% à 3,9 milliards de dirhams, en lien avec la poursuite des investissements IT dédiés à la transformation digitale. Hors amortissements liés à ces investissements, la progression des charges de fonctionnement est limitée à +1%. Le coefficient d'exploitation s'améliore ainsi pour s'établir à 42% à fin 2025, contre 45% un an auparavant. Dans ce contexte, le Résultat Brut d'Exploitation progresse de +18% pour atteindre 5,5 milliards de dirhams. Le Résultat

net social s'établit à 2,2 milliards de dirhams, en hausse de +15% par rapport à fin 2024.

L'activité commerciale demeure bien orientée. Les dépôts progressent de +6,4% à 169 milliards de dirhams, soutenus par la hausse de +11% des dépôts non rémunérés, qui atteignent 133 milliards de dirhams. Les crédits à la clientèle s'élèvent à 149 milliards de dirhams à fin 2025, en progression de +5,4%. La Banque consolide ainsi ses positions de marché, avec des parts de marché de 12,64% sur les crédits à la clientèle et de 12,41% sur les dépôts.

Le coût du risque clientèle net s'établit à 1,8 milliard de dirhams, en hausse de +0,8% par rapport à 2024. Cette évolution s'accompagne d'un renforcement des efforts de recouvrement et d'une amélioration du taux de couverture des créances au Maroc, qui atteint 66,8% en 2025.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE : UNE CROISSANCE EN ACCELERATION ET UNE RENTABILITE A UN NIVEAU RECORD

En 2025, les activités de BANK OF AFRICA en Afrique subsaharienne évoluent dans un environnement macroéconomique globalement résilient, mais contrasté

selon les zones. La région UEMOA continue d'afficher une croissance soutenue de 6,7% selon la BCEAO, accompagnée d'un taux d'inflation moyen de 0%, traduisant une stabilisation progressive des équilibres macroéconomiques. Cette dynamique reste toutefois nuancée par des déséquilibres budgétaires, des tensions sur les finances publiques, des dégradations de notations souveraines dans certains pays, ainsi que par un environnement sécuritaire et politique plus complexe dans plusieurs marchés.

Dans ce contexte, le Groupe confirme la résilience de son modèle par une progression de +9,7% du total de bilan à 12 295 millions d'euros. Cette évolution reflète la bonne tenue de la collecte et l'élargissement du périmètre de consolidation avec l'intégration de BOA Congo.

La dynamique commerciale a porté les dépôts de la clientèle à 9 202 millions d'euros, soit une hausse de +9,4% (+4,4% à périmètre constant). Le profil des ressources s'est renforcé avec une part de dépôts non rémunérés portée à 57,5%. L'action conjointe de cette collecte et des levées de fonds sécurisées en 2024 a permis de restructurer le passif, réduisant l'exposition au marché monétaire court terme et abaissant le coût global des ressources.

Les crédits à la clientèle s'élèvent à 5 270 millions d'euros, affichant un léger repli de -1,6%. Cette baisse est strictement attribuable à des facteurs externes : le contexte macroéconomique en zone UEMOA et des effets de change négatifs hors UEMOA. Alors que les financements aux grandes entreprises se sont contractés, les encours alloués aux PME et aux clients particuliers ont progressé de +2%, témoignant du déploiement efficace de la stratégie du Groupe.

Le Produit Net Bancaire s'apprécie de +10,1% (+4,9% à périmètre constant) pour atteindre 860 millions d'euros. Les revenus sont principalement tirés par la marge sur l'activité clientèle (72% du PNB), bénéficiant des réajustements tarifaires initiés depuis deux ans et de l'amélioration coût de refinancement.

Les charges générales d'exploitation ressortent en hausse de +8,4%. L'effet de ciseaux positif permet d'améliorer le coefficient d'exploitation de 72 points de base à 47,5%, portant le Résultat Brut d'Exploitation à 452 millions d'euros (+11,6%).



Agences



Millions de comptes

Le coût du risque s'établit à 1,2% des encours moyens, en hausse par rapport à l'exercice précédent, essentiellement du fait d'un niveau de reprises de provisions moins élevé et un environnement économique complexe dans certaines zones géographiques.

En conséquence, le Résultat Net Part du Groupe enregistre une progression de +7% pour atteindre 215 millions d'euros. Sur la base de Fonds Propres Part du Groupe moyens de 1 100 millions d'euros, le Groupe affiche une excellente rentabilité avec un ROE de 19,5%. La transformation digitale constitue un levier central de cette évolution, avec une adoption accrue des canaux digitaux dans plusieurs marchés, permettant à la fois d'élargir la base clientèle et d'améliorer l'efficacité opérationnelle. Parallèlement, le développement des activités de *trade finance* et la mise en place de partenariats avec des institutions financières internationales contribuent à renforcer

le rôle du Groupe dans le financement des échanges et des économies locales.

La stratégie de diversification du portefeuille, notamment en direction des PME, se confirme comme un axe structurant. Elle repose sur une logique de granularité des expositions, visant à réduire les concentrations et à améliorer le profil de risque global. Cette approche s'appuie également sur des dispositifs d'accompagnement dédiés et sur des mécanismes de partage du risque, permettant de concilier développement commercial et maîtrise des risques.

Dans l'ensemble, les filiales africaines contribuent à une création de valeur durable, comme en témoigne la progression des résultats et le maintien de niveaux de rentabilité attractifs. Les banques cotées du Groupe continuent d'offrir des rendements compétitifs, soutenus par une politique de distribution régulière et une performance opérationnelle solide.

BANK OF AFRICA EUROPE : UNE PERFORMANCE IMPACTÉE PAR UN ENVIRONNEMENT DE TAUX DÉFAVORABLE

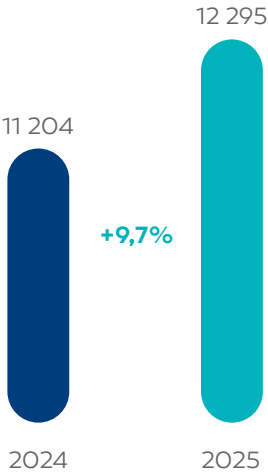
En 2025, BANK OF AFRICA Europe enregistre un résultat net de 13,3 millions EUR, en repli de -25%, dans un contexte marqué par la baisse des taux de référence et le renchérissement du coût du refinancement. Cette évolution s'inscrit dans un environnement économique et géopolitique international incertain.

Le Produit Net Bancaire s'établit à 487,5 millions DH, en baisse de -10%, sous l'effet de la compression des marges d'intermédiation. Les charges générales d'exploitation progressent de +12%, en lien avec le renforcement du dispositif de conformité et le développement de l'activité. La filiale madrilène poursuit l'optimisation de sa liquidité en devises et l'orientation de ses placements vers des opérations à rendement élevé, tout en renforçant les synergies avec BANK OF AFRICA au Maroc et les filiales d'Afrique subsaharienne.

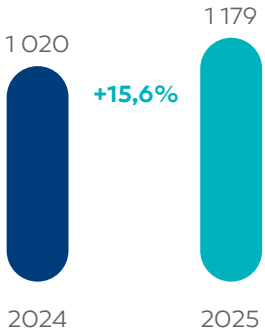
BANK OF AFRICA UK : PROGRESSION SIGNIFICATIVE DU RÉSULTAT NET EN 2025

En 2025, BANK OF AFRICA UK enregistre un bénéfice net de 2,2 millions £, contre 1 million £ en 2024, soit une progression de +1,1 millions £. Cette évolution s'inscrit dans la continuité du plan stratégique engagé en 2023, reposant sur le développement des synergies intra-groupe et la montée en puissance des activités en devises et des commissions, outre l'optimisation des coûts opérationnels et le recentrage du modèle d'affaires sur le financement du commerce international.

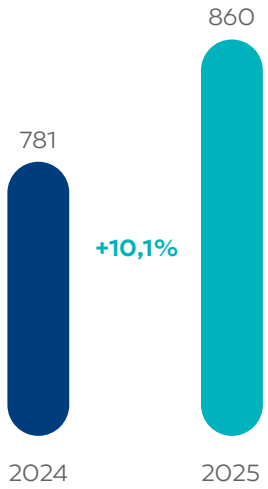
TOTAL BILAN - EN M EUR



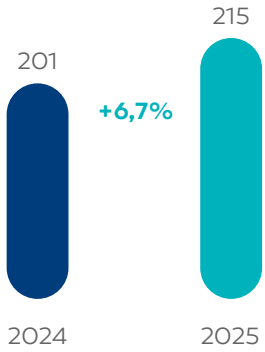
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE - EN M EUR



PRODUIT NET BANCAIRE - EN M EUR



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE - EN M EUR



Une forte dynamique de la Banque d’Affaires

Dans un environnement international contrasté, marqué par les incertitudes liées notamment à l’évolution des politiques commerciales et aux tensions géopolitiques, et dans un contexte national dynamique porté par le lancement de projets structurants et les préparatifs de la Coupe du Monde 2030 - taux de croissance du PIB, estimé à +5,0% en 2025-, BMCE Capital s’est positionnée de manière adaptée pour capter les opportunités offertes par ses marchés, à travers l’ensemble de ses lignes métiers et de ses implantations à Casablanca, Tunis et Abidjan.

Les performances enregistrées en 2025 traduisent cette dynamique. Le Produit Net Bancaire du Pôle progresse de +37% pour atteindre 2,7 milliards de dirhams. Le Résultat brut d’Exploitation affiche une hausse de +41%, à près de 2,4 milliards de dirhams. La contribution au Résultat Net Part du Groupe de la filière Gestion d’Actifs et Banque d’Affaires s’élève à 144,5 millions de dirhams, en progression de +40% par rapport à 2024, portée par l’ensemble de ses composantes : BMCE Capital (+36% à 46,7 millions de dirhams), BMCE Capital Bourse (+101% à 13,2 millions de dirhams) et BMCE Capital Gestion (+36% à 85 millions de dirhams).

Ces résultats s’inscrivent dans la continuité des orientations stratégiques mises en œuvre en 2025 à travers plusieurs initiatives structurantes. Parmi celles-ci figurent le lancement par BMCE Capital Gestion d’une application mobile dédiée à la gestion des investissements en OPCVM, l’obtention du label « RSE Engagé – Niveau Exemplaire », l’organisation du

programme *CAP’AI by BK* consacré à l’intelligence artificielle appliquée à la finance, ainsi que la sélection de BMCE Capital *Investments*, via son fonds Capital Croissance, par le Fonds Mohammed VI pour l’Investissement. BMCE Capital Global *Research* a par ailleurs lancé une *newsletter* dédiée aux enjeux RSE.

Sur le plan réglementaire, l’année a été marquée par l’obtention par BMCE Capital Bourse de l’agrément de Membre Négociateur sur le Marché à Terme, ainsi que par l’agrément accordé à BMCE Capital Titrisation pour le premier fonds de dette du marché, avec BANK OF AFRICA en tant que sponsor pour le financement d’une centrale à gaz. Sur le plan stratégique, le rapprochement entre BMCE Capital Real Estate et MAYDANE REIM vise à constituer un acteur de référence dans la gestion d’OPCI, tout en accompagnant le lancement d’une filière dédiée à la gestion d’investissements immobiliers.

L’animation commerciale et institutionnelle a été soutenue tout au long de l’année, avec l’organisation d’un roadshow de BMCE *Capital Markets* à travers le Royaume autour de la gestion des risques de change, la tenue de la 4^e édition de l’Annual Investor Conference, la participation au salon *GITEX AFRICA*, ainsi que la présence de BOA *Capital Securities* et BOA *Capital Asset Management* à la 49^e Assemblée Générale de la FANAF. Enfin, deux fonds de BMCE Capital Gestion, FCP Capital Trésor et FCP Capital *Imtiyaz* Liquidité, ont été distingués aux *Lipper MENA Markets 2025 Fund Awards*, dans la catégorie Bond MAD sur 10 ans.

Services Financiers Spécialisés : une année d’accélération

La filière des Services Financiers Spécialisés du Groupe BANK OF AFRICA enregistre en 2025 une progression de +5% de sa contribution au Résultat Net Part du Groupe, passant de 153 millions de dirhams en 2024 à 160 millions de dirhams en 2025. Cette évolution reflète la dynamique commerciale de l’ensemble de ses composantes ainsi que le renforcement des synergies.

MAGHREBAIL : UNE PRODUCTION SOUTENUE EN 2025, AVEC UN RÉSULTAT NET EN PROGRESSION DE +9,3%

Dans un secteur du leasing en forte croissance, caractérisé par une production globale de 23,8 millions de dirhams HT en 2025, en hausse de +25% par rapport à l’année précédente, *Maghrebail* consolide sa position sur le marché et confirme son rôle d’acteur de référence. La filiale réalise une production de 5 milliards de dirhams HT à fin 2025, en progression de +26%, représentant une part de marché de 21%.

Les synergies avec la maison-mère poursuivent leur montée en puissance, avec des évolutions significatives sur les différents segments *Corporate*, Entreprise et Professionnels. L’encours net comptable s’établit à 13,3 milliards de dirhams, HT à fin 2025, en hausse de +7%, tandis que le Produit Net atteint 438,4 millions de dirhams, en progression de +16,1%.

Sur le plan du risque, les créances en souffrance HT nettes de provisions s’élèvent à 172,1 millions de dirhams, portant le taux de provisionnement des créances en souffrance à 87,43%. Le Résultat Net s’établit à 148,2 millions de dirhams, en hausse de +9% par rapport à fin 2024, traduisant la solidité du modèle économique de la filiale.

SALAFIN : UNE AMÉLIORATION CONTINUE DE LA RENTABILITÉ EN 2025

L’exercice 2025 confirme la trajectoire de croissance engagée par SALAFIN, avec une amélioration de ses indicateurs d’activité et de rentabilité. La filiale a réalisé une production nette globale de 13 milliards de dirhams, en hausse de +14,9%, portée par la dynamique des Financements Automobiles, en hausse de +26,3% à 736 millions de dirhams, l’évolution des Crédits Personnels & Revolving, qui progressent de +2,8% à 288 millions de dirhams, et la contribution des Partenariats & Synergies, en augmentation de +0,9% à 234 millions de dirhams, incluant les Crédits Immédiats Non-Conventionnés, en partenariat avec BANK OF AFRICA (212,7 millions de dirhams). Le Produit Net Bancaire atteint 384 millions de dirhams, en hausse de +1,4%, soutenu par la progression de +22,5% des opérations de LOA et de +4% des commissions. Les dotations nettes aux provisions s’inscrivent en baisse de -19,8% pour s’établir à 60,9 millions de dirhams, leur niveau le plus bas depuis 2018, traduisant l’efficacité des ajustements opérés en matière de gestion des risques, de critères d’octroi et de dispositifs de *scoring*. Le coût du risque brut ressort à 2,6% en 2025, également à son plus bas niveau depuis 2018. Le Résultat Net s’établit à 96,1 millions de dirhams, en progression de +3,2% en glissement annuel.





MAROC FACTORING : UN RÉSULTAT NET EN FORTE HAUSSE

À fin décembre 2025, Maroc Factoring enregistre une évolution favorable de ses indicateurs d'activité, avec des produits d'exploitation bancaire de 39,8 millions de dirhams, en hausse de +14% par rapport à 2024. Cette progression repose sur la dynamique des intérêts et sur la croissance des commissions. Le Produit Net Bancaire progresse de +9% pour atteindre 35,7 millions de dirhams et le Résultat Net s'élève à 5,20 millions de dirhams, en hausse de +20% par rapport à décembre 2024.

La filiale poursuit la diversification de son portefeuille et le renforcement de son dispositif de gestion des risques, avec un taux de couverture des créances en souffrance porté à 100% et un coût du risque de 0,33%.

BANK AL KARAM : ACCÉLÉRATION STRATÉGIQUE ET FORTE MONTÉE EN PUISSANCE DES FINANCEMENTS

L'année 2025 constitue un point d'inflexion majeur pour Bank Al Karam, avec une accélération significative de son développement commercial et financier. La banque a triplé la taille de son bilan en un seul exercice, portée par une dynamique de financement exceptionnelle et l'activation

de nouveaux relais de croissance. Les synergies Groupe ont joué un rôle déterminant, avec la réalisation d'opérations structurantes, ainsi qu'une contribution notable de la synergie Grande Entreprise. Cette dynamique s'est traduite par une forte progression des parts de marché, qui passent de 2,33% à 6,11%, illustrant un repositionnement rapide de la banque sur son marché.

Sur le plan opérationnel, les indicateurs financiers traduisent une croissance très soutenue. Les débloques de financements enregistrent une hausse exceptionnelle de +496%, tirée principalement par la forte expansion des financements immobiliers qui atteignent 1 075 millions de dirhams contre 135 millions de dirhams un an auparavant. L'encours de financement connaît une progression de +242%, pour atteindre 2 186 millions de dirhams, confirmant la montée en puissance du modèle. Le produit net bancaire double pour s'établir à 34 millions de dirhams, porté par la hausse des volumes. En parallèle, la structure de financement se renforce avec une hausse des dépôts et l'introduction de nouveaux instruments permettant une meilleure gestion de la liquidité. L'ensemble de ces évolutions traduit une phase d'investissement et de montée en régime, avec des fondamentaux en nette amélioration malgré un niveau de rentabilité encore en construction.



Une gouvernance solide,

garante d'une performance
durable et responsable

Conseil d’Administration

La mission première du Conseil d’Administration est de maintenir un équilibre entre les intérêts des actionnaires et les perspectives de croissance, de création de valeur à long terme et de protection des déposants.

Cette instance est responsable du processus de planification stratégique, de la détermination et la gestion des risques, du contrôle interne, de la gouvernance et de la responsabilité sociétale.

Le Conseil d’Administration de BANK OF AFRICA se distingue par le caractère collégial des prises de décision et par la présence de plusieurs experts nationaux et internationaux, issus de la banque et de la finance.

À l’instar d’autres groupes bancaires, cotées en Bourse et d’envergure internationale, BANK OF AFRICA a instauré un Règlement Intérieur qui définit les modalités de fonctionnement du Conseil d’Administration et renforce ainsi la crédibilité et l’envergure de l’institution vis-à-vis de toutes ses parties prenantes. Ce Règlement Intérieur précise :

- 1- La composition et les missions du Conseil d’Administration,
- 2- Son mode de fonctionnement,
- 3- Les Comités Spécialisés exerçant leurs activités sous sa responsabilité directe,
- 4- Les règles déontologiques applicables aux Administrateurs (Charte Éthique de l’Administrateur).

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION DU GROUPE BANK OF AFRICA COMPTE 14¹ ADMINISTRATEURS PARMIS LESQUELS 5 INDÉPENDANTS, DONT 35% D’INDÉPENDANTS ET 35% DE FEMMES.

M. OTHMAN BENJELLOUN

- Président Directeur Général du Groupe BANK OF AFRICA
- Date du premier mandat ²: 1995
- Mandat actuel: 2025-2031

RMA

- Représentée par M. Azeddine Guessous
- Date du premier mandat : 1994
- Mandat actuel : 2025-2031

O CAPITAL GROUP

- Représentée par M. Hicham El Amrani
- Date du premier mandat³: 2001
- Mandat actuel : 2021-2027

BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MUTUEL– GROUPE CRÉDIT MUTUEL-ALLIANCE FÉDÉRALE

- Représentée par M. Lucien Miara
- Date du premier mandat : 2005
- Mandat actuel : 2020-2026⁴

CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION

- Représentée par M. Khalid Safir
- Date du premier mandat⁵: 2010
- Mandat actuel : 2022-2028

M. AZEDDINE GUESSOUS

- *Intuitu Personae*
- Date du premier mandat⁶: 2017
- Mandat actuel : 2023-2029

M. HICHAM EL AMRANI

- *Intuitu Personae*
- Date du premier mandat : 2026⁴
- Mandat actuel : 2026-2030

M. MOHAMED KABBAJ

- Administrateur Indépendant
- Date du premier mandat⁷: 2021
- Mandat actuel : 2021-2027

Mme NEZHA LAHRICHI

- Administratrice Indépendante
- Date du premier mandat : 2021
- Mandat actuel : 2021-2027

Mme NGOZI EDOZIEN

- Administratrice Indépendante
- Date du premier mandat : 2023
- Mandat actuel : 2023-2029

Mme LAUREEN KOUASSI-OLSSON

- Administratrice Indépendante
- Date du premier mandat : 2023
- Mandat actuel : 2023-2029

Mme JINANE LAGHRARI

- Administratrice Indépendante
- Date du premier mandat : 2024
- Mandat actuel : 2024-2030

M. BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI

- Administrateur Directeur Général Délégué
- Date du premier mandat : 2004
- Mandat actuel : 2022-2028

Mme MYRIEM BOUAZZAOUI

- *Intuitu Personae*
- Date du premier mandat : 2021
- Mandat actuel : 2021-2027

CONSEILLER AUPRÈS DE LA PRÉSIDENCE

- M. Brian C. MCK. HENDERSON

PRINCIPAUX INDICATEURS DU CONSEIL D’ADMINISTRATION AU COURS DE L’ANNÉE 2025

Effectif	14
Nombre de réunions de Conseil d’Administration	10
Taux de présence global (assiduité)	97%

INDÉPENDANCE DU CONSEIL

La Banque respecte les dispositions réglementaires en matière de critères d’indépendance tels que prévus par la circulaire 5/W/2016 de Bank Al-Maghrib du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d’administrateurs ou membres indépendants au sein de l’organe d’administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Actuellement, le Conseil d’Administration de BANK OF AFRICA compte 5 Administrateurs indépendants dont 4 femmes.

RÉMUNÉRATION

En rémunération de leur activité au sein du Conseil d’Administration et des Comités Spécialisés, des jetons de présence sont alloués à l’ensemble des Administrateurs.

Aucune autre rémunération que celle-ci prévue, permanente ou non, ne peut être allouée aux Administrateurs, sauf s’ils sont liés à la Société par un contrat de travail ou un mandat spécial et temporaire dans les conditions prévues par la Loi.

Le montant global des jetons de présence est fixé annuellement par l’Assemblée Générale sur proposition du Conseil d’Administration.

Jetons de présence versés aux Administrateurs

	31/12/2025(*)			31/12/2024(*)		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	11 014	3 076	7 938	10 726	3 026	7 700
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 486	435	3 051	1 826	251	1 575
TOTAL	14 500	3 511	10 989	12 552	3 277	9 275

(*) Jetons versés au titre de l’exercice précédent.

PROCESSUS D’ÉVALUATION DU CONSEIL D’ADMINISTRATION ET DES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Un processus d’auto-évaluation de la structure, des compétences, des attributions et du fonctionnement du Conseil d’Administration, au niveau de chaque Administrateur, est effectué annuellement.

Ce processus est conduit par le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations, instance émanant du Conseil d’Administration composée d’Administrateurs non exécutifs, à travers une évaluation des travaux du Conseil d’Administration et des Comités Spécialisés, sur la base d’un questionnaire individuel constitué d’une trentaine de questions. Ces questions portent sur la composition du Conseil d’Administration et des Comités Spécialisés, la fréquence des réunions, la qualité des procès-verbaux, les échanges au sein du Conseil, la documentation mise à la disposition des Administrateurs et des délais de transmission, les thématiques inscrites à l’ordre du jour notamment la dimension RSE.

Au terme du processus d’évaluation, une synthèse des résultats de l’évaluation est restituée par le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations puis restituée au Conseil d’Administration.

Le questionnaire d’auto-évaluation est mis à jour à fréquence régulière par rapport à la réglementation, aux réunions du Conseil et aux recommandations émises à l’occasion des précédents questionnaires.

(1) Le Conseil d’Administration de BANK OF AFRICA du 26 septembre 2025 a pris acte de la démission de British International Investment de son siège d’Administrateur conformément aux dispositions contractuelles qui prévoient la perte du siège d’Administrateur au sein du Conseil d’Administration de BANK OF AFRICA SA et de ses Comités Spécialisés et ce, dès un franchissement de seuil à la baisse de 3%. En effet, ce seuil a été franchi pour des raisons liées à la stratégie d’investissement et à la gestion de la liquidité propres à cet investisseur britannique.

(2) Pour l’ensemble des mandats, l’année correspond à celle de tenue des AG statuant sur les comptes de l’exercice précédent.

(3) O Capital Group est issu de la fusion-absorption en mai 2021 de FinanceCom par la Holding Benjelloun Mezian. FinanceCom fut Administrateur de la Banque de 2001 à 2021.

(4) Résolutions soumises à la prochaine AGO de renouveler le mandat d’Administrateur de BFCM pour une durée de 6 ans, soit jusqu’à l’AG statuant sur les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2031 et ratifier la cooptation par le Conseil d’Administration du 27 mars 2026 de M. Hicham El Amrani en remplacement de M. Abdou Bensouda, démissionnaire.

(5) La CDG a siégé au sein du Conseil d’Administration de BANK OF AFRICA - BMCE Group de 1966 à 1997 puis a été renommée lors de l’Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2010.

(6) M. Azeddine Guessous a siégé en tant qu’Administrateur intuitu personae de 2005 à 2008, puis en tant que représentant permanent de RMA, avant d’être nommé à nouveau Administrateur intuitu personae en 2017. En janvier 2023, il est de nouveau désigné représentant permanent de RMA.

(7) M. Mohamed KABBAJ fut Administrateur de la Banque entre 1997 et 2000

Comité Stratégique



COMPOSITION

Président

M. Othman Benjelloun, Président Directeur Général

Membres

M. Mohamed Kabbaj, Administrateur Indépendant
M. Azeddine Guessous, Administrateur *Intuitu Personae* O Capital Group, représentée par M. Hicham El Amrani
M. Brahim Benjelloun-Touimi, Administrateur Directeur Général Délégué
M. Brian C. Mck. Henderson, Conseiller auprès de la Présidence

Membres invités

Le Comité Stratégique pourra associer à ses travaux les membres de la Direction Générale Exécutive ou d'autres membres désignés par les soins de ces derniers, ainsi que faire appel à des experts (experts pays / zones géographiques, experts technologiques, ...) et consultants externes reconnus pour leurs compétences et leurs expériences.

Secrétaire

Mme Yasmina Bennani, Directrice Générale Adjointe, Stratégie et Développement Groupe

Travaux du Comité

Au cours de l'exercice 2025, le Comité Stratégique a mobilisé ses travaux essentiellement autour de l'élaboration du Plan Stratégique de Développement du Groupe BANK OF AFRICA 2025-2027 et de ses principales composantes, du Programme de Transformation Technologique, du Dispositif Prudentiel *SREP* et le suivi de son plan d'action.

Le Comité s'est également saisi de l'avancement de la mise en œuvre de ses recommandations au titre de l'exercice 2024 de même qu'il a planifié les thématiques d'intérêts pour l'exercice 2025.

Au cours du dernier trimestre 2025, le Comité Stratégique a constitué en son sein un Comité Technologique Plénier – CTP qui se réunit à fréquence mensuelle - et , qui s'est réuni à trois reprises en 2025, dédié au suivi du Programme de Transformation Technologique de la Banque.

Par ailleurs, cette instance, en se réunissant selon une périodicité rapprochée, a débattu de sujets transverses en présence des Directeurs Généraux Exécutifs, qui auraient été traités dans le cadre du Comité Exécutif Groupe.

Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations



COMPOSITION

Président

M. Azeddine Guessous, Administrateur *intuitu personae*

Membres

Mme Ngozi Edozien, Administratrice Indépendante
Mme Jinane Laghrari, Administratrice Indépendante
M. Brian C. Mck. Henderson, Conseiller auprès de la Présidence

Membres invités

Le Comité de Gouvernance, Nominations & Rémunérations pourra s'adjoindre à sa discrétion toute personne membre ou non membre de BANK OF AFRICA ou de son Groupe en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour, notamment au niveau des commissions devant traiter des points en relation avec l'examen des conventions ou des nominations et rémunérations.

Secrétaire

M. Brahim Benjelloun-Touimi, Administrateur Directeur Général Délégué

Travaux du Comité

Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération s'est réuni à trois reprises en 2025 autour, d'une part, des diligences annuelles réglementaires à savoir, la restitution des résultats 2024 de l'auto-évaluation des travaux du Conseil d'Administration et des Comités Spécialisés, les déclarations de conflits d'intérêts et la revue de l'indépendance des Administrateurs selon le formalisme de Bank Al Maghrib.

D'autre part, l'Instance a examiné les leviers prioritaires pour fidéliser les talents, les initiatives innovantes pour en attirer les meilleurs et la structuration de la filière RH à travers l'ensemble du Groupe. Parmi les leviers de fidélisation figurent la dynamisation de la mobilité interne, la généralisation des parcours de formation, la refonte du système de rémunération variable du Réseau, un vivier de succession évoluant à différents niveaux de séniorité et représentatif de l'ensemble des périmètres de la Banque Siège et Réseau et la dissémination d'une culture managériale responsable.

Le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération a dédié une séance aux fondements de la stratégie de durabilité, à la stratégie climat de BANK OF AFRICA, aux services extra-financiers et à leurs synergies avec l'offre bancaire. Ainsi, le Comité a pris connaissance des performances de la Banque en matière de Durabilité, du dispositif dédié à l'identification des enjeux ESG pertinents et leur gouvernance, en plus de l'accompagnement des filiales. Concernant la Stratégie Climat, le Comité a pris acte de de l'approche développée par BANK OF AFRICA, s'appuyant sur 3 piliers : (i) le calcul des émissions à Gaz à Effet de Serre du portefeuille des entreprises financées, (ii) l'intégration des risques climatiques dans la gestion des risques et (iii) la mise en place d'une approche Finance Durable dédiée. Enfin, BANK OF AFRICA développe, depuis 2009, une offre innovante de Services Non Financiers, contribuant à renforcer sa compétitivité et traduisant un nouveau levier de développement commercial.

(*) Pour l'ensemble des Comités issus du Conseil - Comité Stratégique, Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations, Comité des Risques Groupe, Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe, le taux d'indépendance tient compte uniquement des Membres Administrateurs

Comité des Risques Groupe


7
Membres


50%
d'Administrateurs
Indépendants


4
Réunions


100%
Participation

COMPOSITION

Président

Mme. Laureen Kouassi-Olsson, Administratrice Indépendante

Membres

RMA représentée par M. Azeddine Guessous,
O Capital Group, représentée par M. Hicham El Amrani
M. Azeddine Guessous, Administrateur *Intuitu Personae*
M. Mohamed Kabbaj, Administrateur Indépendant
Mme. Nezha Lahrichi, Administratrice Indépendante
M. Brian C. Mck. Henderson, Conseiller auprès de la Présidence

Membres associés

M. Brahim Benjelloun-Touimi, Administrateur Directeur Général Délégué
M. Khalid Nasr, Directeur Général Exécutif en charge du Maroc & CIB (*)
M. Amine Bouabid, Directeur Général Exécutif en charge de l'Afrique (*)
M. Mounir Kabbaj, Directeur Général Adjoint, Responsable du Pôle de Direction Générale Technologies et Opérations Groupe
M. Saad Benjelloun, Directeur Général Adjoint, Contrôleur Général Groupe
M. Zouhair El Kaissi, Directeur Général Adjoint en charge des Finances Groupe
MM. Omar Lahbabi et Radouane Anoua, Directeurs Généraux Adjoints en charge des Risques Groupe
M. Mohamed Barka, Responsable de la Compliance Groupe
M. Othmane Alaoui, Directeur Général Adjoint du Pôle Business de BOA Group

Membres invités

Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe, les Commissaires aux Comptes et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.

Secrétaire

Pôle Risques Groupe

Travaux du Comité

Au cours de l'exercice 2025, les travaux du Comité des Risques Groupe s'est réuni 4 fois ont couvert : le suivi de (i) indicateurs de risques de crédit, marché, pays et opérationnels et ceux de liquidité, de taux d'intérêt et de change, (ii) ratios réglementaires sociaux et consolidés et, (iii) la *watchlist*, l'examen des limites globales des risques (secteur, pays, titres souverains, groupe d'affaires) et leur approbation, de même que le suivi du portefeuille des titres souverains, les orientations d'octroi de crédit et la Politique Générale des Risques Groupe.

Conformément aux dispositions réglementaires, le Comité a examiné et approuvé le Processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes (ICAAP), et le Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI). Pareillement, il a été soumis au Comité le cadre d'appétence aux risques, le dispositif de gestion des risques pays et la politique générale de conformité au droit de la concurrence.

Par ailleurs, le Comité a pris acte, à fréquence régulière, des perspectives macroéconomiques des pays d'implantation du Groupe en Afrique Subsaharienne.

Le Comité s'est également saisi des thématiques relatives au Dispositif de Conformité Groupe, notamment le suivi, pour l'ensemble des filiales, de *KPIs* liés au KYC et d'indicateurs de risques *LCB/FT* de même que des mesures d'atténuation mises en place au niveau de la maison-mère et des filiales. Il a examiné les résultats du plan de test d'intrusion du système d'information en 2025 et les indicateurs de *cybersécurité*, les impacts estimés de la croissance externe sur le ratio de solvabilité et les impacts potentiels de la Directive *CSRD* sur le *reporting* extra-financier au Maroc et en Afrique Subsaharienne.

Enfin, le Comité a procédé au suivi de l'avancement de la feuille de route *SREP*, avec notamment une communication sur la seconde notation *SREP* ainsi que de la prise en charge des recommandations émises lors des précédentes séances dudit Comité.

Comité d'Audit et de Contrôle Interne


6
Membres


40%
d'Administrateurs
Indépendants


4
Réunions


100%
Participation

COMPOSITION

Président

Mme Nezha Lahrichi, Administratrice Indépendante

Membres

RMA représentée par M. Azeddine Guessous,
O Capital Group, représenté par M. Hicham El Amrani
M. Azeddine Guessous, Administrateur *Intuitu Personae*
M. Mohamed Kabbaj, Administrateur Indépendant
M. Brian C. Mck. Henderson, Conseiller auprès de la Présidence

Membres associés

M. Brahim Benjelloun-Touimi, Administrateur Directeur Général Délégué
M. Khalid Nasr, Directeur Général Exécutif en charge du Maroc & CIB
M. Amine Bouabid, Directeur Général Exécutif en charge de l'Afrique
M. Mounir Kabbaj, Directeur Général Adjoint, Responsable du Pôle de Direction Générale Technologies et Opérations Groupe
M. Saad Benjelloun, Directeur Général Adjoint, Contrôleur Général Groupe
M. Zouhair El Kaissi, Directeur Général Adjoint en charge des Finances Groupe
MM. Omar Lahbabi et Radouane Anoua, Directeurs Généraux Adjoints en charge des Risques Groupe
M. Mohamed Barka, Responsable de la Compliance Groupe

Membres invités

Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe, les Commissaires aux Comptes et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.

Secrétaire

M. Saad Benjelloun, Contrôleur Général Groupe

Travaux du Comité

Les principales thématiques traitées au sein de cette instance, qui s'est réunie 4 fois au cours de l'exercice 2025, ont porté notamment sur les réalisations financières du Groupe BANK OF AFRICA, en consolidé et en social, de ses principales filiales en 2024 ainsi que trimestrielles et semestrielles 2025, outre le budget 2025 et l'examen des Rapports des Commissaires aux Comptes. Le CACI Groupe a également examiné le Rapport des Commissaires aux Comptes sur le Contrôle Interne et le Rapport annuel sur le Contrôle Interne destinés à Bank Al Maghrib.

Sur le volet du dispositif de contrôle interne, le Comité a examiné les travaux du Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe, à l'avancement des projets SREP impactant le dispositif de contrôle interne.

Il a également veillé au suivi de la prise en charge des recommandations émises lors des précédentes séances dudit Comité et assuré le suivi des recommandations de Bank Al Maghrib et du Contrôle Général Groupe.

En outre, sur le volet Audit Interne, le CACI a examiné notamment, les réalisations du plan d'audit interne 2025, le plan d'audit 2026 prévisionnel, les principaux points d'attention issus des missions du Contrôle Général Groupe.

(*) ou le/la représentant(e) qu'il désigne, dont le Conseiller auprès de la Présidence

Gouvernement d’Entreprise¹

Président Directeur Général

M. Othman Benjelloun

M. Brahim Benjelloun-Touimi

Administrateur Directeur Général Délégué

M. Khalid Nasr

Directeur Général Exécutif en charge
du *Maroc & CIB*

M. Amine Bouabid

Directeur Général Exécutif en charge de l’*Afrique*

Comité Exécutif Groupe

COMPOSITION

Président

Le Président Directeur Général

Membres

M. l’Administrateur Directeur Général Délégué

M. le Directeur Général Exécutif en charge du Maroc et CIB

M. le Directeur Général Exécutif en charge de l’Afrique

Secrétaire

Désigné en séance

Travaux du Comité

A la faveur d’un nouveau schéma organisationnel de la Banque, le Comité Exécutif Groupe est prévu d’être revisité, indépendamment du Comité Stratégique. Les thématiques du Comité Exécutif Groupe sont traitées par le Comité Stratégique qui réunit les Directeurs Généraux Exécutifs, compte tenu des travaux structurants qui y sont menés qui engagent plusieurs entités du Groupe.

¹ M. Mounir Chraïbi, Directeur Général Exécutif en charge des Fonctions et Opérations Groupe, a fait valoir ses droits à la retraite lors du Conseil d’Administration du 27 mars 2026 à compter du 31 mars 2026.

Comité Exécutif Maroc & International

COMPOSITION

Président

M. Khalid Nasr, Directeur Général Exécutif en charge du Maroc et CIB

Membres

M. Mounir Kabbaj, Directeur Général Adjoint, Responsable du Pôle de Direction Générale Technologies & Opérations Groupe

M. Saad Benjelloun, Directeur Général Adjoint, Contrôleur Général Groupe

M. Zouhair El Kaissi, Directeur Général Adjoint en charge des Finances Groupe

Mme Houda Sbihi, Directrice Générale Adjointe en charge de la Gouvernance & RSE Groupe et Secrétaire du Comité

MM. Omar Lahbabi et Radouane Anoua, Directeurs Généraux Adjointes en charge des Risques Groupe

Mme Ibtissam El Boukhari, Directrice Générale Adjointe en charge de la Transformation, IT & Digital

M. Mamoun Zemmama, Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain Groupe

M. Mohamed Barka, Responsable de la *Compliance Groupe*

Membres Associés

Le Comité peut s’adjoindre, en fonction des questions inscrites à l’ordre du jour, les Responsables du Groupe BANK OF AFRICA – hors Afrique Subsaharienne.

Travaux du Comité

S’inscrivant dans une dynamique de croissance maîtrisée et de transformation continue, les travaux du Comité Exécutif se sont articulés autour de priorités stratégiques reflétant les enjeux majeurs de la Banque à savoir, l’optimisation de la structure financière et de la rentabilité, l’excellence opérationnelle et la transformation technologique, l’efficacité commerciale et le développement du modèle de distribution, la valorisation du Capital humain ainsi que le rayonnement de la marque BANK OF AFRICA.

Dans un contexte marqué par les exigences prudentielles et la recherche d’une allocation efficiente des ressources, le Comité a accordé une attention particulière à l’optimisation de la consommation des fonds propres ainsi qu’au pilotage rapprochée des ratios réglementaires. Les travaux ont également porté sur l’examen des performances financières trimestrielles et annuelles, la conduite des stress tests réglementaires et internes, ainsi que l’assainissement du portefeuille de crédit et l’accélération du recouvrement.

D’autre part, le Comité a poursuivi les chantiers de modernisation du dispositif technologique de la Banque à travers la validation du bilan IT 2024 et la définition de la feuille de route 2025. Les travaux ont visé le renforcement de la performance opérationnelle, de la résilience des infrastructures et de l’agilité organisationnelle. Parallèlement, les dispositifs de contrôle interne, de conformité et de gestion des risques ont fait l’objet d’un suivi renforcé.

Dans une logique de renforcement de sa compétitivité, la Banque a engagé une revue de son modèle relationnel et de ses canaux de distribution. Cette année a, également, été marquée par des opérations structurantes, dont l’acquisition du portefeuille CMI par Damane Cash, contribuant au renforcement du positionnement du Groupe sur le marché des paiements. Le Comité a, également, suivi les résultats de la dernière campagne relative à la contribution libératoire.

Le développement du Capital Humain a constitué un axe prioritaire des travaux du Comité. Les actions engagées ont porté sur la structuration de la filière RH Groupe, l’attraction de nouveaux talents, la fidélisation des compétences clés ainsi que l’optimisation du budget RH sur l’horizon 2025-2027, en cohérence avec les ambitions de croissance du Groupe.

Le Comité a, enfin, examiné les orientations relatives au positionnement de la marque et à l’expérience client. Dans ce cadre, une nouvelle stratégie de *Brand Equity* a été engagée, appuyée par des dispositifs de *Social Listening* permettant de mieux appréhender les attentes des parties prenantes et d’ajuster les actions de communication.

Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe

COMPOSITION

Président

Le Contrôleur Général Groupe

Membres

Contrôle Général Groupe

Finances Groupe

Risques Groupe

Compliance Groupe

Contrôle Permanent Groupe

Transformation, IT & Digital

Marchés Part Pro MRE

Membres associés

Le Comité pourra s’adjoindre, à sa discrétion, toute personne membre ou non membre de BANK OF AFRICA, ou du Groupe, en fonction des questions inscrites à l’ordre du jour

Secrétaire

Risques Opérationnels Groupe

Travaux du Comité

Les travaux du Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe ont essentiellement porté sur le projet de renforcement du dispositif de contrôle interne - Risques, Finances, Conformité et Sécurité Informatique, le projet de renforcement du contrôle permanent du réseau, le suivi du nouveau processus de clôture des comptes, et le renforcement du dispositif de vigilance de la clientèle.

Le Comité s’est également penché sur le déploiement de la mise à disposition de masse dans le réseau Damane Cash, les résultats des travaux du Contrôle Permanent du réseau et des services centraux et la revue des seuils de non soumission d’opération.

Comité Technique ALM Groupe

COMPOSITION

Président

Directeur Général Adjoint en charge des Finances Groupe

Membres

Financière Banque et Pilotage Fiscal Groupe
Responsable ALM Groupe
Responsables en charge des Risques Groupe
Responsable de la Salle des Marchés
Représentant de Maroc & CIB
Responsable Intelligence Économique & Développement Durable
Directeur ALM et Risques de marché de BOA Afrique
Responsable Trésorerie BOA Afrique
Responsable Finances Marchés – BOA Afrique

Membres invités

Les Responsables des filiales du Groupe, ou leurs représentants désignés, en fonction des thématiques inscrites à l’ordre du jour.
A la discrétion du Comité, toute personne, en fonction des questions inscrites à l’ordre du jour.

Secrétaire

Le Responsable ALM Groupe

Travaux du Comité

Au cours de l’exercice 2025, les travaux du Comité Technique ALM ont porté sur l’examen du profil des risques Liquidité et taux du Groupe, la fixation des nouvelles Limites internes – Gap de taux & liquidité –, les résultats des études des conventions d’écoulement 2025, la cartographie des titres souverains, la valorisation des Titres HTM outre le suivi de l’évolution des perspectives de croissance économique au Maroc et en Afrique.

D’autres thématiques d’intérêt du Comité ont concerné notamment l’état d’avancement du dispositif ILAAP au niveau du Groupe et l’outil de pilotage ALM au niveau des filiales.

Comité de Pilotage et Gestion des Risques Groupe

COMPOSITION

Membres permanents Seniors

Directeur Général Exécutif en charge de Maroc & CIB
Directeur Général Exécutif en charge de l’Afrique ou son représentant
Directeur Général Adjoint Responsable du Pôle de Direction Générale Technologies et Opérations Groupe
Directeur Général Adjoint en charge des Finances Groupe
Directeurs Généraux Adjointes en charge des Risques Groupe

Membres associés

Contrôleur Général Groupe
Responsable de la Compliance Groupe
Présidents et Directeurs Généraux de la filiale concernée du périmètre de consolidation
Toute autre personne en lien avec le sujet traité par le Comité

Secrétaire

Responsable du Pôle Management des Risques Groupe

Travaux du Comité

Lors de ses séances, parmi les principales thématiques traitées par le Comité, figurent l’évolution des principaux indicateurs de Risque, sociaux et consolidés, les ratios prudentiels sociaux et consolidés, la situation des créances de la Watch List et des titres souverains et les limites globales des risques ainsi que les orientations de la politique d’octroi de crédit, et le dispositif de gestion des risques pays.

En outre, d’autres sujets majeurs ont été examinés par le Comité notamment, le Processus d’évaluation de l’adéquation des fonds propres internes (ICAAP), le Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI), le plan de tests d’intrusion du Système d’Information et le suivi de la feuille de route du déploiement du dispositif lié au SREP.

Enfin, le Comité a pris acte de la mise à jour de la Politique Générale des Risques Groupe et de la politique générale de conformité au droit de la concurrence.

Comité de Fonctionnement

COMPOSITION

Président

Directrice Générale Adjointe en charge de la Transformation, IT & Digital

Membres permanents

Marchés Part Pro MRE
Marché Entreprises
Suivi des engagements
Risques Groupe
Global Transaction Banking
Contrôle Permanent Groupe
Direction Régionale Grand Casablanca
Direction Réseau Casa Centre & Est
Direction Réseau Casa Littoral
Direction Réseau Sud-Ouest
Direction Régionale Nord Méditerranée
Operations Global Services
Corporate
Gouvernance & RSE Groupe
Juridique Groupe
Conformité Groupe

Membres associés

Capital Humain Groupe
Finances Groupe
Qualité Groupe
Digital & Data Groupe
Sécurité SI Groupe
Achats et Logistique groupe
Direction Régionale Centre Atlantique
Direction Régionale Centre Méridional
Tous les autres responsables de Pôles peuvent être considérés comme Membres Associés, et assistent comme membres à part entière pour tous les sujets qu’ils proposent aux délibérations du Comité de Fonctionnement, lors de leur inscription à l’ordre du jour.

Secrétaire du Comité

Direction Organisation et Excellence Opérationnelle

Travaux du Comité

Les travaux ont porté notamment sur les projets réglementaires, les thématiques d’appui au développement commercial, les thèmes spécifiques aux domaines risques et contrôle et, enfin, les dossiers relatifs aux processus de fonctionnement et d’efficacité opérationnelle.

Concernant les projets réglementaires, les travaux ont porté notamment sur la contribution libératoire 2024, l’examen du Baromètre de la Qualité de Service.

Par rapport aux projets d’appui au développement commercial, les travaux ont été consacrés notamment à l’acquisition monétique au niveau de Damane Cash et la gestion du Supply Chain Finance en Confirming Silencieux.

En termes de thématiques risques et contrôle, parmi les sujets traités figurent notamment la politique Qualité Groupe mise à jour et le suivi d’incidents techniques.

Enfin, concernant le volet processus de fonctionnement et d’efficacité opérationnelle, le Comité de Fonctionnement s’est penché sur le process de transfert des dossiers en contentieux et les résultats de l’enquête de satisfaction du CSM Monétique menée en 2025.

Comité Environnemental Social et de Sostenabilité

COMPOSITION

Président

L’Administrateur Directeur Général Délégué

Membres

La Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Gouvernance & RSE Groupe
Le Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain Groupe
Les Directeurs Généraux Adjoints, en charge des Risques Groupe
La Directrice Générale Adjointe, en charge de la Stratégie & Développement Groupe
Le Responsable en charge de l’Intelligence Economique & Développement Durable
5 représentants de la Direction Générale Exécutive Maroc & CIB (Corporate / PME / Investissement / International / Particuliers & Professionnels)
La Responsable en charge de la Diversité & Inclusion Groupe
Le Secrétaire Général Groupe, BOA Group
Le Responsable Groupe des Risques Environnementaux et Sociaux, BOA Group
Le Responsable de la RSE, BII

Secrétaire

Le Responsable en charge de l’Intelligence Economique & Développement Durable

Travaux du Comité

Le Comité ESS s’est réuni en 2025 autour de l’examen de la stratégie climat et du déploiement de la feuille de route risques climatiques.

Par ailleurs, les commissions issues du Comité ESS se sont tenues en 2025 et leurs travaux ont porté pour la Commission RH sur l’approche Genre, ainsi que le lancement du projet Inclusion avec le partenaire allemand GIZ. La Commission Business – Risques a axé ses travaux sur l’intégration du Risque Climatique dans le processus d’octroi du crédit.

A noter que les compositions des organes de gouvernance et de dirigeance sont actualisées à fin avril 2026.

Rémunération des Principaux Dirigeants

KDH	31/12/2025	31/12/2024
Avantages à court terme	10 005	10 652
Avantages postérieurs à l'emploi	1 208	319
Autres avantages à long terme	2 551	2 088

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la rémunération fixe, charges patronales comprises, des Dirigeants, perçue au titre de l'année 2025.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

ÉLÉMENTS D'ENDETTEMENT DES DIRIGEANTS

KDH	31/12/2025	31/12/2024
A. Encours crédits à court terme	-	3 337
B. Encours crédits immobiliers	10 500	7 500
Total des Encours	10 500	10 837

Récapitulatif des fonctions des Administrateurs au niveau des Comités Spécialisés

Appartenance aux Comités Spécialisés							
	Statut	Date du Premier Mandat	Mandat actuel	Strategy Task Force	Comité de Gouvernance, Nominations & Rémunérations	Comité des Risques Groupe	Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe
M. OTHMAN BENJELLOUN	Président Directeur Général du Groupe BANK OF AFRICA	1995	2025-2031	Président			
RMA Représentée par M. Azeddine Guessous	Administrateur	1994	2025-2031			Membre	Membre
BANQUE FÉDÉRATIVE DU CRÉDIT MUTUEL– GROUPE CRÉDIT MUTUEL-ALLIANCE FÉDÉRALE(*) Représentée par M. Lucien Miara	Administrateur	2005	2020-2026				
CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION Représentée par M. Khalid Safr	Administrateur	2010	2022-2028				
O CAPITAL GROUP Représenté par M. Hicham El Amrani	Administrateur	2001	2021-2027	Membre		Membre	Membre
M. AZEDDINE GUESSOUS	Administrateur <i>Intuitu Personae</i>	2017	2023-2029	Membre	Président	Membre	Membre
M. HICHAM EL AMRANI(*)	Administrateur <i>Intuitu Personae</i>	2026	2026-2030				
M. MOHAMED KABBAJ	Administrateur Indépendant	2021	2021-2027	Membre		Membre	Membre
MME. NEZHA LAHRICHI	Administratrice Indépendante	2021	2021-2027			Membre	Présidente
MME. NGOZI EDOZIEN	Administratrice Indépendante	2023	2023-2029		Membre		
MME. LAUREEN KOUASSI-OLSSON	Administratrice Indépendante	2023	2023-2029			Présidente	
MME. JINANE LAGHRARI	Administratrice Indépendante	2024	2024-2030				
M. BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI	Administrateur Directeur Général Délégué	2004	2022-2028	Membre	Secrétaire	Membre associé	Membre associé
MME. MYRIEM BOUAZZAOUI	Administratrice <i>Intuitu Personae</i>	2021	2021-2027				
M. BRIAN C. MCK. HENDERSON	Conseiller auprès de la Présidence			Membre	Membre	Membre	Membre

(*) Résolutions soumises à la prochaine AGO de renouveler le mandat d'Administrateur de BFCM pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031 et ratifier la cooptation, par le Conseil d'Administration du 27 mars 2026, de M. Hicham El Amrani en remplacement de M. Abdou Bensouda, démissionnaire.

Biographies des Administrateurs

BANK OF AFRICA



M. Othman BENJELLOUN,
Président Directeur Général

M. Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général du Groupe BANK OF AFRICA, initialement la Banque Marocaine du Commerce Extérieur privatisée en 1995, Président de la Holding O CAPITAL GROUP, Président de la compagnie Royale Marocaine d'Assurance et Président de *Medi Telecom Orange*.

Il préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc depuis 1995. Il a également présidé l'Union des Banques Maghrébines de 2007 à 2009.

M. BENJELLOUN est le fondateur de la Fondation BMCE Bank, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles :

- l'Éducation, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales au Maroc et en Afrique.
- La Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'Université Al Akhawayn d'Ifrane par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II de 1998 à janvier 2004. En 2007, il lui fut décerné la distinction « *Honorary Fellow* » du *King's College of London*.

M. BENJELLOUN est également Conseiller, depuis 1981, au *Center for Strategic International Studies de Washington - CSIS* - présidé par *Dr. Henry Kissinger*. En 2013, le CSIS lui octroie la prestigieuse distinction *Honorary Trustee*. M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'Etoile Polaire par Sa Majesté le Roi de Suède. Décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal, et de la Médaille « *Encomienda de Numero de la Orden de Isabel la Catolica* » par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'Espagne, il lui fut également décerné le grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française et fut décoré de l'Ordre de Commandeur de la Grande Etoile de la République de Djibouti.

Le 7 avril 2010, M. BENJELLOUN a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

LISTE DES MANDATS

Président Directeur Général

BANK OF AFRICA - O Capital Group - O CAPITAL GREEN INVESTMENT (ex O CAPITAL AFRICA) - Cap Estate - Internationale de Financement et de Participation (Interfina) - O Tower - Ranch Adarouch - Société Financière du Crédit du Maghreb (S.F.C.M) - BAB Consortium - Financière Yacout

Président du Conseil d'Administration

BMCE International Holding (B.I.H) - Medi Telecom - MBT Fund - Revly's Marrakech - RMA - RMA Alternative Investments - RMA Asset Management - RMA Capital - RMA Mandates - Société d'Aménagement Tanger Tech - Maroc Biotechnologies (MARBIO) (ex-Sensyo Pharmatech)- O Capital Europe

Administrateur

Argan Invest - Casablanca Finance City Authority - Maghrebail - Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires

Autres mandats

Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc - Président de la Fondation Othman Benjelloun - Gérant unique de Cap Chiadma



M. Azeddine Guessous,
Représentant permanent de RMA et Administrateur *Intuitu Personae*

M. Azeddine GUESSOUS est Président Directeur Général de Maghrebail depuis 2004. Il siège, par ailleurs, au sein de plusieurs Conseils d’Administration dont RMA, BANK OF AFRICA, BOA Group, BANK OF AFRICA Europe (ex BMCE Bank International Madrid), Sonasid, et Imperial Tobacco Maroc.

Il est également Président du Conseil de Surveillance de Risma et Administrateur de l’Université Al Akhawayn. En 2001, il a été Président Directeur Général de la Compagnie d’Assurance *Al Watanya* et en 1995 de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite -CIMR-. De 2010 à 2012, M. GUESSOUS a également présidé le Directoire de RISMA.

De 1978 à 1994, M. GUESSOUS a occupé plusieurs hautes fonctions publiques en tant que Ministre du Commerce, de l’industrie et du Tourisme en 1978, puis Ministre chargé des relations avec la Communauté Économique Européenne en 1985 et enfin Ambassadeur de Sa Majesté en Espagne de 1986 à 1993.

M. GUESSOUS a été décoré du *Wissam Reda* de l’Ordre d’Officier, du Mérite Civil Espagnol, de l’Ordre de Grand-Croix, de l’Ordre National du Mérite Français et de l’Ordre de l’Empire Britannique de la Médaille de Chevalier.

LISTE DES MANDATS

Président Directeur Général
Maghrébail

Président du Conseil d’Administration
BANK OF AFRICA Europe (ex BMCE International Madrid)

Président du Conseil de Surveillance
RISMA

Administrateur
BANK OF AFRICA ^{1,2}- BOA Group - RMA³ - LOCASOM - SONASID - MAROCAINE DES TABACS - ALMA PACK - ALMA BAT - AL AKHAWAYN - MUTANDIS

Autres mandats
Gérant de Société SAZINAG



M. Lucien Miara,
Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

M. Lucien MIARA a débuté sa carrière au Crédit Mutuel du Centre en 1973 puis au Crédit Mutuel Méditerranée en 1978. De 1995 à 2014, il a occupé le poste de Directeur Général du Crédit Mutuel Méditerranéen.

Ensuite, il fut Président de la Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen et de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen.

Il est titulaire d’un Diplôme Universitaire de Technologie option Administration des Entreprises de l’Université de Nice Alpes Maritimes.

LISTE DES MANDATS

Administrateur
Administrateur de BANK OF AFRICA, Représentant de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

1. Intuitu personae
2. Représentant permanent de RMA
3. Vice-Président du Conseil



M. Khalid Safir,
Représentant Permanent de la Caisse de Dépôt et de Gestion

M. Khalid SAFIR est lauréat de l'École Polytechnique de Paris (1991) et de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique de Paris (1993), M. Khalid SAFIR a entamé sa carrière à l'Office d'Exploitation des Ports en qualité de chef de la division de la gestion financière du port de Casablanca en 1993, avant d'intégrer, en 1995, le Ministère des Finances en qualité de chargé d'études, puis de Directeur des Rémunérations et du Paiement des Pensions au même département à partir de 1998 et, enfin Directeur de la Modernisation, des Ressources et des Systèmes d'information, à la Trésorerie Générale du Royaume de 2004 à 2006.

En 2006, Sa Majesté Le Roi a nommé M. Khalid SAFIR, Gouverneur de la préfecture d'arrondissements d'Al Fida-Mers-Sultan, puis Gouverneur de la préfecture d'arrondissements de Casablanca-Anfa en 2009, avant d'être nommé, en 2011, Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances.

Le 15 octobre 2013, Sa Majesté Le Roi a nommé M. Khalid SAFIR, Wali de la Région du Grand Casablanca et Gouverneur de la préfecture de Casablanca, puis Wali de la Région de Casablanca Settât et Gouverneur de la préfecture de Casablanca, le 13 octobre 2015, suite à l'entrée en vigueur du nouveau découpage du Royaume.

Le 25 juin 2017, Sa Majesté le Roi a nommé M. Khalid SAFIR, Wali, Directeur Général des Collectivités Territoriales.

Le 13 juillet 2022, Sa Majesté le Roi a nommé M. Khalid SAFIR, Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration

Société Centrale de Réassurance (SCR) - CDG Capital - CDG INVEST - MADAEF - Fondation CDG - Fondation AHLY

Président du Conseil de Surveillance

CDG Développement

Vice-Président

Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs (SMVK)

Vice-Président du Conseil d'Administration

SONADAC

Membre du Conseil de Surveillance

Tanger Med Special Agency (TMSA) - Al Omrane - Credit Agricole du Maroc¹ - Al Barid Bank¹

Administrateur

BANK OF AFRICA¹ - CIH Bank - BARID AL MAGHRIB¹ - Casablanca Finance City Authority (CFCA)¹ - Meditelecom (ORANGE) - Fonds Marocain de Placement (FMP) - Université Internationale de Rabat - Université Euro-Méditerranéenne de Fès - GPBM - Agence Nationale de Soutien Solidaire - Al Akhawayn Univerity (AUI Board of Trustees)



M. Hicham El Amrani,
Représentant Permanent de O Capital Group

M. Hicham EL AMRANI cumule une expérience de plus de 29 années dans les domaines de l'investissement *Private Equity*, du financement et de la stratégie d'entreprises multisectorielles. À la création de *FinanceCom* (aujourd'hui O CAPITAL GROUP) en 2001, M. EL AMRANI était en charge de la Direction Technologies & Télécoms. Nommé Directeur de la Stratégie & Développement entre 2005 et 2008, M. EL AMRANI a été promu Directeur Général Adjoint en 2008 avant de se voir confier la Direction Générale de la holding en juin 2010. Il a ainsi mis en place les *Best Practices* de pilotage de performance de plusieurs entités du portefeuille de la holding.

De plus, il a opéré plusieurs opérations de *M&A*, financement *LBO* et de restructurations dans le cadre de la rationalisation du portefeuille de la holding et de l'optimisation de son endettement.

En 2009, M. EL AMRANI a également coordonné le processus global d'acquisition de la participation de Portugal Télécom & Telefonica dans Medi Telecom-Orange et celui de la cession de 40% de cette société à Orange en 2010. Il est, à ce titre, Administrateur, Président du Comité d'Audit et membre des Comités Stratégique et de Nomination de Medi Telecom - Orange.

En sus de ses fonctions, M. EL AMRANI est Administrateur, membre du Comité Risk du Groupe et du Comité Stratégique de BANK OF AFRICA, Président du Comité Stratégique et membre du Comité d'Audit de RMA. Il est également Administrateur de O TOWER, CTM, RISMA, Air Arabia Maroc, Finattech, Colliers International Maroc, Brico-Invest. Il a par ailleurs occupé le poste de Président du Comité d'Audit de Air Arabia Maroc, RISMA & CTM.

M. EL AMRANI est Ingénieur de l'Ecole Hassania des Travaux Publics et titulaire d'un MBA et d'un *Graduate Certificate* dans le *Manufacturing and Service Management* de la *Southern New Hampshire University* et a accompli le *Leadership Executive Program* de l'Université de Yale en 2019. M. EL AMRANI est Administrateur Certifié de l'INSEAD en 2022 et est Qualified Risk Director du DCRO. Il détient également les certificats de l'*Executive Program* de la *Singularity University* ainsi que du *Driving Sustainability from the boardroom from IMD*.

LISTE DES MANDATS

Président Directeur Général

Medium Finance - Argan Invest

Administrateur

BANK OF AFRICA¹ - AIR ARABIA MAROC² - CAP ESTATE^{3,6} -COLLIERS INTERNATIONAL MAROC - CTM - CTM MESSEAGERIE- DBM MEDIA GROUP (ex-Africa Teldis & Communication)⁴ - FINANCIERE YACOUT^{1,3}-INTERFINA³ - MEDITELECOM (Orange) - O CAPITAL GREEN INVESTMENT (ex O Capital Africa)³ - O CAPITAL EUROPE- O CAPITAL GROUP (fonction principale)³ - O TOWER¹ - REVLV'S² - Africa Morocco Link (AML) - SFCM¹ - AL BAIDAA DESALINATION COMPANY - RMA - ASSOCIATION PARTENARIAT ECOLE ENTREPRISE AL JISR

Appartenances aux comités

BANK OF AFRICA : Membre du Comité des Risques Groupe, du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe et du Comité Stratégique

AIR ARABIA MAROC : Président du Comité d'Audit
CTM : Président des Comités Stratégique, RH et Membre du Comité d'Audit

Orange : Président du Comité d'Audit, Membre du Comité Stratégique et du Comité RH

RMA : Président du Comité Stratégique et Membre du Comité d'Audit

RISMA : Membre du Comité d'Audit & Président du Comité Stratégique

Membre du Comité de Surveillance

RISMA

Autre mandats

Membre Fondateur de la Fondation Othman Benjelloun

1. Représentant Permanent de CDG

1. Représentant permanent de O Capital Group et *Intuitu Personae*
2. Représentant permanent de INTERFINA
3. Directeur Général Délégué

4. Vice Président du Conseil d'Administration
5. Représentant permanent de RMA
6. Représentant de O Capital Group



M. Mohamed Kabbaj,
Administrateur Indépendant

M. Mohamed KABBAJ est actuellement chancelier de l’Université EUROMED de Fès, ancien Ministre des Finances et des Investissements Extérieurs sous le Ministère duquel, des réformes essentielles dans le domaine financier, en termes de modernisation et de libéralisation du système bancaire, ont été mises en œuvre. Il a été le Ministre sous l’égide duquel la privatisation de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur a été menée avec succès en 1995 par l’adjudication d’un consortium d’investisseurs institutionnels et financiers marocains et étrangers, conduits par la Royale Marocaine d’Assurance.

Il est lauréat des prestigieuses École Française Polytechnique et École Nationale des Ponts et Chaussées, de même que titulaire du diplôme d’Études Approfondies en économétrie de la Sorbonne, Paris.

Il a mené une longue et fructueuse carrière à la tête de différents Départements du Ministère des Travaux Publics avant d’en être le Ministre. Il a, à ce titre, représenté le maître d’ouvrage et le maître d’œuvre de bien des infrastructures de ce pays.

De 2000 à 2005, il a été Conseiller de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, avant d’être nommé Wali de la région du Grand Casablanca pendant près de 4 ans.

Parmi ses anciennes activités socioprofessionnelles figurent deux mandats de Député au Parlement de 1993 -2003, la présidence de plusieurs Fondations et Associations - Fondation Esprit de Fès, Fès Saiss, Festival de Fès des Musiques Sacrées du Monde -, la présidence de la société *Lafarge Holcim* Maroc et du Comité de Développement du FMI et de la Banque Mondiale. Il fut également Membre du Conseil Consultatif du Groupe Lafarge international, coordonnateur du Comité interministériel permanent des entreprises publiques et Président du Comité de Vigilance des Entreprises Publiques ainsi que Vice-chancelier de l’Université Al Akhawayn.

LISTE DES MANDATS

Administrateur

Administrateur indépendant de BANK OF AFRICA (et Membre du Comité des Risques Groupe, du Comité Stratégique & du Comité d’Audit et de Contrôle Interne Groupe)



Mme Nezha Lahrichi,
Administratrice Indépendante

Mme Nezha LAHRICHI est titulaire d’un Doctorat d’État ès sciences économiques, le premier obtenu par une femme au Maroc.

Elle a commencé par évoluer dans le monde de l’université et de la recherche en tant que Professeure de l’enseignement supérieur, spécialiste de l’économie monétaire et financière nationale et internationale et, parallèlement, en tant que membre du *Think Tank* « Centre Marocain de Conjoncture ».

Mme LAHRICHI a été Conseillère de trois Premiers Ministres en charge, en particulier, des dossiers économiques et financiers avant de se voir confier une première responsabilité en tant que Présidente Directrice Générale de la Société Marocaine d’Assurance à l’Exportation (*SMAEX*), une fonction qui lui a permis la rencontre avec le métier de l’assurance-crédit et la notion du risque.

Après avoir été parlementaire, la seconde responsabilité a concerné la Présidence du Conseil National du Commerce Extérieur dont la transformation en Observatoire a permis, notamment, la réalisation d’un dispositif de veille stratégique et commerciale. Mme LAHRICHI a été Administratrice de l’Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications -*ANRT*- durant deux mandats.

Elle a également siégé pendant 10 ans au Conseil National de la Monnaie et de l’Épargne -*CNME*- et a été Membre de la Commission de Surveillance de la Caisse de Dépôt et de Gestion en tant que représentante du Premier Ministre.

LISTE DES MANDATS

Administratrice

Administratrice indépendante de BANK OF AFRICA (et Présidente du Comité d’Audit et de Contrôle Interne Groupe & Membre du Comité des Risques Groupe)



Mme Ngozi Edozien,
Administratrice Indépendante

Avant de lancer InVivo Partners Ltd, Mme Ngozi EDOZIEN était directrice générale d’Actis LLP pour l’Afrique de l’Ouest, une société de capital investissement leader sur les marchés émergents. Elle s’appuie sur plus de 35 ans d’expérience dans la finance, le conseil, la gestion opérationnelle et au sein de conseils d’administration en tant qu’administratrice indépendante auprès de diverses entités d’envergure sur les bourses du Royaume-Uni, de l’Afrique du Sud et du Nigéria pour apporter de la valeur aux entreprises et aux clients. Elle conseille ainsi plusieurs entités africaines dans divers secteurs, notamment la santé, les produits de grande consommation, les services financiers et la technologie.

Mme EDOZIEN a débuté sa carrière dans la finance d’entreprise d’abord chez Salomon Brothers puis chez JP Morgan, tous deux à New York. Elle a quitté JPM pour poursuivre un MBA au sein de l’Université de Harvard.

Après avoir obtenu son MBA, elle a d’abord rejoint *McKinsey and Company* à Londres et à Paris où elle est devenue Associate Principal.

En 1999, elle rejoint Pfizer, Inc à New York, en tant que Vice-présidente de la planification stratégique et du développement commercial jusqu’en 2005, date à laquelle elle a été nommée au Nigéria en tant que directrice régionale du groupe Pfizer Pharmaceuticals pour l’Afrique de l’Est, l’Afrique Anglophone de l’Ouest et l’Afrique Lusophone.

Mme EDOZIEN est titulaire d’un *Bachelor of Arts - BA (cum laude)* en études sociales (gouvernement, philosophie et économie) des Harvard and Radcliffe Colleges, de Harvard University et d’un MBA de la *Harvard Business School, Harvard University*. Elle a suivi des formations avancées en gouvernance et finance à IMD, l’INSEAD, à Harvard et dans d’autres Institutions. Elle a été notamment membre de l’Aspen Leadership Institute et membre de Young Presidents’ Organization parmi d’autres institutions mondiales.



Mme Laureen Kouassi-Olsson,
Administratrice Indépendante

Laureen KOUASSI-OLSSON est une professionnelle reconnue de l’industrie du capital investissement et des services financiers en Afrique. Elle figure parmi les personnalités africaines les plus influentes du continent.

Elle commence sa carrière au sein de la banque d’affaires *Lehman Brothers*, à Londres, au sein de la division Fusions et acquisitions. En 2008, la faillite de la célèbre banque d’affaires la décide à se consacrer à une finance responsable et à se recentrer sur son continent d’origine. C’est ainsi qu’en 2009 elle rejoint *Proparco*, filiale de l’Agence Française de Développement dédiée au secteur privé. Elle y structure et exécute des opérations de financement en fonds propres et dette au profit d’institutions financières du continent.

En 2012, elle rejoint *Amethis*, principal fonds d’investissement français dédié au Continent, sponsorisé par le Groupe Edmond de *Rothschild*. Elle pilote la stratégie du fonds dans le secteur financier et exerce depuis Paris sur l’ensemble du continent. Elle est très impliquée dans la création de valeur pour les participations du fonds et définit à leurs côtés leur stratégie d’expansion locale et régionale (restructuration, diversification, croissance externe). En 2016, elle s’installe à Abidjan pour lancer *Amethis West Africa*, fonds régional incorporé en Côte d’Ivoire levé auprès d’institutionnels locaux et régionaux et destiné aux *PMEs* en Afrique de l’Ouest et Centrale francophone. Son arrivée sur le continent la sensibilise à la richesse de son industrie créative. Forte de sa légitimité acquise dans l’investissement privé et d’une proximité nouée avec les créateurs africains, elle crée en 2020 *Birimian Ventures*, institution financière dédiée au développement à long terme et au rayonnement international de marques symbolisant l’excellence créative africaine.

Laureen KOUASSI-OLSSON reste très impliquée dans le secteur financier et siège en tant qu’administratrice indépendante au conseil d’administration de plusieurs institutions financières du continent.

Laureen KOUASSI-OLSSON est une *alumni* de l’EM Lyon et de *Harvard Business School*.

LISTE DES MANDATS

Administratrice

BANK OF AFRICA ¹ - Invivo Partners Ltd, Nigéria²
- Guinness Nigeria Plc, Diageo Nigéria³- Imperial Brands Plc, UK³ -Ikeja Hotels Plc, Nigéria³ - Advantage Pharma, Nigéria³

LISTE DES MANDATS

Présidente Directrice Générale

Birimian Holding

Administratrice Indépendante

BANK OF AFRICA - Orange Abidjan Participations - Union Bancaire pour le Commerce et l’Industrie, Tunisie

1. Administratrice Indépendante
2. Administratrice Directrice Générale
3. Administratrice Non Exécutive



Mme Jinane Laghrari,
Administratrice Indépendante

Jinane Laghrari est une ancienne Directrice associée de *McKinsey & Company* au niveau global. Elle a été au service d'institutions publiques pendant près de 20 ans. Elle a dirigé de nombreux projets de définition de politiques publiques, de développement sectoriel ou territorial dans les domaines de l'économie, des finances, du transport, du tourisme, de l'industrie, de l'emploi, de l'intérieur et de l'éducation nationale. Elle a également conduit des projets pour des grands groupes privés dans la région.

Ancienne responsable de l'activité développement économique de *McKinsey* dans la région *EEMEA*, elle a été membre du *board* du pôle secteur public de *McKinsey*. Jinane Laghrari possède également une solide expérience dans le secteur privé, ayant exercé comme Directrice Générale Adjointe du Groupe Aksal entre 2011 et 2014.

Elle est titulaire d'un MBA de *l'ESSEC Business School* en 2004 et diplômée en *Public Policy* de *Harvard Kennedy School* en 2024. Elle est également engagée dans la société civile auprès de nombreuses fondations et associations notamment dans le domaine de l'éducation et de l'inclusion sociale.

Jinane Laghrari est administrateur indépendant de *Ryanair international* à Dublin depuis le 1er Juillet 2024. Elle siège à titre bénévole dans le Conseil d'Administration de la *FMPS* -Fondation publique marocaine du préscolaire-, et dans les comités de l'*ISCAE*, l'*UNA*, et l'*UM6P*.

Elle parle couramment arabe, français, anglais et espagnol.

LISTE DES MANDATS

Administratrice Indépendante

Ryanair-Michoc-Pharmaprom



M. Brahim Benjelloun Touimi,
Administrateur Directeur Général Délégué

M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA avec des responsabilités plus directes en relation avec la Gouvernance & RSE, la Conformité, le Capital Humain, la Communication ou le Développement du Groupe. À ce titre, il est Membre associé des divers Comités Spécialisés issus du Conseil d'Administration à savoir le Comité Gouvernance, Nomination et Rémunération, le Comité des Risques Groupe et le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe ainsi que Membre du Comité Stratégique, *Strategy Task Force*.

Dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe BANK OF AFRICA, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI a été Président de BOA Group de 2015 à 2024, Groupe bancaire détenu à près de 73% par BANK OF AFRICA et présent dans près de 20 pays en Afrique.

Il est Administrateur des entités bancaires européennes du Groupe. Par ailleurs, au titre de ses fonctions, il est Président de Conseil ou Administrateur de différentes sociétés du Groupe au Maroc opérant dans les activités de Banques d'affaires et services financiers spécialisés.

Dans le cadre des partenariats stratégiques avec les actionnaires de référence, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la compagnie d'assurances RMA et de sa Holding, O Capital Group.

Reflétant l'engagement du Groupe dans la responsabilité sociétale, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la Fondation BMCE BANK pour la promotion de l'éducation et la préservation de l'environnement, ainsi que de la Fondation Othman Benjelloun.

Il préside le Conseil d'Administration de la Bourse de Casablanca ainsi que son Comité Gouvernance, Nomination & Rémunération et siège, par ailleurs, au Conseil d'Administration de Proparco, institution financière française de développement.

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Après un stage d'étude au Fonds Monétaire International à Washington en 1985, il avait débuté en 1986 sa carrière sur les marchés financiers en France, assumé la responsabilité de la recherche au sein de la salle des marchés d'une grande banque d'affaires française, puis rejoint en 1990 la Banque Marocaine du Commerce Extérieur, dénommée depuis 2020, BANK OF AFRICA BMCE Group.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration

BMCE ASSURANCES - BOURSE DE CASABLANCA

Président du Conseil de Surveillance

BMCE CAPITAL

Administrateur

BANK OF AFRICA¹ - RMA - O CAPITAL GROUP - FONDATION BMCE Bank - FONDATION OTHMAN BENJELLOUN - EURO INFORMATION France - BANK AL KARAM² (Ex. BTI BANK) - BOA UK - BMCE INTERNATIONAL HOLDINGS - BOA EUROPE - MAGHREBAIL - RM EXPERTS - O'TOWER - PROPARCO³

1. Directeur Général Délégué
2. Représentant de BANK OF AFRICA
3. Représentant Permanent de BANK OF AFRICA



Mme Myriem Bouazzaoui,
Administratrice *Intuitu Personae*

Après un Baccalauréat scientifique obtenu en 1993 au Lycée Descartes à Rabat, Mme. Myriem BOUAZZAOUI a poursuivi son cursus à l’Université Paris IX Dauphine en obtenant avec mention une Maîtrise en Sciences de Gestion Filière Finances en 1998.

De retour au Maroc en 1999, elle intègre la société de gestion de portefeuilles de BANK OF AFRICA en qualité de Gérant de fonds actions puis en tant que Responsable de la Gestion au sein de la même entité.

Parallèlement à son activité professionnelle, elle obtient en 1999 le certificat d’analyste financier délivré par la Société Française des Analystes Financiers (SFAF) et décroche en 2000 le Diplôme d’Etudes Comptables et Financières Français (DECF).

En 2007, elle est nommée Directrice Générale de la filiale BMCE Capital Gestion Privée qu’elle dirige depuis sa création et devient également Membre du Directoire de BMCE Capital en 2013.

De fin 2018 à mars 2025, Mme Myriem BOUAZZAOUI occupe le poste d’Administrateur Directeur Général de BMCE Capital Gestion et prend la Direction du Pôle « *Asset & Wealth Management* » de BMCE Capital.

Elle demeure membre du Directoire en charge du pôle « *Asset & Wealth Management* » de BMCE Capital, supervisant les activités de gestion d’actifs, de gestion privée et de gestion sous mandat du groupe.

En 2023, Myriem BOUAZZAOUI obtient le Certificat Administrateur de Sociétés de Sciences Po Paris.

Depuis mars 2025, Myriem Bouazzaoui est également Directrice Générale de BMCE Capital Gestion Privée et BMCE Capital Gestion Privée International.



M. Brian Mck Henderson,
Conseiller auprès de la Présidence

M. Brian C. McK. HENDERSON est Associé Fondateur de *Henderson International Advisors, LLC*. Au cours de 43 ans d’expérience au sein du secteur bancaire international, il a tissé des relations clientèles importantes aussi bien dans les secteurs privés et publics internationaux, de même qu’il a développé une expertise en gestion et gouvernance d’entreprise.

Chez *Merrill Lynch* à laquelle il a consacré la majeure partie de sa carrière, M. Henderson a occupé plusieurs postes de responsabilités notamment en tant qu’Assistant Exécutif du Président et du Directeur Général, Vice-Président de *Merrill Lynch Europe*, Moyen Orient et Afrique, et Président du Global Public Sector. De même, il a été Président de Prime Merrill S.p.a Italie et Membre du Conseil d’Administration de *Merrill Lynch South Africa -Pty- Ltd*.

M. Henderson a débuté sa carrière à la *Chase Manhattan Bank* au sein de laquelle il a assumé plusieurs postes notamment au sein du Groupe Institutionnel Européen, en tant que Vice-Président et Directeur de l’Afrique subsaharienne ou encore au sein de la Banque d’affaires. Il a également été membre du Conseil d’Administration de la Banque Ivoirienne du Développement Industriel, de la Chase Bank Cameroun SA ainsi que Vice-Président & Trésorier de l’Atlantic Council des Etats-Unis.

Actuellement, il est Président non-exécutif de *Augustea Bunge Maritime Ltd.*, Malta, Conseiller de *Cremades & Calvo Sotelo*, Madrid, et *Senior Advisor* de *Rockefeller Capital Management*.

Ses engagements civiques incluent Président du *Chatham House Foundation*, *Honoring Nations Board of Governors*, le projet sur le Développement Economique de l’Américano-Indien au sein de *JFK School of Government*, Université de Harvard, *Fort Apache Heritage Foundation* - Administrateur -.

M. Henderson est titulaire d’un *Bachelor of Science, International Economic Relations*, *Georgetown University, School of Foreign Service, Washington DC*.

LISTE DES MANDATS

Présidente du Conseil d’Administration

BMCE Capital Asset Management, Tunisie - BOA Capital Asset Management (Côte d’Ivoire)

Administratrice

BANK OF AFRICA ¹ - CFG Bank² - BMCE Capital Gestion - BMCE Capital Gestion Privé⁵ - BMCE Capital Solutions - BMCE Capital Investments - BMCE Capital Holding - BMCE Capital Securities (Tunisie) - BMCE Capital Research³ - BMCE Capital Gestion sous Mandat³ - BMCE Capital Titrisation³- Fonds Capital Venture⁶ - BMCE Capital Gestion Privée International⁴⁻⁵ - CTM

Membre du Directoire

BMCE Capital

1. Intuitu Personae
2. Représentant BANK OF AFRICA
3. Représentant BMCE Capital Gestion
4. Représentante permanente de BMCE Capital Gestion Privée
5. Directrice Générale
6. Sous gestion par BMCE Capital Investments

Information communiquée aux actionnaires

BANK OF AFRICA observe rigoureusement l'ensemble des mesures et des modalités de communication et d'information prévues par la réglementation en vigueur afin de communiquer au public et notamment aux détenteurs de ses titres, quelle que soit leur participation dans le capital, les actes importants de sa vie sociale et, notamment, tout fait nouveau de nature à provoquer une variation de son cours de bourse.

La Banque entretient une relation régulière avec ses actionnaires à travers diverses communications dédiées et événements organisés au cours de l'année. Conformément à la réglementation en vigueur, tout Actionnaire dispose, dans les délais, de toute l'information nécessaire avant la tenue du rendez-vous annuel des actionnaires de l'Assemblée Générale. Ainsi, une rubrique dédiée à l'actionnaire, intitulée « Assemblées Générales », est disponible sur le site de la Banque www.ir-bankofafrica.ma dans laquelle figure *inter alia* : (i) le Rapport de l'actionnaire intégrant notamment le Rapport de Gestion, les Rapports des Commissaires aux Comptes - Général, d'Audit et Spécial- et les faits marquants de l'exercice, (ii) le Guide de l'actionnaire, document didactique permettant à l'actionnaire de connaître ses droits, la fiscalité des titres, les indicateurs clés de la Banque, la liste des Administrateurs de la Banque, (iii) l'Avis de réunion, (iv) le formulaire de vote par correspondance, (v) le pouvoir, (vi) la répartition du capital récente de la Banque, (vii) le Communiqué post Assemblée et les résultats des votes, outre la documentation que tout actionnaire peut consulter au Siège social de la Banque.

S'agissant de l'information périodique, elle porte principalement sur les communiqués financiers et extra-financiers relatifs à l'arrêté des comptes annuels et semestriels ainsi que l'examen des comptes trimestriels, publiés sur le site de la

communication financière et sur un Journal d'Annonces Légales. Sont également mis en ligne les présentations des résultats annuels et semestriels.

Face à la diversité de ses actionnaires, la Banque publie, annuellement, en plusieurs langues notamment en français, arabe et anglais, le Rapport Annuel Financier relatant les activités et les performances financières de l'année précédente de sa publication ainsi que son rapport ESG.

Depuis 2019, la Banque publie annuellement le Document de Référence, conformément aux Directives de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux – AMMC, qui contient l'information détaillée sur l'activité, la situation financière et les perspectives de la Banque.

De manière générale, il est régulièrement mis à jour sur le site www.ir-bankofafrica.ma, l'information portant sur la Gouvernance de BANK OF AFRICA, l'information financière et extra-financière et les principales opérations réalisées par la Banque.

Le Groupe publie également son Rapport Annuel Intégré conformément aux normes internationales, accompagné d'un Rapport Abrégé disponible en six langues. Cette initiative est complétée par la diffusion d'une présentation institutionnelle qui met en avant les réalisations, les objectifs stratégiques et la performance globale du Groupe.

Ces supports visent à renforcer la transparence, faciliter l'accès à l'information financière pour toutes les parties prenantes et illustrer l'engagement constant du Groupe envers les meilleures pratiques en matière de gouvernance et de communication financière.

Liste des communiqués publiés en 2025

- Communiqué de presse relatif aux Indicateurs du 4^{ème} trimestre 2024
- Communiqué de presse relatif aux Résultats Financiers Annuels 2024
- Communiqué de presse de mise en ligne du Rapport Financier Annuel 2024
- Communiqué de presse relatif aux Indicateurs du 1^{er} trimestre 2025
- Communiqué de presse relatif aux Indicateurs du 2^{ème} trimestre 2025
- Communiqué de presse relatif aux Résultats Financiers du 1^{er} semestre 2025
- Communiqué de presse relatif aux Indicateurs du 3^{ème} trimestre 2025
- Communiqué de presse relatif à l'enregistrement du document de référence relatif à l'exercice 2024 et à la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôts
- Communiqué de presse relatif au Visa de l'AMMC du prospectus relatif à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de 1 MMDH en juin 2025
- Communiqué de presse relatif aux taux d'intérêt de l'emprunt subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de 1 MMDH en juin 2025
- Communiqué de presse suite aux résultats de l'emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de 1 MMDH en juin 2025
- Communiqué de presse relatif à l'enregistrement de l'actualisation n°1 du document de référence relatif à l'exercice 2024
- Communiqué de presse relatif au Visa de l'AMMC du prospectus relatif à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de 1 MMDH en décembre 2025
- Communiqué de presse relatif aux taux d'intérêt de l'emprunt subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de 1 MMDH en décembre 2025
- Communiqué de presse suite aux résultats de l'emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons de 1 MMDH en décembre 2025
- Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2025
- Communiqué de presse post Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2025
- Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires du 22 janvier 2026
- Avis d'augmentation de capital par incorporation de réserves et modification corrélative des statuts



GESTION

DES RISQUES

Dispositif de gestion des risques

Typologie des risques

Risque de crédit

Inhérent à l’activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C’est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d’autres catégories de risques.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d’instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d’intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

Risque global de liquidité et de taux d’intérêt

Le risque de taux d’intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d’un établissement à une évolution défavorable des taux d’intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l’établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d’une action du gouvernement d’un pays, telle que la nationalisation ou l’expropriation, ou d’évènements indépendants tels qu’une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations. Le risque de transfert se définit comme le risque qu’un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu’il puisse honorer ses engagements à l’étranger.

Organisation de la gestion des risques

Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

• Risques Groupe

L’une des missions attribuées aux Risques Groupe est la mise en place de la stratégie de surveillance et de gestion des risques en cohérence avec le profil de risques de la Banque et du Groupe et à son degré d’aversion aux risques.

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d’un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

- Management des Risques Groupe

- Surveillance post-octroi Groupe

- Engagements Groupe

- Contrôle Permanent Groupe

Les instances de Gouvernance

• Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques Groupe assiste le Conseil d’Administration en matière de stratégie et de surveillance et gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la Banque et du Groupe, au degré d’aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

• Comités d’Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le CACI Groupe est chargé d’assurer la surveillance et l’évaluation de la qualité et de l’adéquation du dispositif de contrôle interne au profil de risque, à l’importance systémique, à la taille et à la complexité du Groupe ainsi qu’à la nature et au volume de ses activités.

Le dispositif de contrôle interne consiste en un ensemble de dispositifs visant à assurer en permanence, notamment :

- La vérification des opérations et des procédures internes ;
- La mesure, la maîtrise et la surveillance des risques ;
- La fiabilité des conditions de collecte, de traitement, de diffusion et de conservation des données comptables et financières ;
- L’efficacité des systèmes d’information et de communication.

• Comité Exécutif Maroc & International

Le Comité Exécutif Maroc & International est l’instance décisionnelle en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi au niveau du périmètre Maroc et des filiales internationales hors Afrique subsaharienne et ce, selon les délégations de pouvoirs qui lui sont conférées.

Il assure la gestion des opérations et des activités courantes et veille à la réalisation des objectifs annuels commerciaux et budgétaires et prend les mesures correctives nécessaires le cas échéant.

Il revoit la performance individuelle par Business Unit et des filières ainsi que les mesures prises, y compris les allocations de capital, les dépenses et les opérations.

• Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Le Comité de Pilotage et Gestion des Risques l’assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe (BANK OF AFRICA S.A et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées. Le Comité s’assure de l’efficacité du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de son adéquation avec le niveau de l’appétit pour le risque.

Les Comités de crédit

• Comité de Crédit Sénior

Le Comité de Crédit Sénior examine et approuve, deux fois par semaine, les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe et ce, pour les activités au Maroc, en Europe & en Asie selon les seuils prédéfinis dans le cadre du schéma délégataire.

Les dossiers de crédits dont le total engagements dépasse les seuils fixés par le schéma délégataire et pour lesquels le Comité de Crédit Sénior a émis un Avis Favorable, sont introduits au Comité des Grands Engagements pour décision finale.

Le Comité des Grands Engagements se tient en présence de M. Le Président Directeur Général et des membres Permanents Seniors du Comité de Crédit Sénior.

Le Comité de Crédit Sénior (CCS) se tient en présence des membres permanents Seniors CCS, au minimum, des filières Commerciale et Risques :

- M. le Directeur Général Exécutif en charge du Maroc & CIB / M. le Directeur Général Adjoint en charge de la Banque PART/PRO & PME
- MM. les Directeurs Généraux Adjoints en charge des Risques Groupe.

• Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur.

Le Comité de Crédit Régional se tient en présence de deux membres permanents, au minimum, des filières Commerciale et Risques :

- Directeur Régional / Directeur Réseau/ Directeur Régional Adjoint
- Directeur des Engagements Central.

Le Comité de Surveillance des Engagements « CSE »

Le Comité de Surveillance des Engagements est décomposé en trois Comités :

1. Comité de Surveillance Central (CSC)
2. Comité de Surveillance Régional (CSR)
3. Comité de Surveillance Précontentieux (CSP)

Les Comités de Surveillance des Engagements traitent l’ensemble des dossiers en anomalie (Impayés, Gelés, Dépassements persistants, Autorisations échues et toutes autres anomalies remontées par les Risques Groupe), relatifs aux différents marchés (GE, PME & PART/PRO), qui remplissent les critères de classification réglementaire ainsi que le passage au Recouvrement Précontentieux et Contentieux.

• Comité de surveillance central (CSC)

Le Comité de Surveillance Central est une instance tenue mensuellement et vise à décider du sort à réserver aux comptes à risque selon les délégations de pouvoir qui lui sont conférées. Il est présidé par les Responsables Risques Groupe.

Le Comité de Surveillance Central (CSC) se tient en présence de membres suivants :

- Directeur Général Adjoint Banque PART/PRO & PME
- Représentants du Pôle Engagements Groupe
- Responsable de la Grande Entreprise
- Directeurs Régionaux
- Responsable Gestion et Suivi des Engagements
- Responsable Recouvrement Précontentieux
- Responsable Recouvrement Contentieux
- Directeur Général RM Experts

• Comité de surveillance régional (CSR)

Le Comité de Surveillance Régional tenu mensuellement et décide du sort à réserver aux comptes à risque selon les délégations de pouvoir qui lui sont conférées.

Il est présidé par le responsable de la Surveillance des Engagements et se tient en présence des membres suivants :

- Représentants du Pôle Engagements Groupe (Directeurs Engagements & Responsables Régionaux des Engagements)
- Responsable Gestion et Suivi des Engagements
- Directeurs Régionaux & Directeurs Régionaux Adjoints /
- Directeurs Réseaux Grand Casablanca
- Représentants Recouvrement Précontentieux
- Représentants Recouvrement Contentieux
- Responsables de Centres d’Affaires
- Responsables de Groupes

• Comité de Surveillance Précontentieux (CSP)

Le Comité de Surveillance Précontentieux couvre l’ensemble des dossiers en anomalie remplissant les critères d’exception au passage automatique au Recouvrement Précontentieux.

Le Comité est organisé pour décider du sort des dossiers en anomalie proposés par le réseau à maintenir en gestion commerciale pour une durée supplémentaire de 30 jours ou à aiguiller de manière anticipée vers la phase de Recouvrement Précontentieux.

Il est présidé par le responsable de la Surveillance des Engagements et se tient en présence des membres suivants :

- Représentants du Pôle Engagements Groupe
- Responsable Marché Entreprises
- Responsable Grandes Entreprises et en son absence les *Corporate Bankers*
- Responsable Marchés Part / Pro / MRE
- Directeurs Régionaux & Directeurs Régionaux Adjoints / Directeurs Réseaux GRAND CASA
- *Corporate Bankers* et/ou *Senior Bankers* - Portefeuilles GE
- Responsables Recouvrement Précontentieux
- Responsables de la Gestion et Suivi des Engagements

RISQUE DE CREDIT

L’activité de crédit de la Banque s’inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d’attribution des responsabilités, d’existence et de respect des procédures et de rigueur dans l’analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

Circuit de décision de crédit

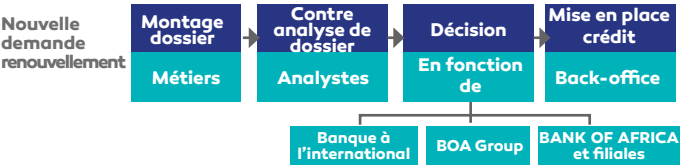
Principes généraux

Le processus d’octroi au niveau de l’ensemble du Groupe BANK OF AFRICA se conforme au schéma délégataire qui repose sur le principe de la dualité de décision pour les demandes de crédit au-delà de la délégation commerciale ainsi que l’utilisation dynamique de la notation interne et du scoring.

La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale nécessite au préalable une contre analyse. En cas d’absence de consensus, l’arbitrage se fait par le principe d’escalade.

Les structures

La vision globale du processus d’octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;
- La contre analyse du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l’entité ;
- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;
- La mise en place du crédit est effectuée par un *backoffice*, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l’exercice de notification, le principe d’une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d’un Comité de Crédit.

La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d’Administration d’une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu’il estime opportunes.

La délégation peut faire l’objet d’une subdélégation en fonction de l’organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est *intuitu personae* sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

Les règles d’approbation

La décision d’octroi de crédit est soumise à l’appréciation de la Filière commerciale et Filière risques selon le principe de la dualité de décision et selon les niveaux d’approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants :

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;
- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l’International) ;
- Un niveau Central au niveau de BANK OF AFRICA.

Le niveau local au sein de l’entité peut faire l’objet d’une subdélégation en fonction de l’organisation de l’entité, des volumes, des produits et des risques.

La composition d’un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d’une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d’éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute

décision de crédit est prise sur la base d’un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l’entité souhaite s’engager, ou sur laquelle l’entité est engagée dans le cas d’une revue annuelle ou d’un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les *checklists* produits.

La *check-list* des documents à communiquer par le client et le canevas d’analyse sont homogènes au niveau du Groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d’un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

DISPOSITIF DE NOTATION

BANK OF AFRICA dispose d’un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

Principes directeurs de la notation

Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu’un tiers ait une, et une seule note.

Ainsi, BANK OF AFRICA s’assure de l’unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l’octroi du crédit. Cette notion d’intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d’encourager l’indépendance du processus de notation.

Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l’évaluation soit réalisée à l’aide d’un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BANK OF AFRICA s’assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

Notation Entreprise

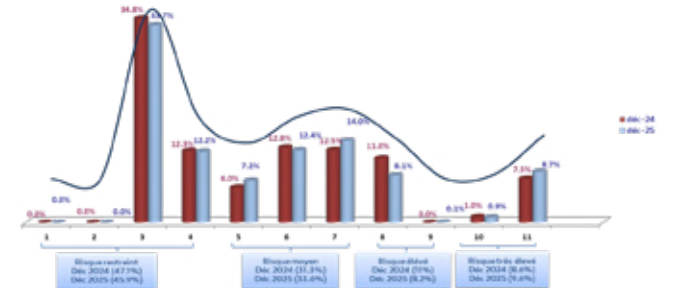
La notation des entreprises repose sur une analyse 360 degrés de la contrepartie évaluant aussi bien la santé financière que le caractère comportemental.

Les modèles de notation entreprises ont été développés pour les Grandes Entreprises « GE » comme pour les Petites et Moyennes Entreprises « PME ».

Selon l’échelle de notation adoptée par le Groupe BANK OF AFRICA, la note finale de la contrepartie s’échelonne sur 11 niveaux :

CATÉGORIE	CLASSE	DÉFINITION
Investment grade	RISQUE RESTREINT	1 Extrêmement stable à court et terme ; très stable à long terme ; Solvable même après de graves bouleversements
		2 Très stable à court et moyen terme ; stable à long terme ; solvabilité suffisante même lors d’événements néfastes persistants
		3 Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés ; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4 Très stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l’année à venir ; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre ; évolution à long terme encore incertaine
	RISQUE MOYEN	5 Stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l’année à venir ; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6 Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7 Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Sub-investment grade	RISQUE ÉLEVÉ	8 Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements
		9 Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l’évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
	RISQUE TRÈS ÉLEVÉ	10 Très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital
		11 Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 31 décembre 2025, la répartition du portefeuille par classe d’actif se présente comme suit :



Scoring Retail

Le *Scoring* pour le segment clientèle *Retail*, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

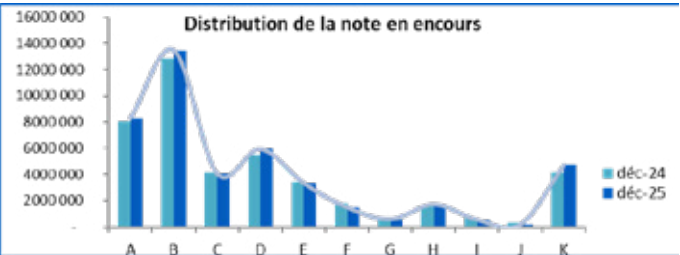
Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d’octroi.

Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d’un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Classe	Signification
A	Risque très faible
A-	
B	
B-	Risque faible
C	
C-	
D	Risque moyen
D-	
E	
E-	Risque moyennement élevé
F	
F-	
G	Risque élevé
G-	
H	
H-	Risque très élevé
I	
J	
K	Risque majeur
	Risque avéré
	Pré-douteux
	Douteux
	Compromis

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché : un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.



Le score d’octroi est une note ponctuelle à l’ouverture d’une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d’octroi.

Un système décisionnel d’octroi de crédit à la consommation est mis en place.

DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d’assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L’application de ce dispositif est adaptable selon l’organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec les Risques Groupe.

L’objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant des Risques Groupe est d’assurer l’efficacité du système d’alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l’anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Les Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance des engagements, s’assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori;
- Assurer les contrôles à postériori;
- Identifier et suivre le portefeuille des engagements selon plusieurs d’analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d’activité, agences, zones géographiques, ... ;
- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des *stress tests* ;
- Établir les *reportings* réglementaires et de pilotage interne.

Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l’ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1^{ère} autorisation et utilisation d’une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le *Back Office*, le Département Juridique...

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1^{ère} utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d’information.

Contrôles à posteriori

A l’instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant des Risques Groupe.

L’objectif de ces contrôles est d’assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l’anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d’une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d’autre part.

Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l’octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d’analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d’affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et en souffrance), secteurs d’activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le *reporting* des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu’en externe, vis-à-vis des régulateurs.

Dispositif de détection des risques et des anomalies

Les comptes à risques et les comptes en anomalies représentent un risque susceptible de s’aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements, portés par un client non contentieux, qui présentent :

- Soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiés par des critères quantitatifs (impayés Douteux, Pré douteux, gel (Absence de mouvements avec un solde débiteur), dépassements persistants, ...);
- Soit une dégradation potentielle des risques identifiés par des critères qualitatifs, susceptible de s’aggraver et d’engendrer un coût. Ces indicateurs peuvent inclure des évènements d’ordre juridique (ATD, saisie arrêt,...), ou liés au compte (perte de revenu, inadéquation de découvert, autorisations ou garanties à échoir,...) ou des informations négatives intrinsèques à la contrepartie (contentieux chez confrère, dégradation de sa situation financière ou de la qualité des engagements et des garanties prises ...).

Les critères de classification retenus par la Banque répondent aux exigences réglementaires en la matière selon le degré de risque de la créance (Compromis, Douteux, pré-douteux).

Nous en citons pour l’essentiel :

- Les soldes débiteurs des comptes à vue qui n’enregistrent pas de mouvements créditeurs réels couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu’une partie significative desdits soldes débiteurs ;
- Les encours des crédits amortissables dont une échéance n’est pas réglée après son terme ;
- Les encours des crédits remboursables en une seule échéance, qui ne sont pas honorés après leur terme ;

Les encours des crédits dont le recouvrement est susceptible d’être mis en cause en raison de considérations liées principalement à un déséquilibre financier structurel important, à la dégradation de la contrepartie, à des événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement ou liquidation judiciaire.....), et à des difficultés au niveau du secteur d’activité de la contrepartie.

- Perte de revenu, inadéquation de découvert, autorisations ou garanties à échoir...- ou des informations négatives intrinsèques à la contrepartie (contentieux chez confrère, dégradation de sa situation financière ou de la qualité des engagements et des garanties prises, à des événements et litiges concernant les principaux actionnaires -décès, redressement ou liquidation judiciaire...-, et à des difficultés au niveau du secteur d’activité de la contrepartie...

Par ailleurs, d’autres critères de risques se rapportant aux dossiers de crédits font l’objet d’un processus de suivi des engagements rigoureux par les différentes entités de la Banque, dont :

- Les Comités de Crédits Échus ;
- Les Garanties non constituées -après écoulement du délai d’engagement du notaire- ;
- Les lignes de crédits ne sont pas utilisées de plus de 6 mois ;
- Les projets financés présentant des irrégularités ou des difficultés pouvant impacter la capacité et les chances de remboursement ;

Ces critères de classification prévus par la réglementation BAM constituent pour la Banque, les conditions minimales de surveillance et de présentation des dossiers en Comité de Surveillance des Engagements. En effet, les Risques Groupe, les filières Commerciales et le Recouvrement Précontentieux détectent, surveillent et présentent pour analyse et revue dans les Comités de Surveillance des Engagements tous les dossiers dont ils jugent que la sensibilité mérite d’être discutée. À ce titre, le Pôle Risques Groupe, à travers l’entité en charge de la surveillance Post-Octroi, est la source de référence des données relatives à la détection des critères de risque, et dispose de prérogatives relatives à l’analyse et à la qualification de ces données.

Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s’appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l’objet d’un avis risques et de limites de risques formalisées.

Pour le Groupe BANK OF AFRICA, le risque de concentration de crédit peut découler de l’exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d’intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d’activité ou à un même pays.

Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements. A fin décembre 2025, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	Déc-25	
	Décaissement	% dans le total
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	32 357	21,7%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	43 126	28,9%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	67 120	45,0%

Groupes d’intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l’objet d’un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l’objet d’une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s’assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20% des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BANK OF AFRICA veille au respect des seuils de concentration de la directive de *Bank Al Maghrib*.

Contreparties appartenant à un même secteur d’activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d’activité et par classe de risque.

L’objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

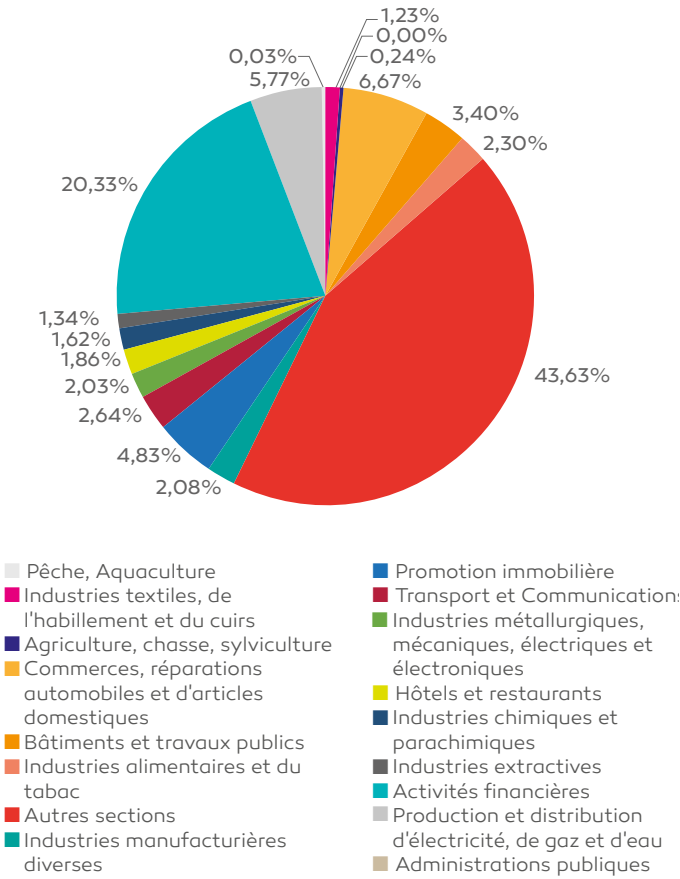
La démarche est basée sur les hypothèses de l’indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d’une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l’exploitation du taux de défaillance du couple *rating* / secteurs d’activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d’activité compte tenu notamment du plan de développement de la Banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par les Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de *Back Testing* du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d’Intelligence Économique de la Banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles.

Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d’activité se présente comme suit à fin décembre 2025 :



Conduite de Stress-tests

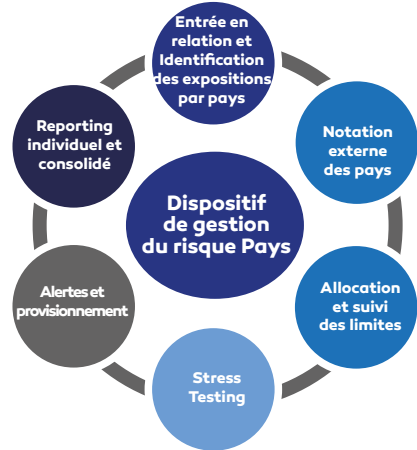
Le Groupe BANK OF AFRICA effectue semestriellement des simulations de crise -Stress tests- pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties. Les Stress-tests sont conduits afin d’apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d’événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarii de défaut d’un pourcentage de contreparties dont la finalité est d’en mesurer l’impact sur les provisions et, par conséquence, sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels. La pertinence des différents scénarii fait objet d’un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d’objectifs escomptés de la réalisation des Stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable, susceptible d’impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face. Les résultats des Stress tests sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu’au Comité des Risques Groupe.

RISQUE PAYS

Le risque pays se définit par la possibilité qu’une contrepartie souveraine d’un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l’égard de l’étranger pour des considérations d’ordre sociopolitique, économique ou financier. Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d’autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d’autres risques en liaison avec la survenance d’événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs). La politique risque pays du Groupe a comme principal objectif la mise en place d’un système qui permet d’évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d’une manière synchronisée à l’échelle du Groupe. La politique risque pays comprend la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L’élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements. Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que le risque pays augmente. Ainsi, le niveau d’engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du Groupe. Les engagements du Groupe BANK OF AFRICA concernent principalement les Entreprises et le Souverain. Ces engagements font l’objet :

- d’une autorisation après analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;
- d’un suivi continu à travers des *reportings* qui offrent une vue d’ensemble des engagements du Groupe BANK OF AFRICA.

En complément de ces *reportings*, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA. Ce rapport permet d’apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BANK OF AFRICA et constitue un tableau de bord pour le suivi de l’évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :



- Les limites d’exposition par pays

Dans le processus de Gestion du Risque Pays, les banques sont tenues de structurer des limites pays en tenant compte de l’appréciation qualitative et quantitative du risque ainsi que le niveau de capitalisation de la Banque. A cet effet, la calibration des limites pays a été réalisée tenant compte du profil de risque de chaque pays, d’indicateurs quantitatifs et qualitatifs ainsi que l’historique des expositions consolidées. Ces limites sont réexaminées et réajustées régulièrement à la lumière de l’évaluation actualisée de chaque pays et à la survenance de tout élément de nature à les impacter substantiellement (suspension, réduction voire suppression). Ces macro-limites sont proposées par Risques Groupe et soumises à l’approbation du Comité Risques Groupe.

- Cartographie des Risques Pays

La Banque se base sur le rating des agences de notation externes (S&P) qui notent plus de 80% des pays du monde et qui ont développé une expertise et un savoir-faire suffisant sur les problématiques et les enjeux futurs au sein des pays. La Banque utilise la notation de l’assureur de crédit Coface, afin de compléter les pays qui ne sont pas notés par S&P. Aussi, les études pays du Centre d’Intelligence Economique (CIE) de BANK OF AFRICA sont utilisées pour approfondir l’analyse et l’alimentation de la cartographie. La cartographie de la Banque couvre les pays suivant une échelle regroupant six classes : Excellent Profil de Risque, Très bon Risque, Bon Risque, Risque Modéré, Risque Elevé et Risque Extrême. Cette échelle a été construite à partir d’un benchmark avec le baromètre S&P, chaque tranche fait référence à un niveau de risque précis et permet de donner une évaluation du Risque.

DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D’INTERET

BANK OF AFRICA a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité et de taux d’intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution

de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l’activité de la Banque. Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d’intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d’intérêts, en préservant la marge d’intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l’abri d’une crise éventuelle ;
- S’assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif – passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l’évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l’activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d’octroi de crédits, d’investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maîtriser les systèmes de reportant qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l’institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marche ;
- S’assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d’expérience et d’expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l’équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l’implication de l’ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité. C’est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d’un budget / objectifs validés au Comité de Direction Exécutif sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios réglementaires. Le département ALM suit sur une base régulière l’évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d’adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l’expansion de son activité. Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l’impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu’elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides. Une telle éventualité peut trouver son origine dans d’autres causes que la liquidité. Par exemple, des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d’évolutions adverses du marché. Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L’incapacité de l’établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l’évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu’ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l’abri d’une crise éventuelle. Trois indicateurs permettent d’apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le Coefficient LCR (*Liquidity Coverage Ratio*), affiche 186% sur base consolidée au 31 décembre 2025 au dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par *Bank Al Maghrib*.
- Le Coefficient NSFR (*Net Stable Funding Ratio*), affiche 130% sur base sociale au 31 décembre 2025 au dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par *Bank Al Maghrib*.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d’évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d’estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Risque de Taux d’intérêts

Le risque de taux d’intérêt est le risque que l’évolution future des taux d’intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque. La variation des taux d’intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d’impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux. L’appréciation du risque de taux peut s’effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre de scénarios de variation des taux tel que préconise par le Comité de Bâle. La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d’intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d’intérêts, en préservant la marge d’intérêt et en optimisant la valeur économique des fonds propres.

Les variations des taux d’intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d’intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d’adossement des emplois a des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d’intérêt par rapport à la marge nette d’intérêt prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d’évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et a moyen long termes.

Cette technique permet d’estimer les décalages d’adossements actif / passif sur différents horizons afin d’arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress *testing* sont effectuées afin d’évaluer l’impact d’une variation des taux sur la marge d’intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin décembre 2025, en excluant le portefeuille trading Book, l’impact d’une variation des taux d’intérêt de 200 pb sur la marge d’intérêt est estimé à +0.030 Mrd DH soit +0.58% de la MNI prévisionnelle (et -0.036 Mrd DH pour une variation des Taux de -200 pb, soit -0.69% de la MNI prévisionnelle).

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille trading Book, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 0.713 Mrd DH soit 4.43% des Fonds Propres de base.

RISQUE DE MARCHE

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA s’inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l’application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BANK OF AFRICA notamment :

- Le Risque de taux d’intérêt ;
- Le Risque de change ;
- Le Risque sur titres de propriété ;
- Le Risque de crédit sur opérations de marché.

Cartographie des instruments

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BANK OF AFRICA se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de taux	I-Prêts/Emprunts Corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-Bons du Trésor et titres de créances négociables
	II-1 Titres souverains
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédits et entreprises
	Taux fixe (MAD et Devises)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III-Prêts/Emprunts de titres
	Repos/ Reverse Repos
OPCVM	IV-Dérivés de Taux (MAD et Devises)
	Swaps de taux
	Futures de taux
	Forward Rate Agreement
	OPCVM monétaires
Produits de change	OPCVM Obligataires
	OPCVM Actions
	OPCVM Diversifiés
	I-Change
	Change au comptant
Produits sur titres de propriété	Change à terme
	II-Dérivés de change
	Swaps de change
Produits sur matières premières	Options de change
	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/Indices
	Futures sur MP
	Options sur MP
	Swaps sur MP

Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA sont :

Le Pôle Risques Groupe qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d’Administration ;

Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;

Le Comité Risques de Marché Groupe qui s’assure de l’efficience du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BANK OF AFRICA et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;

L’entité Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA en tant que fonction indépendante des *Front Office* du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l’arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;

Les *Risk Mangements Units* des entités du Groupe BANK OF AFRICA qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein de leur entité et adressent des reportings récurrents au Management des Risques Groupe ;

Le Contrôle Général Groupe qui s’assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s’articule autour de trois axes principaux :

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres.

Limites

• Limites de Contrepartie sur opérations de marché

Le processus d’octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l’objet d’une fixation de limites à priori, selon le schéma délégataire en vigueur.

• Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré.

Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l’arbitrage entre les différentes activités de marché.

Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss ;
- Les limites de positions ;
- Les limites en VaR ;

• Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

• Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BANK OF AFRICA s’assure du respect des limites réglementaires définies par *Bank Al-Maghrib* telles que :

- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d’exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

• Valeur en risque (VaR) globale et par classe d’actif

La *Value-at-Risk* est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d’actifs est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA ainsi que son *Backtesting*.



• VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la *Stressed VaR*.

Le choix du Groupe s’est porté sur des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers s’étalant sur la période allant du 1er septembre 2014 au 1^{er} Septembre 2024. Parmi ces événements, on note :

- La faillite de la banque « SVB » au Etats Unis,
- La quasi-faillite de la banque « Crédit Suisse » et son rachat par UBS,
- L’augmentation du déficit budgétaire américain de 500 milliards de dollars,
- La crise Covid-19.

Cependant, les marchés financiers marocains ont réagi de manière très limitée à ces événements. Par conséquent, les impacts constatés sur les marchés internationaux ont été répliqués sur le marché marocain :

- Fluctuation de la bourse de Casablanca, similaire à celle des Etats Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux du dirham, similaire à celle du dollar américain,
- Répercussion de la volatilité de l’EUR/USD sur les taux EUR/MAD et USD/MAD,
- Répercussion de la volatilité de l’EUR/USD sur la volatilité EUR/MAD et USD/MAD.

• Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d’évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scenarii extrêmes. Les *stress tests* couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l’ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille.

Les résultats des *stress tests* du risque de taux, du risque de change et actions du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

a- Portefeuille Taux

1^{ère} hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 50 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps.

Ce scénario ressort avec un impact de 101 MMAD sur le P&L.

b- Portefeuilles Actions

1^{ère} hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 40 MMAD sur le P&L.
2^{ème} hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 67 MMAD sur le P&L.
c- Change

1^{ère} hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 2.5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 10 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 19 MMAD sur le P&L.

Les impacts des *stress tests* menés montrent que le Groupe BANK OF AFRICA dispose d’un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scenarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

CONSOMMATION EN FONDS PROPRES

Le calcul des exigences en Fonds Propres en approche standard au titre des risques de marché est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA à travers le logiciel Risk Authority qui permet d’assurer la production des déclarations réglementaires ainsi que le suivi des exigences en Fonds Propres du portefeuille de négociation du Groupe.

Les exigences en fonds propres consolidés au titre des risques de marché se sont établies à fin décembre 2025 à :

Typologie de risque	Décembre 25
Risque de Taux	855
Titres de propriété	89
Risque de change	17
Total Exigences en fonds propres au titre des risques de marché	961
Total des actifs pondérés au titre des risques de marché en MMAD	12 017

MÉTHODE D’ÉVALUATION DES ÉLÉMENTS RELEVANT DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION

Produits Obligataires et Monétaires en DH

Les valeurs de marché sont calculées pour les actifs obligataires et monétaires sur Kondor+ en se basant sur la courbe des taux dirhams publiée par Bank Al-Maghrib et les caractéristiques de chaque transaction.

OPCVM Monétaires et Obligataires

La valorisation des OPCVM est calculée en se basant sur les valeurs liquidatives qui sont réévaluées sur base quotidienne ou hebdomadaire.

Produits de Taux en Devises

Les produits de taux en devises sont valorisés sur Kondor+ en se basant sur les courbes des taux des devises concernées ainsi que les caractéristiques de chaque transaction.

Options de Change

La réévaluation des options de change est effectuée sur la base des données suivantes : courbe des volatilités, courbes des taux -EUR, MAD et USD- et taux de change croisés des trois devises.

La position sur les options de change est intégrée à la position de change globale en méthode « équivalent delta ».

Position Globale de Change

Les opérations effectuées en agence se traitent sur la base du Fixing BANK OF AFRICA -cours non négocié-.

L’état final des ordres à exécuter est transmis au Desk Change en « J » qui le saisit de suite. En « J+1 » au matin, le Middle Office reçoit un état comportant les éventuelles modifications des positions du Réseau et procède aux Updates sur Kondor+.

Juste Valeur Positive des Contrats -Garanties-

Les garanties relatives aux risques de marché concernent les contrats Repos. Il s’agit des titres donnés en pension pour lever des fonds.

RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l’inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d’impacter le bon déroulement de l’activité.

Politique de gestion des risques opérationnels

Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- L’identification, l’analyse et l’évaluation des risques opérationnels ;
- L’évaluation des contrôles internes ;
- Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d’alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d’actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue dudit dispositif.

Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d’impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d’événement bâlois.

Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d’aversion au risque de la Banque (et à terme sur l’allocation de fonds propres) se doit d’être analysée et suivie « trans-risques » ;
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l’organisation

Business du Groupe BANK OF AFRICA et inspiré des meilleures pratiques ;

- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d’Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BANK OF AFRICA implique quatre entités majeures :

- La Direction Risques Opérationnels Groupe en central BANK OF AFRICA ;
- Le Réseau BANK OF AFRICA ;
- Les Directions Métiers BANK OF AFRICA ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s’agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ;
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO) ;
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe se tient au sein du Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe, et les résultats des travaux sont présentés au Comité Risques Groupe (émanation du Conseil d’Administration) ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L’évolution de l’exposition aux risques opérationnels et de l’environnement de contrôle de ces risques,
- L’identification des principales zones de risque, en termes d’activités et de type de risques,
- L’état d’avancement des plans d’action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,
- Le montant de Fonds Propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BANK OF AFRICA au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l’exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l’établissement au travers de :

- La Collecte des événements,
- La Cartographie des risques opérationnels,
- Les Indicateurs clés de risques opérationnels.

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L’exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l’unité concernée, à la direction générale et au conseil d’administration.

Le système de gestion est correctement documenté, permettant d’assurer le respect d’un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d’un outil dédié à savoir MEGA HOPEX. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd’hui gérés au niveau de cet outil.

Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d’attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d’assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d’activités ;
- Élaborer des plans de continuité d’activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BANK OF AFRICA dispose d’un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d’assurances permettant d’atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

Plan de continuité de l’activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s’agit d’un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de *backup* alternatifs.

Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du Groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu’elle lui a confiées.

Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l’ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

- BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
- BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu’elle a souscrits, avant de prendre d’autres engagements ;
- BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;
- Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « *Front to Back* » (par exemple, de l’agence jusqu’à la comptabilisation).

DISPOSITIF ICAAP

L’*Internal Capital Adequacy Assessment Process* (ICAAP) est un processus d’évaluation de l’adéquation des fonds propres internes. Celui-ci a pour but d’assurer en permanence une adéquation entre les fonds propres et l’ensemble des risques significatifs de la Banque.

L’ICAAP s’articule autour de sept composantes : Taxonomie des risques, *Risk Appetite*, Quantification du Capital Economique, Gouvernance et Politiques Risques, *Capital Management*, Dispositif des limites et Dispositif de “*Stress Tests*”.

Ce processus consiste à :

- Planifier, le niveau des fonds propres en alignement avec :
- Les objectifs d’activité et de performance.
- La stratégie de gestion des risques (appétit au risque, structure actuelle et cible des risques).
- Allouer les fonds propres d’une manière optimale sur la base de la quantification des risques selon plusieurs axes (secteurs, marchés, produits, géographie...).
- Gérer les fonds propres et suivre leur consommation et adéquation avec les risques inhérents à l’activité.

La fixation et la déclinaison de l’appétit pour le risque s’appuie sur les éléments suivants :

- Analyse et évaluation de l’ensemble des principaux risques auxquels le Groupe est exposé à travers la taxonomie des risques.
- Evaluation de la capacité de prise de risque du Groupe.

L’appétit pour le risque au niveau global doit être limité à cette capacité de prise de risque.

- Evaluation prévisionnelle de la rentabilité et de la solvabilité du Groupe sur un horizon de trois ans, considéré pour la construction du plan stratégique de développement.
- Déclinaison de l’appétit pour le risque au sein du Groupe, en prenant en compte le profil de risque / rentabilité des entités opérationnelles et leurs perspectives de développement.
- Définition des indicateurs de pilotage ainsi que la mise en place d’un système de *Traffic Light*.
- Etalonnage des indicateurs selon 2 niveaux : niveau 1 et de niveau 2.

- Définition d’un cadre de pilotage des indicateurs en coordination avec les différentes entités de la Banque et un système de remontée d’alerte aux Organes de Direction et d’Administration.

L’appétit pour le risque du Groupe est formalisé et revu annuellement dans une déclaration qui fixe les valeurs cibles, les limites et seuils encadrant le profil de risque du Groupe. Par ailleurs, le pilotage de l’appétit pour le risque se fait à travers la mise en place d’un ensemble d’indicateurs (de niveau 1 et 2) et d’un système de remontée d’alerte aux organes de Direction et d’Administration, sur la base d’une approche *Traffic Light*. L’ensemble des indicateurs ainsi que leurs seuils sont mis en œuvre et approuvés par le Comité Risques Groupe et suivis par le Comité Exécutif.

La Filière Risques Groupe veille à assurer l’articulation du cadre d’appétence aux risques avec la stratégie de la Banque ainsi que la cohérence avec les différents dispositifs établis (*Business Model*, Plan Stratégique de Développement, ICAAP et PRCI).

PLAN DE REDRESSEMENT DE CRISE INTERNE (PRCI)

Le Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) est un dispositif de gestion, mis en place conformément à la circulaire 4/W/2017 de *Bank Al Maghrib*, visant à présenter les mesures prévues par l’établissement pour rétablir sa viabilité financière en réaction à d’éventuels chocs extrêmes.

Ce dispositif de prévention a pour objet d’évaluer la résilience du Groupe BANK OF AFRICA, en tant qu’établissement systémique, en cas de crise extrême et d’identifier les leviers pour rétablir sa viabilité sur les volets solvabilité, liquidité, qualité des actifs et rentabilité. Les différents risques auxquels le Groupe est exposé ont été couverts par le PRCI.

La Banque, arrête son périmètre significatif (activités fondamentales, entités significative et fonction critiques), élabore et met à jour conséquemment son PRCI. Ce dernier est revu dans le cadre du comité de pilotage et de gestion des risques Groupe (organe de Direction) et approuvé par le comité des risques Groupe (organe d’Administration) qui approuve sa cohérence globale.

La Banque pilote son plan de redressement de crise interne en définissant deux seuils d’alerte et un seuil de déclenchement pour un certain nombre d’indicateurs (solvabilité, liquidité, rentabilité...). Lesdits seuils ont été arrêtés et approuvés en adéquation avec le profil de risque du Groupe et son appétit aux risques encourus.

Les deux seuils d’alerte, permettent d’anticiper la survenance de la crise et de définir les actions palliatives à mettre en œuvre afin de maîtriser les risques. Le seuil de déclenchement quant à lui donne lieu à l’activation du plan de redressement de crise interne.

La Banque établit des mesures de redressement basées sur une voie d’escalade de la gouvernance de gestion de crise.

Quatre catégories de mesures de redressement ont été quantifiées :

- 1. Mesures opérationnelles
- 2. Mesures de cession
- 3. Mesures de liquidité
- 4. Mesures de fonds propres

Pour chaque mesure retenue, les prérequis suivants ont été identifiés :

- Le délai et la complexité de la mise en œuvre

- Les prérequis juridiques et réglementaires associés à la mise en œuvre

- Les responsables en charge de la mise en œuvre et les instances de validation

- Les impacts de la réalisation (sur la rentabilité, la liquidité, les risques pondérés, les fonds propres et la solvabilité)

Le PRCI a fait l’objet d’une actualisation annuelle conformément aux dispositions réglementaires en la matière.

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, CLIMATIQUE ET SOCIALE

Le cadre de gestion des engagements de responsabilité environnementale, climatique et sociétale de BANK OF AFRICA - BMCE Groupe est construit sur la base des valeurs de BANK OF AFRICA et de l’engagement sous-jacent à respecter les droits de l’homme et l’environnement. Il s’applique à toutes les filiales bancaires du Groupe et à celles liées au secteur bancaire. Aussi, il y a lieu de préciser que ce cadre s’applique à tous les produits et services financiers proposés par la Banque.

BANK OF AFRICA - BMCE Groupe intègre ainsi les considérations et objectifs de développement durable dans ses stratégies commerciales et gère les risques environnementaux, climatiques et sociaux (ECS) liés à ses engagements commerciaux.

Les risques résultant des problématiques environnementales, climatiques et sociales sont inhérents à toute transaction financière. Ils se traduisent pour la Banque en impacts financiers, légaux, de garantie ou de réputation.

Les systèmes d’identification, de mesure et d’analyses internes des risques ECS sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l’approche standard telle que présentée dans les circulaires de *Bank Al-Maghrib*, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces ratios calculés pour le Groupe BANK OF AFRICA respectent les seuils règlementaires établis par *Bank Al- Maghrib*.

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	31/12/2025
Types d'expositions	Actifs pondérés après ARC
Eléments du bilan	213 295
Eléments de Hors - bilan : Engagements de financement	11 002
Eléments de Hors - bilan : Engagements de garantie	13 094
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille Bancaire	0
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	305
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	491
Autres Actifs / Autres Eléments	45 241
Risque règlement / livraison	338
Total	283 768
(en millions)	

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Eléments Constituant les Fonds Propres BANK OF AFRICA est dotée d’un capital social de DH 2 202 818 810, composé de 220 281 881 actions ordinaires d’une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin décembre 2025, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s’élève à près de 3,4 milliards de dirhams.

Evaluation de l’Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l’approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de *Bank Al Maghrib* (BAM).

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l’approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;
- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit;
- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit.

COMPOSITION DES FONDS PROPRES
ET RATIO DE SOLVABILITÉ

Fonds propres de base	40 494
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	36 611
Capital social ou dotation	2 203
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	25 665
Report à nouveau créateur	13
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	3 813
Intérêts minoritaires	4 916
Goodwill	1 018
Autres ajustements des CET1	1 655
Immobilisations	1 171
Autres déductions	40
Fonds propres additionnels	6 500
Dettes subordonnées à durée indéterminée	6 500
Fonds propres complémentaires	4 323
Dettes subordonnées à durée déterminée	3 348
Ecart de réévaluation	745
Réserves latentes	231
Total	43 550
Exigences en FP par type des risques	Déc-25
Risques de crédit pondérés	283 768
Risques de marché pondérés	12 032
Risques opérationnels pondérés	34 198
Total des actifs pondérés	329 998
Fonds propres Tier 1	38 125
Ratio de fonds Tier 1	11.55%
Total des fonds propres admissibles	42 449
Ratio de Solvabilité	12.86%

(en millions)

PROJECTIONS DES RATIOS DE CAPITALISATION SUR LES
18 PROCHAINS MOIS

Social	2025	Juin-26	2026	Juin-27
FP Base	15 894 505	16 667 277	16 197 594	17 002 979
FP cat 1	22 394 505	23 167 277	22 634 594	23 502 979
FP	25 546 638	26 181 951	25 511 809	26 292 271
Actif pondéré	164 791 914	169 354 696	172 996 185	175 984 976
Ratio CET 1	9.6%	9.8%	9.4%	9.7%
Ratio Tier one	13.6%	13.7%	13.1%	13.4%
Ratio de solvabilité	15.5%	15.5%	14.7%	14.9%
Consolidé	2025	Juin-26	2026	Juin-27
FP Base	31 625 287	33 777 312	34 951 595	37 632 325
FP cat 1	38 125 287	40 277 312	41 451 595	44 132 325
FP	42 448 608	44 463 174	45 499 998	48 092 804
Actif pondéré	329 997 676	342 313 643	360 731 329	371 159 342
Ratio CET 1	9.6%	9.9%	9.7%	10.1%
Ratio Tier one	11.6%	11.8%	11.5%	11.9%
Ratio de solvabilité	12.9%	13.0%	12.6%	13.0%



Rapport de gestion

RÉSULTATS ET INDICATEURS BILANTIELS CONSOLIDÉS

RÉALISATIONS FINANCIÈRES DU GROUPE BANK OF AFRICA

Le Groupe BANK OF AFRICA affiche au 31 décembre 2025 des résultats en forte croissance aussi bien au Maroc qu'en Afrique subsaharienne.

Ainsi, le Résultat Net Part du Groupe - RNPG - s'élève à 3 813 MMDH, en hausse de +11% par rapport à 2024, en avance par rapport au Plan Stratégique de Développement, dont l'objectif 2025 initial était fixé à 3 673 MMDH.

Cette croissance est tirée par la performance de BOA Maroc de +15% en 2025 à 2 171 MMDH contre 2 005 MMDH au niveau du PSD initial, dans un contexte de poursuite d'assainissement et de renforcement des provisions à la clientèle.

BOA Afrique affiche un Résultat Net Consolidé de 315 MEUR, en hausse de +7%, en avance par rapport au Plan qui prévoyait un Résultat Net Consolidé de 300 MEUR pour l'année 2025. Le RNPG progresse également de +7%, à 215 MEUR en 2025 contre 201 MEUR en 2024.

Les résultats consolidés sont tirés par la bonne performance du PNB consolidé de +9%, portée par la forte progression de la contribution du Maroc au PNB de +14%, elle-même liée, d'une part, à la hausse de +12% de la marge d'intérêt et des commissions respectivement et, d'autre part, à la bonne tenue des activités obligataires et monétaires, dans un contexte favorable de détente des taux d'intérêts entre 2024 et 2025.

Les charges générales d'exploitation consolidées augmentent, pour sa part, de +7% en 2025, générant un coefficient d'exploitation en amélioration à 45,8% en 2025 contre 46,4% l'année dernière, grâce notamment à l'effet de croissance du PNB.

Le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 11 MMDH, en hausse de +10% par rapport à l'année dernière.

Le coût du risque global affiche une hausse de +3% en 2025 à 3 288 MMDH, tenant compte des provisions IFRS additionnelles sur titres souverains de près de 200 MDH suite à la dégradation du rating du Sénégal cette année à CCC, contre un montant équivalent constaté l'année dernière pour couvrir la dégradation du Kenya.

Ce coût du risque inclut également une Provision pour Risques de 200 MDH brute, constituée au niveau des comptes sociaux de BOA Maroc.

Les efforts consentis en provisionnement ont permis d'améliorer les taux de couverture du Groupe qui passent (i) en consolidé de 68,5% à fin 2024 à 69,5% en 2025 et (ii) en social de 64% à 66,8% en 2025 (contre 62% en 2023 et 60% en 2022).

Sur le plan bilanciel, le total bilan consolidé du Groupe BANK OF AFRICA s'établit à 438 MMDH, en évolution de +3,4% par rapport à 2024, avec une croissance de BOA Maroc de +2% et de BOA Afrique de +4% (à périmètre constant hors BOA Congo - ex LCB - intégré courant 2025 dans le périmètre de consolidation du palier).

Les crédits consolidés bruts s'élèvent à 235 MMDH en 2025, en croissance de +5% tirée par la hausse au Maroc de +7%.

L'année 2025 marque également une hausse de +4% des titres d'investissement au coût amorti, observée principalement au niveau de BOA Afrique à hauteur de +7% à périmètre constant.

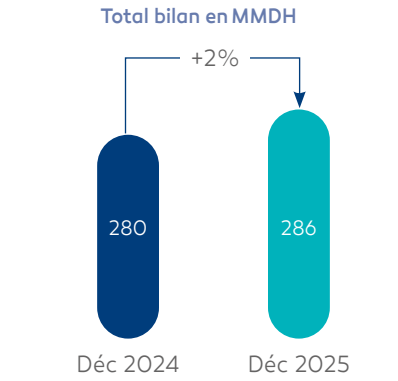
Les dépôts de la clientèle augmentent de +7% s'établissant à 275 MMDH en 2025 contre 256 MMDH en 2024.

Les capitaux propres part du groupe BANK OF AFRICA atteignent 31,8 MMDH en 2025, en hausse de +9%.

Sur le plan prudentiel, une émission additionnelle en AT1 de 1 MMDH a été réalisée avec succès au cours du 2ème semestre portant le total des émissions en AT1 en 2025 à 2 MMDH, en remplacement d'une tombée d'un montant équivalent en AT2 courant 2025.

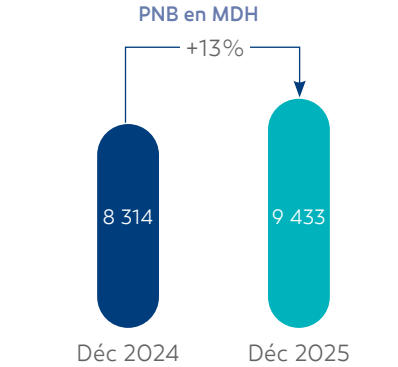
RÉSULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITÉS DE BANK OF AFRICA - BMCE GROUP SA

En 2025, le total bilan de la Banque s'établit à 286 MMDH en hausse de +2%.



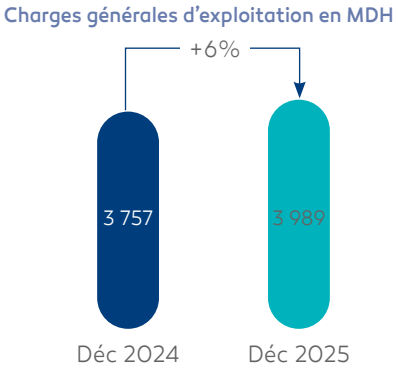
Le Produit Net Bancaire enregistre une progression de +13%, portée par:

- La performance soutenue du Core Business avec la hausse de (i) la marge d'intérêts globale de +12%, portée par l'augmentation des dépôts à vue moyens non rémunérés (+11%) et par la croissance des encours moyens de crédits (+5%) et (ii) celle des commissions de +12%.
- La bonne tenue des revenus des activités de marché (+9%).



Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 3.989 MDH à fin 2025, en hausse de +6% suite aux investissements IT réalisés, dédiés à la transformation digitale et au renforcement des infrastructures informatiques.

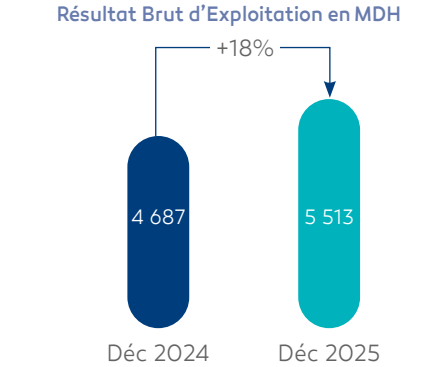
Les charges de fonctionnement hors amortissements liés aux investissements, sont maîtrisées avec une progression contenue à +1%.



Le RBE enregistre une progression marquée de +18%, atteignant

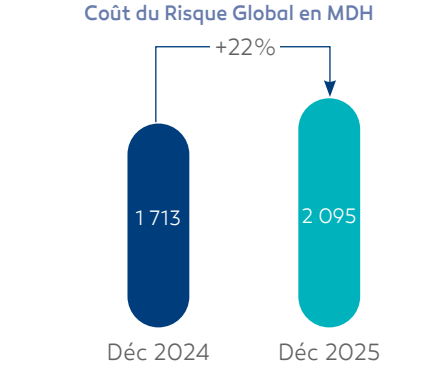
5 513 MDH, portée par la croissance significative du PNB.

Le coefficient d'exploitation ressort en nette amélioration de 3 p%, à 42% à fin décembre 2025 contre 45% à fin décembre 2024.



À fin 2025, le Coût du Risque Global s'établit à 2 095 MDH, en hausse de +22% par rapport à 2024, tiré par :

- Les dotations clientèle Brutes de 2 191 MDH à fin 2025, contre 2 177 MDH à fin 2024,
- Les reprises de provisions clientèle de 358 MDH à fin décembre 2025.



CONTRIBUTION DES FILIÈRES AU RÉSULTAT NET PART DE GROUPE

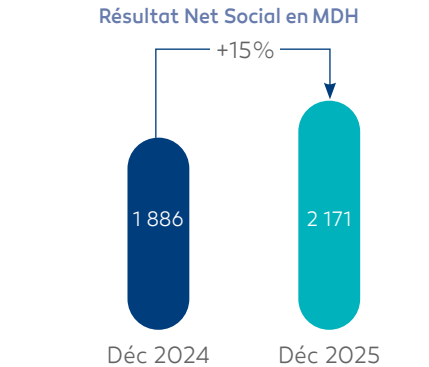
Les contributions au Résultat Net Part du Groupe par filière se distribuent comme suit :

CONTRIBUTIONS AU RNPG En MMDH	Déc 25	% Str	Déc 24	% Str	Var
ACTIVITES MAROC	2,0	52%	1,7	49%	17%
BANK OF AFRICA	1,8	46%	1,5	44%	17%
FILIALES	0,2	5%	0,2	5%	13%
ACTIVITES ETRANGER	1,8	48%	1,7	51%	6%
EUROPE	0,2	4%	0,2	6%	-18%
AFRIQUE	1,7	44%	1,5	45%	9%
RESULTAT NET PDG	3,8	100%	3,4	100%	11%

Le Résultat Net Part du Groupe enregistre une progression globale de +11%, portée par :

- une forte hausse de la contribution de BOA Maroc en 2025 de +17%, représentant 46% du RNPG contre 44% en 2024,
- une contribution de BOA Afrique en progression de +10% soit 41% du RNPG stable par rapport à 2024,
- une contribution des activités à l'international au RNPG de 48% en 2025 contre 51% en 2024, tenant compte de la contribution de 3% de la Banque de Développement du Mali intégrée par Mise en Équivalence.

Le résultat net social de la Banque affiche une performance remarquable de +15%, atteignant 2 171 MDH contre 1 886 MDH à fin 2024.



ÉLÉMENTS D'ACTIVITÉ DE LA BANQUE AU MAROC

Dépôts Clientèle

Les dépôts de la Banque ressortent en hausse de +6,4%, atteignant 169 MMDH à fin décembre 2025, soutenue essentiellement par l'accroissement des dépôts non rémunérés (+11%).

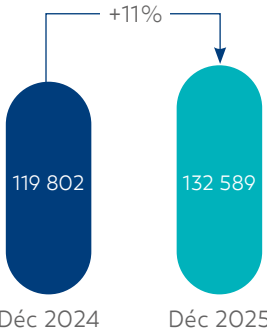
La part de marché des dépôts s'établit à 12,41% à fin décembre 2025, contre 12,57% à fin décembre 2024.

En termes de structure des dépôts, la prédominance des dépôts non rémunérés se renforce, représentant 78% de l'encours total des dépôts clientèle à fin décembre 2025, contre 75% à fin décembre 2024.

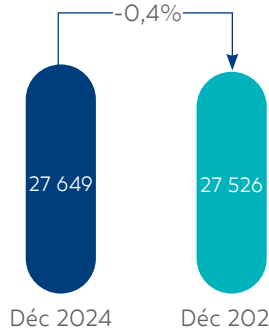
Les comptes non rémunérés atteignent, ainsi, 133 MMDH à fin décembre 2025, en progression de +11% par rapport à fin décembre 2024. Cette croissance s'explique principalement par (i) la forte hausse de +20% des encours des comptes courants, (+7 MMDH), à 42 MMDH à fin décembre 2025 et (ii) la progression des encours des comptes chèques, de +7% (+5 MMDH) sur la même période.

Dans ce contexte, la part de marché ressort à 12,64% à fin décembre 2025, en amélioration par rapport à 12,61% à fin 2024.

Dépôts non Rémunérés



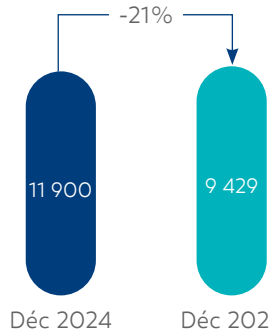
Comptes d'épargne en MDH



Les comptes sur carnets ressortent en quasi-stagnation à 27,5 MMDH à fin 2025. La part de marché des comptes sur carnet se situe à 14,37% à fin décembre 2025.

Les dépôts à terme reculent de -21% à 9,4 MMDH à fin décembre 2025 contre 11,9 MMDH à fin décembre 2024, en lien avec l'optimisation du coût des ressources. La part de marché des dépôts à terme s'établit à 7,51% à fin décembre 2025.

Dépôts à terme en MDH



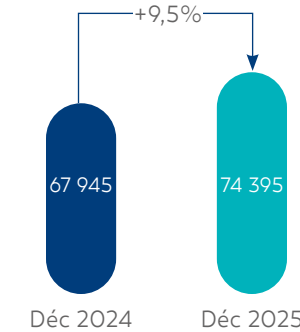
• Les Crédits

Les crédits atteignent 149 MMDH à fin décembre 2025, en progression de +5,4% par rapport à fin décembre 2024. Cette performance est principalement portée par la croissance des crédits à l'équipement (+18%), soutenue par le dynamisme des financements accordés aux entreprises.

La part de marché des crédits clientèles ressort à 12,64% à fin décembre 2025 par rapport à 12,53% enregistrée à fin décembre 2024.

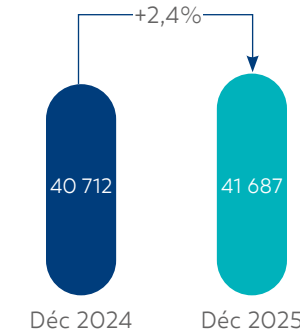
Les crédits aux entreprises s'inscrivent en hausse de +9,5% à 74 MMDH à fin décembre 2025, portée principalement par la croissance soutenue des crédits à l'équipement (+18%) et des crédits de trésorerie (+8%). La part de marché des crédits aux entreprises s'affiche à 11,26% à fin décembre 2025.

Crédits aux Entreprises en MDH



Les crédits aux particuliers se hissent de +2,4%, à 41 MMDH à fin décembre 2025, tirés par la hausse des crédits à la consommation de +5,4% et celle des crédits immobiliers aux particuliers de +1,6%. La part de marché des crédits aux particuliers s'apprécie de +0.06p% atteignant 14,57% à fin décembre 2025.

Crédits aux Particuliers en MDH



PRODUIT NET BANCAIRE

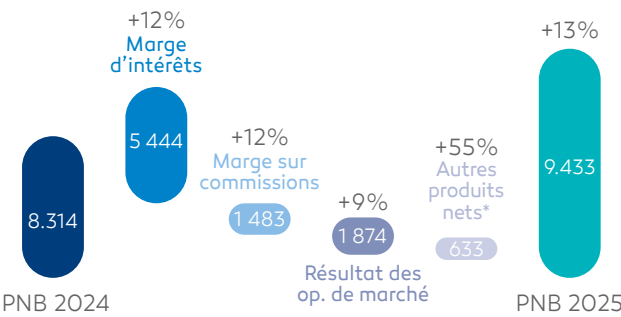
En 2025, le PNB affiche une croissance soutenue de +13%, atteignant 9 433 MDH contre 8 314 MDH à fin 2024 bénéficiant de la bonne tenue des revenus du Core Business et des activités de marché.

À fin 2025, la marge d'intérêts globale progresse de +12%, de par la hausse de +5% de la marge d'intérêts clientèle et la baisse des coûts de refinancement sur les marchés, dans un contexte de détente monétaire marqué par la réduction progressive du taux directeur de 3% à 2,25%.

La marge d'intérêts clientèle croît de +5%, tirée principalement par la dynamique de l'activité commerciale, que reflètent :

- La hausse des encours moyens de crédits de près de +5%, essentiellement tirée par la croissance des crédits aux entreprises, en particulier les crédits à l'investissement,
- La progression des dépôts moyens non rémunérés de près de +11%, avec une contribution significative des comptes chèques et des comptes courants,
- Ainsi, l'élargissement de cette base de dépôts non rémunérés, combiné aux baisses successives du taux directeur entre 2024 et 2025, a conduit à une amélioration du coût global des ressources.

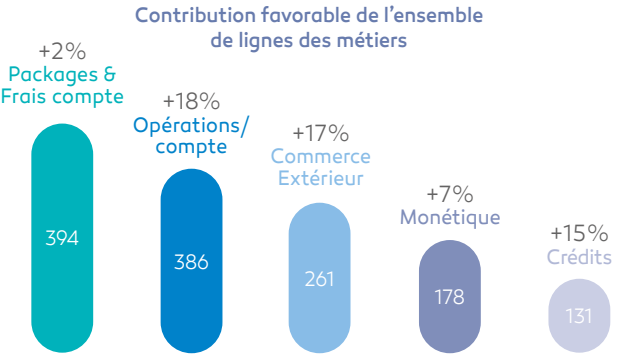
Structure du PNB en MDH



*Autres revenus bancaires soit les dividendes nets des charges du fonds de garantie

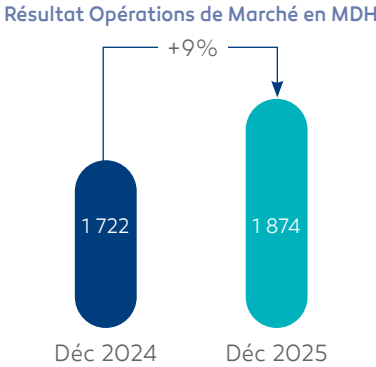
Marge sur commissions

Les commissions bancaires ressortent en croissance soutenue de +12%, à 1 483 MDH à fin 2025. Cette performance reflète la bonne tenue de l'ensemble des lignes métiers de la Banque.



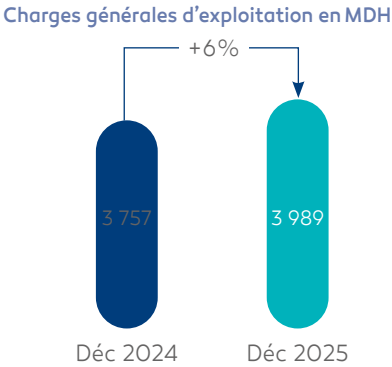
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

Le résultat des opérations de marché s'établit à 1 874 MDH à fin décembre 2025 contre 1 722 MDH à fin décembre 2024, en progression de +9%. Cette performance reflète la bonne dynamique des activités de marché, portée notamment par la forte contribution de l'activité de change, qui enregistre des résultats soutenus.



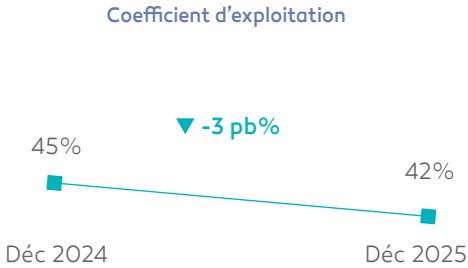
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'établissent à fin décembre 2025 à 3 989 MDH, en hausse de +6% par rapport à fin 2024. Cette augmentation est liée à la poursuite des projets de transformation digitale et de renforcement des infrastructures informatiques de la Banque.



Les charges de fonctionnement hors amortissements liés aux investissements, sont maîtrisées et leur progression contenue à +1%.

Parallèlement, le coefficient d'exploitation s'inscrit en nette amélioration, passant de 45% à 42%, soit un gain de près de 3p%.

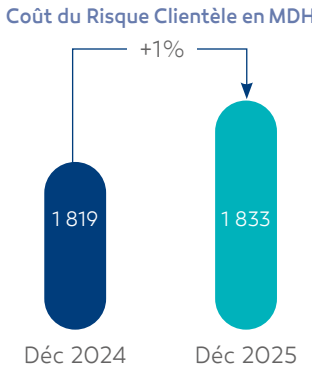


COUT DU RISQUE

Le Coût du Risque global s'élève à 2 095 MDH à fin 2025 contre

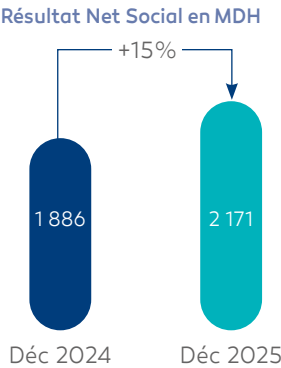
1 713 MDH à fin 2024, intégrant :

- Les dotations clientèle Brutes de 2 191 MDH à fin 2025, contre 2 177 MDH à fin 2024,
- Les reprises de provisions clientèle de 358 MDH, en ligne avec le plan.



RÉSULTAT NET

Le résultat net social de la Banque affiche une croissance remarquable de +15%, atteignant 2 171 MDH contre 1 886 MDH à fin 2024.



SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Contribution	SFS		Salafin		Maghrébil		M.Factoring		RM Experts		EulerHermes Acmar	
MDH	D25	D24	D25	D24	D25	D24	D25	D24	D25	D24	D25	D24
PNB Consolidé	811,0	699,5	288,1	286,8	492,9	400,3	16,1	11,2	14,0	1,1	na	na
Evolution	16%		0%		23%		43%					
Frais Généraux	-300,7	-272,0	-140	-126	-100	-89	-24,1	-22,7	-37,0	-33,9	na	na
Evolution	10,5%		11%		12%		6%		9%			
Coût du Risque	-123,7	-108,4	-50,9	-87,1	-71,7	-20,2	-1,0	-1,1	na	na	na	na
Evolution	14%		-42%		255%		-6%					
Résultat Net PDG	159,8	152,9	54,8	54,7	96,8	89,6	5,2	4,3	4,8	-1,1	-1,8	5,4
Evolution	5%		0%		8%		20%					

La filière des Services Financiers Spécialisés affiche une hausse de +5% de sa contribution au RNPG, passant de 153 MDH en 2024 à 160 MDH en 2025.

SALAFIN ressort avec un résultat net de 96,1 MDH, en hausse de +3,2%, suite à l'évolution favorable du Produit Net Bancaire de +2,3%, portée notamment par le dynamisme de l'activité LOA (+22,5%) et de la marge sur commission (+4%) et ce, conjuguée à une maîtrise du risque marquée par une baisse significative de -19,8% des dotations nettes aux provisions à 60,9 MDH en 2025.

Pour sa part, le résultat net de **Maghrebail** s'établit à 148 MDH, en hausse de +9% par rapport à l'année dernière, tirée par celle du PNB de +16% en raison notamment de l'amélioration des produits des opérations de crédit-bail de +7% combinée à la hausse maîtrisée des charges de 2% sur la période. Le Résultat Brut d'Exploitation s'inscrit en progression de +18% à 339 MDH.

Maroc Factoring renforce son résultat net de +20% à 5,2 MDH. Cette progression solide est portée par une activité commerciale qui surperforme ses objectifs budgétaires. En effet, les intérêts ressortent en progression de 49%, réalisant 146% du budget annuel de même que les commissions réalisent un TRO de 111%. Le coefficient d'exploitation s'améliore de 2 p% à 68% en 2025 dans un contexte de hausse de +6% des Charges Générales d'Exploitation.

RM Experts affiche un bénéfice de 4,8 MDH en 2025, contre un déficit de 1,1 MDH en 2024 et ce, grâce à la nette amélioration du chiffre d'affaires conjuguée à la maîtrise des charges générales d'exploitation.

GESTION D’ACTIFS ET BANQUE D’AFFAIRES

La filière « GABA » regroupe BMCE Capital, BMCE Capital Bourse et BMCE Capital Gestion.

Contribution	GABA		BMCE CAPITAL		BK Bourse		BK Gestion	
GABA	D25	D24	D25	D24	D25	D24	D25	D24
PNB Consolidé	672,5	457,5	370,0	252,0	62,2	31,4	240,3	174,1
Evolution	47%		47%		98%		38%	
Frais Généraux	-478,7	-342,0	-378,0	-279,5	-36,1	-17,7	-64,6	-44,8
Evolution	40%		35%		104%		44%	
Coût du Risque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Evolution	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat Net PDG	144,5	103,5	46,7	34,3	12,8	6,7	85,0	62,5
Evolution	40%		36%				36%	

Le Pôle GABA enregistre une bonne performance en 2025, portée par le dynamisme de l’ensemble de ses composantes.

La contribution au RNPG de cette filière s’élève à 144,5 MDH, en hausse de +40% par rapport à 2024.

Ainsi le Résultat net consolidé de **BMCE Capital** ressort à 46,7 MDH en 2025 contre 34,3 MDH en 2024, marquant ainsi une progression de 36% (+12,5 MDH).

Pour **BMCE Capital Bourse**, la dynamique de croissance de 2024 s’intensifie en 2025, avec un bénéfice net atteignant 13 MDH vs 6,5 MDH en 2024.

BMCE Capital Gestion affiche un résultat de près de 85 MDH, en progression de +36% (+22 MMAD) par rapport à la même période de l’exercice précédent et en avance par rapport au budget annuel. Cette performance est portée par la forte croissance des revenus de +13% de la filiale en 2025.

AUTRES ACTIVITÉS AU MAROC

Le secteur « autres activités » regroupe principalement Locasom, EAI, et Bank Al Karam.

Contribution	Autres		Locasom		Bank Al Karam		EAI	
MDH	D25	D24	D25	D24	D25	D24	D25	D24
PNB Consolidé	247,9	222,7	196,5	204,0	51,5	18,7	na	na
Evolution	18,7		-3,7%					
Frais Généraux	-201,1	-159,7	-141,6	-104,2	-60	-5,9	na	na
Evolution	26%		36%					
Coût du risque	-2,52	-0,95	-0,5	0,0	-2,0	-0,9	na	na
Evolution								
Résultat Net PDG	-11,8	2,8	15,7	41,6	-27,7	-39,3	0,3	0,6
Evolution			-62%		29%		-46%	

Locasom, réalise un résultat net en 2025 de 24 MDH contre 27,5 MDH en 2024, soit une baisse de 12%.

Au 31 décembre 2025, le résultat net de **Bank Al Karam** s’est établi à -27.7 MDH, en amélioration de 11 MDH par rapport à 2024 et nettement en avance par rapport au budget qui prévoyait un déficit de -41 MDH en 2025. Cette progression résulte de plusieurs facteurs combinés, à savoir, une augmentation du PNB de 17 MDH, parallèlement à une gestion rigoureuse des charges générales d’exploitation.

Enfin, **EAI**, la filiale technologique, a réalisé un résultat net de 0,7 MDH contre 1 MDH à la même période en 2024.

RÉSULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITÉS À L’INTERNATIONAL

Contribution Activités internationales	International		Europe		Afrique	
MDH	D25	D24	D25	D24	D25	D24
PNB Consolidé	9 631,5	9 377,2	487,5	542,0	9 144,0	8 835,2
Evolution	3%		-10%		3%	
Frais Généraux	-4 544,7	-4 444,6	-250,8	-224,2	-4 293,9	-4 220,3
Evolution	2%		12%		2%	
Coût du Risque	-1 058,1	-1 043,7	53,2	34,4	-1 111,3	-1 078,0
Evolution	-1%		55%		3%	
Résultat Net PDG	1 904,8	1 779,0	167,0	202,5	1 737,8	1 576,5
Evolution	7%		-18%		10%	

Les activités internationales du Groupe enregistrent une hausse de +6% de leur Résultat Net Part du Groupe, porté par la dynamique de la zone Afrique (+10% de RNPG).

La contribution des activités à l’international au RNPG consolidé ressort à 48% en 2025 contre 51% en 2024, tenant compte de la contribution de 3% de la Banque de Développement du Mali, intégrée par Mise en Equivalence

ACTIVITÉS EN EUROPE

BOA EUROPE : affiche un résultat net de +13,3 MEUR (140,2 MDH), en baisse de 25% dans un contexte de baisse des taux de référence, de renchérissement du coût du refinancement et ce, en raison d’une conjoncture économique et géopolitique internationale incertaine, marquée par une dégradation des risques en Afrique et au Moyen Orient.

BOA UK voit, pour sa part, son bénéfice net s’établir à 2,2 ME (26,8 MDH) en 2025 contre 1 ME (12,1 MDH) en 2024, soit une hausse de +1,1 ME. A noter que l’année 2025 a été impactée par (i) la baisse des encours moyens de crédits, suite aux effets des restrictions réglementaires qui n’ont été levées qu’en juin 2025 et (ii) la hausse des charges en raison des efforts déployés pour se conformer aux exigences du FCA.

ACTIVITÉS EN AFRIQUE

Contribution	Afrique		BOA		LCB		BDM	
MDH	D25	D24	D25	D24	D25	D24	D25	D24
PNB consolidé	9 144	8 835	9 144	8 426		409	na	na
Evolution	3%		9%					
Frais généraux	-4 294	-4 220	-4 293,9	-4 023,5		-197	na	na
Evolution	2%		7%					
Coût du risque	-1 111	-1 078	-1 111	-955		-123	na	na
Evolution	3%		16%					
Résultat Net PDG	1 737,8	1 576	1 576	1 576		18	116	96
Evolution	10,2%		11%				21%	

Le Résultat Net Groupe de **BOA Afrique** ressort à 315 MEUR, en hausse de +7% par rapport à l’année dernière, et en avance par rapport au plan qui prévoyait 300 MEUR.

Le Résultat Net Part de Groupe s’élève, pour sa part, à 215 MEUR, en progression de +7% contre 201 MEUR en 2024

La contribution de la zone UEMOA, au RNPG de **BOA Afrique**, enregistre une baisse de -14%, représentant une part de 46%. Pour sa part, la zone anglophobe affiche une contribution de +24 MEUR en 2025 en hausse de +42% contre 17 MEUR en 2024, représentant 11% du RNPG. Enfin, la zone Océan Indien et Afrique Centrale ressort avec une contribution en hausse de +24% à périmètre constant, représentant 35% du RNPG de BOA Afrique.

Le PNB s’apprécie de +10% (+5% à périmètre constant).

La marge d’intérêts progresse de 8%, portée par de meilleurs rendements d’intermédiation, une hausse de la part des PME et une optimisation du coût des ressources.

Les frais généraux progressent de 4% à périmètre constant, avec un coefficient d’exploitation stable à 48%.

Le Coût du risque s’inscrit en forte hausse à 79 MEUR en 2025 contre 43 MEUR l’année dernière ; le coût du risque à la clientèle ressort à 1,3% contre 0,7% en 2024, suite à une baisse du niveau des reprises entre 2024 et 2025, et à la dégradation dans les pays de l’AES.

La Banque de Développement du Mali, société mise en équivalence, affiche un résultat de 33,9 MEUR (557 MDH) en hausse de +23% par rapport à décembre 2024. Sa contribution au RNPG consolidé du Groupe ressort à 116 MDH en décembre 2025.

PERSPECTIVES DE CROISSANCE DU GROUPE

Le groupe BANK OF AFRICA évolue dans un environnement macroéconomique et réglementaire exigeant, caractérisé notamment par l'évolution des taux d'intérêt et le renforcement des contraintes prudentielles, dont le SREP, et marqué par la montée des incertitudes géopolitiques à l'échelle internationale.

Au titre du Plan Stratégique 2025-2027, les perspectives du Groupe s'inscrivent dans une accélération de l'exécution dudit plan stratégique, soutenue par le lancement d'un programme de transformation technologique majeur, visant à refondre en profondeur le système d'information et à en faire un levier clé de performance.

Ce programme structurant de modernisation permettra de doter le Groupe d'une architecture technologique moderne, sécurisée, agile et autonome, alignée sur les meilleurs standards internationaux et à même de soutenir durablement ses ambitions de croissance.

Parallèlement, le Groupe entend poursuivre le renforcement de ses priorités stratégiques, tant au Maroc qu'à l'international, à travers :

- La consolidation de la centralité client ;
- L'amélioration continue de la performance opérationnelle ;
- L'accélération de la digitalisation des activités ;
- L'expansion du Trade Finance en Afrique et consolidation du segment PME,
- Le renforcement de la présence panafricaine
- Et le développement des synergies à l'échelle du Groupe.

Le plan stratégique, enrichi par cette transformation technologique, constitue le socle d'une trajectoire visant à inscrire BANK OF AFRICA dans une dynamique de croissance durable, résiliente et innovante.

Par ailleurs, afin de soutenir ses ambitions de croissance et de renforcer sa capacité financière, la Banque a consolidé ses fonds propres en 2025 à travers l'émission d'un emprunt obligataire subordonné de catégorie 1 d'un montant total de 2 milliards de dirhams.

RISQUE GLOBAL DE LIQUIDITÉ ET DE TAUX D'INTÉRÊT

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un contexte de croissance des actifs, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place par BANK OF AFRICA - BMCE Group a pour objectif de veiller à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance offertes par l'environnement macroéconomique.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but d'adapter la structure de ses ressources afin de lui permettre de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité ; à titre d'exemple, des pertes importantes qui résulteraient des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement à lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan ;
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs et de faire face à ses engagements, dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Trois indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) & NSFR (Net Stable Funding Ratio): coefficients de liquidité selon les normes de Bâle III ;
- Le profil des impasses cumulées à horizon 12 mois en mode statique.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulés en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long termes. Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

RISQUE DE TAUX

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les marges prévisionnelles de la Banque. La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer en faisant appel à un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre de scénarios de variation des taux tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt veille à assurer la stabilité des résultats face aux variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds Propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport à la MNI prévisionnelle.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen, long termes. Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif/passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE BANK OF AFRICA

OTHMAN BENJELLOUN,

Président Directeur Général

- Président Directeur Général de BANK OF AFRICA
- Président Directeur Général O CAPITAL GROUP
- Président Directeur Général O CAPITAL GREEN INVESTMENT (ex O CAPITAL AFRICA)
- Président Directeur Général Cap Estate
- Président Directeur Général Internationale de Financement et de Participation (Interfina)
- Président Directeur Général O Tower
- Président Directeur Général Ranch Adarouch
- Président Directeur Général Société Financière du Crédit du Maghreb (S.F.C.M)
- Président Directeur Général de BAB Consortium ;
- Président du Conseil d’Administration BMCE International Holding (B.I.H)
- Président du Conseil d’Administration Medi Telecom
- Président du Conseil d’Administration MBT Fund
- Président du Conseil d’Administration Revly’s Marrakech
- Président du Conseil d’Administration RMA
- Président du Conseil d’Administration RMA Alternative Investments
- Président du Conseil d’Administration RMA Asset Management
- Président du Conseil d’Administration RMA Capital
- Président du Conseil d’Administration RMA Mandates
- Président du Conseil d’Administration Société d’Aménagement Tanger Tech
- Président du Conseil d’Administration de Maroc Biotechnologies (MARBIO) (ex-Sensyo Pharmatech)
- Président Directeur Général Financière Yacout
- Président du Conseil d’Administration de O CAPITAL EUROPE
- Administrateur d’Argan Invest
- Administrateur de Casablanca Finance City Authority
- Administrateur de Maghrebail
- Administrateur de Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires
- Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc
- Président de la Fondation Othman Benjelloun
- Gérant unique de Cap Chiadma

M. Azeddine GUESSOUS,

Représentant permanent de RMA et Administrateur Intuitu Personae

- Administrateur intuitu personae de BANK OF AFRICA et représentant permanent de RMA
- Président du Conseil de Surveillance de Risma
- Président Directeur Général de Maghrébail
- Président du Conseil d’Administration de BANK OF AFRICA EUROPE (ex BMCE International Madrid)
- Administrateur de BOA Group
- Administrateur de RMA, Vice-Président du Conseil
- Administrateur de LOCASOM
- Administrateur de SONASID
- Administrateur de MAROCAINE DES TABACS
- Administrateur d’ALMA PACK
- Administrateur d’ALMA BAT
- Administrateur d’AL AKHAWAYN
- Administrateur de MUTANDIS
- Gérant de Société SAZINAG

M. Lucien MIARA,

Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

- Administrateur, Représentant de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

M. Khalid SAFIR,

Représentant Permanent de la Caisse de Dépôt et de Gestion

- Administrateur de CIH Bank
- Membre, Représentant Permanent de CDG, de Crédit Agricole de Maroc
- Administrateur, Représentant Permanent de CDG, BANK OF AFRICA (BOA)
- Membre, Représentant Permanent de CDG, Al Barid Bank (ABB)
- Président du Conseil d’administration de Société Centrale De Réassurance (SCR)
- Administrateur, Représentant Permanent de CDG de Casablanca Finance City Authority (CFCA)
- Administrateur, Représentant Permanent de CDG, de Barid Al Maghrib (BAM)
- Président du Conseil d’administration de CDG Capital
- Président du Conseil d’administration de CDG Invest
- Administrateur de Medi Telecom (Orange)
- Administrateur du Fonds Marocain de Placement (FMP)
- Président du Conseil d’administration de MADAEF
- Vice-Président de Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs (SMVK)
- Administrateur de l’Université Internationale de Rabat (UIR)
- Membre du Conseil de surveillance de Tanger Med Special Agency (TMSA)
- Président du Conseil de surveillance de CDG Développement
- Vice-Président du Conseil d’administration de SONADAC
- Membre du Conseil des administrateurs d’Al Akhawayn University -AUI- (Board of Trustees)
- Membre du Conseil de surveillance d’Al Omrane
- Membre du Conseil d’administration de l’Université Euro-Méditerranéenne de Fès
- Membre du Conseil d’administration du GPBM
- Président du Conseil d’administration de la FONDATION CDG
- Président du Conseil d’administration de la FONDATION AHLY
- Membre du Conseil d’Administration de l’Agence Nationale de Soutien Solidaire

M.Hicham EL AMRANI,

Représentant Permanent de O Capital Group

- Administrateur et Directeur Général Délégué de O CAPITAL GROUP (Fonction Principale)
- Administrateur de BANK OF AFRICA, représentant permanent de O CAPITAL GROUP et membre du Comité des Risques Groupe et du Comité Stratégique.
- Administrateur de RMA, Président du Comité Stratégique et Membre du Comité d’Audit
- Administrateur de MEDITELECOM (Orange) et Président du Comité d’Audit, Membre du Comité Stratégique et du Comité RH
- Administrateur de REVLY’S, représentant permanent d’INTERFINA
- Administrateur d’AL BAIDAA DESALINATION COMPANY
- Administrateur de CTM et Président des Comités Stratégique, RH et Membre du Comité d’Audit
- Administrateur de CTM MESSAGERIE
- Administrateur de AIR ARABIA MAROC et Représentant permanent de INTERFINA et Président du Comité d’Audit
- Administrateur de Africa Morocco Link (AML)
- Membre du Conseil de Surveillance de RISMA, Membre du Comité d’Audit & Président du Comité Stratégique
- Administrateur et Directeur Général Délégué de O CAPITAL GREEN INVESTMENT (Ex O CAPITAL AFRICA)
- Administrateur de O TOWER, représentant permanent de O CAPITAL GROUP
- Administrateur de O CAPITAL EUROPE
- Membre Fondateur de la FONDATION OTHMAN BENJELLOUN
- Président Directeur Général de ARGAN INVEST
- Administrateur de CAP ESTATE, représentant de O CAPITAL GROUP et Directeur Général Délégué
- Administrateur de COLLIERS INTERNATIONAL MAROC
- Administrateur, Vice-Président du Conseil d’Administration de DBM MEDIA GROUP (ex-Africa Teldis & Communication)
- Administrateur de FINANCIERE YACOUT, représentant permanent de O CAPITAL GROUP et Directeur Général Délégué
- Administrateur et Directeur Général Délégué de INTERFINA
- Président Directeur Général de Medium Finance
- Administrateur de SFCM, représentant permanent de O CAPITAL GROUP
- Membre du Conseil d’Administration de l’Association Partenariat Ecole Entreprise Al Jisr

M.Marc BEAUJEAN¹,

Représentant Permanent de British International Investment (CDC Ltd)

- Administrateur de BANK OF AFRICA, représentant de BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT (CDC Ltd)
- Administrateur de BOA Group SA, représentant de BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT (CDC Ltd)
- Administrateur de Enabling Qapital Luxembourg S.A.
- Administrateur de Essling Luxembourg GP S.A.R.L.
- Administrateur de Compliance4Business S.A., Waterloo (Belgique)

M.Mohamed Kabbaj,

Administrateur Indépendant

- Administrateur indépendant de BANK OF AFRICA (et Membre du Comité des Risques Groupe, du Comité Stratégique & Membre du Comité d’Audit et de Contrôle Interne Groupe)

Mme Nezha LAHRICHI,

Administratrice Indépendante

- Administratrice indépendante de BANK OF AFRICA (et Présidente du Comité d’Audit et de Contrôle Interne & Membre du Comité des Risques Groupe)

Mme Ngozi EDOZIEN

Administratrice Indépendante

- Administratrice Directrice Générale de Invivo Partners Ltd, Nigéria
- Administratrice Indépendante de BANK OF AFRICA
- Administratrice Non Exécutive de Guinness Nigeria Plc, Diageo Nigéria
- Administratrice Non Exécutive de Imperial Brands Plc, UK
- Administratrice Non Exécutive de Ikeja Hotels Plc, Nigéria
- Administratrice Non Exécutive de Advantage Pharm, Nigéria

Mme Laureen KOUASSI-OLSSON

Administratrice indépendante

- Présidente Directrice Générale de Birimian Holding
- Administratrice Indépendante de BANK OF AFRICA
- Administratrice Indépendante de Orange Abidjan Participations
- Administratrice Indépendante de Union Bancaire pour le Commerce et l’Industrie – Tunisie

Mme Jinane LAGHRARI

Administratrice indépendante

- Administratrice Indépendante de Ryanair
- Administratrice Indépendante de Michoc
- Administratrice Indépendante de Pharmaprom

¹ A noter que BII, représenté par M. Marc Beaujean, a démissionné de son siège au sein du Conseil d’Administration en septembre 2025

M.Abdou BENSOUDA, (**)

Administrateur intuitu personae

- Administrateur de BANK OF AFRICA
- Président du Conseil d'Administration O Capital Investment Solutions
- Président de O Capital Invest
- Président de O Capital France
- Vice-Président de O Capital Green Investments
- Administrateur délégué de O Capital Europe
- Administrateur de Africa Investments Holdings
- Administrateur de Finatech Group
- Administrateur de Argan Infrastructure Fund
- Administrateur de Infra Invest
- Administrateur de Argan Infra
- Administrateur de Dounia Productions
- Administrateur de O Capital Group
- Administrateur de Alphavest Capital
- Administrateur de MAIC Gestion
- Administrateur de Valyans Consulting
- Administrateur de BAB Consortium
- Administrateur de Marbio
- Gérant de O Capital IM
- Gérant de la SCI O Capital Group
- Gérant de Global Strategic Holdings
- Gérant de B4 Advisory
- Administrateur VIA-AM
- Administrateur Afric Chimie
- Administrateur Artemis
- Administrateur Akwa Africa

M.Brahim BENJELLOUN-TOUIMI,

Administrateur Directeur Général Délégué

- Administrateur Directeur Général Délégué BANK OF AFRICA
- Administrateur de RMA
- Administrateur de O CAPITAL GROUP
- Administrateur de la FONDATION BMCE Bank
- Administrateur de la FONDATION OTHMAN BENJELLOUN
- Administrateur d'EURO INFORMATION France
- Président du Conseil de Surveillance de BMCE CAPITAL
- Président du Conseil d'Administration de BMCE ASSURANCES
- Administrateur de BANK AL KARAM (Ex. BTI BANK), représentant de BANK OF AFRICA
- Administrateur de BOA UK
- Administrateur de BMCE INTERNATIONAL HOLDINGS
- Administrateur de BOA EUROPE
- Administrateur de MAGHREBAIL
- Administrateur de RM EXPERTS
- Administrateur de O'TOWER
- Président de la BOURSE DE CASABLANCA
- Administrateur de PROPARCO, représentant Permanent de BANK OF AFRICA

(**) M. Abdou Bensouda a démissionné de son mandat d'Administrateur lors du Conseil d'Administration du 27 mars 2026.

Mme Myriem BOUAZZAoui,

Administratrice Intuitu Personae

- Administratrice Intuitu Personae de BANK OF AFRICA
- Administratrice de CFG Bank, représentant BANK OF AFRICA
- Administratrice de CTM
- Administratrice de BMCE Capital Gestion
- Membre du Directoire de BMCE Capital
- Directrice Générale et Administratrice de BMCE Capital Gestion Privée
- Directrice Générale et Administratrice de BMCE Capital Gestion Privée International et Représentante permanente de BMCE Capital Gestion Privée
- Administratrice de BMCE Capital Solutions
- Administratrice de BMCE Capital Investments
- Administratrice du Fonds Capital Venture (sous gestion par BMCE Capital Investments)
- Administratrice de BMCE Capital Holding
- Administratrice de BMCE Capital Securities (Tunisie)
- Présidente du Conseil d’Administration de BOA Capital Asset Management (Côte d’Ivoire)
- Administratrice de BMCE Capital Research, représentant BMCE Capital Gestion
- Administratrice de BMCE Capital Gestion sous Mandat, représentant BMCE Capital Gestion
- Administratrice de BMCE Capital Titrisation et représentant BMCE Capital Gestion
- Présidente du Conseil d’Administration de BMCE Capital Asset Management, Tunisie

AUTRES MENTIONS

Aucune difficulté rencontrée en 2025 - Prise de participation à hauteur de 7,4% dans le capital de la Chambre de Compensation du Maroc pour un montant de 7,4 MDH. - En janvier 2026, BANK OF AFRICA a obtenu l’agrément de Négociateur Compensateur dans le cadre de l’opérationnalisation du marché à terme au Maroc.

Cet agrément constitue une étape structurante dans le développement de l’écosystème financier national, marquant l’introduction effective des instruments dérivés standardisés.

Dans ce cadre, l’exercice de l’activité de négociation sur le marché à terme d’instruments financiers, pour le compte propre de la Banque et pour le compte de la clientèle, conformément aux dispositions légales et réglementaires, sera soumis à l’autorisation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Cette avancée stratégique consolide le positionnement de BANK OF AFRICA dans les activités de marché et renforce sa crédibilité auprès des acteurs nationaux et internationaux, tout en contribuant à la modernisation de la place financière.

Cette nouvelle offre viendra enrichir la palette de services de la Banque dans les activités de marché.

TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/2025

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en%	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TITRES DE PARTICIPATION							
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 188	-	82 188
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000	-	50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100 000	135 000 000	7,41	10 000	-	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNOPARK COMPANY	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333	-	3 333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250	-	1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MNF VENTURES	Gest, fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	-
511 Titres de participation					177 166	1 746	175 420
TITRES DES ENTREPRISES LIÉES							
O TOWER	Sté d'aménagement	31 300 119	6 520 858 600	48,00	3 130 012	-	3 130 012
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 EUR	72,41	2 900 772	-	2 900 772
BIH	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 GBP	100,00	1 253 870	-	1 253 870
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089 EUR	100,00	856 968	-	856 968
SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410	-	707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000
BANK AL KARAM	Banque participative	6 000 000	600 000 000	100,00	404 000	-	404 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	-	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	-	336 882
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	50 000 268 220 FCFA	32,38	135 112	-	135 112
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	71 116 055	150 000 000 000 UGX	47,41	131 619	-	131 619
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 250 000	500 000 000	25,00	125 000	-	125 000
HANOUTY	Distribution	93 624	20 399 000	45,90	123 529	123 529	-
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357	-	78 357
DAMANE CASH	Ets financier	369 996	37 000 000	99,99	57 000	-	57 000
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	46 591
BOA EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 EUR	78,00	40 363	-	40 363
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000
DOCUPRINT	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000
EULER HERMES ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	6 443
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EUR	100,00	6 427	6 427	-
OPERATION GLOBAL SERVICES	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000
Eurafric Information	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025
ENNASR CHRISTINA	Sté civile immobilière	3 000	300 000	100,00	290	-	290
BOA ZURICH	Bureau de représentation	200	20 000 CHF	100,00	230	-	230
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en%	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00		-	-
512 Titres de participation dans les entreprises liées					11 411 220	129 956	11 281 264
TITRES DE L'ACTIVITÉ DU PORTEFEUILLE							
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	170 798	170 798	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	147 029	147 029	-
PROPARCO	Ets crédit multi-national	957 142	1 353 513 248 EUR	1,13	130 205	-	130 205
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	70 961	18 409	52 552
BANQUE MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	54 770	-	54 770
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	31 373
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	2 857	307 852 K EUR	1,33	30 757	-	30 757
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	215 685	110 000 000	19,61	21 569	-	21 569
AMETHIS III	Sté d'invest en capital à risque	1 975	42 867 K EUR	2,13	21 156	-	21 156
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	1 836	87 577 K EUR	2,10	19 654	4 729	14 925
EmergingTech Ventures Fund I	Fonds d'investissement	150 000	223 324 600	6,72	14 213	-	14 213
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	215 000	300 000 000	7,17	13 438	5 395	8 042
AZUR FUND	Fonds d'investissement	150 000	352 100 000	4,26	12 336	-	12 336
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	51 028	25 514 000	20,00	12 000	6 897	5 103
CAPITAL CROISSANCE	Fonds d'investissement	500 000	285 227 200	17,53	11 126	-	11 126
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFRICA50 INFRASTRUCTURE FUND I	Fonds d'investissement	2 500	216 208 461 USD	1,16	4 716	-	4 716
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	990 126 000 USD	0,01	2 815	-	2 815
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	77	985 150 000 USD	0,03	2 738	-	2 738
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	4 373 500	4,54	59	-	59
515 Titres de l'activité de portefeuille					777 296	355 579	421 716
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
CFG BANK	Banque d'investissement	1 425 325	700 159 200	4,07	103 997	-	103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	924 673 700	9,00	96 807	-	96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	179 950	134 352 100	13,44	81 552	61 398	20 154
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	60 000
Bank of Palestine	Banque d'investissement	2 858 940	260 559 617 USD	1,10	45 642	-	45 642
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC - CCP	Gestion des transactions financières	74 000	100 000 000	7,40	7 400	-	7 400
SOGEPoS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	1 267
SAPINO	Sté d'aménagement	10 000	60 428 600	1,65	1 000	-	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	-	803
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en%	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
PORTNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23	-	23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	9
RMA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00	2	-	2
516-9 Autres titres de participation					412 190	67 291	344 899
COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS							
BAB CONSORTIUM					778 941	-	778 941
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR					502 095	-	502 095
FARACHA IMMO					125 951	26 119	99 833
KRAKER IMMO					108 736	-	108 736
SAISS IMMO NEJMA					101 901	-	101 901
IKAMAT TILILA					79 818	61 000	18 818
SUX HILL SECONDO					52 947	-	52 947
JASPE IMMO					37 928	-	37 928
SUX HILL PRIMERO					26 583	-	26 583
SUX HILL TERCIO					18 842	-	18 842
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY					17 500	-	17 500
GOLEMPRIME IMMO					11 145	-	11 145
MOHIT IMMO					5 797	-	5 797
ECOPARC DE BERRECHID					4 736	-	4 736
AKENZA IMMO					4 328	-	4 328
MARTCO					1 500	1 500	-
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					110	-	110
MONET IMMO					66	-	66
DENIM PRIMERO IMMO					66	-	66
SALAM PRIMERO					66	-	66
ERRAHA NAKHIL					66	-	66
VILLASBUGAN IMMO					66	-	66
BERLY IMMO					66	-	66
MAADEN SECONDO					66	-	66
514 Autres emplois assimilés					1 879 873	89 171	1 790 702
TOTAL GÉNÉRAL					14 657 745	643 743	14 014 002



Comptes
consolidés



7 Boulevard Driss Slaoui,
20160 – Casablanca
Maroc



119, Bd Abdelmoumen, 5^{ème} étage, N°39
20360 – Casablanca
Maroc



7 Boulevard Driss Slaoui,
20160 – Casablanca
Maroc



119, Bd Abdelmoumen, 5^{ème} étage, N°39
20360 – Casablanca
Maroc

Groupe BANK OF AFRICA - BMCE GROUP

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de
Groupe BANK OF AFRICA -BMCE GROUP
140 Avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de BANK OF AFRICA et de ses filiales (le groupe), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 40.426.437, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 5.514.079.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 31 décembre 2025, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dation, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l’audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l’audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n’exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre le point décrit dans la section « Fondement de l’opinion avec réserve », nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent des points clés de l’audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

Risque identifié	Notre réponse d’audit
Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle Les crédits à la clientèle exposent le groupe à un risque de pertes potentielles si les clients ou les contreparties s’avèrent dans l’incapacité d’honorer leurs engagements financiers. Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constituées par le groupe. Ces dépréciations sont déterminées selon les dispositions de la norme IFRS 9 Instruments financiers et le principe des pertes de crédit attendues. L’évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l’exercice du jugement notamment pour : - Déterminer les critères de classement des encours en buckets 1, 2 et 3 ; - Estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes buckets; - Etablir des projections macro-économiques qui sont intégrées à la fois dans les critères de dégradation et dans la mesure des pertes attendues. Les informations concernant notamment la reconnaissance et les modalités d’estimation des pertes de crédit attendues sont principalement détaillées dans le résumé des principales méthodes comptables des notes annexes. Au 31 décembre 2025, l’encours total brut des prêts et créances sur la clientèle exposés au risque de crédit s’élève à MMAD 252.736 ; le	Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et testé les contrôles clés relatifs à l’appréciation du risque de crédit et à l’évaluation des pertes attendues. Nous avons concentré nos travaux sur les encours et/ou portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises dans des secteurs sensibles. Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d’audit ont notamment consisté à : - Etudier la conformité à la norme IFRS 9 - Instruments financiers des principes mis en œuvre par le groupe ; - Prendre connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe ; - Conduire des tests sur une sélection de modèles mis en œuvre par le groupe ; - Analyser les principaux paramètres et règles retenus par le groupe pour la classification des encours au 31 décembre 2025 (buckets 1, 2 et 3) ; - Tester le calcul des pertes attendues sur une sélection de crédits en buckets 1 et 2 ; - Tester les principales hypothèses retenues pour l’estimation de dépréciations relatives à des crédits classés en bucket 3.

montant total des dépréciations y afférentes s’élève à MMAD 21.886. Nous avons considéré que l’appréciation du risque de crédit et l’évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l’audit, compte tenu (i) de l’importance du montant de ces actifs dans les comptes du groupe (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction.	
Evaluation du goodwill Au 31 décembre 2025, le goodwill est inscrit dans les états financiers consolidés pour une valeur nette comptable de MMAD 1.018, soit 3% des capitaux propres consolidés du groupe. Ces actifs incorporels ne sont pas amortis et font l’objet d’un test de dépréciation dès l’apparition d’indices de perte de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l’exercice, tel que mentionné dans le résumé des principales méthodes comptables des notes annexes. Comme indiqué dans l’annexe aux comptes consolidés, le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque groupe d’actifs testé, déterminée sur la base de prévisions de flux de trésorerie nets futurs actualisés, nécessitant l’utilisation d’hypothèses, estimations ou jugements. Nous avons considéré l’évaluation du goodwill comme un point clé de l’audit, compte tenu de l’importance de ces actifs dans les états financiers consolidés du groupe et l’importance des jugements de la direction dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie et la probabilité de réalisation des prévisions retenues.	Notre approche d’audit a consisté en un examen des évaluations déroulées dans le cadre de l’appréciation de la valeur des Goodwill inscrits dans l’actif du groupe. Nos procédures ont été axées sur l’examen des principales hypothèses retenues dans les travaux d’évaluation, notamment en ce qui concerne : - Les projections futures en se basant sur les réalisations historiques, l’environnement économique et la cohérence de ces éléments avec les hypothèses de croissance retenues ; - Les taux d’actualisation retenus par les organes de direction.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu’elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d’états financiers consolidés exempts d’anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Orléans, Casablanca
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO
BDO
Amine BAAKILI
Associé

I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ, ETAT DU RÉSULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE ET RÉSUMÉ DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN IFRS

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 ont été approuvés par le Conseil d’Administration tenu en date du 27 Mars 2026.

ACTIF IFRS		31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	24 108 086	21 190 824
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	4.2	57 781 980	58 960 670
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 468 478	1 720 743
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4.3	779 247	713 984
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4.3	7 179 503	6 949 970
Titres au coût amorti	4.4	46 514 657	44 929 732
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	4.5	34 836 085	35 151 660
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	4.5	230 849 356	225 617 043
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements des activités d'assurance		-	-
Actif d'impôt exigible	4.8	1 759 973	1 406 755
Actif d'impôt différé	4.8	2 669 784	2 610 179
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	12 462 536	8 395 221
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	4.10	1 085 358	1 008 702
Immeubles de placement	4.11	3 113 599	3 314 403
Immobilisations corporelles	4.11	9 294 030	8 693 686
Immobilisations incorporelles	4.11	1 757 020	1 597 149
Ecart d'acquisition	4.12	1 018 097	1 018 097
TOTAL ACTIF IFRS		437 677 787	423 278 818
(en milliers de DH)			
PASSIF IFRS	Note	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions		-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-
Instruments dérivés de couverture			
Titres de créance émis	4.7	12 333 680	11 723 938
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4.5	71 016 843	80 247 308
Dettes envers la clientèle	4.6	275 841 273	257 627 725
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passif d'impôt courant	4.8	2 423 616	2 036 293
Passif d'impôt différé	4.8	1 292 471	1 226 720
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	20 066 350	19 579 349
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	2 188 574	1 876 793
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	12 088 543	12 145 994
TOTAL DETTES		397 251 350	386 464 120
Capitaux propres			
Capital et réserves liées		22 177 528	21 375 867
Réserves consolidées		-	-
- Part du groupe		4 930 178	3 449 115
- Part des minoritaires		6 428 490	5 642 190
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-	-
- Part du groupe		873 102	877 045
- Part des minoritaires		503 060	494 375
Résultat de l'exercice		-	-
- Part du groupe		3 813 552	3 427 420
- Part des minoritaires		1 700 527	1 548 686
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		40 426 437	36 814 698
TOTAL PASSIF IFRS		437 677 787	423 278 818
(en milliers de DH)			

1.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Compte de Résultat IFRS	Note	déc.-25	déc.-24
Intérêts et produits assimilés		20 931 865	20 367 886
Intérêts et charges assimilées		-6 608 893	-7 184 574
Marge d'intérêt	2,1	14 322 972	13 183 312
Commissions perçues		5 053 713	4 766 379
Commissions servies		-872 118	-850 427
MARGE SUR COMMISSIONS	2,2	4 181 595	3 915 952
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette		-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat	2,3	1 010 858	827 800
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions		833 821	726 969
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		177 037	100 831
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	2,4	265 672	234 465
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables		-	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables		265 672	234 465
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs fiancier à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat			
Produit net des activités d'assurance			
Produit net des autres activités	2,5	1 201 504	1 091 930
Charges des autres activités	2,5	-643 854	-536 885
Produit net bancaire		20 338 747	18 716 574
Charges générales d'exploitation	2,6	-8 233 620	-7 760 566
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,6	-1 071 889	-929 472
Résultat Brut d'exploitation		11 033 238	10 026 536
Coût du risque	2,7	-3 287 621	-3 177 600
Résultat d'exploitation		7 745 617	6 848 936
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		156 671	141 150
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2,8	-230	-9 809
Variations de valeur des écarts d'acquisition			
Résultat avant impôt		7 902 059	6 980 277
Impôt sur les résultats	2,9	-2 387 980	-2 004 171
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession			
Résultat net		5 514 079	4 976 106
Résultat Hors-groupe		1 700 527	1 548 686
Résultat net - Part du groupe		3 813 552	3 427 420
(en milliers de DH)			

1.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES 31/12/2025								
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts mi-noritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2023	2 125 656	18 535 917	0	6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2024	2 125 656	18 535 917	0	6 993 522	-906 509	26 748 586	7 145 231	33 893 817
Opérations sur capital	32 207	682 087		-714 294		0		0
Paie­ments fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-850 569		-850 569	-765 381	-1 615 950
Résultat de l'exercice				3 427 420		3 427 420	1 548 686	4 976 106
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					157 495	157 495	2 422	159 917
Ecarts de conversion					-232 595	-232 595	-185 656	-418 251
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	-75 100	-75 100	-183 234	-258 334
Variation de périmètre				-29 707		-29 707	-1 219	-30 926
Autres variations				-91 183		-91 183	-58 832	-150 015
Capitaux propres clôture 31.12.2024	2 157 863	19 218 004	0	8 735 189	-981 609	29 129 447	7 685 251	36 814 698
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2025	2 157 863	19 218 004	0	8 735 189	-981 609	29 129 447	7 685 251	36 814 698
Opérations sur capital	44 956	756 705		-801 661		0		0
Paie­ments fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-1 085 682		-1 085 682	-903 636	-1 989 318
Résultat de l'exercice				3 813 552		3 813 552	1 700 527	5 514 079
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-92 718	-92 718		-92 718
Ecarts de conversion					92 042	92 042	50 772	142 814
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	-676	-676	50 772	50 096
Variation de périmètre				0		0		0
Autres variations				-62 281		-62 281	99 164	36 883
Capitaux propres clôture 31.12.2025	2 202 819	19 974 709	0	10 599 117	-982 285	31 794 360	8 632 078	40 426 438

(en milliers de DH)

1.4. ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	déc -25	déc -24
Résultat net	5 514 079	4 976 106
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	142 814	-418 251
Écarts de conversion	142 814	-418 251
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Ecarts de réévaluation		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	-92 718	159 917
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Eléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-92 718	159 917
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	50 096	-258 334
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	5 564 175	4 717 772
Part du groupe	3 812 876	3 352 320
Part des intérêts minoritaires	1 751 299	1 365 452

(en milliers de DH)

1.5. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2025

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	NOTE	31/12/2025	31/12/2024
Résultat avant impôts		7 902 058	6 980 278
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2.6	893 206	726 092
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	2.7	-129 747	77 635
+/- Dotations nettes aux provisions	2.7	2 629 533	2 228 797
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-156 671	-140 597
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-574 252	378 610
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		43 068	-651 345
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		2 705 137	2 619 192
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		-16 863 997	85 537
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		9 250 417	841 616
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		1 577 509	-4 460 297
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		-2 403 426	2 797 787
- Impôts versés		-2 262 578	-1 855 381
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		-10 702 075	-2 590 738
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		-94 879	7 008 732
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		139 255	-58 700
+/- Flux liés aux immeubles de placement		4 529	-2 352
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-2 230 281	-1 001 711
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-2 086 497	-1 062 763
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-2 729 673	-1 928 905
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-861 194	1 373 517
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-3 590 867	-555 388
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		123 147	-384 634
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-5 649 096	5 005 947
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		24 023 722	19 017 775
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	21 190 824	18 474 878
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		2 832 898	542 897
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		18 374 626	24 023 722
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	24 108 086	21 190 824
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-5 733 460	2 832 898
Variation de la trésorerie nette		-5 649 096	5 005 947

(en milliers de DH)

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d’information financière IFRS depuis l’arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d’ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu’elles ont été approuvées au sein de l’IASB.

Le Groupe n’a pas anticipé l’application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l’IASB lorsque l’application rétrospective est autorisée.

1.6.1.1. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l’entité mère ;

La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l’entité mère ;

Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l’entité mère.

Seuils « cumulatifs » qui permettent de s’assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l’agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d’intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 Décembre 2025, aucune filiale du Groupe n’est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d’opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d’actifs à l’intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l’hypothèse où l’actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d’actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l’exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d’entreprises et évaluation des écarts d’acquisition

Coût d’un regroupement d’entreprise

Le coût d’un regroupement d’entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l’acquéreur, en échange du contrôle de l’entreprise acquise. Les frais connexes à l’acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d’entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d’acquisition, le coût d’un regroupement d’entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l’entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d’entreprises et la part d’intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l’écart d’acquisition.

Ecart d’acquisition

A la date d’acquisition, l’écart d’acquisition est comptabilisé à l’actif. Il est initialement évalué à son coût, c’est-à-dire l’excédent du coût du regroupement d’entreprises sur la part d’intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l’écart d’acquisition sur la base de l’excédent du prix du regroupement d’entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n’a pas retraité les regroupements d’entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l’exemption offerte par l’IFRS 1.

Evaluation de l’écart d’acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l’écart d’acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu’apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d’acquisition constatés pour chaque UGT n’ont pas lieu d’être dépréciés.

Au 31 décembre 2025, le Groupe a effectué des tests de dépréciation pour s’assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d’une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d’utilité, la juste valeur étant le prix de vente d’une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d’utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l’activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n’y a pas lieu de constater d’impairment ;

Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d’impairment. Elle sera en priorité allouée à l’écart d’acquisition, puis aux autres actifs sur la base d’un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d’utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

L’approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.

La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l’évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l’actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d’acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d’augmentation du pourcentage d’intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l’écart entre le coût d’acquisition de la quote-part supplémentaire d’intérêts et la quote-part acquise de l’actif net de l’entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.1.2. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l’origine, et comprend les coûts d’origine directement imputables à l’opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d’engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d’intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d’évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

Coût amorti ;

Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l’instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;

Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l’instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d’un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

des modalités de gestion (« business model ») définies par l’entreprise

et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « solely payments of principal and interest », ou « SPPI »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d’actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;

La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;

Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s’analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l’argent, le risque de crédit associé à l’instrument, les autres coûts et risques d’un contrat de prêt classique ainsi qu’une marge raisonnable, que le taux d’intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d’évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l’actif financier, selon qu’il est qualifié :

d’instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou

d’instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d’un instrument de dette dans l’une des catégories d’actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l’entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l’instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l’instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n’est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l’instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

toujours évalués à la juste valeur par résultat,

sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le

comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

passif financier au coût amorti ;

passif financier à la juste valeur par résultat ;

passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou

si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« mismatch ») ; ou

si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « mismatch » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

« Bucket 1 » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

« Bucket 2 » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

« Bucket 3 » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le bucket 3 correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en bucket 3 ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en bucket 2 puis en bucket 1 en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui inclue notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

• Actif financier sous surveillance (« Watchlist »)

• Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut

• Existence d'impayés,

• Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,

• Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

le type d'instrument ;

la note de risque de crédit ;

le type de garantie ;

la date de comptabilisation initiale ;

la durée à courir jusqu'à l'échéance ;

le secteur d'activité ;

l'emplacement géographique de l'emprunteur ;

la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;

le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des

pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « Bucket 1 » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêt.

Pour les actifs financiers du « Bucket 2 » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « Bucket 3 » (i.e. défauts) ont une PD de 1. Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, BANK OF AFRICA a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc..), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

Lors de l’acquisition des titres : l’ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l’émetteur,

Lors des évaluations ultérieures :

En cas de dégradation de la note de l’émetteur, le titre passe au bucket 2

Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut – Bucket 3.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d’Intérêt Effectif d’origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d’intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l’emprunteur d’un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n’envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l’emprunteur, et telle qu’il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l’égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l’actif restructuré fait l’objet d’une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d’intérêt effectif d’origine de l’actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l’actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d’origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d’intérêt effectif.

La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d’intérêt effectif La décote nette d’amortissement est comptabilisée en diminution de l’encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d’instruments de dettes s’il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s’agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l’objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 Décembre 2025, le Groupe ne détient pas d’actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d’arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu’elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n’étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l’instrument financier est coté sur un marché actif.

En l’absence d’un marché actif, la juste valeur est déterminée à l’aide des techniques d’évaluation (modèles internes d’évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l’instrument financier, l’utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d’instruments substantiellement similaires, de modèles d’actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d’un marché s’apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l’existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L’appréciation du caractère inactif d’un marché s’appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d’activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l’ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d’intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d’intérêt effectif est le taux d’actualisation qui assure l’identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l’instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

i. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s’il a l’intention soit de régler le montant net soit de réaliser l’actif et de régler le passif simultanément.

1.6.1.3. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l’évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu’en application de l’option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d’évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d’entrée des immobilisations intègre les frais d’emprunt supportés à l’occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu’elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d’utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n’a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l’objet d’un marché suffisamment actif ou d’une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d’utilisation possible pour qu’une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l’activité du Groupe, l’approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L’option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu’aux constructions et qu’en conséquence le prix de marché (valeur d’expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l’entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l’objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d’exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d’acquisition est jugé substantiellement significatif à l’occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L’évaluation initiale d’une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d’équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L’évaluation postérieure se fait au coût amorti, l’immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d’amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n’est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n’est retenue.

1.6.1.4. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le

bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l’essentiel des risques et avantages de l’actif. Il s’analyse comme un financement accordé au preneur pour l’achat d’un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l’opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d’intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l’encours résiduel. Le taux d’intérêt utilisé est le taux d’intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu’il s’agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l’essentiel des risques et avantages de l’actif mis en location n’est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l’actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L’amortissement du bien s’effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L’actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l’actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d’intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d’un montant égal à la valeur de marché de l’immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d’acquisition l’estimation de sa valeur résiduelle. La

durée d’utilisation retenue est la durée de vie utile de l’actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

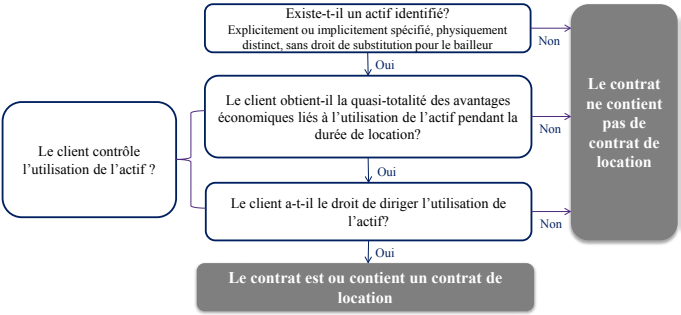
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1er janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d’utilisation du bien loué et une dette représentative de l’obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d’amortissement de l’actif sera présentée ainsi que la charge d’intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l’approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d’utilisation reconnu à l’actif d’un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n’enregistre pas d’impacts capitaux propres au titre de la première application d’IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l’IASB, à savoir 5000 USD.

La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le Groupe a la certitude raisonnable d’exercer une option ou de ne pas l’exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;

Pour les baux à usage d’habitation, une durée de 3 ans ;

Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l’actualisation de ces paiements est le taux d’endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.6.1.5. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d’une transaction de vente que par l’utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 Décembre 2025 d’actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.2. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l’exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l’année.

b. Postérieurs à l’emploi à cotisations définies

L’employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n’a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l’année.

c. Postérieurs à l’emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l’emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L’employeur s’engage à verser après le départ des salariés un certain montant d’avantages, quelle que soit la couverture de l’engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l’indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l’emploi à prestations définies : il s’agit d’une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l’ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l’exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l’avantage dépend de l’ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s’agit d’indemnités versées aux salariés lorsqu’ils atteignent 6 niveaux d’anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L’entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d’évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l’emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d’évaluation

L’évaluation de l’engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L’engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d’une projection des salaires et de l’ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d’actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu’à la date de départ à la retraite.

L’engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l’entreprise avant la date d’évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l’ancienneté à la date d’évaluation sur l’ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d’une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l’ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l’intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d’hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d’actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l’amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d’acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;

le coût financier correspondant à l’effet de la désactualisation ;

le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;

l’effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.3. Paiement à base d’actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d’attribution d’actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d’incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d’acquisition des droits, dans la mesure où l’obtention de l’avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d’attribution par le Conseil d’administration.

En l’absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l’action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l’option ou de l’action gratuite attribuée par le nombre estimé d’options ou d’actions gratuites acquises en fin de période d’acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.4. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu’il est probable qu’une sortie de ressources représentative d’avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d’un événement passé et lorsque le montant de l’obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l’échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

obligation actuelle envers un tiers.

Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l’obligation.

fiabilité de l’évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.5. Impôt exigible et différé :

L’impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d’implantation du Groupe.

L’impôt différé est comptabilisé lorsqu’existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l’exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d’un écart d’acquisition ou la comptabilisation initiale d’un actif ou d’un passif dans une

transaction qui n’est pas un regroupement d’entreprises et qui au moment de la transaction, n’affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l’entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l’appréciation de la probabilité de récupération des actifs d’impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

L’interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l’évaluation des passifs ou actifs d’impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l’impôt sur le résultat. L’interprétation s’applique à la détermination des éléments liés à l’impôt sur le résultat, lorsqu’il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l’incertitude liée à une position fiscale retenue par l’entité et qui pourrait être remise en cause par l’administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l’interprétation, de manière :

Totalement rétrospective sous réserve que la société dispose de l’information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou

Partiellement rétrospective, en comptabilisant l’impact cumulé dans les capitaux propres d’ouverture de l’exercice au cours duquel l’interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l’information comparative du premier exercice d’application n’est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l’impact cumulé dans les capitaux propres d’ouverture au 1er janvier 2019.

1.6.6. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l’activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d’investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d’immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.7. Utilisation d’estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d’hypothèses et la réalisation d’estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l’évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l’exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d’élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l’évidence s’avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d’intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d’autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d’acquisition ;

Les provisions pour les avantages au personnel ;

La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2025

2.1. MARGE D’INTÉRÊTS

Le poste « Marge d’intérêts » comprend les produits (charges) d’intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	déc-25			déc-24		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	13 594 134	3 483 634	10 110 500	13 352 887	3 438 360	9 914 527
Comptes et prêts/emprunts	12 654 262	3 389 299	9 264 963	12 572 324	3 383 259	9 189 065
Opérations de pensions	0	94 335	-94 335	0	55 101	-55 101
Opérations de location-financement	939 872	0	939 872	780 563	0	780 563
Opérations interbancaires	1 490 738	2 163 749	-673 011	1 589 570	2 728 011	-1 138 441
Comptes et prêts/emprunts	1 477 947	1 885 925	-407 978	1 576 387	2 044 598	-468 211
Opérations de pensions	12 791	277 824	-265 033	13 182	683 412	-670 230
Emprunts émis par le Groupe		961 510	-961 510		1 018 204	-1 018 204
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			0			0
Instruments de dette	5 846 993		5 846 993	5 425 429		5 425 429
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	20 931 865	6 608 893	14 322 972	20 367 886	7 184 574	13 183 312

(en milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	déc-25			déc-24		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	3 793 730	254 889	3 538 841	3 527 091	264 666	3 262 425
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	2 601 138		2 601 138	2 338 563		2 338 563
sur titres	350 222	89 056	261 166	249 267	97 947	151 320
de change	842 370	165 833	676 536	939 261	166 718	772 542
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	1 259 983	617 229	642 754	1 239 288	585 762	653 526
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	761 916	185 339	576 577	640 688	171 456	469 232
Assurance			-			-
Autres	498 067	431 890	66 177	598 600	414 306	184 294
Produits nets de commissions	5 053 713	872 118	4 181 595	4 766 379	850 427	3 915 952

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	déc-25			déc-24		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total
Titres à revenu fixe et variable	848 083	177 037	1 025 120	672 375	100 831	773 206
Instruments financiers dérivés	-14 262		-14 262	54 594		54 594
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	833 821	177 037	1 010 858	726 969	100 831	827 800

(En milliers de DH)

2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	déc-25	déc-24
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	265.672	234.465
TOTAL	265.672	234.465

(En milliers de DH)

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	déc-25			déc-24		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	358 824	159 194	199 630	338 858	134 337	204 521
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	617 525	442 290	175 235	590 369	383 207	207 162
Autres produits d'exploitation non bancaires	225 156	42 370	182 786	162 702	19 341	143 361
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	1 201 504	643 854	557 651	1 091 930	536 885	555 045

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	déc-25	déc-24
CHARGES DE PERSONNEL	4 520 984	4 296 569
IMPÔTS ET TAXES	336 864	298 619
CHARGES EXTERNES	3 167 719	2 972 968
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	208 053	192 410
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 071 889	929 472
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	9 305 509	8 690 038

(en milliers de DH)

2.7. COÛT DU RISQUE

	31/12/2025	31/12/2024
Dotations nettes aux dépréciations	-2 253 970	-2 169 018
Bucket 1	-277 249	-216 252
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-680	-8 647
Dont Prêts et créances à la clientèle	-102 696	52 272
Dont Engagements hors bilan	-20 812	-43 318
Dont Instruments de dettes	-153 061	-216 560
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 2	-99 786	-350 159
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-	-
Dont Prêts et créances à la clientèle	-99 687	-348 211
Dont Engagements hors bilan	-99	-1 948
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Bucket 3	-1 876 935	-1 602 607
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	10 781	104
Dont Prêts et créances à la clientèle	-1 842 532	-1 475 725
Dont Engagements hors bilan	-45 184	-126 986
Dont Instruments de dettes	-	-
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable		
Récupérations sur créances amorties	164 525	166 793
Pertes sur créances irrécouvrables	-834 326	-1 136 645
Autres	-363 850	-38 730
Coût du risque	-3 287 621	-3 177 600

(en milliers de DH)

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	déc-25	déc-24
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		16 837
Plus-values de cession		18 037
Moins-value de cession		1 200
Autres	-230	-26 646
Gains ou pertes sur autres actifs	-230	-9 809

(En milliers de DH)

2.9. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

2.9.1. Impôts courants et impôts différés

	déc-25	déc-24
Impôts courants	1 759 973	1 406 755
Impôts différés	2 669 784	2 610 179
Actifs d'impôts courants et différés	4 429 757	4 016 934
Impôts courants	2 423 616	2 036 293
Impôts différés	1 292 471	1 226 720
Passifs d'impôts courants et différés	3 716 088	3 263 012

(en milliers de DH)

2.9.2. Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

	déc-25	déc-24
Charge d'impôts courants	-2 236 380	-1 995 842
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-151 599	-8 329
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-2 387 980	-2 004 171

(en milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	déc-25	déc-24
Résultat avant impôt	7 902 057	6 980 277
Charges d'impôt sur les bénéfices	-2 387 980	-2 004 171
Taux d'impôt effectif moyen	30,2%	28,7%

(en milliers de DH)

III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du groupe est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébail, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : BANK OF AFRICA Europe, BANK OF AFRICA UK, BOA Group, Banque de Développement du Mali.

3.1. Résultat par secteur opérationnel

déc.-25						
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	6 759 245	79 865	750 115	42 023	6 691 724	14 322 972
Marge sur commissions	1 559 375	296 555	45 524	1 247	2 278 893	4 181 595
Produits nets bancaires	8 975 858	672 478	811 044	247 942	9 631 424	20 338 747
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 780 317	-478 712	-300 670	-201 137	-4 544 672	-9 305 509
Résultat Brut d'exploitation	5 195 541	193 766	510 374	46 805	5 086 754	11 033 239
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-1 284 529	-118 791	-252 656	-229	-731 775	- 2 387 980
Résultat Part du groupe	1 616 374	144 461	159 785	-11 756	1 904 688	3 813 552
(en milliers de DH)						
déc-24						
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	5 792 145	79 167	649 188	12 494	6 650 319	13 183 312
Marge sur commissions	1 381 969	201 692	35 027	964	2 296 300	3 915 952
Produits nets bancaires	7 959 750	457 482	699 470	222 722	9 377 151	18 716 574
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 471 740	-341 990	-272 020	-159 724	-4 444 564	-8 690 038
Résultat Brut d'exploitation	4 488 010	115 491	427 450	62 998	4 932 588	10 026 536
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-948 382	-85 122	-193 960	-9 025	-767 683	-2 004 171
Résultat Part du groupe	1 389 442	103 477	152 871	2 783	1 778 846	3 427 420
(en milliers de DH)						

3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel

déc-25						
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	275 524 795	1 749 252	18 369 367	3 254 894	138 779 480	437 677 787
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 440 268	60 044	33 215	5 305	2 419 918	7 958 751
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	154 452 861	0	17 220 137	2 655 196	56 521 162	230 849 356
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	57 759 758	177 584	861	0	2 312 254	60 250 457
Titres au coût amorti	10 934 686	0	0	0	35 579 971	46 514 657
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	175 354 439	0	610 393	356 939	99 519 502	275 841 273
FONDS PROPRES	22 900 932	674 975	1 779 645	-168 642	15 239 527	40 426 437
(en milliers de DH)						
déc-24						
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	269 901 053	1 434 232	17 259 124	1 241 680	133 442 729	423 278 818
ELEMENTS D'ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5 276 652	17 481	33 215	5 305	2 331 300	7 663 954
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	149 941 437	0	16 160 793	794 100	58 720 713	225 617 042
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 949 548	112 188	861	0	1 618 816	60 681 413
Titres au coût amorti	10 984 350	0	0	0	33 945 382	44 929 732
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	162 928 923	0	521 881	289 404	93 887 516	257 627 724
FONDS PROPRES	21 864 088	578 809	1 672 785	-131 620	12 830 635	36 814 698
(en milliers de DH)						

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

4.1. Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

	déc-25	déc-24
VALEURS EN CAISSE	5 945 385	6 705 309
BANQUES CENTRALES	18 151 411	14 460 341
TRESOR PUBLIC	6 535	20 451
SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	4 754	4 724
BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX	18 162 700	14 485 515
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	24 108 086	21 190 824

(en milliers de DH)

4.2. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

	déc-25			déc-24		
(en milliers de DH)	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/Passifs financiers détenus à des fins de transactions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	42 342 210	-	42 342 210	45 397 648	-	45 397 648
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	40 837 143		40 837 143	43 775 465		43 775 465
Autres titres de créances négociables	1 505 067		1 505 067	1 622 183		1 622 183
Obligations	4 835 429	-	4 835 429	4 525 389	-	4 525 389
Obligations d'Etat	1 915 312		1 915 312	2 195 938		2 195 938
Autres obligations	2 920 117		2 920 117	2 329 451		2 329 451
Actions et autres titres à revenu variable	10 583 600	2 468 478	13 052 077	9 028 819	1 720 743	10 749 562
Opérations de pension	-		-	-		-
Prêts	-		-	-		-
aux établissements de crédit			0			0
à la clientèle entreprises			0			0
à la clientèle particuliers			0			0
Instruments financiers dérivés de transaction	20 741	0	20 741	8 814	0	8 814
Instruments dérivés de cours de change	20 741		20 741	8 814		8 814
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit			0			0
Autres instruments dérivés			0			0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	57 781 980	2 468 478	60 250 458	58 960 670	1 720 743	60 681 413
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						

(en milliers de DH)

4.3. Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

(en milliers de DH)	Valeur Au Bilan	déc-25 Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	déc-24 Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	779 247	246	-2 614	713 984	5 187	-29 572
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capi-taux propres non recyclables	7 179 503	1 994 936	-590 883	6 949 970	1 950 228	-486 921

(en milliers de DH)

4.4. Titres au coût amorti

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	16 479 466	15 777 666
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	16 143 256	15 296 531
Autres Titres de Créances Négociables	336 210	481 135
Obligations	31 569 646	30 497 570
Obligations d'Etat	28 466 658	26 833 277
Autres Obligations	3 102 988	3 664 293
Dépréciations	-1 534 455	-1 345 504
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	46 514 657	44 929 732

(en milliers de DH)

4.5. OPÉRATIONS INTERBANCAIRES, CRÉANCES ET DETTES SUR ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Comptes à vue	13 822 778	12 226 612
Prêts	20 368 194	22 872 072
Dont prêts de tresorerie JJ	590 659	946 201
Opérations de pension	711 577	141 102
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	34 902 549	35 239 785
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-66 465	-88 126
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	34 836 084	35 151 660

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Comptes à vue	9 309 362	8 884 278
Emprunts	29 006 782	26 020 004
Dont emprunt de tresorerie JJ	4 502 446	879 183
opérations de pension	32 700 699	45 343 026
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	71 016 843	80 247 308

(en milliers de DH)

4.6. PRÊTS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

(en milliers de DH)	31-déc-25	31-déc-24
Comptes ordinaires débiteurs	22 818 938	22 012 931
Prêts consentis à la clientèle	195 919 781	186 197 367
Opérations de pension	15 760 294	20 412 511
Opérations de location-financement	18 236 752	16 946 683
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	252 735 766	245 569 493
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-21 886 409	-19 952 451
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	230 849 356	225 617 042

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

(en milliers de DH)	31-déc-25	31-déc-24
Banque au Maroc	154 452 861	149 941 437
Services Financiers Spécialisés	17 220 137	16 160 793
Activités à l'international	56 521 162	58 720 713
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	2 655 196	794 100
Total en principal	230 849 356	225 617 042
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	230 849 356	225 617 042

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers de DH)	31-déc-25	31-déc-24
Maroc	174 328 194	166 896 329
Afrique	54 838 354	57 047 881
Europe	1 682 808	1 672 832
Total en principal	230 849 356	225 617 042
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	230 849 356	225 617 042

(en milliers de DH)

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

déc-25								
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	751 056	28 486		779 541	195	99		294
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	751 056	28 486		779 541	195	99		294
Actifs Financiers au coût amorti	296 829 549	14 096 294	24 761 584	335 687 427	3 262 292	3 001 338	17 223 698	23 487 328
Prêts et créances sur les établissements de crédit	34 901 645		904	34 902 549	53 230		13 233	66 463
Prêts et créances sur la clientèle	213 878 791	14 096 294	24 760 681	252 735 765	1 674 607	3 001 338	17 210 465	21 886 409
Titres de dettes	48 049 112			48 049 112	1 534 455			1 534 455
Total Actif	297 580 604	14 124 779	24 761 584	336 466 968	3 262 487	3 001 437	17 223 698	23 487 622
Total Hors Bilan	64 844 518	271 775	601 127	65 717 420	248 578	2 672	306 108	557 358

(en milliers de DH)

déc-24								
	Créances et Engagements				Dépréciation			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	643 398	94 806		738 204	267	23 953		24 220
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	643 398	94 806		738 204	267	23 953		24 220
Actifs Financiers au coût amorti	288 248 291	16 204 335	22 631 889	327 084 515	2 973 261	2 901 641	15 511 179	21 386 081
Prêts et créances sur les établissements de crédit	35 202 968		36 817	35 239 785	55 855		32 271	88 126
Prêts et créances sur la clientèle	206 770 087	16 204 335	22 595 072	245 569 494	1 571 902	2 901 641	15 478 908	19 952 451
Titres de dettes	46 275 236			46 275 236	1 345 504			1 345 504
Total Actif	288 891 689	16 299 141	22 631 889	327 822 719	2 973 528	2 925 594	15 511 179	21 410 301
Total Hors Bilan	56 387 940	272 423	379 118	57 039 480	238 666	2 573	284 484	525 722

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Comptes ordinaires créditeurs	184 724 647	165 819 447
Comptes à terme	28 248 184	30 266 349
Comptes d'épargne	48 756 160	47 102 989
Bons de caisse	2 932 723	3 297 279
Opérations de pension	518 502	1 183 108
Autres comptes créditeurs	10 661 057	9 958 551
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	275 841 273	257 627 724

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Banque au Maroc	175 354 439	162 928 923
Services Financiers Spécialisés	610 393	521 881
Activités à l'international	99 519 502	93 887 516
Gsetion d'actifs	0	0
Autres Activités	356 939	289 404
Total en principal	275 841 273	257 627 724
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	275 841 273	257 627 724

(en milliers de DH)

VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Maroc	176 321 771	163 740 208
Afrique	98 572 028	92 779 245
Europe	947 475	1 108 271
Total en principal	275 841 273	257 627 724
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	275 841 273	257 627 724

(en milliers de DH)

4.7. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Autres dettes représentées par un titre	12 333 680	11 723 938
titres de créances négociables	12 333 680	11 723 938
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	12 088 543	12 145 994
Emprunt subordonnés	12 088 543	12 145 994
à durée déterminée	4 588 543	6 645 994
à durée indéterminée	7 500 000	5 500 000
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	24 422 223	23 869 932

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Impôts courants	1 759 973	1 406 755
impôts différés	2 669 784	2 610 179
Actifs d'impôts courants et différés	4 429 757	4 016 934
Impôts courants	2 423 616	2 036 293
impôts différés	1 292 471	1 226 720
Passifs d'impôts courants et différés	3 716 088	3 263 013

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	218 575	216 217
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	83 747	82 608
Comptes d'encaissement	726 491	614 607
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	1 029 481	1 062 506
Debiteurs Divers	10 391 628	6 407 253
Comptes de liaison	12 614	12 031
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	12 462 536	8 395 221
Dépôts de garantie reçus	26 779	29 953
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2 881 648	5 717 979
Comptes d'encaissement	1 874 483	2 445 042
Charges à payer et produits constatés d'avance	2 347 717	1 900 152
Autres créditeurs et passifs divers	12 935 723	9 486 223
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	20 066 350	19 579 349

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
ACMAR	26 657	39 644
Banque de Développement du Mali	892 847	812 983
Eurafric	-23 443	-23 671
Participations dans sociétés mises en équivalences chez BOA	189 296	179 746
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	1 085 358	1 008 702

(en milliers de DH)

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

(en milliers de DH)	Total du bilan Déc 2025	Produit net bancaire- chiffre d'affaires Déc 2025	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du Groupe Déc 2025
ACMAR	594 858	37 320	-9 229	-1 846
Banque de Développement du Mali	28 186 968	1 146 791	362 902	115 709
Eurafric	360 209	3 003	734	301

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	déc-25			déc-24		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	19 521 549	10 227 519	9 294 030	18 418 966	9 725 280	8 693 686
Terrains et constructions	5 432 728	1 655 445	3 777 283	5 944 578	1 656 600	4 287 979
Equipement, Mobilier, Installations	5 928 526	3 818 044	2 110 483	5 479 397	3 697 486	1 781 911
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	8 160 294	4 754 030	3 406 264	6 994 991	4 371 195	2 623 796
Immobilisations incorporelles	4 197 761	2 440 742	1 757 020	3 647 466	2 050 317	1 597 149
Logiciels informatiques acquis	3 425 754	2 180 411	1 245 344	2 877 418	1 750 119	1 127 298
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	772 007	260 331	511 676	770 048	300 198	469 851
Immeubles de placements	3 628 249	514 650	3 113 599	3 768 247	453 844	3 314 403

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations corporelles

(en milliers de DH)	31/12/25	31/12/24
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	8 693 686	8 642 450
Acquisition de l'exercice	998 120	694 161
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	-524 238	-500 105
Cession de l'exercice	37 992	-134 023
Autres Variations	88 470	-8 797
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	9 294 030	8 693 686

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

(en milliers de DH)	31/12/25	31/12/24
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	1 597 149	1 408 667
Acquisition de l'exercice	637 447	524 733
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	-309 349	-222 296
Cession de l'exercice	-4 839	-9 208
Autres Variations	-163 389	-104 747
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	1 757 020	1 597 149

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immeubles de placement

(en milliers de DH)	31/12/25	31/12/24
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	3 314 403	3 381 408
Acquisition de l'exercice		
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux Amortissements & Dépreciations	-42 959	-16 938
Cession de l'exercice	-157 846	-50 067
Autres Variations	-	-
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	3 113 598	3 314 403

(en milliers de DH)

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	31/12/25	31/12/24
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-42 443	-43 430
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-229 206	-242 201
	(en milliers de DH)	

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	31/12/25	31/12/24
Immobilisations corporelles	9 294 030	8 693 686
Dont droits d'utilisation	995 538	1 120 742
	(en milliers de DH)	

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	31/12/25	31/12/24
Compte de régularisation et autres passifs	20 066 352	19 579 349
Dont dette locative	1 005 496	1 175 616
	(en milliers de DH)	

4.12. ÉCARTS D'ACQUISITION

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Valeur brute comptable en début de période	1 018 097	1 018 097
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	1 018 097	1 018 097
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	1 018 097	1 018 097
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	1 018 097	1 018 097
	(en milliers de DH)	

Les écarts d'acquisition se répartissent par pôles de la manière suivante :

(en milliers de DH)	Valeur nette comptable 31/12/2025	Valeur nette comptable 31/12/2024
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de Développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	184 978	184 978
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE CAPITAL BOURSE	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
BANK OF AFRICA	712 514	712 514
LOCASOM	98 725	98 725
TOTAL GROUPE	1 018 097	1 018 097
	(en milliers de DH)	

Test de sensibilité au changement des hypothèses

(en milliers de DH)	BOA Group	SALAFIN	LOCASOM
Taux d'actualisation	19,00%	13,50%	7,00%
Variation défavorable de 50 points de base	-461 136	-36 066	-86 254
Variation favorable de 50 points de base	488 570	39 375	104 338
	(en milliers de DH)		

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 876 793	1 672 828
Dotations aux provisions	821 605	448 855
Reprises de provisions	-435 736	-115 330
Autres mouvements	-74 089	-129 560
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	2 188 573	1 876 793
	(en milliers de DH)	

(en milliers de DH)	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	225 604	433 602	523 179	0	694 408	1 876 794
Dotations	98 771	11 231	68 954	0	642 649	821 605
Montants utilisés	-295	0	-28 455	0	-406 986	-435 736
Autres mouvements		0	2 037	0	-76 126	-74 089
Solde de clôture	324 080	444 833	565 715	0	853 946	2 188 573
	(en milliers de DH)					

4.15. JUSTE VALEUR

4.15.1. Valeur de marché des actifs et passifs comptabilisés au coût amorti

	31-déc-25		31-déc-24	
(en milliers de DH)	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	34 836 085	34 908 498	35 151 660	35 104 343
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	230 849 356	230 826 548	225 617 043	225 400 817
Titres au coût amorti	46 514 657	46 159 490	44 929 732	44 473 985
Immeubles de placement	3 113 599	3 183 239	3 314 403	3 384 043
PASSIFS				
Dettes envers les établis- sements de crédit et assimilés	71 016 843	71 016 843	80 247 308	80 247 308
Dettes envers la clientèle	275 841 273	275 841 273	257 627 725	257 627 725
Titres de créance émis	12 333 680	12 333 680	11 723 938	11 723 938
Dettes subordonnées	12 088 543	12 088 543	12 145 994	12 145 994
	(en milliers de DH)			

4.15.2. Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7

	31-Déc-25			
(en milliers de DH)	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de trans- action	60 250 457			60 250 457
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	57 781 980			57 781 980
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 468 478			2 468 478
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 362 124	6 596 626		7 958 751
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	779 247			779 247
recyclables				
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	582 877	6 596 626		7 179 503
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de trans- action				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				
	(en milliers de DH)			

	31-Déc-24			
(en milliers de DH)	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	60 681 413			60 681 413
Actifs financiers détenus à - des fins de transactions	58 960 670			58 960 670
Autres actifs financiers à la - juste valeur par résultat	1 720 743			1 720 743
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 283 473	6 380 481		7 663 954
Instruments de dettes - comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	713 984			713 984
Instruments de capitaux - propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	569 489	6 380 481		6 949 970
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				
	(en milliers de DH)			

4.15.3. Hiérarchie de la Juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés au cout amorti

	31-Déc-25			
(en milliers de DH)	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		34 908 498		34 908 498
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		230 826		230 826
Titres au coût amorti		548		548
Titres au coût amorti		46 159 490		46 159 490
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		71 016 843		71 016 843
Dettes envers la clientèle		275 841 273		275 841 273
Titres de créance émis		12 333 680		12 333 680
Dettes subordonnées		12 088 543		12 088 543
	31-Déc-25			
(en milliers de DH)	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		35 104 343		35 104 343
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		225 400		225 400
Titres au coût amorti		817		817
Titres au coût amorti		44 473 985		44 473 985
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		80 247 308		80 247 308
Dettes envers la clientèle		257 627 725		257 627 725
Titres de créance émis		11 723 938		11 723 938
Dettes subordonnées		12 145 994		12 145 994
	(en milliers de DH)			

4.15.4 ECHEANCIER PAR MATURITE

31/12/2025								31/12/2024						
	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Echéance non déterminée	Total	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Echéance non déterminée	Total
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	24 108						24 108	21 191						21 191
Actifs financiers à la juste valeur par résultat							0							0
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions						57 782	57 782						58 961	58 961
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat						2 468	2 468						1 721	1 721
Instruments dérivés de couverture							0						0	0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres							0							0
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables						779	779						714	714
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables						7 180	7 180						6 950	6 950
Titres au coût amorti		2 713	6 458	18 923	18 420		46 515		3 002	8 807	18 236	14 884		44 930
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	15 934	3 471	5 300	7 737	1 525	868	34 836	15 158	3 359	4 394	8 766	2 610	864	35 152
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	23 283	37 015	31 830	57 916	64 424	16 381	230 849	20 701	41 672	29 157	56 599	62 192	15 297	225 617
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux							0							0
Placements des activités d'assurance							0							0
Actif d'impôt exigible						1 760	1 760						1 407	1 407
Actif d'impôt différé						2 670	2 670						2 610	2 610
Comptes de régularisation et autres actifs						12 463	12 463						8 395	8 395
Participations dans les entreprises mises en équivalence						1 085	1 085						1 009	1 009
Immeubles de placement						3 114	3 114						3 314	3 314
Immobilisations corporelles						9 294	9 294						8 694	8 694
Immobilisations incorporelles						1 757	1 757						1 597	1 597
Ecart d'acquisition						1 018	1 018						1 018	1 018
TOTAL ACTIFS	63 325	43 199	43 589	84 576	84 370	118 619	437 677	57 050	48 032	42 358	83 602	79 686	112 551	423 279
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux							0							0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat							0							0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	21 527	36 183	4 712	8 550	44	0	71 017	12 122	58 039	4 636	5 389	61	0	80 247
Dettes envers la clientèle	244 950	8 788	19 305	2 674	124	0	275 841	223 425	11 568	21 354	1 280	0	0	257 628
Titres de créance émis		1 247	3 986	6 669	432	0	12 334		2 043	2 612	7 069	0	0	11 724
Passif d'impôt exigible						2 424	2 424						2 036	2 036
Passif d'impôt différé						1 292	1 292						1 227	1 227
Comptes de régularisation et autres passifs						20 066	20 066						19 579	19 579
Provisions						2 189	2 189						1 877	1 877
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		0	2 123	465	9 500	0	12 089		246	2 000	2 400	7 500	0	12 146
Capitaux Propres						40 426	40 426						36 814	36 814
TOTAL PASSIFS	266 477	46 218	30 127	18 358	10 100	66 397	437 677	235 547	71 896	30 603	16 138	7 561	61 533	423 278
GAPS DE LIQUIDITE	-203 152	-3 019	13 461	66 219	74 270	52 222	0	-178 497	-23 864	11 755	67 464	72 125	51 017	0

(en milliers de DH)

(en milliers de DH)

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Engagements de financements donnés	23 368 575	21 544 178
Aux établissements de crédit	1 231 521	648 513
A la clientèle	22 137 054	20 895 664
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	2 890 579	1 643 375
des établissements de crédit	2 890 579	1 643 375
de la clientèle	-	-

(en milliers de DH)

» Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Engagements de garantie donnés	42 348 845	35 495 303
D'ordre des établissements de crédit	13 433 636	10 688 554
D'ordre de la clientèle	28 915 209	24 806 749
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	137 429 042	114 457 451
des établissements de crédit	133 599 573	110 367 054
de l'état et d'autres organismes de garantie	3 829 469	4 090 397

(en milliers de DH)

» Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

» Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

» Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit..

» Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. RÉMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BANK OF AFRICA (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	444 833	433 602
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	444 833	433 602

(en milliers de DH)

NB: la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 31 Décembre 2025 ressort comme suit:

	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Indemnité de fin de carrière		
Taux d'actualisation	8 626	-8 008
taux de croissance des salaires	-9 518	10 224
Médaille du travail		
Variation Taux -50 pb		
Taux d'actualisation	9 966	-9 386
taux de croissance des salaires	-13 375	14 177

Hypothèses économiques	déc-25
Taux d'actualisation	3,71%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	2%
Taux de charges sociales patronales	12,11%
Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l’emploi

(en milliers de DH)	déc-25	déc-24
Charge normal de l'exercice	4 386	180
Charge d'intérêt	-15 617	-14 209
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		36 961
Coût net de la période	-11 231	22 932
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

(en milliers de DH)

6.2.4. Évolution de la provision inscrite au bilan

	déc-25	déc-24
Dette actuarielle d'ouverture	433 602	487 741
Charge normale de l'exercice	26 643	27 522
Charge d'intérêt	15 617	14 209
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels	-	-59 926
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-31 028	-27 702
Indemnités supplémentaires		
Autre		-8 242
Dette actuarielle de clôture	444 834	433 602
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

7.1.1. EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	déc-25	déc-24
CAPITAL (EN MAD)	2 202 818 810	2 157 863 330
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	220 281 881	215 786 333
Résultat Part groupe (EN MAD)	3 813 551 510	3 427 419 926
Résultat par Action (EN MAD)	17,31	15,88
Résultat dilué par Action (EN MAD)	17,31	15,88

(en milliers de DH)

7.1.2. EVOLUTION DU CAPITAL

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d’actions ordinaires divisé par le nombre d’actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur uni-taire	En MAD
Nombres d'actions au 31 décembre 2020	205 606 648	10	2 056 066 480
Nombres d'actions au 31 décembre 2021	205 606 648	10	2 056 066 480
Nombres d'actions au 31 décembre 2022	208 769 827	10	2 087 698 270
Nombres d'actions au 31 décembre 2023	212 565 642	10	2 125 656 420
Nombres d'actions au 31 décembre 2024	215 786 333	10	2 157 863 330
Nombres d'actions au 31 décembre 2025	220 281 881	10	2 202 818 810

(en milliers de DH)

La banque n’a pas d’instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	61,96%	61,96%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA EUROPE	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	92,24%	79,87%	I.G.
BANK AL KARAM	Banque Participative	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
ACMAR				
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E

7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

7.3. Rémunération des principaux dirigeants

7.3.1. Eléments de Rémunération des Dirigeants

	31/12/2025	31/12/2024
Avantages à court terme	11 005	10 652
Avantages postérieurs à l'emploi	1 208	319
Autres avantages à long terme	2 551	2 088

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe charges patronales comprises des Dirigeants perçue au titre de l’année 2025.

Les avantages postérieurs à l’emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et

les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

7.3.2. Eléments d’Endettement des Dirigeants

	31/12/2025	31/12/2024
A. Encours crédits à court terme		3 337
B. Encours crédits immobiliers	10 500	7 500
TOTAL DES ENCOURS	10 500	10 837

(en milliers de DH)

7.3.3 Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration

	31/12/2025		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	11 014	3 076	7 938
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 486	435	3 051
TOTAL	14 500	3 511	10 989

(en milliers de DH)

	31/12/2024		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	10 726	3 026	7 700
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	1 826	251	1 575
TOTAL	12 552	3 277	9 275

(en milliers de DH)

7.4. Parties liées

7.4.1. Relation entre les sociétés consolidées du groupe

(en milliers de DH)	Société Mère	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif				
Prêts, avances et titres	3 430 062	2 425 865	5 141	13 639 187
Comptes ordinaires	1 421 579	132 021	5 141	1 746 771
Prêts	2 008 483	401 472		11 188 223
Titres		1 892 372		704 193
Opération de location financement				
Actif divers				25 308
Total	3 430 062	2 425 865	5 141	13 664 495
Passif				
Dépôts	-	148 156	24 516	12 931 025
Comptes ordinaires		148 156	24 516	1 930 674
Autres emprunts				11 000 351
Dettes représentées par un titre				704 193
Passif divers				29 277
Total	-	148 156	24 516	13 664 495
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				562 085
Engagements reçus				562 085

(en milliers de DH)

7.4.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de DH)	Société Mère	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés	-110 150	-63 523	-112	369 579
Intérêts et charges as-similées				-440 620
Commissions (produits)		-67 377		287 349
Commissions (charges)				-78 452
Prestations de services données				
Prestations de services reçues	-62 092			
Loyers reçus		-13 073	-3 771	200 828
Autres		-79 671		-338 684

(en milliers de DH)



Comptes
sociaux



7 Boulevard Driss Slaoui, 20160
Casablanca
Maroc



119, Bd Abdelmoumen, 5^{ème} étage, N°39
20360 – Casablanca
Maroc



BANK OF AFRICA S.A
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de
BANK OF AFRICA S.A
140 Avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Audit des états de synthèse

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 20 juin 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK OF AFRICA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, l'hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 36.436.887 dont un bénéfice net de KMAD 2.170.762.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA S.A. au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

BANK OF AFRICA S.A dispose, au 31 décembre 2025, d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de dation, pour un montant total de 1 milliard de dirhams présentant des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la

banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre le point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que les points décrits ci-après constituent des points clés de l'audit qui doivent être communiqués dans notre rapport :

Risque identifié	Notre réponse d'audit
Evaluation du risque de crédit sur les crédits à la clientèle	
Les crédits à la clientèle exposent BANK OF AFRICA S.A à un risque de pertes potentielles si les clients ou les contreparties s'avèrent dans l'incapacité d'honorer leurs engagements financiers vis-à-vis de la banque.	Notre approche d'audit a consisté à prendre connaissance du processus mis en place par la banque dans le cadre de l'appréciation et l'estimation du risque de crédit en termes de : - Dispositif mis en place pour la classification des créances et l'évaluation des provisions y afférentes compte tenu des garanties détenues ; - Dispositif de gouvernance mis en place en termes d'organes de gestion, comités de suivi et des contrôles clés.
Des provisions destinées à couvrir ce risque sont constitués par la banque. Ces dernières sont calculées en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, des règles de la banque centrale relatives au provisionnement des créances sensibles ainsi que des politiques internes fixées par le Management de la banque.	Nous avons, par ailleurs : - Effectué un rapprochement entre la situation des engagements en souffrance et les provisions y afférentes avec les données comptables ; - Testé la correcte classification des créances par catégorie ; - Testé les provisions sur les créances déclassées (CES) sur la base d'un échantillon compte tenu des garanties détenues par la banque ; - Testé les provisions sur les créances sensibles (WL) sur la base d'un échantillon ;
L'évaluation des provisions en couverture des créances requiert de : - Classer les encours de créances en créances saines, créances sensibles et créances en souffrance ; - Evaluer le montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances.	

Au 31 décembre 2025, l'encours total brut des créances sur la clientèle s'élève à MMAD 165.416 (y compris les créances acquises par affacturage) ; le montant total des provisions afférentes aux créances en souffrance s'élève à MMAD 10.851.

Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations et provisions constituaient un point clé de l'audit, compte tenu (i) de l'importance du montant de ces actifs dans les comptes de la banque (ii) et du fait que ces éléments font appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier pour les financements accordés aux entreprises dans les secteurs économiques les plus sensibles.

- Pris en compte les conclusions des comités de suivi spécialisés dans l'estimation des provisions ;
- Apprécié la prise en compte de certains critères qualitatifs dans la détermination du risque de crédit.

Risque identifié	Notre réponse d’audit
Evaluation des titres de participation	
Les titres de participation sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 14.014.	Nos travaux ont consisté à :
Ils sont comptabilisés à leur date d’entrée au coût d’acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l’entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l’inventaire à la date de clôture de l’exercice.	Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : - Examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.
La valeur d’inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s’il s’agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d’usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.	Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels : - Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d’exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ; - Examiner les hypothèses retenues au regard de l’environnement économique aux dates de clôture et d’établissement des comptes ; - Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d’apprécier la réalisation des objectifs passés ; - Tester l’exactitude arithmétique des calculs des valeurs d’inventaire retenues par la société.
Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l’importance du jugement dans l’estimation de leurs valeurs d’inventaire, nous avons considéré que l’évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.	

Risque identifié	Notre réponse d’audit
Actifs immobiliers hors exploitation acquis par voie de dation en paiement ou de vente à réméré	
Outre le point décrit dans la section « Fondement de l’opinion avec réserve », la banque dispose d’un stock d’actifs immobiliers hors exploitation acquis par voie de dation en paiement ou de vente à réméré pour un montant net de provisions de 3,2 Milliards de dirhams au 31 décembre 2025.	Afin d’apprécier la valeur des biens immobiliers acquis par voie de dation en paiement et de vente à réméré dans les comptes et le caractère raisonnable des évaluations retenues pour ces actifs ainsi que des éventuelles provisions qui pourraient en résulter, nous avons notamment mis en œuvre les diligences suivantes : • Nous avons mis à jour notre connaissance du dispositif de suivi et de contrôle interne lié à ces actifs ; • Nous avons procédé au rapprochement des données de gestion relatifs à ces actifs avec la comptabilité ; • Nous avons apprécié les règles en matière d’évaluation externe indépendante, et de fréquence de renouvellement des évaluations ; • Nous nous sommes assurés de l’existence d’évaluations récentes, conformément aux nouvelles règles définies ; • Nous avons apprécié la pertinence des méthodologies d’évaluation et des paramètres utilisés dans ce cadre par rapport aux pratiques de marché ; • Nous avons revu le traitement des opérations d’entrées et de cessions réalisées au cours de l’exercice ; • Nous avons vérifié le calcul des éventuelles provisions nécessaires.
L’évaluation de ces biens est régie par les dispositions de la directive 4/W/2021 prévoyant la dépréciation de ces actifs en cas de moins-value latente identifiée.	
L’estimation des provisions s’appuie sur des évaluations externes indépendantes. Ces évaluations font appel au jugement professionnel pour les méthodes et hypothèses utilisées.	
L’importance de ces actifs dans le bilan de la banque, et le degré de jugement nécessaire à leur évaluation, nous ont conduit à les considérer comme un point clé de l’audit.	

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l’égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions

s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Oud Sidiou Casablanca
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO
BDO
Amine BAAKILI
Associé

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

- 1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.
- 1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.
- 1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.
- 1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.
- 1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

- 1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :
 - Principe de continuité d'exploitation.
 - Principe de permanence des méthodes.
 - Principe du coût historique.
 - Principe de spécialisation des exercices.
 - Principe de prudence.
 - Principe de clarté.
 - Principe d'importance significative.

2.1. Présentation

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger

(succursale de Paris, Shanghai, et l'agence de Tanger off Shore).

Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.2 Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRI-CA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.3 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
 - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50% pour les créances douteuses,
 - 100% pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et

- comptabilisés. ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet. (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 Portefeuilles de titres

2.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.5.2 Titres de transaction

- Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :
- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
 - détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
 - acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.
- Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.5.3 Titres de placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories « Titres de l'activité de portefeuille » et « Titres de participation et parts dans les entreprises liées » font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. ils sont transférés dans la catégorie « titres de placement » à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie « Titres d'investissement », il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la Banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des établissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values

latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
immeubles d'exploitation :	1 an
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

2.10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.11. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.12. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.13. Charges et produits non courants

ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.14. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

BILAN ACTIF

(en milliers MAD)

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 055 746	6 094 414
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	26 082 327	26 946 771
À vue	9 269 008	8 124 129
À terme	16 813 319	18 822 641
Créances sur la clientèle	151 400 795	147 404 686
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	45 396 547	42 450 884
Crédits et financements participatifs à l'équipement	41 728 700	34 074 735
Crédits et financements participatifs immobiliers	39 150 584	39 814 816
Autres crédits et financements participatifs	25 124 965	31 064 250
Créances acquises par affacturage	3 164 618	2 738 363
Titres de transaction et de placement	58 049 620	59 868 143
Bons du Trésor et valeurs assimilées	36 976 917	40 411 234
Autres titres de créance	264 028	248 348
Titres de propriété	20 808 676	19 208 562
Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	9 414 675	8 162 050
Titres d'investissement	10 938 676	10 988 955
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 718 879	8 705 033
Autres titres de créance	2 219 796	2 283 922
Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	14 014 009	13 661 852
Participation dans les entreprises liées	11 281 271	10 747 084
Autres titres de participation et emplois assimilés	2 732 738	2 914 768
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	195 703	188 400
Dépôts d'investissement placés	1 780 646	251 550
Immobilisations données en crédit-bail et en location	490 075	363 298
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 174 576	981 947
Immobilisations corporelles	3 176 656	2 735 593
TOTAL DE L'ACTIF	285 938 123	280 386 021

BILAN PASSIF

(en milliers MAD)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	55 036 753	59 087 344
À vue	16 940 930	5 745 853
À terme	38 095 823	53 341 492
Dépôts de la clientèle	175 640 201	163 213 170
Comptes à vue créditeurs	132 132 064	116 980 318
Comptes d'épargne	27 616 834	27 765 858
Dépôts à terme	10 392 335	13 853 315
Autres comptes créditeurs	5 498 967	4 613 680
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	5 598 148	7 888 099
Titres de créance négociables émis	5 598 148	7 888 099
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	10 839 420	12 677 501
Provisions pour risques et charges	2 332 241	2 026 454
Provisions réglementées	54 473	85 305
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	12 088 543	12 145 994
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	19 974 709	19 218 005
Capital	2 202 819	2 157 863
Actionnaires Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	53	89
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 170 762	1 886 195
TOTAL DU PASSIF	285 938 123	280 386 021

HORS BILAN

(en milliers MAD)

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés	58 000 550	40 563 241
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	857 184	203 349
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	11 485 345	8 361 243
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 976 131	6 761 501
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	17 440 901	13 669 615
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	16 240 990	11 567 533
Engagements reçus	24 130 239	22 821 781
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 834 967	18 062 761
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 774 373	3 966 781
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	520 899	792 239
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	(en milliers MAD)	
	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D’EXPLOITATION BANCAIRE	17 656 387	16 703 481
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	558 206	650 976
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 908 092	6 758 609
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	1 477 990	1 353 813
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	974 041	730 801
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	38 283	47 968
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de services	1 749 373	1 550 551
Autres produits bancaires	5 950 401	5 610 763
Transfert de charges sur dépôts d’investissement reçus	-	-
CHARGES D’EXPLOITATION BANCAIRE	8 223 046	8 388 957
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 608 277	1 815 277
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 152 178	1 238 556
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	745 085	871 121
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	33 204	30 726
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	4 684 302	4 433 276
Transfert de produits sur dépôts d’investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	9 433 341	8 314 524
Produits d’exploitation non bancaires	102 617	209 063
Charges d’exploitation non bancaires	71 272	19 145
CHARGES GÉNÉRALES D’EXPLOITATION	3 988 624	3 756 687
Charges de personnel	1 808 409	1 689 899
Impôts et taxes	77 599	72 586
Charges externes	1 708 720	1 690 468
Autres charges générales d’exploitation	466	317
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	393 430	303 417
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2 489 839	2 509 638
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 055 835	1 551 396
Pertes sur créances irrécouvrables	119 778	462 215
Autres dotations aux provisions	314 225	496 027
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	431 873	736 251
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	336 881	667 671
Récupérations sur créances amorties	37 104	33 130
Autres reprises de provisions	57 888	35 450
RÉSULTAT COURANT	3 418 096	2 974 368
Produits non courants	30 832	159 842
Charges non courantes	167 472	328 472
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	3 281 456	2 805 738
Impôts sur les résultats	1 110 694	919 542
RÉSULTAT NET DE L’EXERCICE	2 170 762	1 886 195

(-) signifie moins
(+) signifie plus

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	(en milliers MAD)	
	31/12/2025	31/12/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	8 944 288	8 763 398
(-) Intérêts et charges assimilées	3 505 540	3 924 954
MARGE D’INTÉRÊTS	5 438 748	4 838 444
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	38 283	47 968
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	33 204	30 726
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	5 079	17 241
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D’IJARA	-	-
(+) Commissions perçues	2 166 642	2 018 099
(-) Commissions servies	684 044	688 781
MARGE SUR COMMISSIONS	1 482 598	1 329 319
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	818 955	989 889
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	111 804	-6 555
(+) Résultat des opérations de change	957 475	684 133
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-14 261	54 593
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	1 873 972	1 722 059
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	991 861	730 833
(-) Diverses autres charges bancaires	358 917	323 372
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D’INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	9 433 341	8 314 524
(+) Résultat des opérations sur immibilisations financières	35 938	79 553
(+) Autres produits d’exploitation non bancaire	75 109	68 998
(-) Autres charges d’exploitation non bancaire	42 222	19 145
(-) Charges générales d’exploitation	3 988 624	3 756 687
RÉSULTAT BRUT D’EXPLOITATION	5 513 542	4 687 244
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souf-france	-1 801 628	-1 312 810
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-293 818	-400 065
RÉSULTAT COURANT	3 418 096	2 974 368
RÉSULTAT NON COURANT	-136 640	-168 631
(-) Impôts sur les résultats	1 110 694	919 542
RÉSULTAT NET DE L’EXERCICE	2 170 762	1 886 195

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	(en milliers MAD)	
	31/12/2025	31/12/2024
(+) RÉSULTAT NET DE L’EXERCICE	2 170 762	1 886 195
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	393 430	303 417
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	460	90 512
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	25 283	311 190
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	68 773	191 674
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	11 037	797
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	119	59
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	27 508	140 065
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	29 050	-
(-) Reprises de subventions d’investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D’AUTOFINANCEMENT	2 511 787	2 258 837
(-) Bénéfices distribués	1 078 932	850 263
(+) AUTOFINANCEMENT	1 432 855	1 408 574

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers MAD)

	31/12/2025	31/12/2024
(+) Produits d'exploitation bancaires perçus	17 240 468	16 443 922
(+) Récupérations sur créances amorties	37 104	33 130
(+) Produits d'exploitation non bancaires perçus	55 523	63 249
(-) Charges d'exploitation bancaires versées	9 971 759	9 999 762
(-) Charges d'exploitation non bancaires versées	71 272	19 145
(-) Charges générales d'exploitation versées	3 595 194	3 453 270
(-) Impôts sur les résultats versés	1 110 694	919 542
I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	2 584 178	2 148 582
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	864 444	-2 089 878
(+) Créances sur la clientèle	-4 422 364	-13 478 298
(+) Titres de transaction et de placement	1 818 523	-12 373 500
(+) Autres actifs	-1 220 830	-115 103
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-126 777	15 765
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-1 513 000	250 000
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-4 050 592	7 743 882
(+) Dépôts de la clientèle	12 427 031	10 997 956
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	-2 289 951	995 708
(+) Autres passifs	-1 836 759	3 724 873
II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-350 275	-4 328 595
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	2 233 903	-2 180 013

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers MAD)

	31/12/2025	31/12/2024
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	343 085	3 599 235
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	18 254	1 815
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	585 451	822 624
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 218 641	858 800
(+) Intérêts perçus	27 895	49 754
(+) Dividendes perçus	665 267	639 333
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-749 590	2 608 712
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	-	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	444 050	619 975
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	1 078 932	850 263
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-1 522 982	-1 470 237
VI VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-38 669	-1 041 538
VII TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	6 094 414	7 135 953
VIII TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6 055 746	6 094 414

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Néant

ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux		
II Dérogations aux méthodes d'évaluation		Néant
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation		
II Changements affectant les règles de présentation		Néant

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

(en milliers MAD)

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établisse-ments de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	3 501 481	96 951	1 999 656	6 600 870	12 198 958	9 913 176
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	120 208
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	120 208
Prêts de trésorerie	-	2 071 500	632 585	1 381 366	4 085 451	4 732 177
Au jour le jour	-	500 000	-	-	500 000	475 741
À terme	-	1 571 500	632 585	1 381 366	3 585 451	4 256 436
Prêts financiers	-	3 986 851	8 118 722	190 540	12 296 113	13 662 014
Autres créances	-	961 791	-	-	961 791	724 674
Intérêts courus à recevoir	-	37 415	-	4 080	41 495	86 384
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 501 481	7 154 508	10 750 963	8 176 856	29 583 808	29 238 633

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

(en milliers MAD)

CRÉANCES	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
		Entreprises Financières	Entreprises non Financières	Autres clientèle		
Crédits de trésorerie	1 818 257	3 512 774	28 085 942	3 176 208	36 593 181	33 660 178
Comptes à vue débiteurs	268 425	3 512 774	10 638 869	1 718 897	16 138 965	14 292 268
Créances commerciales sur le Maroc	43 806	-	5 075 204	719	5 119 729	4 225 008
Crédits à l'exportation	-	-	241 290	1 372 833	1 614 123	1 228 676
Autres crédits de trésorerie	1 506 026	-	12 130 579	83 759	13 720 364	13 914 226
Crédits à la consommation	-	-	53 259	8 381 989	8 435 248	8 411 543
Crédits à l'équipement	6 077 684	12 212 720	16 263 557	6 612 163	41 166 124	33 531 007
Crédits Immobiliers	205 498	-	5 812 284	32 999 656	39 017 438	39 712 310
Autres crédits	600 000	18 568 460	374 159	180 936	19 723 555	25 946 800
Créances acquises par affacturage	1 582 708	-	1 574 309	7 601	3 164 618	2 738 363
Intérêts courus à recevoir	119 152	78 667	636 766	229 256	1 063 840	1 029 865
Créances en souffrance	1 678	-	3 143 625	2 256 106	5 401 410	5 112 984
Créances pré-douteuses	-	-	1 396	458 765	460 162	473 228
Créances douteuses	-	-	315 182	204 910	520 092	763 882
Créances compromises	1 678	-	2 827 047	1 592 430	4 421 156	3 875 874
TOTAL	10 404 977	34 372 621	55 943 901	53 843 915	154 565 414	150 143 050

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT
ET DES TITRES D’INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D’ÉMETTEUR

(en milliers MAD)

TITRES	Établissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs privés		TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
			Financiers	Non financiers		
Titres cotés	415 085	5 208 274	-	476 198	6 099 557	6 854 534
Bons du Trésor et valeurs assimilées	415 085	4 623 063	-	47 242	5 085 390	5 947 254
Obligations	-	585 211	-	428 956	1 014 167	907 279
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres non cotés	5 793	40 626 563	14 852 016	7 404 367	62 888 739	64 002 564
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	40 187 037	-	-	40 187 037	42 489 231
Obligations	-	-	219 947	969 953	1 189 900	1 528 554
Autres titres de créance	5 793	-	46 125	79 882	131 800	91 879
Titres de propriété	-	-	14 474 724	6 333 952	20 808 676	19 113 436
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus	-	439 526	111 220	20 581	571 326	779 463
TOTAL	420 878	45 834 837	14 852 016	7 880 565	68 988 296	70 857 098

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION
ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D’INVESTISSEMENT

(en milliers MAD)

TITRES	Valeur compt- able brute	Valeur actuelle	Valeur de rem- boursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	47 931 032	47 931 032	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	32 436 219	32 436 219	-	-	-	-
Obligations	132 228	132 228	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	15 362 585	15 362 585	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	10 142 587	10 118 589	10 118 589	-	-	23 998
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 540 697	4 540 697	4 540 697	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	131 800	131 800	131 800	-	-	-
Titres de propriété	5 470 090	5 446 091	5 446 091	-	-	23 998
Titres d’investissement	10 938 676	10 938 676	11 590 462	699 428	47 641	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 718 879	8 718 879	8 716 086	-	2 794	-
Obligations	2 203 640	2 203 640	2 874 377	699 428	28 691	-
Autres titres de créance	16 157	16 157	-	-	16 157	-
TOTAL	69 012 294	68 988 296	21 709 051	699 428	47 641	23 998

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

(en milliers MAD)

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels achetés	-1 481	-2 309
Opérations diverses sur titres	289 616	318 513
Débiteurs divers	2 071 090	1 643 076
Sommes dues par l'Etat	1 827 347	1 429 360
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	161 043	139 663
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	82 700	74 053
Valeurs et emplois divers	3 052 328	3 108 290
Comptes de régularisation	4 003 121	3 094 479
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	290 181	25 197
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	290 181	25 197
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	59 212	43 749
Comptes de liaison entre sièges, succursales et agences au Maroc	12 614	12 031
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	578 678	663 032
Produits à recevoir	477 144	502 333
Charges constatées d'avance	101 534	160 699
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	3 062 435	2 350 470
Autres comptes de régularisation	0	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	9 414 675	8 162 050

TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/2025

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en%	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
TITRES DE PARTICIPATION							
TANGER MED ZONES	Sté d'aménagement	821 877	906 650 000	9,06	82 188	-	82 188
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500 000	500 000 000	10,00	50 000	-	50 000
ECOPARC DE BERRECHID	Sté d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000
Fonds de garantie de la commande publique	Fonds d'investissement	100 000	135 000 000	7,41	10 000	-	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNOPARK COMPANY	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650
BAB CONSORTIUM	Sté pharmaceutique	33 332	10 000 000	33,33	3 333	-	3 333
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250	-	1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	-
MNF VENTURES	Gest, fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	400	-
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	-
511 Titres de participation					177 166	1 746	175 420
TITRES DES ENTREPRISES LIÉES							
O TOWER	Sté d'aménagement	31 300 119	6 520 858 600	48,00	3 130 012	-	3 130 012
BOA Group	Ets de crédit/étranger	435 192	93 154 535 EUR	72,41	2 900 772	-	2 900 772
BIH	Ets de crédit/étranger	102 173 261	102 173 261 GBP	100,00	1 253 870	-	1 253 870
BANK OF AFRICA EUROPE	Ets de crédit/étranger	666 149	40 635 089 EUR	100,00	856 968	-	856 968
SALAFIN	Crédit à la consommation	1 935 692	312 411 900	61,96	707 410	-	707 410
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000
BANK AL KARAM	Banque participative	6 000 000	600 000 000	100,00	404 000	-	404 000
MAGHREBAIL	Crédit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	-	370 770
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	-	336 882
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	121 726	50 000 268 220 FCFA	32,38	135 112	-	135 112
BOA UGANDA	Ets de crédit/étranger	71 116 055	150 000 000 000 UGX	47,41	131 619	-	131 619
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Sté d'aménagement	1 250 000	500 000 000	25,00	125 000	-	125 000
HANOUTY	Distribution	93 624	20 399 000	45,90	123 529	123 529	-
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357	-	78 357
DAMANE CASH	Ets financier	369 996	37 000 000	99,99	57 000	-	57 000
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	46 591
BOA EUROSERVICES	Ets financier	3 768	4 831 000 EUR	78,00	40 363	-	40 363
BMCE IMMOBILIER	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000
DOCUPRINT	Sté de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000
ACMAR	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	6 443
STE FINANCIERE Italie	Société financière	600 000	600 000 EUR	100,00	6 427	6 427	-
OPERATION GLOBAL SERVICES	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000
Eurafric Information	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100
BMCE ASSURANCES	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025
ENNASR CHRISTINA	Sté civile immobilière	3 000	300 000	100,00	290	-	290
BOA ZURICH	Bureau de représentation	200	20 000 CHF	100,00	230	-	230
AKENZA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en%	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
BERLY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
ERRAHA NAKHIL	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
GOLEMPRIME IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
JASPE IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MAADEN SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
MONET IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
SALAM PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
VILLASBUGAN IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
DENIM PRIMERO 1	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00		-	-
512 Titres de participation dans les entreprises liées					11 411 220	129 956	11 281 264
TITRES DE L'ACTIVITÉ DU PORTEFEUILLE							
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	170 798	170 798	-
E.S.I	Ets crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	147 029	147 029	-
PROPARCO	Ets crédit multi-national	957 142	1 353 513 248 EUR	1,13	130 205	-	130 205
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit/étranger	63 032	261 185 870 EUR	2,65	70 961	18 409	52 552
BANQUE MAGHREBINE D'INVESTISSEMENT ET DE COMMERCE EXTERIEUR	Ets crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	54 770	-	54 770
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	31 373
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	2 857	307 852 K EUR	1,33	30 757	-	30 757
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	215 685	110 000 000	19,61	21 569	-	21 569
AMETHIS III	Sté d'invest en capital à risque	1 975	42 867 K EUR	2,13	21 156	-	21 156
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	1 836	87 577 K EUR	2,10	19 654	4 729	14 925
EmergingTech Ventures Fund I	Fonds d'investissement	150 000	223 324 600	6,72	14 213	-	14 213
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	215 000	300 000 000	7,17	13 438	5 395	8 042
AZUR FUND	Fonds d'investissement	150 000	352 100 000	4,26	12 336	-	12 336
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	51 028	25 514 000	20,00	12 000	6 897	5 103
CAPITAL CROISSANCE	Fonds d'investissement	500 000	285 227 200	17,53	11 126	-	11 126
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	2 323	3 010
AFRICA50 INFRASTRUCTURE FUND I	Fonds d'investissement	2 500	216 208 461 USD	1,16	4 716	-	4 716
AFREXIM BANK (African Import Export)	Ets crédit /étranger	30	990 126 000 USD	0,01	2 815	-	2 815
FONDS MONETAIRE ARABE(ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	77	985 150 000 USD	0,03	2 738	-	2 738
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	1 987	4 373 500	4,54	59	-	59
515 Titres de l'activité de portefeuille					777 296	355 579	421 716
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION							
CFG BANK	Banque d'investissement	1 425 325	700 159 200	4,07	103 997	-	103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	924 673 700	9,00	96 807	-	96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	179 950	134 352 100	13,44	81 552	61 398	20 154
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	60 000
Bank of Palestine	Banque d'investissement	2 858 940	260 559 617 USD	1,10	45 642	-	45 642
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC - CCP	Gestion des transactions financières	74 000	100 000 000	7,40	7 400	-	7 400
SOGEOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	3 393	-
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	-
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	1 267
SAPINO	Sté d'aménagement	10 000	60 428 600	1,65	1 000	-	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	803	100 000 000	4,02	803	-	803
IMPRESSION PRESSE EDITION	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	500
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	-

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en%	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	-
PORTNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	180
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	49	-
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23	-	23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	9
RMA WATANYA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,00	2	-	2
516-9 Autres titres de participation					412 190	67 291	344 899
COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS							
BAB CONSORTIUM					778 941	-	778 941
IMMOBILIERE RIYAD ALNOUR					502 095	-	502 095
FARACHA IMMO					125 951	26 119	99 833
KRAKER IMMO					108 736	-	108 736
SAISS IMMO NEJMA					101 901	-	101 901
IKAMAT TILILA					79 818	61 000	18 818
SUX HILL SECONDO					52 947	-	52 947
JASPE IMMO					37 928	-	37 928
SUX HILL PRIMERO					26 583	-	26 583
SUX HILL TERCIO					18 842	-	18 842
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY					17 500	-	17 500
GOLEMPRIME IMMO					11 145	-	11 145
MOHIT IMMO					5 797	-	5 797
ECOPARC DE BERRECHID					4 736	-	4 736
AKENZA IMMO					4 328	-	4 328
MARTCO					1 500	1 500	-
ALLICOM MAROC					552	552	-
NOUACER CITY IMMO					110	-	110
MONET IMMO					66	-	66
DENIM PRIMERO IMMO					66	-	66
SALAM PRIMERO					66	-	66
ERRAHA NAKHIL					66	-	66
VILLASBUGAN IMMO					66	-	66
BERLY IMMO					66	-	66
MAADEN SECONDO					66	-	66
514 Autres emplois assimilés					1 879 873	89 171	1 790 702
TOTAL GÉNÉRAL					14 657 745	643 743	14 014 002

CRÉANCES SUBORDONNÉES

(en milliers MAD)

CREANCES SUBORDONNEES	Montant			Dont entreprises liées et apparentées		
	31/12/2025			31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	1 976 350		1 976 350	439 950	1 976 350	439 950
Créances subordonnées à la clientèle	-		-	-		
TOTAL	1 976 350	-	1 976 350	439 950	1 976 350	439 950

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D’ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotations au titre de l'exercice	Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
						Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements		Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	453 446	147 292	1 060	14 229	613 907	33 204	123 831	-	-	-	490 075
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 311	-	-	116	6 427	3 011	5 090	-	-	-	1 337
Crédit-bail mobilier	267 696	-	-	103	267 799	21 473	67 788	-	-	-	200 011
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	267 696	-	-	103	267 799	21 473	67 788	-	-	-	200 011
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	188 332	146 768	-	1 432	336 532	8 720	50 953	-	-	-	285 579
Crédit-bail immobilier en cours	36 771	146 768	-	58	183 597	-	-	-	-	-	183 597
Crédit-bail immobilier loué	151 561	-	-	1 374	152 935	8 720	50 953	-	-	-	101 982
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-8 893	-	1 060	12 578	2 625	-	-	-	-	-	2 625
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	524	-	-	524	-	-	-	-	-	524
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	453 446	147 292	1 060	14 229	613 907	33 204	123 831	-	-	-	490 075

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(en milliers MAD)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
						Montant amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Reclassement amortissements au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	1 674 810	-4	545 785	140 146	2 080 445	692 863	137	212 869	-	905 869	1 174 576
Droit au bail	97 150	18	-	-	97 168	-	-	-	-	-	97 168
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 577 660	-22	545 785	140 146	1 983 277	692 863	137	212 869	-	905 869	1 077 408
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	7 381 261	-576	673 590	58 181	7 996 095	4 645 669	-299	180 556	6 488	4 819 438	3 176 656
Immeubles d'exploitation	2 361 606	-	345 945	3 699	2 703 852	416 362	-	29 214	576	445 000	2 258 852
Terrain d'exploitation	232 783	-	2 521	1 682	233 622	-	-	-	-	-	233 622
Immeubles d'exploitation - Bureaux	2 128 823	-	343 424	2 017	2 470 230	416 362	-	29 214	576	445 000	2 025 230
Immeubles d'exploitation - Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	2 287 258	-339	225 036	44 921	2 467 034	1 969 331	-262	72 527	42	2 041 554	425 480
Mobilier de bureau d'exploitation	616 677	-195	93 333	44 358	665 457	450 881	-180	12 413	-	463 115	202 342
Matériel de bureau d'exploitation	233 918	18	5 936	-	239 872	225 369	18	3 950	-	229 337	10 535
Matériel informatique	1 249 066	-162	121 080	-	1 369 985	1 114 567	-99	53 597	-	1 168 064	201 920
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	78 668	-	3 612	563	81 717	77 251	-	962	42	78 171	3 546
Autres matériels d'exploitation	108 929	-	1 074	-	110 004	101 261	-	1 606	-	102 868	7 136
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 267 404	-36	90 414	1 584	2 356 197	1 982 934	-37	62 280	1 465	2 043 711	312 486
Immobilisations corporelles hors exploitation	464 993	-201	12 196	7 977	469 012	277 043	-	16 534	4 404	289 173	179 838
Terrain hors exploitation	47 869	-201	198	1 063	46 803	-	-	-	-	-	46 803
Immeubles hors exploitation	231 423	-	790	4 253	227 959	135 148	-	8 810	1 744	142 215	85 745
Mobilier et matériel hors exploitation	74 572	-	2 524	2 660	74 436	62 016	-	2 672	2 660	62 028	12 408
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	111 130	-	8 684	-	119 814	79 878	-	5 052	-	84 930	34 883
TOTAL	9 056 072	-580	1 219 375	198 326	10 076 540	5 338 532	-162	393 425	6 488	5 725 307	4 351 233

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D’IMMOBILISATIONS (en milliers MAD)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
01/01/2025	DIVERS MATERIELS ROULANTS	42	42	-	253	253	
02/01/2025	DIVERS MATERIELS ROULANTS	54	0	53	54	-	
03/03/2025	IMMEUBLES HORS EXPLOITATION	5 317	1 744	3 573	6 500	2 927	
30/06/2025	DIVERS MATERIELS ROULANTS	468	-	468	481	13	
07/10/2025	IMMEUBLES D'EXPLOITATION	2 008	360	1 648	6 200	4 552	
15/10/2025	IMMEUBLES D'EXPLOITATION	2 085	842	1 243	1 500	257	
29/12/2025	IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 191	839	351	3 000	2 649	
31/12/2025	MOBILIERS HORS EXPLOITATION	2 660	2 660	-	266	266	
		13 823	6 488	7 336	18 254	10 918	-

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS (en milliers MAD)

DETTES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établisse-ments de crédit et assimilés au Maroc	Établisse-ments de crédit à l'étranger	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
Comptes ordinaires créditeurs	-	109 889	2 279 921	3 832 980	6 222 790	4 513 850
Valeurs données en pension	28 679 467	4 020 451	-	-	32 699 918	45 340 353
Au jour le jour	4 360 317	2 002 823	-	-	6 363 140	600 002
A terme	24 319 150	2 017 628	-	-	26 336 778	44 740 351
Emprunts de trésorerie	3 868 000	8 224 890	56 326	3 104 323	15 253 539	7 074 651
Au jour le jour	-	4 355 000	-	-	4 355 000	632 000
A terme	3 868 000	3 869 890	56 326	3 104 323	10 898 539	6 442 651
Emprunts financiers	-	6 791	255 540	411 230	673 561	931 183
Autres dettes	9 318	3 592	70 337	-	83 246	1 107 893
Intérêts courus à payer	64 657	21 466	8 974	8 601	103 698	119 414
TOTAL	32 621 442	12 387 079	2 671 098	7 357 133	55 036 752	59 087 344

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE (en milliers MAD)

DÉPÔTS	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
		Entreprises Financières	Entreprises non Financières	Autres clientèles		
Comptes à vue créditeurs	5 906 227	2 562 824	34 056 922	89 581 864	132 107 837	116 965 630
Comptes d'épargne	-	-	-	27 528 881	27 528 881	27 651 314
Dépôts à terme	14 434	90 089	1 737 268	8 429 067	10 270 858	13 717 714
Autres comptes créditeurs	190 223	911 978	2 841 837	1 554 929	5 498 967	4 613 680
Intérêts courus à payer	23 675	27 288	20 221	162 474	233 658	264 832
TOTAL	6 134 559	3 592 179	38 656 248	127 257 215	175 640 201	163 213 170

TITRES DE CRÉANCES ÉMIS En milliers de DH

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BOA	18/10/2021	18/10/2026	2,48%	613 700,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2026	3,61%	25 000,00
CD BOA	08/02/2024	08/02/2027	3,73%	40 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2027	3,66%	510 000,00
CD BOA	15/04/2024	15/04/2026	3,55%	590 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2027	3,66%	1 395 000,00
CD BOA	06/05/2024	06/05/2026	3,55%	775 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2027	3,66%	420 000,00
CD BOA	09/05/2024	09/05/2026	3,55%	150 000,00
CD BOA	16/01/2025	15/01/2026	2,78%	954 100,00
			TOTAL	5.472.800

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS (en milliers MAD)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Instruments optionnels vendus	-7 559	1 768
Opérations diverses sur titres	2 897 659	5 726 084
Créditeurs divers	2 705 088	3 006 266
Sommes dues à l'Etat	2 170 303	2 440 148
Sommes dues aux organismes de prévoyance	47 256	47 726
Sommes diverses dues au personnel	336 258	317 046
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	125	94
Fournisseurs de biens et services	38 715	-14 636
Divers autres créditeurs	112 430	215 889
Comptes de régularisation	5 244 232	3 943 382
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	151 257	110 473
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre sièges, succursales et agences au Maroc	144 389	164 088
Charges à payer et produits constatés d'avance	711 146	687 215
Autres comptes de régularisation	4 237 441	2 981 605
TOTAL	10 839 420	12 677 501

PROVISIONS (en milliers MAD)

DETTES	Encours 31/12/2024	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2025
Provisions déduites de l'Actif	9 901 463	2 055 891	445 431	6 373	11 518 296
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	9 137 368	2 031 432	322 227	306	10 846 878
Agios réservés	3 677	-	-	-	3 677
Titres de placements	85 458	23 998	85 263	-195	23 998
Titres de participation et emplois assimilés	674 961	460	37 941	6 262	643 743
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions inscrites au Passif	2 111 759	338 169	63 269	55	2 386 713
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	191 897	24 403	14 654	-	201 646
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	1 571 449	25 283	-	9	1 596 741
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	263 108	288 482	17 783	46	533 853
Provisions réglementées	85 305	-	30 832	-	54 472
TOTAL GÉNÉRAL	12 013 222	2 394 059	508 699	6 428	13 905 010

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	Objet économique	Montant global	Montant 31/12/2024	Utilisation 31/12/2025	Montant 31/12/2025
Subventions :					
Fonds publics affectés					
Fonds spéciaux de garantie					
TOTAL					

Néant

DETTES SUBORDONNÉES

(en milliers MAD)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	4,23%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	4,12%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	6,30%	Perpétuel		50 000
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel		200 000
DH	800 000	1	5,37%	Perpétuel		800 000
DH	910 000	1	4,62%	Perpétuel		910 000
DH	90 000	1	4,63%	Perpétuel		90 000
DH	500 000	1	4,51%	Perpétuel		500 000
DH	500 000	1	4,48%	Perpétuel		500 000
DH	400 000	1	4,53%	Perpétuel		400 000
DH	100 000	1	5,90%	Perpétuel		100 000
DH	970 000	1	4,33%	Perpétuel		970 000
DH	30 000	1	5,74%	Perpétuel		30 000
DH	100 000	1	4,62%	Perpétuel		100 000
DH	900 000	1	4,22%	Perpétuel		900 000
DH	1 000 000	1	4,44%	Perpétuel		1 000 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ANS		447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ANS		78 900
DH	1 473 900	1	3,18%	10 ANS		1 473 900
DH	400 000	1	3,19%	10 ANS		400 000
DH	1 000 000	1	3,08%	10 ANS		1 000 000
TOTAL						11 900 000

CAPITAUX PROPRES

(en milliers MAD)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2024	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2025
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	19 218 005	807 300	-50 595	19 974 709
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 867 329	807 300	-1 084 572	7 590 057
Primes d'émission, de fusion et d'apport	10 890 370	-	1 033 976	11 924 346
Capital	2 157 863	-	44 955	2 202 819
Capital appelé	2 157 863	-	44 955	2 202 819
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	89	-89	53	53
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 886 195	-1 886 195	-	2 170 762
TOTAL	23 262 153	-1 078 985	5 587	24 348 344

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de financement et de garantie donnés	41 759 561	28 995 708
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	857 184	203 349
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	380 184	203 349
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	477 000	-
Autres engagements de financement donnés	-	8 361 243
Engagements de financement en faveur de la clientèle	11 485 345	3 629 096
Crédits documentaires import	3 360 412	1 954 705
Acceptations ou engagements de payer	1 397 586	1 641 217
Ouvertures de crédit confirmés	3 339 640	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	236 723
Engagements irrévocables de crédit-bail	94 917	899 502
Autres engagements de financement donnés	3 292 790	6 761 501
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 976 131	-99 111
Crédits documentaires export confirmés	83 973	27 853
Acceptations ou engagements de payer	15 462	-
Garanties de crédits données	-	713 619
Autres cautions, avals et garanties donnés	11 876 695	6 119 139
Engagements en souffrance	-	13 669 615
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	17 440 901	-
Garanties de crédits données	-	8 535 209
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	11 194 493	5 134 406
Autres cautions et garanties données	6 246 409	-
Engagements en souffrance	-	22 029 542
Engagements de financement et de garantie reçus	23 609 340	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	18 062 761
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 834 967	8 448 057
Garanties de crédits	8 045 167	9 614 704
Autres garanties reçues	11 789 800	3 966 781
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 774 373	3 966 781
Garanties de crédits	3 774 373	-
Autres garanties reçues	-	-

ENGAGEMENTS SUR TITRES

(en milliers MAD)

ENGAGEMENTS	Montant
Engagements donnés	16 240 990
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	16 240 990
Engagements reçus	520 899
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	520 899

OPERATIONS DE CHANGE A TERME
ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVÉS

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Opérations de change à terme	54 817 443	40 602 731	-	-
Devises à recevoir	12 175 958	8 977 709	-	-
Dirhams à livrer	3 458 548	710 500	-	-
Devises à livrer	23 936 808	19 686 757	-	-
Dirhams à recevoir	15 246 128	11 227 765	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	11 837 628	4 309 759	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	9 177 533	3 790 754	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	1 576 742	-9 292	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	178 002	446 322	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	905 351	81 975	-	-

VALEURS ET SURETÉS RECUES ET DONNÉES EN GARANTIE

VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	27 736 918		-
Autres titres	29 254 062		-
Hypothèques	123 337 807		-
Autres valeurs et sûretés réelles	426 844 937		-
TOTAL	607 173 724		-

VALEURS ET SURETÉS DONNÉES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	29 347 398		-
Autres titres	-		-
Hypothèques	-		-
Autres valeurs et sûretés réelles	776 934		-
TOTAL	30 124 332		-

VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE

Actif	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 828 009	3 932 181	4 225 249	7 561 298	3 428 473	25 975 210
Créances sur la clientèle	28 320 776	15 304 419	11 757 495	46 483 574	52 615 838	154 482 102
Titres de créance	24 892 140	1 478 788	9 774 758	18 882 149	13 885 195	68 913 030
Créances subordonnées	-	-	-	-	195 703	195 703
Crédit-bail et assimilé	15 494	8 845	43 920	158 145	262 695	489 099
TOTAL	60 056 419	20 724 233	25 801 422	73 085 166	70 387 904	250 055 144
Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	47 623 911	-	8 417 263	546 257	318 510	56 905 941
Dettes envers la clientèle	1 866 233	1 979 729	5 530 308	892 879	836	10 269 985
Titres de créance émis	-	979 100	2 128 700	2 365 000	-	5 472 800
Emprunts subordonnés	-	-	2 000 000	400 000	9 500 000	11 900 000
TOTAL	49 490 144	2 958 829	18 076 271	4 204 136	9 819 346	84 548 726

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédit par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
14	51 101 804	34 189 522	5 591 304	-

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF
ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

BILAN	Montant
Actif	37 235 890
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	246 780
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	9 592 498
Créances sur la clientèle	13 166 553
Titres de transaction et de placement et d'investissement	7 885 364
Autres actifs	363 024
Titres de participation et emplois assimilés	5 547 622
Créances subordonnées	189 604
Immobilisations données en crédit-bail et location	237 945
Immobilisations incorporelles et corporelles	6 499
Passif	22 134 730
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	10 551 078
Dépôts de la clientèle	11 382 297
Titres de créance émis	-
Autres passifs	201 355
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-
Dettes subordonnées	-
hors bilan	21 954 599
Engagements donnés	15 464 202
Engagements reçus	6 490 397

MARGE D'INTÉRÊT

	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts perçus	8 944 288	8 763 398
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	558 206	650 976
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 908 092	6 758 609
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	1 477 990	1 353 813
Intérêts servis	3 505 540	3 924 954
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 608 277	1 815 277
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 152 178	1 238 556
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	745 085	871 121

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE

	31/12/2025	31/12/2024
	Créances	Créances
	Provisions	Provisions
Créances pré-douteuses	506 914	506 598
Créances douteuses	1 519 047	1 711 109
Créances compromises	14 226 003	12 036 321
TOTAL	16 251 965	14 254 028
	9 141 044	

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

CATÉGORIE DE TITRES	31/12/2025	31/12/2024
Titres de participation	2 266	906
Participations dans les entreprises liées	655 207	633 850
Titres de l'activité de portefeuille	90	-
Emplois assimilés	316 478	96 044
TOTAL	974 041	730 800

COMMISSIONS			(en milliers MAD)
COMMISSIONS	31/12/2025	31/12/2024	
Commissions perçues	2 166 642	2 018 099	
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	
Sur opérations avec la clientèle	488 113	476 683	
Sur opérations de change	417 268	467 548	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	77 666	50 564	
Sur produits dérivés	-	-	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	34 689	27 085	
Sur moyens de paiement	761 104	639 900	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-	
Sur ventes de produits d'assurances	67 421	49 427	
Sur autres prestations de services	320 380	306 892	
Commissions versées	684 044	688 781	
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-	
Sur opérations avec la clientèle	-	-	
Sur opérations de change	391 704	441 970	
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-	
Sur produits dérivés	423	334	
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	22 124	16 195	
Sur moyens de paiement	184 767	170 904	
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-	
Sur ventes de produits d'assurances	-	-	
Sur autres prestations de services	85 026	59 377	

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ			(en milliers MAD)
PRODUITS ET CHARGES	31/12/2025	31/12/2024	
Produits	5 515 313	5 143 182	
Gains sur les titres de transaction	3 001 133	3 523 445	
Plus-value de cession sur titres de placement	218 705	47 802	
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	85 263	33 811	
Gains sur les produits dérivés	117 164	141 838	
Gains sur les opérations de change	2 093 049	1 396 287	
Charges	3 641 341	3 421 124	
Pertes sur les titres de transaction	2 182 178	2 533 557	
Moins value de cession sur titres de placement	168 166	2 710	
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	23 998	85 458	
Pertes sur les produits dérivés	131 425	87 245	
Pertes sur opérations de change	1 135 574	712 154	
RÉSULTAT	1 873 972	1 722 059	

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION			(en milliers MAD)
CHARGES	31/12/2025	31/12/2024	
Charges de personnel	1 808 409	1 689 899	
Impôts et taxes	77 599	72 586	
Charges extérieures	1 709 185	1 690 785	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	393 430	303 417	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES			(en milliers MAD)
	31/12/2025	31/12/2024	
Produits et charges			
Autres produits et charges bancaires	1 266 099	1 177 487	
Autres produits bancaires	5 950 401	5 610 763	
Autres charges bancaires	4 684 302	4 433 276	
Produits et charges d'exploitation non bancaires	31 345	189 918	
Produits d'exploitation non bancaires	102 617	209 063	
Charges d'exploitation non bancaires	71 272	19 145	
Autres charges			
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 489 839	2 509 638	
Autres produits			
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	431 873	736 251	

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL		(en milliers MAD)
INTITULÉS	Montant	
I- Résultat Net Comptable	2 170 762	
Bénéfice net		
Perte nette		
II- Réintégration fiscales	1 406 724	
1- Courantes	296 030	
Charges non déductibles	296 030	
2- Non courantes	1 110 694	
Impôts sur les sociétés	1 110 694	
III- Déductions fiscales	722 370	
1- Courantes		
Dividendes	691 538	
2- Non courantes		
REPRISE / AMORTISSEMENT ET PROVISION	30 832	
VI- Résultat fiscal	2 855 116	
Impôts sur les sociétés	1 110 694	
VI- Résultat net fiscal	1 744 422	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS		(en milliers MAD)
I- DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	Montant	
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	3 418 097	
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	296 030	
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	691 538	
(=) Résultat courant théoriquement imposable	3 022 589	
(-) Impôt théorique sur résultat courant	1 186 366	
(=) Résultat courant après impôts	2 231 731	
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES		

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE					(en milliers MAD)
NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opérations comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)	
A- TVA collectée	101 600	759 080	767 566	93 114	
B- TVA à récupérer	31 292	575 569	572 180	34 681	
Sur charges	21 691	432 982	433 128	21 545	
Sur immobilisations	9 601	142 587	139 052	13 136	
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	70 308	183 511	195 386	58 433	

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

(en milliers MAD)

Montant du capital :	2.202.818.810
Montant du capital social souscrit non appelé :	-
Valeur nominale des titres :	10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS				
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES (**)	83, avenue des FAR 20000 - Casablanca	59 137 729	60 369 771	27,41%
O CAPITAL GROUP	81, Avenue de l'Armée Royale, 14ème étage. Casablanca	15 457 619	15 779 652	7,16%
SOCIETE FINANCIERE DU CREDIT DU MAGHREB	67, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	2 018 835	2 061 559	0,94%
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES (*)	Intersection boulevard de l'Aéropostale et boulevard Main Street. Casa-Anfa. Hay Hassani . Casablanca	8 489 292	8 666 152	3,93%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION (*)	Place Moulay El Hassan - ex Piétri -BP 408 - Rabat	17 534 537	18 239 597	8,28%
Groupe MAMDA/MCMA (*)	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	10 820 967	11 046 400	5,01%
PERSONNEL BOA		2 299 530	2 182 366	0,99%
SBVC ET DIVERS		37 373 456	42 287 800	19,20%
TOTAL (1)		153 131 965	160 633 297	
B-ACTIONNAIRES ETRANGERS				
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	52 991 909	54 095 907	24,56%
BRITISH INTERNATIONAL INVESTMENT (*)	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	9 662 459	5 552 677	2,52%
TOTAL (2)		62 654 368	59 648 584	
TOTAL (1) +(2)		215 786 333	220 281 881	100,00%

(*) Nombre d'action déclaré par l'actionnaire
(**) Y compris les actions détenues par les fonds OPCVM dédiés au groupe RMA

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers MAD)

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 24 Juin 2025			
Report à nouveau	89	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	1 078 932
Résultat net de l'exercice	1 886 195	Autres affectations	807 353
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	1 886 285	TOTAL B	1 886 285

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers MAD)

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Capitaux propres et assimilés	36 436 887	35 408 147	34 364 505
Opérations et résultats de l'exercice	-	-	-
Produit net bancaire	9 433 341	8 314 524	7 188 158
Résultat avant impôts	3 281 456	2 805 738	2 194 804
Impôts sur les résultats	1 110 694	919 542	629 932
Bénéfices distribués	1 078 932	850 263	835 079
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	807 353	714 689	690 079
Résultat par titre (en MAD)	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale	8,74	7,36	7,31
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5,00	4,00	4,00
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 808 409	1 689 899	1 680 278
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 658	4 666	4 650

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

(en milliers MAD)

I- DATATION	
Date de clôture (1)	31/12/2025
Date d'établissement des états de synthèse (2)	21/12/2025
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ÈRE COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE	
Dates	Indications des événements
	Néant

EFFECTIFS

(En nombre)

EFFECTIFS	31/12/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	4 658	4 666
Effectifs utilisés	4 658	4 666
Effectifs équivalent plein temps	4 658	4 666
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 464	4 439
Employés (équivalent plein temps)	194	227
Dont effectifs employés à l'étranger	41	45

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS				(en milliers MAD)
TITRES	Nombre de comptes		Montants	
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024
Titres dont l'établissement est dépositaire	61 776	45 852	335 139 739	281 511 766
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	96	94	154 505 307	131 699 943
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

RÉSEAU				(En nombre)
RÉSEAU	31/12/2025	31/12/2024		
Guichets permanents	600	638		
Guichets périodiques	-	-		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	850	866		
Succursales et agences à l'étranger	22	22		
Bureaux de représentation à l'étranger	6	6		

COMPTES DE LA CLIENTÈLE				(En nombre)
COMPTES DE LA CLIENTÈLE	31/12/2025	31/12/2024		
Comptes courants	154 475	134 273		
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	182 024	175 393		
Autres comptes chèques	1 309 856	1 194 297		
Comptes d'affacturage	-	-		
Comptes d'épargne	741 857	740 391		
Comptes à terme	4 850	4 980		
Bons de caisse	174	179		
Autres comptes de dépôts	-	-		

COMPTES TANGER OFFSHORE - BILAN			(en milliers MAD)
ACTIF	31/12/2025	31/12/2024	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 519	2 109	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 259 090	6 072 882	
. A vue	1 372 112	1 522 990	
. A terme	6 886 978	4 549 892	
Créances sur la clientèle	6 678 760	5 366 429	
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	1 501 524	1 135 893	
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	5 173 551	4 226 917	
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-	
. Autres crédits et financements participatifs	3 685	3 619	
Créances acquises par affacturage	-	-	
Titres de transaction et de placement	4 100 945	3 129 740	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	3 966 561	3 042 355	
. Autres titres de créance	-	-	
. Titres de propriété	134 385	87 385	
. Certificats de Sukuks	-	-	
Autres actifs	1 135 493	1 102 273	
Titres d'investissement	1 030 324	911 837	
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	
. Autres titres de créance	1 030 324	911 837	
. Certificats de Sukuks	-	-	
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	
. Participation dans les entreprises liées	-	-	
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-	
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
Créances subordonnées	-	-	
Dépôts d'investissement placés	-	-	
Immobilisations données en crédit-bail et en location	237 945	97 391	
Immobilisations données en Ijara	-	-	
Immobilisations incorporelles	4 166	1 405	
Immobilisations corporelles	118	91	
Total de l'Actif	21 448 361	16 684 156	

COMPTES TANGER OFFSHORE - BILAN

(en milliers MAD)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	15 418 248	12 955 713
. À vue	1 084 490	1 111 463
. À terme	14 333 758	11 844 250
Dépôts de la clientèle	4 758 132	2 598 844
. Comptes à vue créditeurs	3 969 825	1 551 355
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	745 280	1 022 154
. Autres comptes créditeurs	43 027	25 334
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	975 977	894 126
Provisions pour risques et charges	2 939	2 893
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	109 039	114 679
Capital	4 564	5 056
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	179 462	112 846
Total du Passif	21 448 361	16 684 156

COMPTES TANGER OFFSHORE - HORS BILAN

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNES	4 769 295	1 096 785
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	121 378	236 943
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	1 167 581	567 941
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	193 811	187 199
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	3 286 526	104 702
ENGAGEMENTS RECUS	6 490 546	4 910 156
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 175 256	2 405 608
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	2 315 290	2 504 548
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTES TANGER OFFSHORE - COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 565 146	1 235 862
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	327 256	342 160
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	250 817	246 835
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	189 555	151 886
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	2 500	449
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	8 572	8 417
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	17 567	19 598
Autres produits bancaires	768 879	466 518
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 245 608	1 031 291
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	519 263	587 513
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	37 574	38 524
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	8 084	5 607
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	680 686	399 647
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	319 538	204 571
Produits d'exploitation non bancaire	1 486	-
Charges d'exploitation non bancaire	165	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	9 585	9 395
Charges de personnel	6 043	5 278
Impôts et taxes	46	45
Charges externes	2 464	3 629
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 032	443
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	17	8
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	17	8
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	-	-
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	311 258	195 168
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	9 627	7 183
RESULTAT AVANT IMPOTS	301 631	187 985
Impôts sur les résultats	122 169	75 140
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	179 462	112 846

(-) signifie moins
(+) signifie plus

COMPTES TANGER OFFSHORE - ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

(en milliers MAD)

	31/12/2025	31/12/2024
(+) Intérêts et produits assimilés	767 628	740 881
(-) Intérêts et charges assimilées	556 838	626 038
MARGE D'INTÉRÊT	210 790	114 843
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	8 572	8 417
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	8 084	5 607
Résultat des opérations de crédit-bail et location	487	2 810
(+) Produits sur immobilisations données en ljara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en ljara	-	-
Résultat des opérations d'ljara	-	-
(+) Commissions perçues	18 612	20 382
(-) Commissions servies	781	797
Marge sur commissions	17 831	19 585
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
(+) résultat des opérations sur titres de placement	132 556	-3 309
(+) résultat des opérations de change	-511	18 426
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-43 847	52 082
Résultat des opérations de marché	88 198	67 198
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	2 500	449
(-) Diverses autres charges bancaires	269	315
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	319 538	204 571
(+) résultat des opérations sur Immibilisations financières	-	-
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 486	-
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	165	-
(-) Charges générales d'exploitation	9 585	9 395
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	311 274	195 176
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souf-france	-17	-8
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-	-
RESULTAT COURANT	311 258	195 168
RESULTAT NON COURANT	-9 627	-7 183
(-) Impôts sur les résultats	122 169	75 140
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	179 462	112 846

COMPTES TANGER OFFSHORE - ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

(en milliers MAD)

	31/12/2025	31/12/2024
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	179 462	112 846
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 032	443
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	-	-
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	-	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	-	-
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	180 495	113 288
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	180 495	113 288

COMPTES AGRÉGÉS- BILAN

(en milliers MAD)

ACTIF	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	6 055 746	6 094 414
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	26 082 327	26 946 771
À vue	9 269 008	8 124 129
À terme	16 813 319	18 822 641
Créances sur la clientèle	151 400 795	147 404 686
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	45 396 547	42 450 884
Crédits et financements participatifs à l'équipement	41 728 700	34 074 735
Crédits et financements participatifs immobiliers	39 150 584	39 814 816
Autres crédits et financements participatifs	25 124 965	31 064 250
Créances acquises par affacturage	3 164 618	2 738 363
Titres de transaction et de placement	58 049 620	59 868 143
Bons du Trésor et valeurs assimilées	36 976 917	40 411 234
Autres titres de créance	264 028	248 348
Titres de propriété	20 808 676	19 208 562
Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	9 414 675	8 162 050
Titres d'investissement	10 938 676	10 988 955
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 718 879	8 705 033
Autres titres de créance	2 219 796	2 283 922
Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	14 014 009	13 661 852
Participation dans les entreprises liées	11 281 271	10 747 084
Autres titres de participation et emplois assimilés	2 732 738	2 914 768
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	195 703	188 400
Dépôts d'investissement placés	1 780 646	251 550
Immobilisations données en crédit-bail et en location	490 075	363 298
Immobilisations données en ljara	-	-
Immobilisations incorporelles	1 174 576	981 947
Immobilisations corporelles	3 176 656	2 735 593
TOTAL DE L'ACTIF	285 938 123	280 386 021

COMPTES AGRÉGÉS - BILAN

(en milliers MAD)

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	55 036 753	59 087 344
À vue	16 940 930	5 745 853
À terme	38 095 823	53 341 492
Dépôts de la clientèle	175 640 201	163 213 170
Comptes à vue créditeurs	132 132 064	116 980 318
Comptes d'épargne	27 616 834	27 765 858
Dépôts à terme	10 392 335	13 853 315
Autres comptes créditeurs	5 498 967	4 613 680
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	5 598 148	7 888 099
Titres de créance négociables émis	5 598 148	7 888 099
Emprunts obligataires émis	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	10 839 420	12 677 501
Provisions pour risques et charges	2 332 241	2 026 454
Provisions réglementées	54 473	85 305
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	12 088 543	12 145 994
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	19 974 709	19 218 005
Capital	2 202 819	2 157 863
Actionnaires Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	53	89
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	2 170 762	1 886 195
TOTAL DU PASSIF	285 938 123	280 386 021

COMPTES AGRÉGÉS -HORS BILAN

(en milliers MAD)

HORS BILAN	31/12/2025	31/12/2024
Engagements donnés	58 000 550	40 563 241
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	857 184	203 349
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	11 485 345	8 361 243
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 976 131	6 761 501
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	17 440 901	13 669 615
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	16 240 990	11 567 533
Engagements reçus	24 130 239	22 821 781
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	19 834 967	18 062 761
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	3 774 373	3 966 781
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	520 899	792 239
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTES AGRÉGÉS - PRODUITS ET CHARGES

(en milliers MAD)

	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	17 656 387	16 703 481
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	558 206	650 976
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 908 092	6 758 609
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	1 477 990	1 353 813
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	974 041	730 801
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	38 283	47 968
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de services	1 749 373	1 550 551
Autres produits bancaires	5 950 401	5 610 763
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	8 223 046	8 388 957
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 608 277	1 815 277
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 152 178	1 238 556
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	745 085	871 121
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	33 204	30 726
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	4 684 302	4 433 276
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	9 433 341	8 314 524
Produits d'exploitation non bancaires	102 617	209 063
Charges d'exploitation non bancaires	71 272	19 145
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	3 988 624	3 756 687
Charges de personnel	1 808 409	1 689 899
Impôts et taxes	77 599	72 586
Charges externes	1 708 720	1 690 468
Autres charges générales d'exploitation	466	317
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	393 430	303 417
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2 489 839	2 509 638
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	2 055 835	1 551 396
Pertes sur créances irrécouvrables	119 778	462 215
Autres dotations aux provisions	314 225	496 027
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	431 873	736 251
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	336 881	667 671
Récupérations sur créances amorties	37 104	33 130
Autres reprises de provisions	57 888	35 450
RÉSULTAT COURANT	3 418 096	2 974 368
Produits non courants	30 832	159 842
Charges non courantes	167 472	328 472
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	3 281 456	2 805 738
Impôts sur les résultats	1 110 694	919 542
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 170 762	1 886 195

(-) signifie moins
(+) signifie plus

COMPTES AGRÉGÉS - ÉTAT DES SOLDES DE GESTION			(en milliers MAD)
	31/12/2025	31/12/2024	
(+) Intérêts et produits assimilés	8 944 288	8 763 398	
(-) Intérêts et charges assimilées	3 505 540	3 924 954	
MARGE D'INTÉRÊTS	5 438 748	4 838 444	
(+) Produits sur financements participatifs	-	-	
(-) Charges sur financements participatifs	-	-	
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	38 283	47 968	
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	33 204	30 726	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	5 079	17 241	
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA	-	-	
(+) Commissions perçues	2 166 642	2 018 099	
(-) Commissions servies	684 044	688 781	
MARGE SUR COMMISSIONS	1 482 598	1 329 319	
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	818 955	989 889	
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	111 804	-6 555	
(+) Résultat des opérations de change	957 475	684 133	
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-14 261	54 593	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	1 873 972	1 722 059	
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
(+) Divers autres produits bancaires	991 861	730 833	
(-) Diverses autres charges bancaires	358 917	323 372	
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-	
PRODUIT NET BANCAIRE	9 433 341	8 314 524	
(+) Résultat des opérations sur immibilisations financières	35 938	79 553	
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	75 109	68 998	
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	42 222	19 145	
(-) Charges générales d'exploitation	3 988 624	3 756 687	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 513 542	4 687 244	
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souf-france	-1 801 628	-1 312 810	
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-293 818	-400 065	
RÉSULTAT COURANT	3 418 096	2 974 368	
RÉSULTAT NON COURANT	-136 640	-168 631	
(-) Impôts sur les résultats	1 110 694	919 542	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 170 762	1 886 195	

COMPTES AGRÉGÉS - ÉTAT DES SOLDES DE GESTION			(en milliers MAD)
	31/12/2025	31/12/2024	
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 170 762	1 886 195	
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	393 430	303 417	
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	460	90 512	
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	25 283	311 190	
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-	
(+) Dotations non courantes	-	-	
(-) Reprises de provisions	68 773	191 674	
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	11 037	797	
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	119	59	
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	27 508	140 065	
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	29 050	-	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 511 787	2 258 837	
(-) Bénéfices distribués	1 078 932	850 263	
(+) AUTOFINANCEMENT	1 432 855	1 408 574	

COMPTES AGRÉGÉS - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE			(en milliers MAD)
	31/12/2025	31/12/2024	
(+) Produits d'exploitation bancaires perçus	17 240 468	16 443 922	
(+) Récupérations sur créances amorties	37 104	33 130	
(+) Produits d'exploitation non bancaires perçus	55 523	63 249	
(-) Charges d'exploitation bancaires versées	9 971 759	9 999 762	
(-) Charges d'exploitation non bancaires versées	71 272	19 145	
(-) Charges générales d'exploitation versées	3 595 194	3 453 270	
(-) Impôts sur les résultats versés	1 110 694	919 542	
I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	2 584 178	2 148 582	
Variation des :			
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	864 444	-2 089 878	
(+) Créances sur la clientèle	-4 422 364	-13 478 298	
(+) Titres de transaction et de placement	1 818 523	-12 373 500	
(+) Autres actifs	-1 220 830	-115 103	
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-	
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-126 777	15 765	
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-	
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-1 513 000	250 000	
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-4 050 592	7 743 882	
(+) Dépôts de la clientèle	12 427 031	10 997 956	
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-	
(+) Titres de créance émis	-2 289 951	995 708	
(+) Autres passifs	-1 836 759	3 724 873	
II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-350 275	-4 328 595	
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	2 233 903	-2 180 013	

COMPTES AGRÉGÉS - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE			(en milliers MAD)
	31/12/2025	31/12/2024	
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	343 085	3 599 235	
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	18 254	1 815	
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	585 451	822 624	
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 218 641	858 800	
(+) Intérêts perçus	27 895	49 754	
(+) Dividendes perçus	665 267	639 333	
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-749 590	2 608 712	
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	
(+) Emission de dettes subordonnées	-	-	
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-	
(+) Emission d'actions	-	-	
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-	
(-) Intérêts versés	444 050	619 975	
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-	
(-) Dividendes versés	1 078 932	850 263	
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-1 522 982	-1 470 237	
VI VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-38 669	-1 041 538	
VII TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	6 094 414	7 135 953	
VIII TRÉSORERIE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6 055 746	6 094 414	

(1) Autres que les titres de Moucharaka et Moudaraba
(2) Y compris IRR utilisées
(3) Y compris PER utilisées
(4) Autres que ceux découlant des flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges

BANK OF AFRICA S.A.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

Aux Actionnaires de
BANK OF AFRICA S.A.
140, Avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

1.1. *Avenant à la convention conclue entre BANK OF AFRICA S.A et Bank Of Africa United Kingdom Plc - BOA UK - (anciennement dénommée BMCE Bank International)*

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 21 mars 2025.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BOA UK, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans BOA UK, et Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué de Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans BOA UK.

- **Modalités essentielles** :

En 2019, une convention avec BANK OF AFRICA UK (anciennement dénommée BMCE Bank International) avait été conclue, portant sur une ligne de financement d'un montant de 250 M£, soit 315 M\$, à tirer en un ou plusieurs prêts. Ce financement permettra de répondre aux besoins internes ainsi qu'aux exigences de financement conformément à la réglementation en vigueur.

En termes de rémunération, les prêts seront consentis aux taux convenus par les parties selon les conditions du marché.

Un avenant a reconduit ce financement mis en place depuis 2019, selon les mêmes conditions et en explicitant le caractère revolving.

Cet avenant a été conclu en mars 2025 pour une durée indéterminée.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 8 771 KMAD.
- **Sommes reçues en 2025** : 8 771 KMAD.

1.2. Contrats de la Wakala Bil Istithmar entre BANK OF AFRICA S.A et Bank Al Karam

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Bank Al Karam, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de président du conseil d'administration dans Bank Al Karam et Monsieur Mounir CHRAIBI, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam.
- **Modalités essentielles** :
 - (i) Le contrat initial, autorisé par le Conseil d'Administration du 27 septembre 2024, chargeait BANK AL KARAM - Wakil - de réaliser des investissements pour le compte de BANK OF AFRICA S.A - Mouwakil - en contrepartie d'une rémunération espérée et ce, pour une enveloppe globale de 250 MMAD à consommer sous forme de plusieurs tirages selon le besoin de BANK AL KARAM et à cadence trimestrielle.
Un Avenant n°1 au contrat Wakala Bil Istithmar a été conclu en 2025 portant ainsi le montant global de 250 MDH à 370 MDH dans le cadre des investissements réalisés par la filiale pour le compte de BANK OF AFRICA S.A et modifiant le taux du rendement escompté des bénéfices à compter du 19 décembre 2024 en passant de 2,75% HT à 2,50% HT.
 - (ii) Un contrat d'investissement -Wakala Bil Istithmar- d'un montant de 1 380 MMAD a été conclu en avril 2025 entre Bank Al Karam et Bank of Africa couvrant la période du 02 avril 2025 au 31 décembre 2027. Le taux du rendement escompté des bénéfices au titre de ce contrat est de 2,25% HT.
 - (iii) Un contrat d'investissement -Wakala Bil Istithmar- d'un montant de 490 MMAD a été conclu en juillet 2025 entre Bank Al Karam et Bank of Africa couvrant la période du 14 juillet 2025 au 31 décembre 2030. Le taux du rendement escompté des bénéfices au titre de ce contrat est de 2,25% HT.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 17 646 KMAD HT.
- **Sommes reçues en 2025** : 12 941 KMAD.

1.3. Convention entre BANK OF AFRICA S.A et BOA Congo (anciennement dénommée LCB Bank)

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 21 mars 2025.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société LCB Bank jusqu'à la cession effective de cette filiale en juin 2025
- **Modalités essentielles** :
Cette convention a pour objet la transformation du solde du compte de BANK OF AFRICA S.A ouvert dans les livres de BOA Congo en un dépôt à long terme pour un montant de 16,5 Millions €. Le Dépôt est conclu pour une durée de 5 ans et 3 mois à

compter du 1^{er} janvier 2025, avec un différé d'une année. Le dépôt sera rémunéré à un taux d'intérêt fixe annuel de 5 % net. Conclue en décembre 2024, cette convention est conclue pour une durée de 5 ans et 3 mois à compter du 1^{er} janvier 2025, avec un différé d'une année.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

1.4. Avenant à la convention de partenariat entre BANK OF AFRICA S.A et DAMANE Cash

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 21 mars 2025.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Damane Cash et Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de président du conseil de surveillance dans Damane Cash
- **Modalités essentielles** :
Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions selon lesquelles BANK OF AFRICA S.A fournit les services de transfert et de mise à disposition de fonds afin d'élargir le périmètre des services au traitement des ordres de mises à dispositions au niveau du réseau DAMANE CASH et du réseau BANK OF AFRICA S.A. Conclu en décembre 2024, cet avenant est valable pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.
Les prestations donnent lieu à une rémunération du réseau récepteur selon une grille de commissionnement par tranche de montant applicable au réseau Banque et Damane Cash, servant la mise à disposition à la réception.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2025

2.1. Convention de coopération entre BANK OF AFRICA S.A et MAGHREBAIL

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 24 septembre 2021.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Maghrebail, Monsieur Othman BENJELLOUN, en sa qualité de Président Directeur Général dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Maghrebail, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Maghrebail, Monsieur Azeddine GUESSOUS, en sa qualité d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A et de Président Directeur Général dans Maghrebail et Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Maghrebail.

- Modalités essentielles :

Cette convention a pour objet de définir les modalités de cofinancement avec partage du risque des droits et garanties proportionnellement à la participation de chacune des parties dans le financement d'un projet d'investissement sans que ce cofinancement se confonde avec la notion de consortium ou de financement conjoint, chacune des Parties conservant son indépendance au titre du financement à mettre en place sans solidarité aucune.

BANK OF AFRICA S.A et Maghrebail s'engagent mutuellement à faire bénéficier l'autre partie par priorité, à due concurrence du produit de cession, des garanties dont elle dispose, au titre du dossier cofinancé, dans le cadre de cette convention, selon les modalités acceptées par les Parties et ce, à hauteur de la participation de chacune des Parties dans le cofinancement, le tout sous réserve des subrogations consenties, conformément aux conventions en vigueur, aux organismes garants tels que la Caisse Centrale de Garantie ou tout organisme qui s'y substituerait.

La convention couvre une durée de 1 an à compter de sa signature et est renouvelable tacitement.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.2. Convention entre BANK OF AFRICA S.A. et MAGHREBAIL

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Maghrebail, Monsieur Othman BENJELLOUN, en sa qualité de Président Directeur Général dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Maghrebail, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Maghrebail, Monsieur Azeddine GUESSOUS, en sa qualité d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A et président Directeur Général dans Magrebail et Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Maghrebail.

- Modalités essentielles :

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BANK OF AFRICA S.A. pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de BANK OF AFRICA S.A.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à BANK OF AFRICA S.A. des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.
- MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BANK OF AFRICA S.A.
- MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.

- MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BANK OF AFRICA S.A. au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BANK OF AFRICA S.A. (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 7 234 KMAD.
- **Sommes reçues en 2025** : 7 234 KMAD.

2.3. Contrat de service entre BANK OF AFRICA et BOA Euroservices (anciennement dénommée BMCE Euroservices) pour la mutualisation de la plateforme de l'agence directe

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 23 septembre 2022.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BOA Euroservices, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans BOA Euroservices, Monsieur Mounir CHRAIBI, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans BOA Euroservices.

- Modalités essentielles :

Dans le cadre de la transformation digitale de BOA EuroServices, une convention entre BANK OF AFRICA S.A et BOA EuroServices a été conclue afin de définir le périmètre, les conditions ainsi que les modalités selon lesquelles se fera la mutualisation de la Plateforme avec BOA EuroServices en marque blanche. Cette Plateforme permettra à la clientèle de BES d'effectuer sur l'Application des opérations de paiement à distance ainsi que de souscrire aux services proposés.

La mutualisation de la plateforme se fera à titre gracieux pour une période d'un an à compter de la signature de la convention. Au-delà de cette période, le prix de la prestation, dont devra s'acquitter BOA EuroServices, est fixé à un Coût mensuel de 41.644,52 DH HT.

La Convention entrera en vigueur à compter de la date de sa signature par les deux Parties et demeurera en vigueur pour une durée de 3 ans. À l'issue de cette période, elle pourra faire l'objet d'un renouvellement par tacite reconduction.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.4. Contrat de services conclu entre BANK OF AFRICA S.A. et BOA Euroservices (anciennement dénommée BMCE Euroservices)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BOA Euroservices, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans BOA Euroservices, Monsieur Mounir CHRAIBI, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans BOA Euroservices.

- **Modalités essentielles :**

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de préciser les modalités sur la base desquelles BANK OF AFRICA S.A. versera une rémunération trimestrielle au Prestataire en contrepartie du développement de la clientèle MRE au Maroc.

Le Siège Central et les Succursales seront rémunérés sur la base d'une part d'un pourcentage du produit net bancaire réalisé par BANK OF AFRICA S.A. sur les clients MRE et d'autre part sur la base d'un pourcentage des fonds transférés vers des comptes bancaires de BANK OF AFRICA S.A. au Maroc.

Un avenant a été conclu le 15 juin 2018 portant sur la possibilité de proposer à certains clients un taux de rémunération de leurs dépôts plus élevé que le taux normalement proposé par BANK OF AFRICA S.A. Ainsi, le surcoût financier annuel engendré sera supporté par BOA Euroservices en réduction de sa rémunération.

Compte tenu des impacts de la crise sanitaire en matière de baisse des coûts des ressources de la Banque, un autre avenant, autorisé par le Conseil d'Administration du 23 septembre 2022, a été conclu afin de convenir de la rémunération due par BANK OF AFRICA S.A à BMCE Euroservices au titre des dépôts non rémunérés et des transferts de fonds.

La Banque restera propriétaire exclusive des droits de propriété sur sa clientèle ayant fait l'objet de traitement dans le cadre de l'exécution du Contrat, BMCE Euroservices ne disposant que d'un droit d'utilisation limité.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 142 473 KMAD.
- **Sommes versées en 2025 :** 142 473 KMAD.

2.5. **Convention de recouvrement des créances de BANK OF AFRICA S.A par SALAFIN**

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 26 mars 2021.

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Salafin, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du conseil de surveillance dans la société Salafin, Monsieur Amine BOUABID, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et Vice-Président du conseil de surveillance dans la société Salafin.

- **Modalités essentielles :**

Cette convention a pour objet de définir les modalités ainsi que les conditions selon lesquelles BANK OF AFRICA S.A donne mandat à Salafin pour gérer en son nom et pour son compte l'activité de recouvrement d'une partie de ses créances telle que définie dans le contrat et dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les périmètres et modalités d'affectation du recouvrement des créances précontentieuses sont décrites dans la convention et les dossiers identifiés comme sensibles seront gérés par la Banque. La présente convention constitue l'intégralité de l'accord entre les Parties et annule et remplace la Convention du 15 septembre 2008, toutes ses annexes et tout contrat antérieur concernant tout objet similaire.

La rémunération de Salafin sera indexée sur les montants recouverts et sur l'ancienneté de la créance.

La convention, conclue le 1er janvier 2021, couvre une durée déterminée du 1er janvier au 30 juin 2021.

A l'issue de cette période, cette durée pourrait être prorogée pour des périodes de 3 mois

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 20 075 KMAD.
- **Sommes versées en 2025 :** 14 896 KMAD.

2.6. **Contrat de prestations de services entre BANK OF AFRICA S.A et SALAFIN**

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Salafin, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du conseil de surveillance dans la société Salafin, Monsieur Amine BOUABID, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et Vice-Président du conseil de surveillance dans la société Salafin.

- **Modalités essentielles :**

Conclu en 2009 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BANK OF AFRICA S.A. au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk.

Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 84 KMAD.
- **Sommes reçues en 2025 :** 84 KMAD.

2.7. **Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BANK OF AFRICA S.A et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN (Via sa filiale ORUS)**

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Salafin, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du conseil de surveillance dans la société Salafin, Monsieur Amine BOUABID, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et Vice-Président du conseil de surveillance dans la société Salafin.

- **Modalités essentielles :**

Conclue en 2011 entre BANK OF AFRICA S.A. et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de

la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BANK OF AFRICA S.A. d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BANK OF AFRICA S.A. est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 360 KMAD.
- **Sommes versées en 2025** : 360 KMAD.

2.8. Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BANK OF AFRICA S.A par SALAFIN

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Salafin, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du conseil de surveillance dans la société Salafin, Monsieur Amine BOUABID, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et Vice-Président du conseil de surveillance dans la société Salafin.
- **Modalités essentielles** :
Conclue le 1er juillet 2011 entre BANK OF AFRICA S.A. et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération, prévues dans la convention de distribution conclue en 2006, en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribués aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80% à l'entité qui porte le risque et 20% à l'autre entité. Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 81 392 KMAD HT.
- **Sommes versées en 2025** : 39 922 KMAD.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 9 601 KMAD.
- **Sommes reçues en 2025** : 5 569 KMAD.

2.9. Cession de bail Agence Mohamed Sedki conclue entre BANK OF AFRICA S.A et DAMANE Cash (anciennement dénommée BMCE Cash)

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 24 septembre 2021.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Damane Cash, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du conseil de surveillance dans la société Damane Cash.
- **Modalités essentielles** :
BANK OF AFRICA S.A cède à Damane Cash le bail d'un local commercial, précisément l'agence Mohamed Sedki, pour un prix forfaitaire de 2 500 KDH TTC intégrant toutes les charges.
La cession prend effet à la date de la signature du contrat, le 22 février 2021.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.

- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.10. Sous-location Agence Hay Masjid conclue entre BANK OF AFRICA S.A et DAMANE Cash (anciennement dénommée BMCE Cash)

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 24 septembre 2021.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Damane Cash, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du conseil de surveillance dans la société Damane Cash.
- **Modalités essentielles** :
BANK OF AFRICA S.A cède en sous-location à Damane Cash un local commercial sis à Casablanca, avenue 2 mars, d'une superficie de 125 m² constitué d'un rez-de-chaussée et d'une mezzanine.
La convention est alignée sur la durée du Contrat de bail, à compter du 24 Novembre 2020, moyennant un loyer mensuel forfaitaire de 1 550 DH TTC comprenant toutes les charges.
La convention a été signée le 15 septembre 2021.
Le loyer sera payable trimestriellement et d'avance, à compter du 1er et au plus tard le 10 du premier mois du trimestre en cours.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.11. Contrat de sous-représentation entre BANK OF AFRICA S.A et DAMANE Cash

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Damane Cash, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du conseil de surveillance dans la société Damane Cash.
- **Modalités essentielles** :
A travers le contrat de représentation conclu avec Western Union Network afin de proposer les services de transfert d'argent de marque Western Union sur le territoire du Maroc, Damane Cash a le droit de faire assurer les Services de Transfert d'Argent par BANK OF AFRICA S.A.
Ainsi, BANK OF AFRICA S.A. s'engage à proposer le Service de transfert d'argent sur tout le réseau dans le respect des lois applicables et conformément aux dispositions figurant dans les grilles tarifaires, dans le Manuel de Service International, dans les politiques et dans les règlements de Western Union.
S'agissant des conditions de paiement, BANK OF AFRICA S.A. remet à Damane Cash le montant principal de chaque opération du Service de Transfert d'Argent effectuée par le biais de la Banque, ainsi que tous les frais et autres coûts facturés en liaison avec ladite opération.
La convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'un an.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.12. Mandat d'intermédiation en opérations effectuées par les établissements de crédit entre BANK OF AFRICA S.A et la Société de transferts de fonds DAMANE Cash

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Damane Cash, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du conseil de surveillance dans la société Damane Cash.
- **Modalités essentielles** :
BANK OF AFRICA S.A. confie à Damane Cash un mandat d'Intermédiaire en opérations effectuées par les Établissements de Crédit dans le cadre de la commercialisation des cartes prépayées nationales et internationales en faveur des clients de BANK OF AFRICA S.A. et des partenaires agréés au sein du Réseau Daman Cash, qui s'engage à observer les diligences de vigilance et de conformité.
Cette convention demeure valable pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.13. Conventions relatives à la Titrisation des créances hypothécaires

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 22 novembre 2019.

- **Personnes concernées** : Madame Myriem Bouazzaoui, en sa qualité d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A et BMCE Capital Titrisation et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans BMCE Capital Titrisation.
- **Modalités essentielles** :
Ces conventions portent sur la titrisation d'un portefeuille de créances hypothécaires de BANK OF AFRICA S.A par BMCE Capital Titrisation.
Pour ce faire, BMCE Capital Titrisation a constitué un fonds de titrisation destiné à acquérir des créances hypothécaires auprès de BANK OF AFRICA S.A.
Dans ce cadre, les conventions, listées ci-après, définissent les termes et les conditions de la cession des créances hypothécaires :
 - Convention de cession de créances, signée le 6 août 2021
 - Convention de compte de recouvrement, signée le 6 août 2021
 - Convention de comptes du fonds, signée le 6 août 2021
 - Convention de dépositaire, signée le 12 juillet 2021
 - Convention de placement, signée le 14 juillet 2021
 - Convention de recouvrement, signée le 6 août 2021
 - Convention de souscription de parts résiduelles, signée le 12 juillet 2021
 - Convention de ligne de liquidité, signée le 6 août 2021

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.14. Conventions entre BANK OF AFRICA S.A et Maroc Factoring

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Maroc Factoring, Monsieur Khalid NASR, en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du conseil de surveillance dans la société Maroc Factoring.
- **Modalités essentielles** :
Dans la continuité de la convention conclue avec Maroc Factoring en 2016, un mandat de gestion a été signé en mars 2018 à travers lequel BANK OF AFRICA S.A. donne mandat global et exclusif à Maroc Factoring pour gérer en son nom et pour son compte l'activité d'affacturage.
En termes de rémunération, Maroc Factoring perçoit un honoraire de gestion selon une formule prédéfinie (encours gérés, charges générales d'exploitation globale...). Il est convenu un plancher minimum d'honoraire de gestion correspondant à la commission facturée en 2017 soit 14,7 MDH HT.
Ce mandat est valable pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée d'un an, reconductible.
Un avenant a été conclu en mars 2020, ayant pour objet, d'étendre le périmètre des prestations fournies par Maroc Factoring dans le cadre de la gestion de l'activité d'affacturage pour le compte de la Banque.
Ainsi, BANK OF AFRICA S.A s'engage à (i) donner accès à Maroc Factoring à tous les outils de gestion qui lui seront nécessaires à l'étude et à la contre-étude des dossiers de factoring qui lui sont confiés, (ii) lui communiquer tous les modèles de contrats et actes de garantie utilisés par BANK OF AFRICA S.A dans le cadre des lignes de factoring, (iii) répondre à Maroc Factoring, dans des délais raisonnables, à toutes les consultations intervenant dans le cadre des dossiers de factoring notamment juridiques.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 23 264 KMAD.
- **Sommes versées en 2025** : 23 264 KMAD.

2.15. Pacte d'actionnaires conclu entre British International Investment (anciennement dénommée CDC), O Capital Group (anciennement dénommée FinanceCom), RMA, BANK OF AFRICA S.A et BOA Group

- **Personnes concernées** : British International Investment en sa qualité d'actionnaire dans la société Bank Of Africa, O Capital Group en sa qualité d'actionnaire dans les sociétés Bank Of Africa S.A et RMA, RMA en sa qualité d'actionnaire dans la société Bank Of Africa S.A, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance dans RMA, Président Directeur Général dans O Capital Group et Président Directeur Général dans Bank Of Africa S.A, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité d'Administrateur dans les sociétés Bank Of Africa S.A et RMA, Monsieur Hicham EL AMRANI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général

Délégué dans O Capital Group et Administrateur dans les sociétés RMA et Bank Of Africa S.A, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et Administrateur dans les sociétés RMA et O Capital Group et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans la société RMA.

- Modalités essentielles :

Dans le cadre de l'entrée de CDC Group dans le capital de BANK OF AFRICA S.A., un pacte d'actionnaires a été signé avec CDC Group.

Le Pacte d'Actionnaires vise essentiellement à renforcer et/ou élargir les pratiques existantes en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et de Business Integrity conformes aux standards internationaux, tout en préservant l'équité entre actionnaires.

Les droits limités que détient CDC en sa qualité d'investisseur représentent des droits défensifs usuels permettant d'assurer un suivi et une protection minimale des éléments structurants de son investissement sans aucune intervention dans les décisions stratégiques, opérationnelles ou de gestion au quotidien de BANK OF AFRICA S.A.

Ainsi, le Pacte d'Actionnaires ne contient pas (i) de convention de vote entre O Capital Group /RMA et CDC pour influencer les décisions de BANK OF AFRICA S.A., (ii) de droit de veto au profit de CDC, (iii) de règles de quorum ou de majorité renforcé au profit de CDC, ou (iv) d'obligation de coopération sur le marché pour l'acquisition ou la vente de droits de vote attachés aux actions BANK OF AFRICA S.A. De même, aucune obligation de résultat ne pèse sur O Capital Group /RMA pour l'achat des actions BANK OF AFRICA S.A. que CDC détiendra. Enfin, aucune garantie de liquidité ou de rentabilité n'a été octroyée à CDC.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025 :** Néant.

2.16. Contrat d'ouverture de crédit entre BANK OF AFRICA S.A, O Tower et SAHAM Bank (anciennement dénommée Société Générale Marocaine de Banques)

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société O'Tower, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité de Président Directeur Général dans Bank Of Africa S.A et O'Tower, Monsieur Hicham EL AMRANI en sa qualité d'administrateur dans Bank Of Africa S.A et O'Tower, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur, Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et Administrateur dans O'Tower et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans O'Tower.

- Modalités essentielles :

Conclu le 21 janvier 2019, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités d'ouverture par la SGMB au profit d'O Tower, sous la caution de BANK OF AFRICA S.A, d'une ligne de caution de garantie à première demande d'un montant de 830 MDH dotée d'une commission de 0,25% et 2% d'intérêts à échéance le 30/09/2022.

Les commissions sont annuelles et sont à la charge d'O Tower. Elles sont prélevées mensuellement sur le compte d'O Tower qui s'engage expressément à constituer la provision y relative et ce, à compter de la date de prise d'effet de la garantie concernée.

Le montant du gage en numéraire constitué par la Caution au profit de la SGMB doit à tout moment couvrir l'encours de la garantie émise par cette dernière.

O Tower s'engage à rembourser les montants appelés au titre des garanties au plus tard à la date d'échéance de la lettre de garantie au titre de laquelle le paiement a été effectué, et ce en principal, commissions, frais et accessoires.

Le Contrat est conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter de la date de sa signature par les Parties.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 5 933 KMAD.
- **Sommes reçues en 2025 :** 5 933 KMAD.

2.17. Contrat de prêt subordonné entre BANK OF AFRICA S.A et BOA UK (anciennement dénommée BMCE BANK INTERNATIONAL)

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BOA UK, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans BOA UK et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans BOA UK.

- Modalités essentielles :

Conclu le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BANK OF AFRICA S.A. au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de dix ans aux termes d'un avenant conclu le 25 juillet 2012 à compter de l'entrée en vigueur de la convention. À travers un avenant conclu en mai 2019, il a été convenu une prolongation de l'échéance du prêt subordonné d'un montant de 17 700 000 euros, accordé en 2010, consenti par BANK OF AFRICA S.A. à BOA UK.

Par ailleurs, le taux d'intérêt passe de 4% à 2% et le remboursement interviendra au seizième anniversaire au lieu du treizième.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 3 885 KMAD.
- **Sommes reçues en 2025 :** 3 885 KMAD.

2.18. Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BANK OF AFRICA S.A et BOA UK (anciennement dénommée BMCE BANK INTERNATIONAL)

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BOA UK, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans BOA UK et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans BOA UK.

- Modalités essentielles :

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BOA UK assure certaines opérations de services bancaires au profit de Bank of Africa S.A., et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- Virements interbancaires en faveur de BANK OF AFRICA S.A. ou de sa clientèle
- Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger
- Effets de commerce domiciliés aux caisses de Bank of Africa S.A., payables en France
- Confirmations de crédits documentaires
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.19. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA S.A et FARACHA IMMO

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Faracha Immo et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Co-Gérant dans la société Faracha Immo et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.
- **Modalités essentielles** :
L'objet de cette convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par BANK OF AFRICA S.A. en faveur de FARACHA IMMO pour un montant global net de 172 540 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.
La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties. Elle expirera, hors causes de résiliation anticipée, au terme du remboursement intégral de l'avance par FARACHA IMMO en faveur de BANK OF AFRICA S.A.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.20. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA S.A et KRAKER IMMO

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Kraker Immo et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Co-Gérant dans Kraker Immo et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.
- **Modalités essentielles** :
L'objet de cette convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par BANK OF AFRICA S.A. en faveur de KRAKER IMMO, pour un montant global net de 115.029 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.
La présente Convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties. Elle expirera, hors causes de résiliation anticipée, au terme du remboursement intégral de l'avance par KRAKER IMMO en faveur de BANK OF AFRICA S.A.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.21. Convention de prestation de services entre BANK OF AFRICA S.A et GNS Technologies

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société GNS Technologies et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration dans GNS Technologies et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.
- **Modalités essentielles** :
Conclue en août 2017, cette convention de prestation de services a pour objet de définir le cadre contractuel des relations entre BANK OF AFRICA S.A. et GNS Technologies précisant notamment le périmètre et conditions d'exécution des prestations fournies ainsi que les engagements de chaque partie.
À travers cette convention, GNS Technologies s'engage à fournir l'ensemble des services détaillés en annexe de ladite convention.
En termes de rémunération, il est convenu, pour le compte de GNS Technologies, un forfait annuel de 100 000 DH/HT, des frais de mise à disposition du service Rapido de 6 DH/HT par opération aboutie ainsi que des frais relatifs à l'activité carte & paiement. S'agissant de BANK OF AFRICA S.A., la Banque procède à la restitution à GNS Technologies des commissions relatives aux opérations locales et internationales liées aux opérations de cartes prépayées.
La convention est conclue pour une durée de 3 ans. À l'issue de la période initiale, la convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.22. Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BANK OF AFRICA S.A et la société GNS TECHNOLOGIES

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société GNS Technologies et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration dans GNS Technologies et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.
- **Modalités essentielles** :
Conclue le 1er février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BANK OF AFRICA S.A. en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.
La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.
Les frais correspondants aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BANK OF AFRICA S.A. au fur et à

mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.23. Avenant à la convention BMCE EDIFIN conclue entre BANK OF AFRICA S.A et GNS TECHNOLOGIES

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société GNS Technologies et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration dans GNS Technologies et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.

- Modalités essentielles :

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, Bank of Africa S.A. devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

Un deuxième avenant conclu le 30 décembre 2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par Bank of Africa S.A. au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 5 296 KMAD.
- **Sommes versées en 2025** : 3 025 KMAD.

2.24. Contrat de bail commercial entre BANK OF AFRICA S.A et GNS TECHNOLOGIES

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société GNS Technologies et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration dans GNS Technologies et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.

- Modalités essentielles :

Prenant effet le 1er janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BANK OF AFRICA S.A. au profit de GNS TECHNOLOGIES d'un plateau de bureaux situé au 2^{ème} étage d'un immeuble situé à Casablanca 239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n° 36.829/C d'une superficie globale de 276 m² faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n° 75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.

Le loyer mensuel forfaitaire Hors taxe d'édilité relatif au plateau de bureaux est fixé au total à la somme de KMAD 16,6 pour la première année, KMAD 19,3 pour la deuxième année et 22 KMAD pour la troisième année. À cela s'ajoute la taxe d'édilité de 10,5% par mois ainsi que les charges locatives réelles d'entretien et de gestion des parties communes de l'immeuble qui seront facturées au prorata de la superficie louée.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 162 KMAD.
- **Sommes reçues en 2025** : 162 KMAD.

2.25. Convention entre BANK OF AFRICA S.A et BMCE Capital Bourse

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCE Capital Bourse.

- Modalités essentielles :

À travers cette convention conclue en février 2016, BMCE Capital Bourse délègue à BANK OF AFRICA S.A. le traitement opérationnel et technique de l'activité dépositaire de ses avoirs.

En contrepartie, BMCE Capital Bourse devra régler 50 000 DH/HT annuellement. Par ailleurs, elle demeure redevable envers Maroclear de l'ensemble des frais et taxes inhérents à son affiliation.

Cette convention est conclue pour une année avec tacite reconduction pour des périodes successives d'une année.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.26. Convention d'assistance et de prestations de services

- **Personnes concernées** : O Capital Group en sa qualité d'actionnaire dans Bank Of Africa S.A, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité de Président Directeur Général dans O Capital Group et dans Bank Of Africa S.A, Monsieur Hicham EL AMRANI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans O Capital Group et d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans O Capital Group et Monsieur Mohamed BENSOUA en sa qualité d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A et dans O Capital Group.

- Modalités essentielles :

BANK OF AFRICA S.A. et O Capital Group ont conclu une convention aux termes de laquelle O Capital Group s'engage à fournir à BANK OF AFRICA S.A. des prestations d'assistance dans la préparation des Plans Stratégiques, la recherche et la mise en œuvre de partenariat au Maroc et à l'International et la mise en place de synergies commerciales et support.

Cette convention est renouvelable par reconduction tacite.

La rémunération est basée sur le PNB de BANK OF AFRICA S.A. à hauteur de 0,3% et toute refacturation liée à la mise à disposition éventuelle de salariés de O Capital Group sur une période déterminée et frais de débours raisonnablement occasionnés

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 62 092 KMAD.
- **Sommes versées en 2025** : 62 092 KMAD.

2.27. Avenants à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire conclus entre BANK OF AFRICA S.A et BMCE CAPITAL

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCE Capital, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance dans BMCE Capital et d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A, Madame Myriem BOUAZZAOUI en sa qualité d'Administratrice dans Bank Of Africa S.A et de Membre du Directoire dans BMCE Capital et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Président du Directoire dans BMCE Capital et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.
- **Modalités essentielles** :
Un avenant a été conclu le 29 avril 2016, avec pour objet de modifier le périmètre des activités déléguées en vue d'y inclure la fourniture, par BMCE Capital à BANK OF AFRICA S.A., de tout type de services et prestations spécialisés de recherche, d'analyse et d'évaluations financières. Cette convention est de durée indéterminée.
La rémunération annuelle demeure fixée à 15% de l'excédent, par rapport à 100 MDH, du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de BANK OF AFRICA S.A., et sera comprise entre MMAD 20 et MMAD 30.
Un avenant a été conclu en date du 18 décembre 2014 et vient modifier les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL au titre de la gestion des activités de marché et de dépositaire de BANK OF AFRICA S.A., telles que stipulées dans le contrat initial de 1999 et dans ses avenants subséquents. Cet avenant est prévu pour une année avec tacite reconduction.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 57 500 KMAD au titre de la gestion déléguée et 33 000 KMAD au titre de la rémunération variable.
- **Sommes versées en 2025** : 90 500 KMAD.

2.28. Convention de prestations de services conclue entre BANK OF AFRICA S.A et BMCE CAPITAL

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCE Capital, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance dans BMCE Capital et d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A, Madame Myriem BOUAZZAOUI en sa qualité d'Administratrice dans Bank Of Africa S.A et de Membre du Directoire dans BMCE Capital et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Président du Directoire dans BMCE Capital et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.
- **Modalités essentielles** :
BANK OF AFRICA S.A et BMCE CAPITAL ont conclu le 27 novembre 2015, avec effet le 1er janvier 2015, une convention de prestations de services.
Cette convention prévoit l'assistance juridique et réglementaire au titre de l'accomplissement d'opérations spécifiques au sein du Groupe BANK OF AFRICA S.A. et la rédaction d'actes au nom et pour le compte de BANK OF AFRICA S.A.
Cette convention a une durée d'une année et est reconductible tacitement.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.29. Convention de prestations de services conclue entre BANK OF AFRICA S.A et BMCE CAPITAL

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCE Capital, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance dans BMCE Capital et d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A, Madame Myriem BOUAZZAOUI en sa qualité d'Administratrice dans Bank Of Africa S.A et de Membre du Directoire dans BMCE Capital et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Président du Directoire dans BMCE Capital et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.
- **Modalités essentielles** :
Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1er janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL par BANK OF AFRICA S.A. au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.
La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 Euros par jour homme.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.30. Acte de cession de compte courant conclu entre BANK OF AFRICA S.A et ALLIANCES DARNA

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'Administrateur dans la société Alliances Darna.
- **Modalités essentielles** :
Préalablement, la société ALLIANCES DARNA détenait à l'encontre de l'Immobilière RIYAD ALNOUR (Participation de BANK OF AFRICA S.A. dans le cadre d'une vente à réméré) un compte courant d'associés d'un montant de 250.143 KMAD.
En date du 21 juillet 2015, un acte de cession du compte courant a été signé entre ALLIANCES DARNA et BANK OF AFRICA S.A., suite auquel, BANK OF AFRICA S.A. devient propriétaire dudit compte courant d'associés.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.31. Convention de compte courant d'associé entre BANK OF AFRICA S.A et RIYAD ALNOUR

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Riyad Alnour.
- **Modalités essentielles** :
Par cette convention conclue le 22 décembre 2015, BANK OF AFRICA S.A. accepte de mettre à la disposition de RIYAD ALNOUR une avance en compte courants d'associés d'un montant global de KMAD 221.500 au taux de 2,21%. Cette avance a pour objet l'apurement total des encours des engagements de RIYAD ALNOUR auprès de BANK OF AFRICA S.A. au titre des crédits CMT et découvert. Le montant de l'apport en compte courant d'associé sera intégralement remboursé in fine au moment de l'exercice de l'option de réméré.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.32. Convention de collaboration entre BANK OF AFRICA S.A et BMCE IMMOBILIER (anciennement dénommée MABANICOM)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCE Immobilier et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration dans BMCE Immobilier et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.
- **Modalités essentielles** :
Conclue le 3 février 2014, cette convention a pour objet la réalisation des missions suivantes moyennant une rémunération afférente à chacune d'elles :
 - Inter médiation immobilière à la demande et au besoin de BANK OF AFRICA S.A. en vue de la location, de l'achat et de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de BANK OF AFRICA S.A. et du groupe BMCE
 - Recouvrement des loyers et des créances locatives BANK OF AFRICA S.A. et du Groupe BMCE
 - Expertises Immobilières, études de projets immobiliers, de notification des conditions spéciales à la demande et au besoin du client en vue de l'évaluation des actifs immobiliers pour le compte de BANK OF AFRICA S.A. et du Groupe BMCE
 Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 7 190 KMAD.
- **Sommes versées en 2025** : 7 190 KMAD.

2.33. Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BANK OF AFRICA S.A et MEDI TELECOM SA

- **Personnes concernées** : Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité de Président Directeur Général dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans MEDITELECOM, Monsieur Hicham EL AMRANI en sa qualité d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A et dans MEDITELECOM et Monsieur Khalid SAFIR en sa qualité d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A et dans MEDITELECOM.
- **Modalités essentielles** :
Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.34. Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés conclue entre BANK OF AFRICA S.A et BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire indirect dans BMCE Capital Gestion Privée, Madame Myriem BOUAZZAOUI en sa qualité d'Administratrice dans Bank Of Africa S.A et d'Administratrice Directrice Générale dans BMCE Capital Gestion Privée ET Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans BMCE Capital Gestion Privée.
- **Modalités essentielles** :
Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE CAPITAL GESTION PRIVEE entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties.
La rémunération des appels de marge en faveur de BANK OF AFRICA S.A. est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.35. Convention cadre d'assistance technique entre BANK OF AFRICA S.A et AFH SERVICES

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire indirect dans la société AFH Services et Monsieur Amine BOUABID en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans AFH Services.
- **Modalités essentielles** :
Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, Bank of Africa S.A. fournit dans le cadre de

relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1.200 euros HT par jour homme.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.36. Conventions entre BANK OF AFRICA S.A et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Eurafric Information, Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance dans EAI et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Membre du Conseil de Surveillance dans EAI et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.

- **Modalités essentielles** :

(i) Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BANK OF AFRICA S.A. et EURAFRIC INFORMATION (EAI) :

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de

BANK OF AFRICA S.A. d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BANK OF AFRICA S.A. devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976, 6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros aux titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en est de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

(ii) Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BANK OF AFRICA S.A. et EAI :

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1er janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à Bank of Africa S.A., la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en :
 - o Charges de 92.283 KMAD au titre des prestations récurrentes ;
 - o Charges de 38.522 KMAD au titre des prestations de maintenance ;
 - o En immobilisations de 146 452 au titre des prestations non récurrentes.

- **Sommes versées en 2025** : 130 805 KMAD.

2.37. Contrat de prestations de services entre BANK OF AFRICA S.A et EURAFRIC GED SERVICES

- **Personnes concernées** : Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Docuprint, actionnaire dans Eurafric GED Services.

- **Modalités essentielles** :

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelables par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de BANK AL MAGHRIB, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BANK OF AFRICA S.A. confie à EURAFRIC GED SERVICES des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et en fonction du volume : le prix de facturation est de 0.86 DH HT par page numérisée, 0.68 DH HT par document vidéo-codé, 5 DH HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 DH HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BANK OF AFRICA S.A.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 1 949 KMAD.
- **Sommes versées en 2025** : 1 949 KMAD.

2.38. Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BANK OF AFRICA conclue entre BANK OF AFRICA S.A et BMCE CAPITAL GESTION

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société BMCE Capital Gestion, Madame Myriem BOUAZZAOUI en sa qualité d'Administratrice dans Bank Of Africa S.A et dans BMCE Capital Gestion et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans BMCE Capital Gestion.

- **Modalités essentielles** :

Conclue le 1^{er} mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelables par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BANK OF AFRICA S.A. d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE CAPITAL GESTION via diverses entités du Réseau de BANK OF AFRICA S.A. À cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention.

La rémunération de BANK OF AFRICA S.A. est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote-part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.39. Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou de bureaux aux sociétés suivantes.

Les baux se renouvellent par tacite reconduction.

Société	Date	Nature	Montants comptabilisés en produits en 2025
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	3.936 KMAD
MEDITELECOM	01/08/2012	Terrasse d'immeuble	130 KMAD
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	44 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. A2 de 3624M2	4.575 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. B2 de 3822M2	4.811 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	01/01/2017	DATA CENTER 1735M2	2.184 KMAD Local occupé partiellement
O.G.S.	01/01/2019	Espaces de bureaux	5.840 KMAD

2.40. Convention de partenariat entre BANK OF AFRICA S.A et BUDGET LOCASOM

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Budget Locasom, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A et dans Locasom, Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Locasom et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Locasom.
- **Modalités essentielles** :
Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BANK OF AFRICA S.A. du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BANK OF AFRICA S.A. oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BANK OF AFRICA S.A. en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BANK OF AFRICA S.A. Les termes de cette convention se présentent comme suit :
 - BANK OF AFRICA S.A. s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc.)
 - BANK OF AFRICA S.A. perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0,15 % à 0,40 % du tarif.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.41. Convention cadre entre BANK OF AFRICA S.A et RMA

- **Personnes concernées** : RMA en sa qualité d'actionnaire dans la société Bank Of Africa S.A, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité de Président du Conseil d'Administration dans RMA et de Président Directeur Général dans Bank Of Africa S.A, Monsieur Brahim BENJELLOUN en sa qualité d'Administrateur dans RMA et d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A, Monsieur Azeddine GUESSOUS en sa qualité de Vice-Président du Conseil d'Administration dans RMA et d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A, Monsieur Hicham EL AMRANI en sa qualité d'Administrateur dans RMA et dans Bank Of Africa S.A, Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité d'Administrateur dans RMA et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans RMA.
- **Modalités essentielles** :
Le Conseil d'Administration du 8 décembre 2022 avait autorisé le renouvellement de la convention entre RMA et BANK OF AFRICA S.A en mettant à jour ses modalités, notamment en l'inscrivant dans la durée, avec une période d'exclusivité de dix ans. Cette convention vise à renforcer le partenariat industriel et s'articulant autour de la conception de l'offre de produits et services, l'animation commerciale et la formation, la souscription et la production et la gestion et traitement des prestations outre le pilotage des activités. Cette convention a été complétée par l'annexe relative aux conditions financières, dont le Conseil d'Administration du 22 mars 2024 fut informé, et qui détaille, pour chaque produit ou gamme de produits, le commissionnement en termes de frais d'ouverture, frais d'acquisition et frais de gestion ainsi que la répartition des frais entre BANK OF AFRICA S.A et RMA.
Hormis la clause d'exclusivité, cette convention est conclue aux conditions financières normales du marché.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.42. Convention de prestation de recouvrement entre BANK OF AFRICA S.A et RM Experts

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société RM Experts, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans RM Experts et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans RM Experts.
- **Modalités essentielles** :
Cette convention définit les conditions et modalités selon lesquelles la Banque confie à sa filiale un mandat de gestion de recouvrement de certaines de ses créances compromises de sa clientèle aussi bien par voie amiable, judiciaire ou toute autres procédures utiles au recouvrement des créances confiées.

Sont concernées par cette convention les créances compromises, aussi bien Part/Pro qu'Entreprise, dont le montant est inférieur à 3 MDH (hors créances faisant partie d'un Groupe d'affaires).

L'objectif annuel en terme de récupérations en capitaux et en impact résultat sera fixé annuellement par la Banque sur proposition de RM EXPERTS.

La rémunération sera indexée au taux de réalisation des objectifs en impact résultat.

La durée de cette convention est de 2 ans et couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 46 445 KMAD HT.
- **Sommes versées en 2025** : 24 000 KMAD.

2.43. **Contrat d'acquisition de plateaux de bureaux et du local d'une agence auprès de O'Tower**

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société O'Tower, Monsieur Othman BENJELLOUN en sa qualité de Président Directeur Général dans Bank Of Africa S.A et O'Tower, Monsieur Hicham EL AMRANI en sa qualité d'Administrateur dans Bank Of Africa S.A et O'Tower, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans O'Tower et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans O'Tower.

- **Modalités essentielles** :

Par cette convention, BANK OF AFRICA S.A. compte acquérir auprès de O'Tower, au sein de la Tour Mohammed VI, des plateaux bureaux sur 13 étages et une agence bancaire au rez-de-chaussée et ce, pour un montant global estimé de 1.444 MMAD TTC. Cette acquisition se fera selon les modalités VEFA avec l'émission par une banque consœur d'une caution.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant portant le montant global de l'opération à 1,8 MMDH contre 1,4 MMDH, suivi d'autres avenants portant sur le report de la date de livraison.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes versées en 2025** : Avance de 376 208 KMAD accordée en 2025 à la société O'Tower portant ainsi le total des avances afférentes à ce projet à 1.439.925 KMAD à fin décembre 2025.

2.44. **Convention réseau Guichet Automatique Bancaire – GAB entre BANK OF AFRICA et Bank Al Karam (anciennement dénommée BTI Bank)**

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 septembre 2024.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Bank Al Karam, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam, Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans Bank Al Karam et

Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam.

- **Modalités essentielles** :

Cette convention définit les termes et conditions selon lesquelles, Bank Al Karam mettra à la disposition de ses porteurs de cartes bancaires ainsi que de ses utilisateurs de GAB, en plus de son réseau de guichets automatiques bancaires, celui de BANK OF AFRICA S.A. Ainsi, les deux banques mettront leurs réseaux GAB respectifs à la disposition de leurs clientèles à titre gracieux.

La convention décrit également les conditions financières, les frais d'interopérabilité et d'inter-change applicables pour les opérations GAB sur les guichets de BANK AL KARAM pour les cartes confrères.

La convention est conclue pour une durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives d'une année et prend effet à compter de la date de sa signature par les parties.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025** : Néant.

2.45. **Convention de location d'une Agence bancaire à Salé entre BANK OF AFRICA S.A et Bank Al Karam (anciennement dénommée BTI Bank)**

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 septembre 2024.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Bank Al Karam, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam, Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans Bank Al Karam et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam.

- **Modalités essentielles** :

La convention établit les termes et conditions par lesquelles BANK OF AFRICA S.A met en location au profit de BANK AL KARAM un local à usage commercial pour la mise en place de son agence à Salé.

La convention prend effet à partir du 1^{er} mars 2024 pour une durée de 3 années, renouvelable par tacite reconduction.

Par ailleurs, les parties conviennent que le montant du loyer arrêté sera révisé tous les 3 ans.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025** : Convention ayant généré un montant comptabilisé en produits de 120 KMAD HT.
- **Sommes reçues en 2025** : 120 KMAD.

2.46. **Convention cadre avec Bank Al Karam (anciennement dénommée BTI BANK)**

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 24 septembre 2021.

- **Personnes concernées** : Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Bank Al Karam, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur

Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam, Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans Bank Al Karam et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam.

- Modalités essentielles :

Dans le cadre de la politique de synergie intragroupe, un projet de convention a été élaboré ayant pour objet de déterminer les modalités et les conditions d'une coopération entre BANK OF AFRICA S.A et Bank Al Karam pour permettre à la Maison-mère d'assurer un rôle de prescripteur auprès de ses clients et prospects à la recherche de produits et services participatifs offerts par la filiale participative Bank Al Karam.

À travers cette convention, Bank Al Karam s'engage à partager ses principales orientations de politique commerciale, de former les collaborateurs du réseau BANK OF AFRICA S.A, de verser des commissions d'apporteurs.

En contrepartie, BANK OF AFRICA S.A s'engage à favoriser au mieux le relais commercial par la prescription de la clientèle identifiée pour les produits participatifs sans interférences dans le processus de contractualisation.

La Banque percevra une rémunération en contre partie de ses réalisations commerciales sur la base d'une grille tarifaire établie selon le marché (entreprises ou part-pro), la catégorie (financement ou dépôt) et le bénéficiaire (chargé d'affaires, directeur de CAF, Directeur de Groupe...).

La convention porte sur une durée d'un an renouvelable tacitement.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025 :** Néant.

2.47. Convention de dépôt en compte à vue auprès de BANK Al Karam (anciennement dénommée BTI Bank)

- **Personnes concernées :** Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société Bank Al Karam, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI en sa qualité d'Administrateur Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam, Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et de Président du Conseil d'Administration dans Bank Al Karam et Monsieur Mounir CHRAIBI en sa qualité de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A et d'Administrateur dans Bank Al Karam.

- Modalités essentielles :

Afin de remédier aux problématiques de liquidité que connaît Bank Al Karam, au même titre que les autres banques consœurs, en raison (i) de l'absence d'un marché interbancaire pour cette catégorie d'établissement bancaire et (ii) d'un contexte de marché marqué davantage par une appétence de la clientèle au financement qu'à la collecte de dépôts, une convention a été conclue afin de procéder à l'ouverture d'un compte courant – non rémunéré- auprès de Bank Al Karam utilisé comme source de financement, d'un montant de 50 Millions de Dh, en contribution à parité avec le partenaire Al Baraka Group - ABG.

- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention n'ayant généré aucun montant comptabilisé en charges ou en produits.
- **Sommes reçues ou versées en 2025 :** Néant.

2.48. Convention de cession d'Africa Morocco Links –AML- à la Compagnie de Transport au Maroc –CTM

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 juin 2024.

- **Personnes concernées :** O Capital en sa qualité d'actionnaire dans Bank Of Africa S.A et CTM, Bank Of Africa S.A en sa qualité d'actionnaire dans la société AML et Monsieur Khalid NASR en sa qualité de Président du Conseil d'Administration dans AML et de Directeur Général Délégué dans Bank Of Africa S.A.
- **Modalités essentielles :**
La convention porte sur la cession de 51% des parts détenus par BANK OF AFRICA S.A dans le capital de la Société Africa Morocco Links –AML- au profit de la Compagnie de Transport au Maroc –CTM- filiale d'O Capital Group, au prix de cession de 307 MDH, dont 60% ont été versés à la date de réalisation et le reliquat de 40% dans un délai de 11 mois à compter de la date de réalisation.
- **Prestations ou produits livrés ou fournis en 2025 :** Convention ayant généré un montant comptabilisé en charges de 10 300 KMAD couvert par une provision constituée au titre de l'exercice 2024 pour 17 600 KMAD. Le reliquat pour 7 300 KMAD a été repris en 2025.
- **Sommes versées en 2025 :** 10 300 KMAD.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 45 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

BDO
BDO
Amine BAAKILI
Associé

État des honoraires des contrôleurs des comptes

BDO AUDIT, TAX & ADVISORY S.A. (EX KPMG)

	Montant par année			% par année (par rapport au total)		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Commissariat aux comptes, certification, examens des comptes individuels et consolidés	1.540.000	1.538.100	1 460 000	84%	82%	90%
"Autres diligences et prestations directement liées à la mission du CAC"	35.000	85.000	30.000	2%	5%	2%
Sous total	1.575.000	1.623.100	1.490.000	86%	86%	92%
Autres prestations rendues (Visa délais de paiement en 2024)	260.000	260.000	130.000	14%	14%	8%
Total	1.835.000	1.883.100	1.620.000	100%	100%	100%

FIDAROC GRANT THORNTON

	Montant par année			% par année (par rapport au total)		
	2025	2024	2023	2025	2024	2023
Commissariat aux comptes, certification, examens des comptes individuels et consolidés	1 540 000	1 500 000	1 460 000	84%	80%	90%
"Autres diligences et prestations directement liées à la mission du CAC"	35 000	120 000	30 000	2%	6%	2%
Sous total	1 575 000	1 620 000	1 490 000	86%	86%	92%
Autres prestations rendues (Visa délais de paiement en 2024)	260 000	260 000	130 000	14%	14%	8%
Total	1 835 000	1 880 000	1 620 000	100%	100%	100%

